



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Réseaux d'aires urbaines

Un fonctionnement régional ou plus localisé

territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

SOMMAIRE

Synthèse n° 64, octobre 2013 3

POPULATION

I. Déplacements domicile-travail.....	5
I.1 : ensemble des actifs occupés.....	5
I.2 : cadres des fonctions métropolitaines.....	25
II. Migrations résidentielles.....	43
II.1 : ensemble de la population.....	43
II.2 : actifs occupés.....	59

ÉTABLISSEMENTS

III. Transferts d'établissements.....	77
IV. Liens établissements-sièges.....	101

ANNEXES : Méthode - Sources - Définitions..... 117

Région

Provence-Alpes
Côte d'Azur

Ce dossier a été réalisé par l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec la Région.

Ont participé au Comité de pilotage :

Région

Christine Artico
Jean-Baptiste Chabert
Patrick Lacoste

**Mission Interministérielle pour le projet
métropolitain Aix-Marseille Provence**

Marie Baduel
Vincent Fouchier
Nicolas Frachon

Direccte

Rémi Belle

**Agence d'urbanisme de
l'agglomération marseillaise (Agam)**

Jean Picon
Patrick Tanguy

**Agence de déplacements et d'aménagement
des Alpes-Maritimes (Adaam)**

Christine Césari-Geiger

**Agence d'urbanisme de
l'aire toulonnaise (Audat)**

Marion Bagnis
Cécile Mezger

**Agence d'urbanisme
du Pays d'Aix (Aupa)**

Ludovic Verre
Gilles D'Apolito

Insee

Sylvain Adaooust
Frédéric Caste
Jacques Pougard

Les principaux messages de ce dossier sont présentés dans la Synthèse n° 64, octobre 2013 - Réseaux d'aires urbaines : un fonctionnement régional ou plus localisé

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti - CS 70004
13395 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Patrick Redor
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard



Réseaux d'aires urbaines

Un fonctionnement régional ou plus localisé

territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Les déplacements de personnes et d'établissements entre aires urbaines fondent des réseaux d'échanges privilégiés. Un réseau se caractérise à la fois par une forte intensité de relations entre les aires urbaines qui le composent, et par des connexions beaucoup moins importantes avec les aires urbaines extérieures. Le territoire se structure ainsi en sous-ensembles d'échanges préférentiels, relativement clos, dont l'ampleur et les contours géographiques varient selon la nature des flux et l'espace étudié.

À l'échelle de la France métropolitaine, les réseaux d'aires urbaines mis en évidence sont de périmètre suprarégional. Ils peuvent se décomposer eux-mêmes en sous-réseaux, faisant alors apparaître des systèmes d'échanges plus localisés.

L'analyse des liens de chacune des 36 aires urbaines de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec les autres aires urbaines de France de province révèle deux systèmes de sous-réseaux différents en fonction de la nature des échanges étudiés.

Pour les **migrations résidentielles** comme pour les **liens entre établissements et sièges**, la région est un périmètre pertinent : la quasi-totalité des aires urbaines de Paca se retrouvent au sein d'un même sous-réseau. Dans le cas des migrations résidentielles, ce sous-réseau intègre également les aires urbaines de Corse. Pour les liens établissements-sièges, il s'étend sur quelques aires urbaines des régions Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. L'échelle de fonctionnement en réseau est donc régionale, voire suprarégionale. Cela signifie d'une part que l'intensité des échanges migratoires entre aires urbaines de Paca (et de Corse) est nettement plus importante que l'intensité des échanges de celles-ci avec les autres aires urbaines de province. D'autre part, cela implique qu'il n'existe pas de relations migratoires privilégiées entre sous-ensembles d'aires urbaines internes à la région Paca. De même, pour les liens établissements-sièges, de nombreux emplois des aires urbaines de Paca dépendent d'un siège implanté dans une autre aire urbaine de la région, tissant un réseau de liens plus étroits au sein de la région qu'avec l'extérieur.

Les **déplacements domicile-travail** et les **transferts d'établissements** relèvent davantage de logiques de proximité entre aires urbaines. Ainsi, le fonctionnement en réseau est infrarégional pour ces deux types de flux. En Paca, les sous-réseaux mis en évidence par les déplacements domicile-travail et les transferts d'établissements sont géographiquement très proches. Ils divisent la région en quatre grandes zones : Nord, Sud, Est et Ouest.



Le nouveau Sradet

Cette étude alimentera les réflexions autour des enjeux du nouveau **Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (Sradet)**. Parmi eux, l'anticipation et la maîtrise du développement urbain dans une perspective de cohésion sociale sont une priorité. Cela implique notamment de développer l'offre de transports collectifs entre les polarités des systèmes métropolitains en améliorant la coordination des réseaux (régionaux, départementaux, métropolitains), et d'améliorer l'accessibilité aux métropoles en transports collectifs.

Définitions et champ de l'étude

Le **transfert d'établissement** correspond au transfert complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique vers un autre. Il se traduit par une cessation d'établissement au lieu de provenance et par une création d'établissement au lieu d'implantation.

Le **lien établissement-siège** est défini, pour un établissement dépendant d'un siège situé à une autre adresse, par les effectifs de cet établissement.

Seuls les échanges entre les aires urbaines de France Métropolitaine sont analysés.

Ces 4 sous-ensembles sont des espaces très fermés. Dans le cas des déplacements domicile-travail, pour chaque sous-réseau de Paca, plus de 90 % des actifs en emploi résident et travaillent au sein du sous-réseau. Pour les transferts d'établissements, ces « taux de stabilité » bien que moins élevés, sont nettement supérieurs à 50 %. Ainsi, la grande majorité des transferts d'établissements ont lieu au sein du même sous-réseau.

Le premier sous-réseau, au nord, regroupe les 11 aires urbaines situées dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence (Gap, Briançon, Manosque, Digne-les-Bains, etc.).

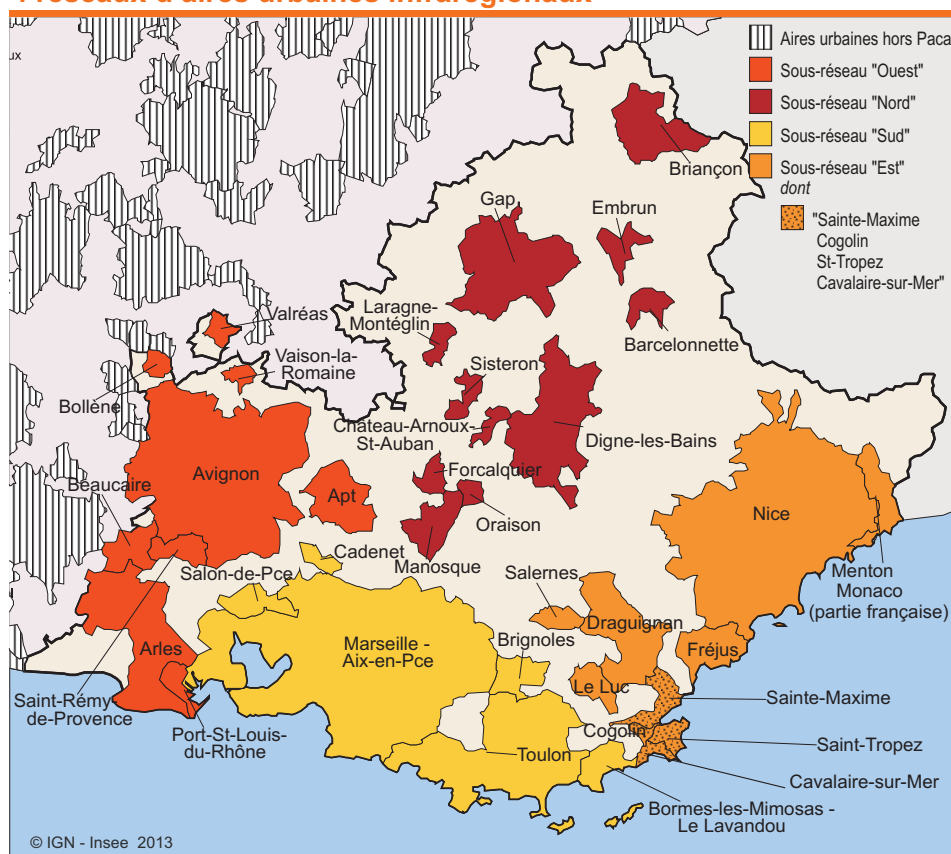
Le deuxième, au sud, associe la plupart des aires urbaines des Bouches-du-Rhône (Marseille - Aix-en-Provence, Salon-de-Provence notamment) à l'exception d'Arles, et s'étend jusqu'à Toulon et Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou.

Le troisième, plus à l'est sur le littoral, réunit les autres aires urbaines varoises (Le Luc, Salernes) et toutes celles des Alpes-Maritimes (Nice, Fréjus, etc.). Dans le cas des transferts d'établissements, ce réseau se divise lui-même en deux sous-réseaux. L'un d'eux est composé des 4 aires de Sainte-Maxime, Cogolin, Saint-Tropez et Cavalaire-sur-Mer, traduisant l'existence d'un « micro-espace » très localisé dans lequel se produisent de nombreux mouvements d'établissements (200 transferts entre 2009 et 2001).

Enfin, le quatrième réseau regroupe l'ensemble des aires urbaines vauclusiennes (Avignon, Apt, etc.) ainsi que celle d'Arles. Dans le cas des déplacements domicile-travail, il intègre aussi quelques aires urbaines frontalières de Languedoc-Roussillon (Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit notamment) et de Rhône-Alpes (Montélimar, Pierrelatte, etc.).

Sylvain Adaoust, Frédéric Caste, Jacques Pognard

Déplacements domicile-travail et transferts d'établissements : 4 réseaux d'aires urbaines infrarégionales



Source : Insee, recensement de la population 2009, répertoire des entreprises et des établissements 2009-2011

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :
Dossier 13, octobre 2013 dont les Données de l'étude

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpent - CS 70004
13995 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Patrick Redor
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard

Fiche I.1. Déplacements domicile-travail - Ensemble des actifs en emploi

I. Vue d'ensemble des réseaux

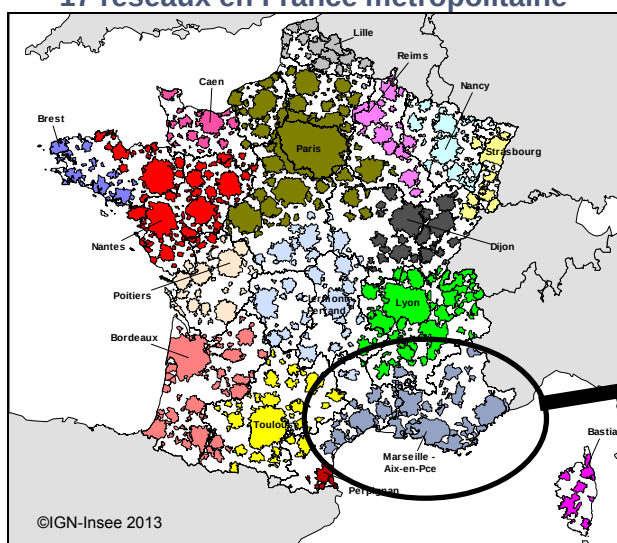
Par leur intensité et leur fréquence, les déplacements domicile-travail influencent fortement l'organisation des territoires à l'échelon local. Ils se polarisent le plus souvent autour des grandes agglomérations et conditionnent de nombreuses autres mobilités, en particulier celles relevant de l'accès aux équipements ou aux services.

Les déplacements domicile-travail entre les 771 aires urbaines de France métropolitaine s'organisent en 17 réseaux. Parmi eux, un réseau unique, constitué de 67 aires urbaines, regroupe les 36 aires urbaines comportant au moins une commune de Paca. Ce **réseau sud-est** comporte également 24 aires urbaines situées en Languedoc-Roussillon et 7 aires urbaines du sud de la région Rhône-Alpes.

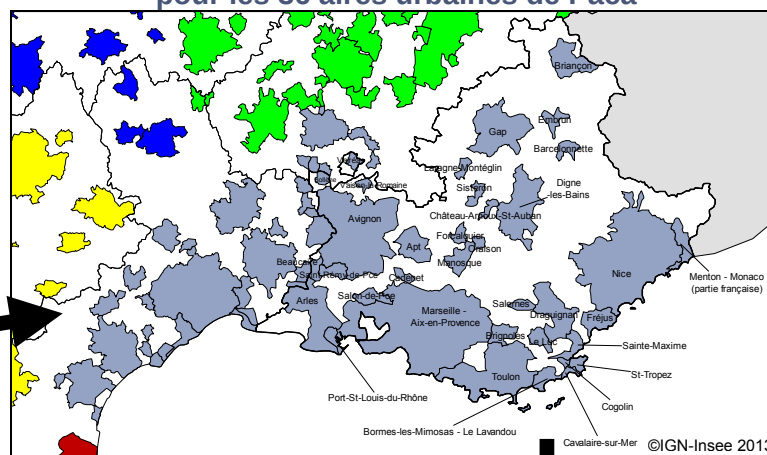
Au sein du **réseau sud-est**, les déplacements domicile-travail s'organisent en 5 **sous-réseaux**. Quatre d'entre eux contiennent des aires urbaines de Paca.

Cartes 1 :

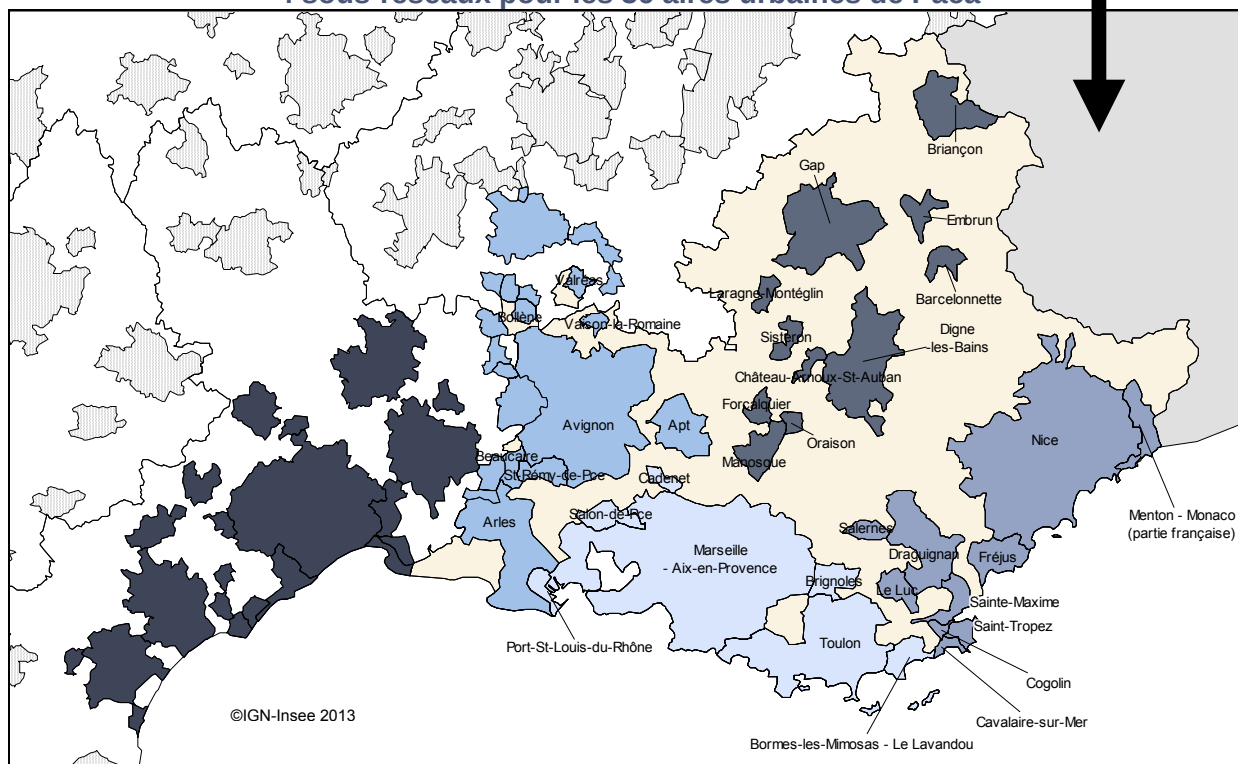
17 réseaux en France métropolitaine



1 réseau sud-est unique pour les 36 aires urbaines de Paca



4 sous-réseaux pour les 36 aires urbaines de Paca



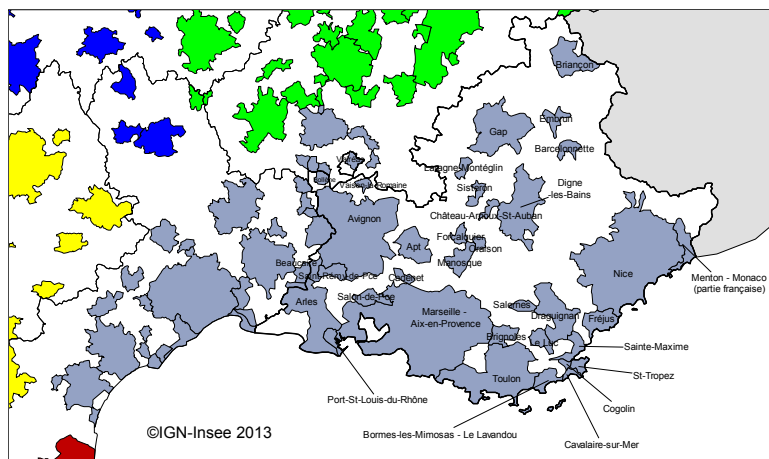
Source : Insee, recensement de la population 2009

II. Le réseau sud-est

En 2009, 2 285 470 actifs en emploi résident dans le **réseau sud-est** et travaillent dans une aire urbaine de France métropolitaine, qu'elle soit située dans le **réseau sud-est** ou dans un autre réseau.

Parmi eux, seules 31 920 personnes (1,4 %) travaillent dans une aire urbaine n'appartenant pas au **réseau sud-est** (Cf. tableaux 1 et 2).

Le **réseau sud-est** attire moins de navetteurs issus d'autres aires urbaines qu'il ne génère de navetteurs allant travailler à l'extérieur du réseau. Cela s'explique principalement par le solde négatif des échanges avec les aires urbaines **parisienne** et **lyonnaise**. La principale aire urbaine d'échanges domicile-travail avec le **réseau sud-est** est en effet l'aire urbaine de **Paris** : 14 310 personnes qui résident dans le **réseau sud-est** exercent leur activité professionnelle dans cette aire urbaine ; à l'inverse, 2 930 habitants de la capitale et de ses environs travaillent dans une aire urbaine du **réseau sud-est**. L'aire urbaine de **Lyon** est le deuxième espace d'échanges avec le **réseau sud-est** : 4 350 personnes se déplacent entre ces deux territoires pour se rendre sur leur lieu de travail, dont les deux tiers dans le sens du **réseau sud-est** vers Lyon (Cf. carte 2).



Ainsi, 98,6 % des actifs en emploi du **réseau sud-est** travaillent dans une aire urbaine de ce réseau. Ce « taux de stabilité », très élevé, ne varie quasiment pas selon les fonctions exercées (métropolitaine, résidentielle, productive ou transversale). Le **réseau sud-est** fonctionne donc quasiment en circuit fermé : pour la quasi-totalité des résidents, le marché du travail est circonscrit au périmètre du réseau (Cf. tableau 1).

Environ 201 950 personnes, soit environ 9 % des actifs en emploi qui résident dans le **réseau sud-est**, changent d'aire urbaine au sein du réseau pour aller travailler. L'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** constitue le pôle principal de ces déplacements : c'est l'aire urbaine qui concentre le plus grand nombre d'échanges, et ses aires urbaines partenaires sont multiples. Ainsi, 28 % des déplacements domicile-travail entre les 67 aires urbaines du **réseau sud-est** (soit 56 580 personnes), concernent l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**, qu'elle soit leur lieu de départ ou d'arrivée. Dans deux tiers des cas (37 370 personnes), l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** est le lieu de travail des navetteurs. Elle accueille ainsi 18 160 personnes de plus qu'elle n'en envoie vers l'extérieur. En outre, l'éventail de territoires avec lesquels **Marseille-Aix-en-Provence** échange des actifs en emploi est large : 12 des 66 autres aires urbaines du **réseau sud-est** échantent au moins 400 navetteurs avec **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. tableau 3).

L'aire urbaine d'**Avignon**, qui concentre 26 180 déplacements et échange avec 14 autres aires urbaines du **réseau sud-est**, est un autre pôle du réseau, d'influence plus réduite, au même titre que **Montpellier** ou **Nîmes**.

L'aire urbaine de **Toulon** est également le lieu de nombreux échanges (30 220 déplacements domicile-travail en provenance ou en direction de cette aire). Toutefois, le nombre d'aires urbaines avec lesquelles elle échange (7) demeure nettement plus limité que dans le cas d'**Avignon**. En outre, le nombre d'actifs qu'elle accueille est nettement inférieur à celui qu'elle envoie vers l'extérieur, en raison notamment de la proximité de l'aire de **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. tableau 3).

L'aire urbaine de **Nice** constitue un pôle d'échanges d'envergure plus modeste encore : nettement plus peuplée en actifs en emploi que les aires urbaines d'**Avignon** ou de **Toulon**, elle ne concentre cependant que 14 190 déplacements domicile-travail du réseau (7 %), et échange avec peu de territoires : à peine 5 des 66 autres aires urbaines du **réseau sud-est**. La mer au sud, les montagnes au nord, la frontière avec l'Italie très proche à l'est, sont autant de limites géographiques au nombre de partenaires potentiels de ce territoire. Le rayonnement de l'aire urbaine de **Nice** s'amplifie en considérant les échanges avec l'étranger ; en particulier, 10 800 résidents de cette aire urbaine vont travailler à Monaco (Cf. tableau 3).

L'aire urbaine de **Salon-de-Provence** est un cas particulier : elle échange avec très peu d'aires urbaines du **réseau sud-est** (2) mais ses relations avec l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**, pôle principal du **réseau sud-est**, sont très intenses (Cf. tableau 3).

59 090 habitants du **réseau sud-est** travaillent dans une commune qui ne fait pas partie d'une aire urbaine. En sens contraire, 137 220 personnes résidant en dehors d'une aire urbaine française exercent leur activité professionnelle dans une aire urbaine du **réseau sud-est**. Il s'agit principalement de mobilités de proximité liées à l'influence des pôles sur des communes rurales situées au-delà de leur aire urbaine. Enfin, 26 760 habitants du **réseau sud-est** travaillent dans un pays limitrophe. La quasi-totalité d'entre eux (25 130) exercent leur activité professionnelle à Monaco (Cf. tableau 2).

Tableau 1 : Stabilité du réseau sud-est

	Actifs en emploi résidant dans le réseau	Dont actifs en emploi travaillant dans le réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Actifs en emploi exerçant ...				
... une fonction métropolitaine	559 313	547 004	97,8	88,0
... une fonction présentielle	1 047 952	1 037 392	99,0	91,6
... une fonction productive	335 777	332 499	99,0	89,3
... une fonction transversale	342 929	337 791	98,5	89,4
Ensemble des actifs en emploi	2 285 467	2 253 549	98,6	89,8

(1) actifs en emploi résidant et travaillant dans le réseau / actifs en emploi résidant dans le réseau

(2) actifs en emploi résidant dans le réseau et travaillant dans leur aire urbaine de résidence / actifs en emploi résidant dans le réseau

Lecture : 97,8 % des actifs qui exercent une fonction métropolitaine et résident dans le réseau sud-est travaillent dans le réseau sud-est.

88,0 % des actifs qui exercent une fonction métropolitaine et résident dans le réseau sud-est travaillent dans leur aire urbaine de résidence.

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 2 : Déplacements externes au réseau sud-est

	Lieu de provenance (ou de destination) des actifs en emploi					
	Entrants d'une	Sortants vers une	Entrants d'une	Sortants vers une	Sortants vers l'étranger	
	aire urbaine externe au réseau		commune externe au réseau (hors aire urbaine)		Pays limitrophes	dont Monaco (1)
Actifs en emploi exerçant ...						
... une fonction métropolitaine	5 906	12 309	30 584	13 650	9 990	9 391
... une fonction présentielle	7 109	10 560	56 196	20 720	9 172	8 747
... une fonction productive	3 109	3 278	23 478	13 923	3 845	3 689
... une fonction transversale	3 063	5 138	23 246	9 777	3 609	3 368
Ensemble des actifs en emploi	19 617	31 918	137 222	59 090	26 755	25 128

Lecture : 137 222 personnes qui résident dans une commune n'appartenant à aucune aire urbaine (française) travaillent dans une aire urbaine du réseau sud-est ; 59 090 font le déplacement dans l'autre sens. 26 755 personnes qui résident dans une aire urbaine du réseau sud-est travaillent dans un pays limitrophe à la France ; 25 128 d'entre eux travaillent à Monaco.

(1) **Avertissement** : il est probable que les données fournies par le recensement de la population de l'Insee sous-estiment le nombre de personnes qui résident en France et travaillent à Monaco. Selon l'Institut Monégasque des Statistiques, ce nombre est de l'ordre de 35 000.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 3 : Organisation du réseau sud-est

Principales aires urbaines du réseau	Actifs en emploi résidents	Échanges avec les aires urbaines du réseau	Dont :			Intensité des échanges (1)	Attractivité des échanges (2)	Nombre de liens avec les 66 aires urbaines du réseau (flux > 400)
			flux entrants		flux sortants			
			en nb	en %	en nb			
Ensemble du réseau	2 285 467	III	201 946	100,0	201 946	III	III	III
Dont : Marseille-Aix-en-Pce	650 700	56 576	37 367	18,5	19 209	0,09	0,32	12
Montpellier	213 286	39 896	15 102	7,5	24 794	0,19	-0,24	15
Avignon	193 864	26 175	10 772	5,3	15 403	0,14	-0,18	14
Nîmes	88 057	20 652	10 038	5,0	10 614	0,23	0,03	8
Toulon	224 033	30 217	9 974	4,9	20 252	0,13	-0,34	7
Nice	389 394	14 187	7 997	4,0	6 190	0,04	0,13	5
Salon-de-Pce	22 010	15 743	6 402	3,2	9 341	0,72	-0,19	2
Fréjus	31 598	9 438	5 135	2,5	4 303	0,30	0,09	4
Béziers	52 028	10 587	5 018	2,5	5 569	0,20	-0,05	7

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) (flux entrants + flux sortants) / actifs en emploi résidents

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Lecture : l'aire urbaine d'Avignon échange 26 175 navetteurs avec les autres aires du réseau : elle en accueille 10 772 et en envoie 15 403.

Ainsi, le solde des échanges domicile-travail de cette aire urbaine (- 4 630) et donc son attractivité (- 0,18) sont négatifs.

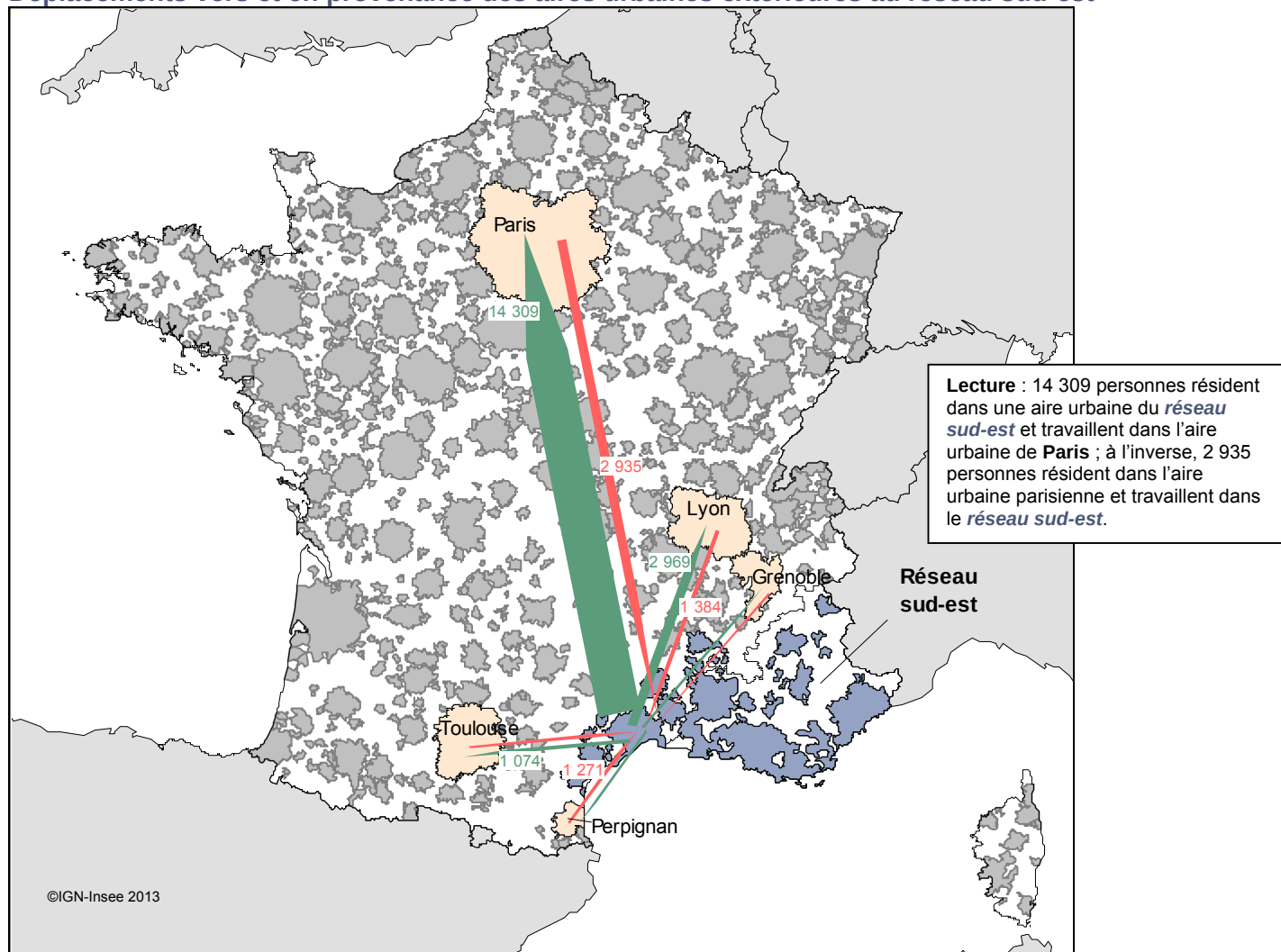
Elle échange plus de 400 navetteurs avec 14 des 66 autres aires urbaines du réseau.

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 2 :

Déplacements vers et en provenance des aires urbaines extérieures au réseau sud-est



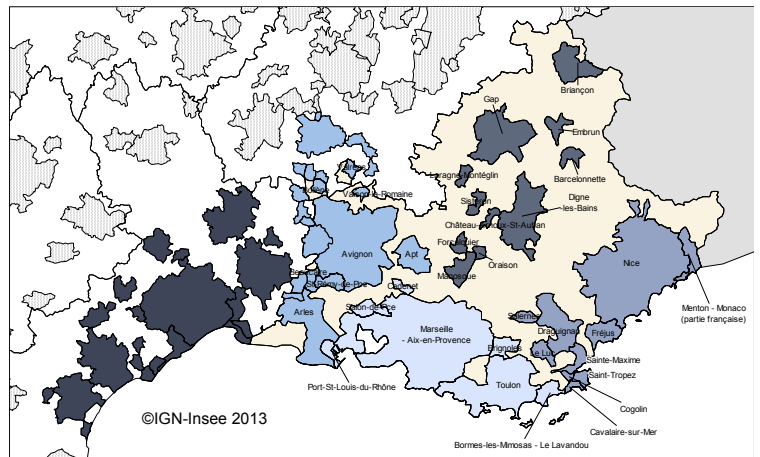
Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine française - flux supérieurs à 250 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2009

III. Les sous-réseaux

Au sein du **réseau sud-est**, les déplacements domicile-travail s'organisent en 5 **sous-réseaux**, dont 4 concentrent les 36 aires urbaines de Paca : **Marseille-Aix-en-Provence - Toulon**, **Nice - Fréjus**, **Avignon - Montélimar** et **Gap - Manosque**.

La fonction exercée (métropolitaine, résidentielle, transversale ou productive) n'est pas un facteur déterminant de la géographie de ces **sous-réseaux** : quelle que soit la fonction considérée, les navettes domicile-travail des actifs dessinent les 4 mêmes regroupements d'aires urbaines. Ces derniers sont par ailleurs stables dans le temps : les contours des 4 **sous-réseaux** de Paca étaient identiques en 1999.



En 2009, 37 220 déplacements domicile-travail ont lieu entre les 5 **sous-réseaux** du **réseau sud-est**, dont 24 520 entre les 4 sous-réseaux situés en Paca en totalité ou partiellement (Cf. tableau 5).

Entre les 5 sous-réseaux, le principal axe d'échanges relie les **sous-réseaux Marseille-Aix-en-Provence - Toulon** et **Avignon - Montélimar** : 12 750 personnes effectuent ce déplacement pour aller travailler, dont les deux tiers depuis **Avignon - Montélimar** vers **Marseille-Aix-en-Provence - Toulon**. Pour 5 900 d'entre elles, ce trajet s'effectue entre les aires urbaines de **Marseille-Aix-en-Provence** et d'**Avignon**, dont 4 030 dans le sens de la seconde vers la première. 2 430 personnes se déplacent entre l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** et celle d'**Arles** (Cf. tableau 6 et carte 6).

Le **sous-réseau Avignon - Montélimar** échange plus de 8 600 personnes avec le **sous-réseau Montpellier - Nîmes**, seul sous-réseau du réseau sud-est qui se situe entièrement en-dehors de Paca. La majorité de ces déplacements ont lieu entre des aires urbaines géographiquement proches : **Avignon** et **Nîmes** (2 310 mobilités), **Beaucaire** et **Nîmes** (1 470) ou encore **Arles** et **Nîmes** (1 200). Ainsi, seuls 600 déplacements domicile-travail ont lieu entre les aires urbaines d'**Avignon** et de **Montpellier** (Cf. tableau 6 et carte 6).

Près de 8 300 déplacements domicile-travail relient les **sous-réseaux Marseille-Aix-en-Provence - Toulon** et **Nice - Fréjus** (4 480 dans le sens du 1^{er} vers le 2nd). 1 500 d'entre eux sont des échanges entre l'aire urbaine de **Nice** et celle de **Marseille-Aix-en-Provence**, et 1 100 entre celle de **Nice** et celle de **Toulon**. 950 mobilités « de proximité » relient les aires urbaines de **Draguignan** et de **Toulon** (Cf. tableau 6 et carte 6).

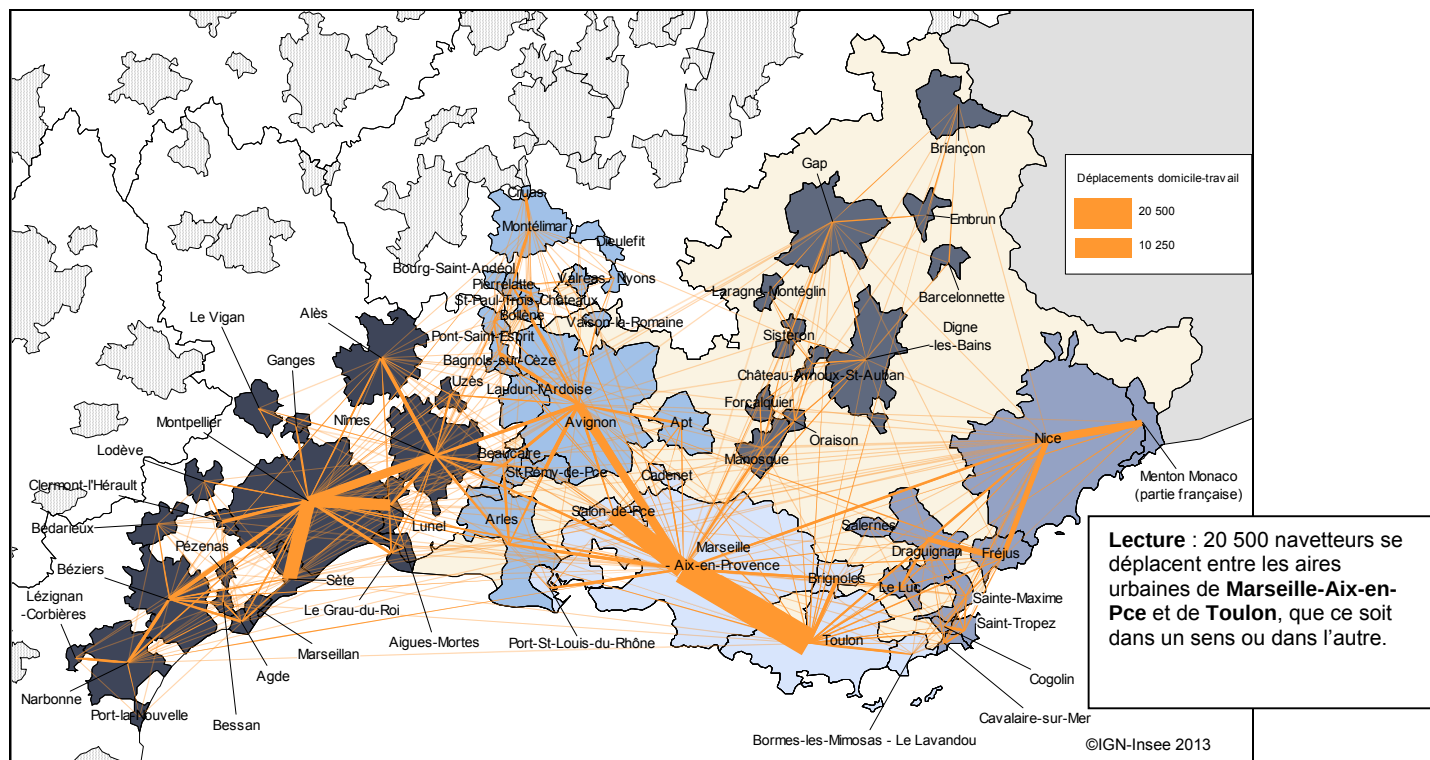
2 570 personnes font le déplacement entre les **sous-réseaux Marseille-Aix-en-Provence - Toulon** et **Gap - Manosque**, dont 6 sur 10 dans le sens du premier vers le second. Près de la moitié de ces déplacements relient les aires urbaines de **Marseille-Aix-en-Provence** et de **Manosque**, presque contigües (Cf. tableau 6 et carte 6).

Parmi les 14 000 personnes qui résident dans le **réseau sud-est** et exercent leur activité professionnelle dans l'aire urbaine de **Paris**, les deux tiers habitent dans l'une des 4 plus grandes aires urbaines de la région : **Marseille-Aix-en-Provence** (près de 4 100), **Nice** (2 200), **Toulon** (1 520) et **Avignon** (1 260). À l'inverse, 1 070 personnes résident dans l'aire urbaine de **Paris** et travaillent dans celle de **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. tableau 4 et carte 5).

III.1. Structuration du réseau sud-est en sous-réseaux

Carte 3 : Principaux déplacements entre les aires urbaines du réseau sud-est

Les déplacements domicile-travail entre les 67 aires urbaines du **réseau sud-est** structurent ce territoire en 5 **sous-réseaux** :

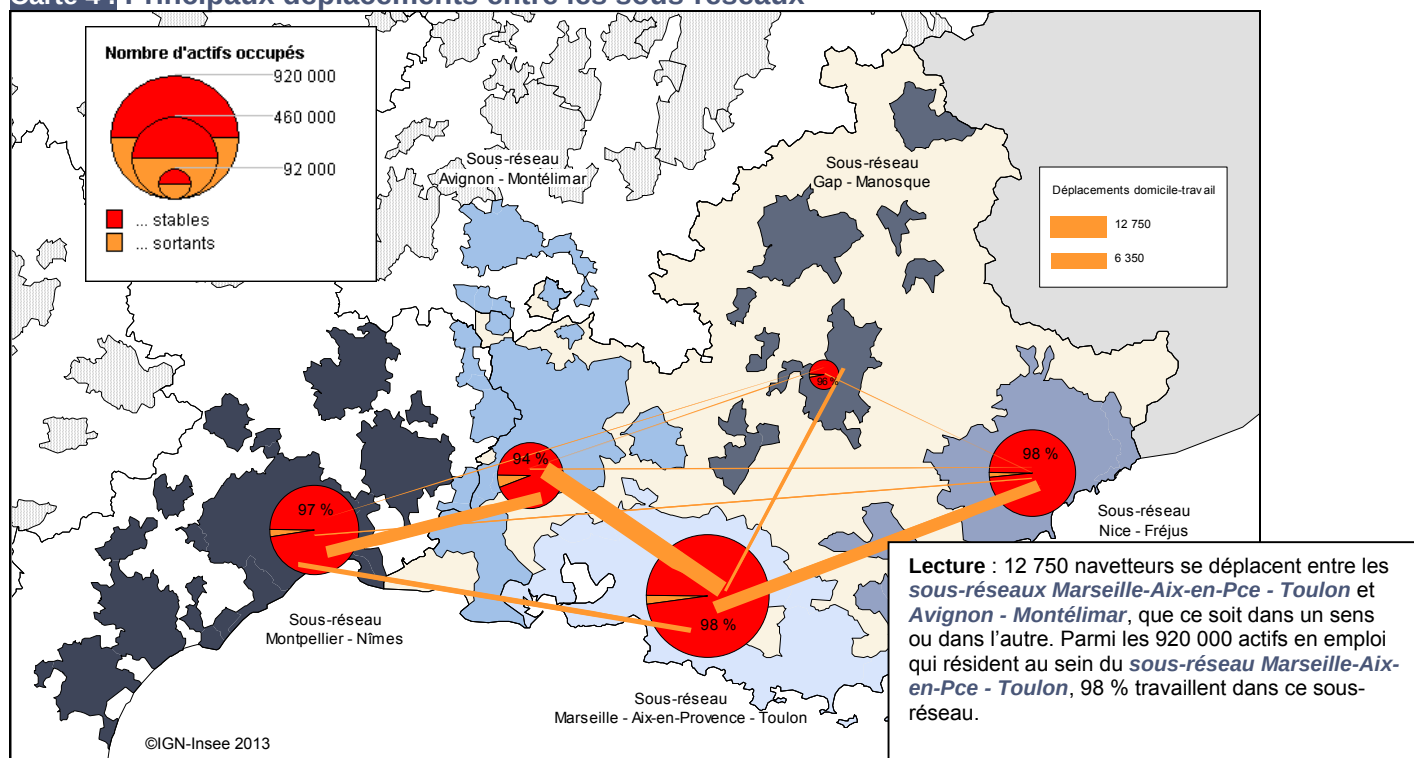


Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine française - flux supérieurs à 10 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2009

III.2. Les échanges entre sous-réseaux

Carte 4 : Principaux déplacements entre les sous-réseaux

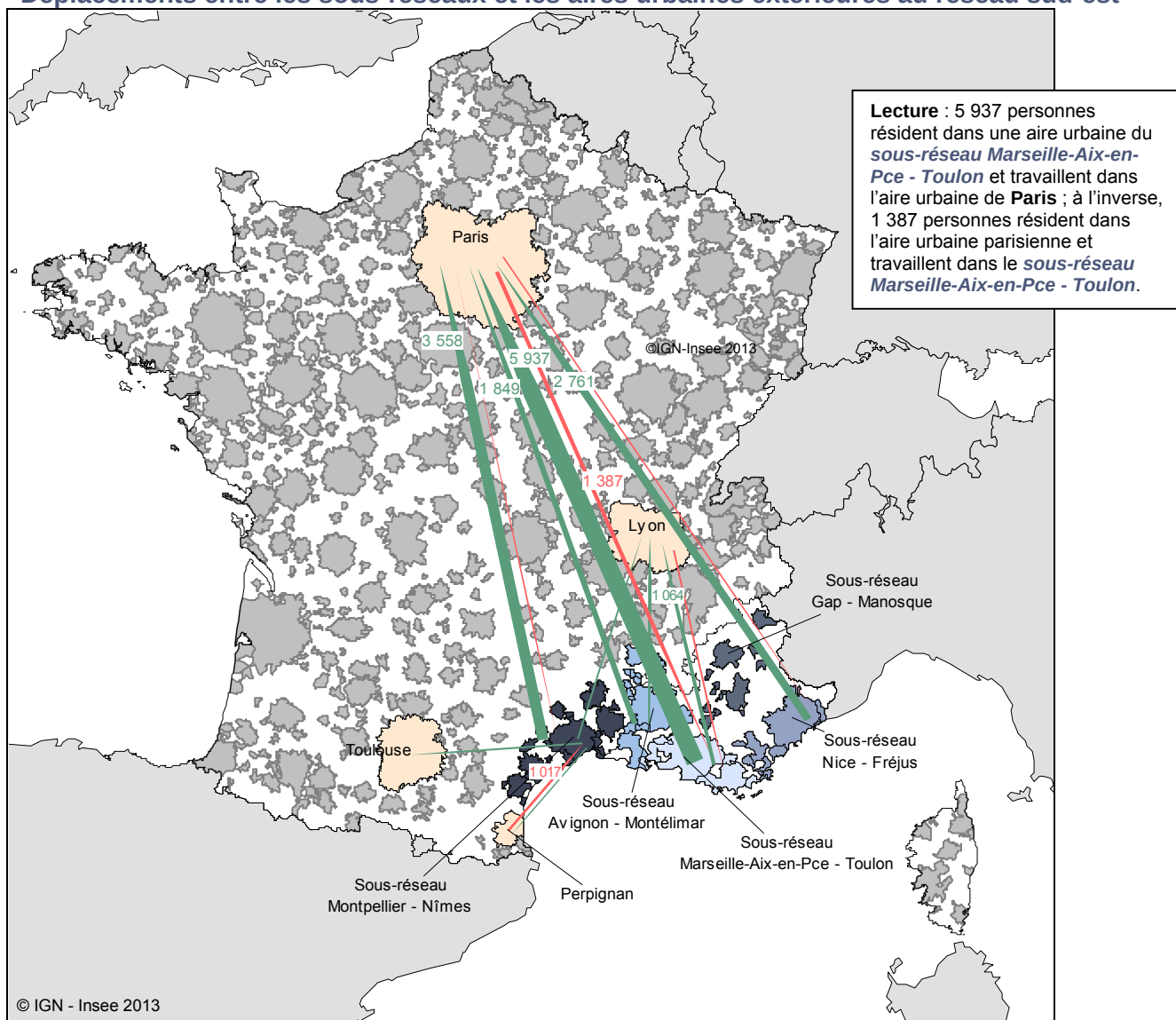


Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine française - flux supérieurs à 10 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 5 :

Déplacements entre les sous-réseaux et les aires urbaines extérieures au réseau sud-est



Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine française - flux supérieurs à 250 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2009

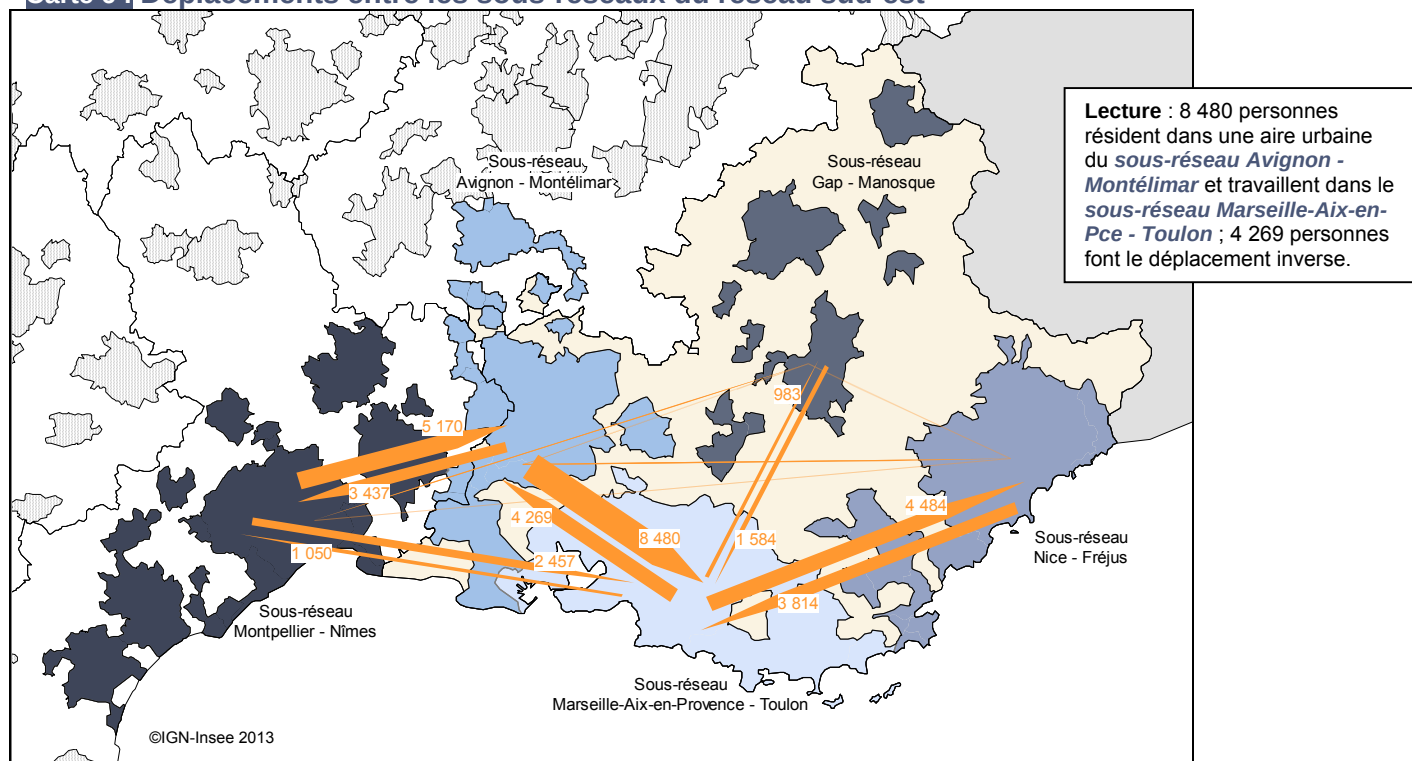
Tableau 4 : Principaux déplacements entre les aires urbaines des sous-réseaux et les grandes aires urbaines de France métropolitaine

Aire urbaine de résidence	Aire urbaine de travail	Nombre de déplacements (flux)
Marseille-Aix-en-Provence	Paris	4 096
Nice	Paris	2 200
Toulon	Paris	1 518
Avignon	Paris	1 262
Paris	Marseille-Aix-en-Provence	1 071
Marseille-Aix-en-Provence	Lyon	768
Paris	Nice	506
Avignon	Lyon	385
Lyon	Marseille-Aix-en-Provence	383

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 6 : Déplacements entre les sous-réseaux du réseau sud-est



Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine française - ensemble des flux.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 5 : Organisation du réseau sud-est en sous-réseaux

Sous-réseaux	Actifs en emploi résidents	Échanges avec les sous- réseaux	Dont :			Intensité des échanges (1)	Attractivité des échanges (2)	Nombre de liens avec les 4 autres sous-réseaux (flux > 2000)
			flux entrants		flux sortants			
			en nb	en %				
Marseille-Aix-en-Provence - Toulon	914 941	27 120	16 334	43,9	10 786	0,03	0,20	4
Avignon - Montélimar	299 244	22 095	9 768	26,2	12 328	0,07	-0,12	2
Nice - Fréjus	491 470	9 280	5 091	13,7	4 189	0,02	0,10	1
Montpellier - Nîmes	511 742	12 695	4 703	12,6	7 992	0,02	-0,26	2
Gap - Manosque	68 070	3 248	1 323	3,6	1 925	0,05	-0,19	1
Ensemble des 67 AU	2 285 467	///	37 219	100,0	37 219	///	///	///

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) (flux entrants + flux sortants) / actifs en emploi résidents

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 6 : Principaux déplacements entre aires urbaines appartenant à des sous-réseaux différents

Aire urbaine de résidence	Aire urbaine de travail	Nombre de déplacements (flux)	Aire urbaine de résidence	Aire urbaine de travail	Nombre de déplacements (flux)
Avignon	Marseille-Aix-en-Pce	4 033	Nîmes	Arles	767
Arles	Marseille-Aix-en-Pce	1 870	Manosque	Marseille-Aix-en-Pce	748
Marseille-Aix-en-Pce	Avignon	1 867	Marseille-Aix-en-Pce	Nice	702
Nîmes	Avignon	1 214	Toulon	Nice	687
Avignon	Nîmes	1 096	Montpellier	Marseille-Aix-en-Pce	604
Nîmes	Beaucaire	924	Marseille-Aix-en-Pce	Arles	557
Nîmes	Marseille-Aix-en-Pce	819	Beaucaire	Nîmes	544
Nice	Marseille-Aix-en-Pce	799	Salon-de-Provence	Avignon	532
Avignon	Salon-de-Provence	774	Draguignan	Toulon	499

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

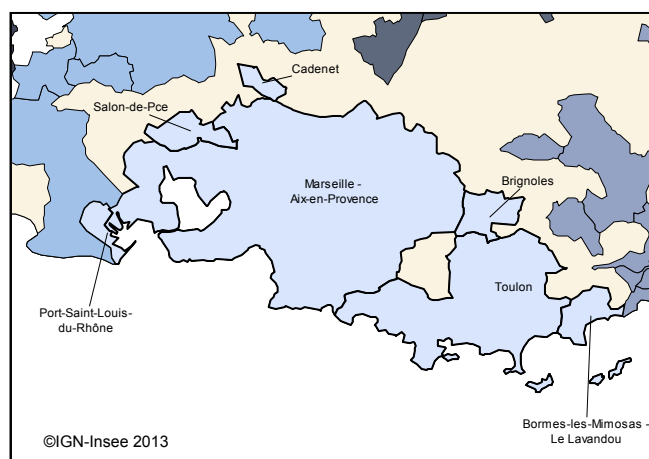
Source : Insee, recensement de la population 2009

III.3. Les quatre sous-réseaux de la région Paca

III.3-1. Le sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon

Le **sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon** se compose de 7 aires urbaines. Quatre d'entre elles sont des grandes aires urbaines (**Marseille-Aix-en-Provence**, **Toulon**, **Salon-de-Provence** et **Brignoles**) et 3 sont des petites aires (**Port-Saint-Louis-du-Rhône**, **Bormes-les-Mimosas-Le Lavandou** et **Cadenet**).

Pour près de 98 % des 914 940 actifs en emploi qui résident dans ce sous-réseau et travaillent dans une aire urbaine de France métropolitaine, cette dernière se situe elle-même dans le **sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon**. Le sous-réseau fonctionne donc pratiquement en circuit fermé (Cf. tableau 7).



43 420 personnes, soit 4,7 % des actifs en emploi qui résident dans le **sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon**, changent d'aire urbaine au sein du sous-réseau pour aller travailler.

Près de 25 470 d'entre elles se déplacent en direction de l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**. Cette aire urbaine attire ainsi une grande majorité des navetteurs du sous-réseau (58,7 %), et échange avec la quasi-totalité des aires urbaines de ce dernier. L'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** polarise ainsi nettement les déplacements domicile-travail du **sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon** (Cf. tableau 8 et carte 7).

L'aire urbaine de **Toulon** attire 7 650 navetteurs (17,6 %) mais elle en génère parallèlement 17 100. Ce solde nettement négatif s'explique par la proximité du principal pôle d'influence du sous-réseau : 14 330 de ces actifs vont travailler dans l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. tableau 8 et carte 7).

L'aire urbaine de **Salon-de-Provence** est très ouverte sur celle de **Marseille-Aix-en-Provence**, partenaire d'échange quasiment exclusif de cette aire urbaine. 13 480 actifs se déplacent entre les deux aires urbaines pour se rendre sur leur lieu de travail, dont les deux tiers dans le sens **Salon-de-Provence** vers **Marseille-Aix-en-Provence**. Ce sont donc près de 40 % des actifs en emploi résidant dans l'aire urbaine de **Salon-de-Provence** qui vont travailler dans l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. tableau 8 et carte 7).

L'aire urbaine de **Brignoles** échange exclusivement avec **Marseille-Aix-en-Provence** et **Toulon**. Le solde de ses échanges avec chacune de ces deux aires urbaines est nettement positif, en raison des déplacements de proximité depuis les communes limitrophes de ces aires urbaines vers la commune de Brignoles (Cf. tableau 8 et carte 7).

Tableau 7 : Stabilité du sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon

	Actifs en emploi résidant dans le sous-réseau	Dont actifs en emploi travaillant dans le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Actifs en emploi exerçant ...				
... fonction métropolitaine	232 872	225 207	96,7	91,3
... une fonction présentielle	419 347	411 430	98,1	94,3
... une fonction productive	122 077	119 575	98,0	92,8
... une fonction transversale	139 903	136 925	97,9	92,8
Ensemble des actifs en emploi	914 941	893 554	97,7	92,9

(1) actifs en emploi résidant et travaillant dans le sous-réseau / actifs en emploi résidant dans le sous-réseau

(2) actifs en emploi résidant dans le sous-réseau et travaillant dans leur aire urbaine de résidence / actifs en emploi résidant dans le sous-réseau

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 8 : Organisation du sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon

Aires urbaines du sous-réseau	Actifs en emploi résidents	Taux de stabilité (1) en %	Échanges avec les aires urbaines du réseau	Dont :			Intensité des échanges (2)	Attractivité des échanges (3)	Nombre de liens avec les 6 aires urbaines (flux > 80)
				flux entrants		flux sortants			
				en nb	en %	en nb			
Marseille-Aix-en-Provence	650 700	95,9	39 009	25 473	58,7	13 536	0,06	0,31	5
Toulon	224 033	89,7	24 733	7 645	17,6	17 088	0,11	-0,38	3
Salon-de-Provence	22 010	56,1	13 689	5 220	12,0	8 469	0,62	-0,24	1
Brignoles	8 043	71,5	4 851	3 125	7,2	1 726	0,60	0,29	2
Bormes-les-M-Le Lavandou	4 734	78,8	1 639	949	2,2	690	0,35	0,16	1
Port-Saint-Louis-du-Rhône	3 019	59,5	1 924	890	2,0	1 034	0,64	-0,07	1
Cadenet	2 402	52,1	995	118	0,3	876	0,41	-0,76	1
Ensemble du sous-réseau	914 941	97,7	III	43 420	100,0	43 420	III	III	III

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) actifs en emploi résidant et travaillant dans l'aire urbaine / actifs en emploi résidant dans l'aire urbaine

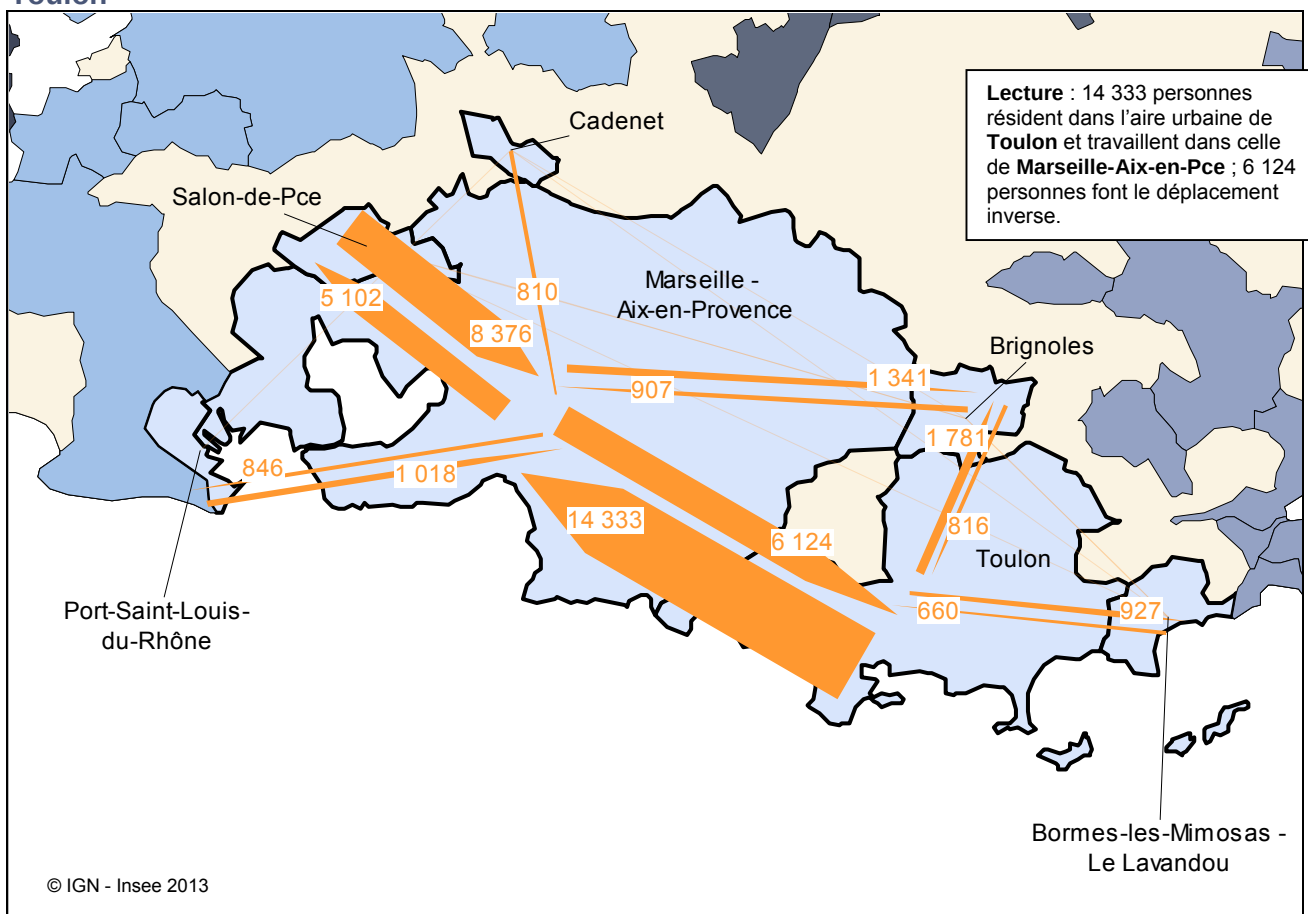
(2) (flux entrants + flux sortants) / actifs en emploi résidents

(3) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 7 : Déplacements entre les aires urbaines du sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon



Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine - flux supérieurs à 80 déplacements.

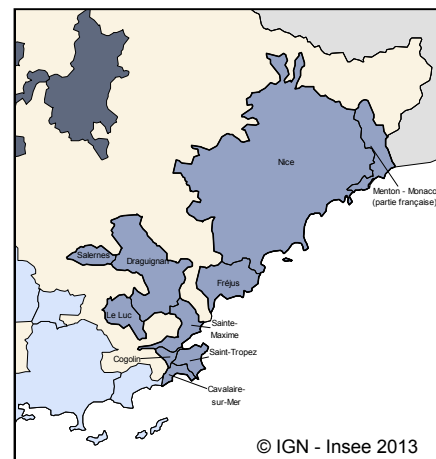
Source : Insee, recensement de la population 2009

III.3-2. Le sous-réseau Nice - Fréjus

Le **sous-réseau Nice - Fréjus** se compose de 10 aires urbaines. Quatre d'entre elles sont des grandes aires urbaines (**Nice**, **Fréjus**, **Draguignan** et **Menton**), 3 sont des moyennes aires (**Sainte-Maxime**, **Saint-Tropez** et **Le Luc**) et 3 sont des petites aires (**Cogolin**, **Cavalaire-sur-Mer** et **Salernes**).

Pour plus de 98 % des 491 470 actifs en emploi qui résident dans ce sous-réseau et travaillent dans une aire urbaine de France métropolitaine, cette dernière se situe elle-même dans le **sous-réseau Nice - Fréjus**. Celui-ci fonctionne donc pratiquement en circuit fermé (Cf. tableau 9).

23 590 personnes, soit 4,8 % des actifs en emploi qui résident dans le **sous-réseau Nice - Fréjus**, changent d'aire urbaine au sein du sous-réseau pour aller travailler. 6 110 se déplacent en direction de l'aire urbaine de **Nice**. Cette dernière attire ainsi un navetteur du sous-réseau sur 4 (25,9 %), et échange avec les deux tiers des aires urbaines du sous-réseau (6 sur 9). Ses principales partenaires sont les deux aires urbaines limitrophes de **Menton** (5 600 mobilités dont la moitié vers **Nice**) et de **Fréjus** (3 500 dont les deux tiers vers **Nice**) (Cf. tableau 10 et carte 8).



L'aire urbaine de **Nice** est le principal pôle de ce sous-réseau, mais pas le seul. De nombreux autres pôles de taille et d'influence plus réduite organisent aussi les déplacements.

Outre ses liens avec **Nice**, l'aire urbaine de **Fréjus** échange beaucoup d'actifs en emploi avec l'aire urbaine de **Draguignan**. Dans une moindre mesure, les aires urbaines de **Sainte-Maxime** ou encore du **Luc** figurent aussi parmi ses partenaires. Au total, l'aire urbaine de **Fréjus** attire près d'un navetteur du sous-réseau sur 5 (19,4 %) (Cf. tableau 10 et carte 8).

Draguignan échange aussi avec la quasi-totalité des autres aires urbaines du sous-réseau, très majoritairement dans le sens des départs. Elle attire en effet très peu d'actifs en emploi : 2 080 soit 8,8 % des déplacements (Cf. tableau 10 et carte 8).

Au carrefour de plusieurs aires urbaines, **Saint-Tropez** et à un degré moindre **Sainte-Maxime** sont des pôles locaux : aires urbaines très ouvertes, elles attirent, en proportion de leur population active, beaucoup de navetteurs (respectivement 14,3 % et 8,3 % des entrées au sein du sous-réseau) (Cf. tableau 10 et carte 8).

Enfin, l'aire urbaine de **Menton**, par sa situation géographique, échange surtout avec une seule et même aire urbaine : **Nice**. 3 020 actifs en emploi provenant de cette aire urbaine se rendent dans celle de **Menton**, ce qui représente 12,9 % des entrées au sein du sous-réseau. 2 580 personnes se déplacent en sens contraire. Le solde des échanges avec l'aire urbaine de **Nice** est donc positif pour l'aire urbaine de **Menton** (Cf. tableau 10 et carte 8).

Tableau 9 : Stabilité du sous-réseau Nice - Fréjus

	Actifs en emploi résidant dans le sous-réseau	Dont actifs en emploi travaillant dans le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Actifs en emploi exerçant ...				
... une fonction métropolitaine	124 084	121 017	97,5	92,9
... une fonction présentielle	231 269	228 340	98,7	94,5
... une fonction productive	66 071	65 059	98,5	93,1
... une fonction transversale	70 281	68 882	98,0	92,9
Ensemble des actifs en emploi	491 470	482 772	98,2	93,4

(1) actifs en emploi résidant et travaillant dans le sous-réseau / actifs en emploi résidant dans le sous-réseau

(2) actifs en emploi résidant dans le sous-réseau et travaillant dans leur aire urbaine de résidence / actifs en emploi résidant dans le sous-réseau

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 10 : Organisation du sous-réseau Nice - Fréjus

Aires urbaines du sous-réseau	Actifs en emploi résidents	Taux de stabilité (1) en %	Échanges avec les aires urbaines du sous-réseau	Dont :		flux sortants en nb	Intensité des échanges (2)	Attractivité des échanges (3)	Nombre de liens avec les 9 aires urbaines (flux > 50)
				flux entrants en nb	en %				
Nice	389 394	97,5	10 778	6 108	25,9	4 669	0,03	0,13	6
Fréjus	31 598	85,0	8 388	4 577	19,4	3 811	0,27	0,09	6
Saint-Tropez	4 103	84,3	3 920	3 381	14,3	539	0,96	0,73	6
Menton	17 686	84,4	5 635	3 043	12,9	2 592	0,32	0,08	1
Draguignan	27 731	76,1	7 443	2 082	8,8	5 361	0,27	-0,44	7
Sainte-Maxime	6 608	68,7	3 856	1 947	8,3	1 909	0,58	0,01	7
Cogolin	4 722	45,3	3 450	1 012	4,3	2 438	0,73	-0,41	4
Le Luc	4 397	62,3	1 741	841	3,6	900	0,40	-0,03	4
Cavalaire-sur-Mer	3 638	68,5	1 425	431	1,8	994	0,39	-0,40	3
Salernes	1 594	71,0	537	163	0,7	374	0,34	-0,39	1
Ensemble du sous-réseau	491 470	98,2	III	23 586	100,0	23 586	III	III	III

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) actifs en emploi résidant et travaillant dans l'aire urbaine / actifs en emploi résidant dans l'aire urbaine

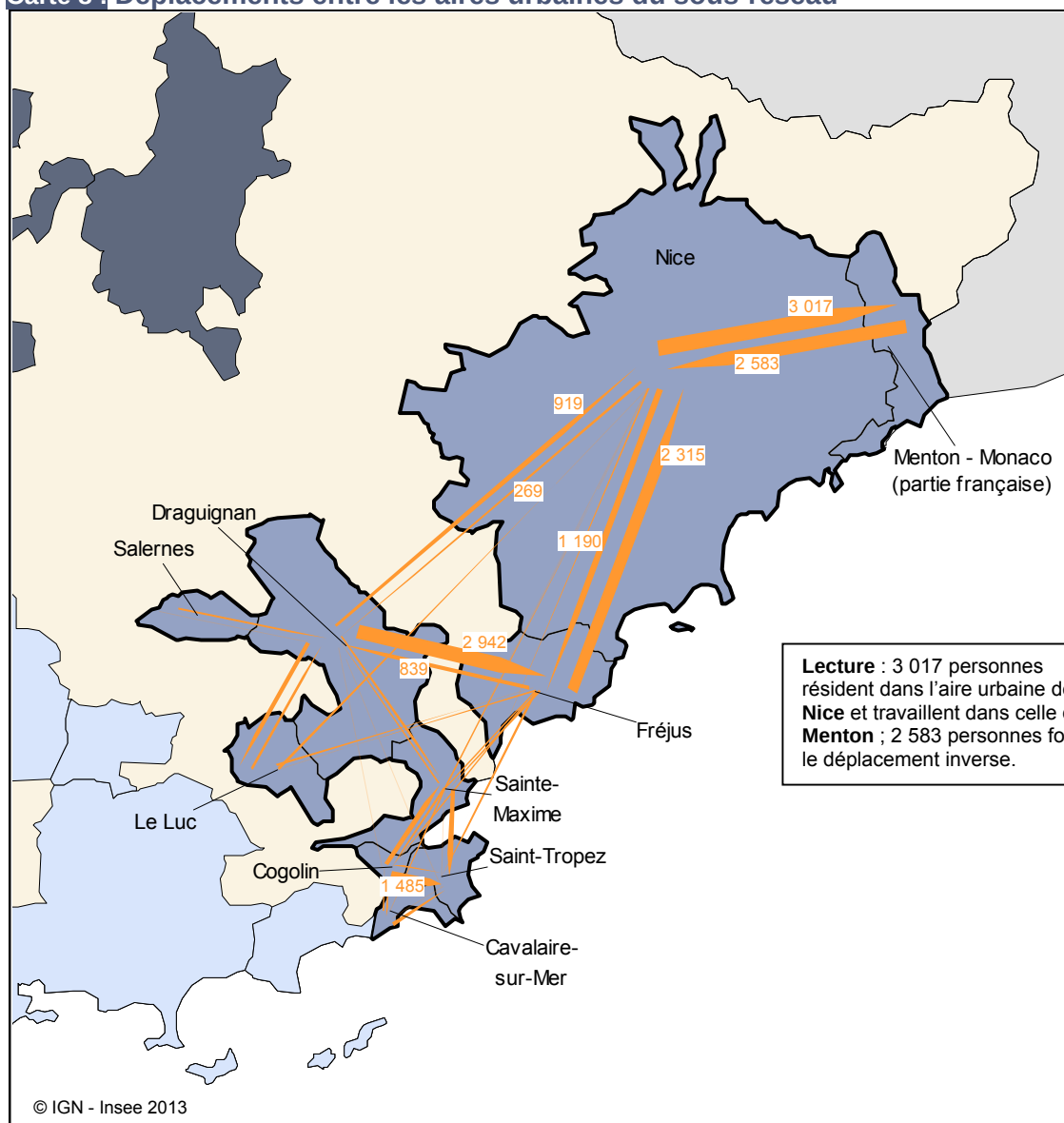
(2) (flux entrants + flux sortants) / population active résidente en emploi

(3) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 8 : Déplacements entre les aires urbaines du sous-réseau



Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine française - flux supérieurs à 50 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2009

III.3-3. Le sous-réseau Avignon - Montélimar

Le **sous-réseau Avignon - Montélimar** se compose de **18 aires urbaines**, dont 8 se situent en Paca (en totalité ou partiellement). Trois de ces 8 aires urbaines sont des grandes aires urbaines : **Avignon**, **Arles** et **Beaucaire**. Trois sont des moyennes aires (**Apt**, **Bollène** et **Saint-Rémy-de-Provence**) et deux sont des petites aires (**Valréas** et **Vaison-la-Romaine**).

Pour plus de 6 % des 299 240 actifs en emploi qui résident dans ce sous-réseau et travaillent dans une aire urbaine de France métropolitaine, cette dernière se situe à l'extérieur du **sous-réseau Avignon - Montélimar**. Ce sous-réseau est ainsi le plus ouvert aux échanges extérieurs des 4 sous-réseaux de Paca (Cf. *tableau 11*).

30 840 personnes, soit 10,3 % des actifs en emploi qui résident dans le **sous-réseau Avignon - Montélimar**, changent d'aire urbaine au sein du sous-réseau pour aller travailler. 5 860 d'entre eux se déplacent en direction de l'aire urbaine d'**Avignon**. Cette dernière attire ainsi un navetteur du sous-réseau sur 5 (19,0 %). Sa position centrale au sein du sous-réseau, ainsi que le poids de sa population active, en font le principal pôle d'échanges. La quasi-totalité des aires urbaines du sous-réseau sont en effet reliées à **Avignon** par des mobilités domicile-travail. L'aire urbaine d'**Avignon** accueille cependant nettement moins d'actifs en emploi qu'elle n'en envoie vers l'extérieur (8 470). Le solde des déplacements domicile-travail d'**Avignon** est en particulier négatif avec les aires urbaines de **Bagnols-sur-Cèze** et **Pierrelatte**, qui hébergent chacune un site nucléaire polarisant l'emploi local (plus d'un navetteur sur 5 se rend dans l'une de ces deux aires urbaines), mais aussi de **Saint-Rémy-de-Provence**, de **Bollène** ou encore de **Vaison-la-Romaine** (Cf. *tableau 12 et carte 9*).

Au sein du **sous-réseau Avignon - Montélimar**, l'aire urbaine de **Montélimar** se classe au 2^{ème} rang derrière **Avignon** par le poids de sa population active. Elle n'attire toutefois que 5,6 % des actifs en emploi du sous-réseau et en envoie près du double vers l'extérieur (Cf. *tableau 12 et carte 9*).

Enfin, l'aire urbaine d'**Arles**, dont la situation géographique est une limite naturelle à l'intensité et à la diversité de ses échanges, échange surtout avec les 3 aires urbaines situées à proximité : **Avignon**, **Beaucaire** et **Saint-Rémy-de-Provence**. Avec chacune d'elles, le solde des déplacements domicile-travail est positif (Cf. *tableau 12 et carte 9*).

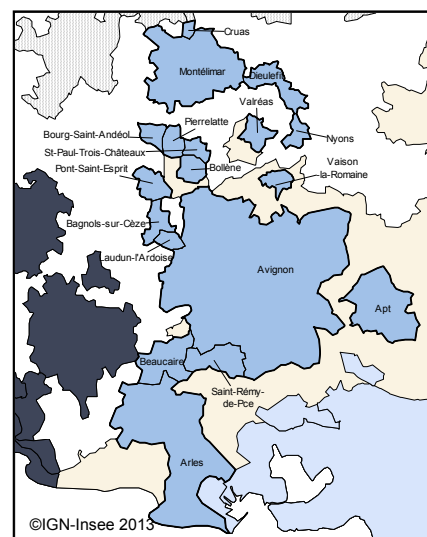


Tableau 11 : Stabilité du sous-réseau Avignon - Montélimar

	Actifs en emploi résidant dans le sous-réseau	Dont actifs en emploi travaillant dans le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Actifs en emploi exerçant ...				
... une fonction métropolitaine	64 323	57 982	90,1	77,5
... une fonction présentielle	124 751	118 976	95,4	87,3
... une fonction productive	60 001	56 840	94,7	82,8
... une fonction transversale	51 133	47 952	93,8	83,9
Ensemble des actifs en emploi	299 244	280 291	93,7	83,4

(1) actifs en emploi résidant et travaillant dans le sous-réseau / actifs en emploi résidant dans le sous-réseau

(2) actifs en emploi résidant dans le sous-réseau et travaillant dans leur aire urbaine de résidence / actifs en emploi résidant dans le sous-réseau

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 12 : Organisation du sous-réseau Avignon - Montélimar

Principales aires urbaines du sous-réseau	Actifs en emploi résidents	Taux de stabilité (1) en %	Échanges avec les aires urbaines du sous-réseau	Dont :			Intensité des échanges (2)	Attractivité des échanges (3)	Nombre de liens avec les 17 aires urbaines (flux > 60)
				flux entrants		flux sortants			
				en nb	en %	en nb			
Ensemble du sous-réseau	299 244	93,7	III	30 835	100,0	30 835	100,0	30 835	III
<i>Dont : Avignon</i>	193 864	90,6	14 330	5 857	19,0	8 473	0,07	-0,18	14
Pierrelatte*	4 383	59,2	6 188	4 644	15,1	1 544	1,41	0,50	8
Bagnols-sur-Cèze*	6 723	67,4	5 085	3 271	10,6	1 814	0,76	0,29	7
Saint-Rémy-de-Pce	5 054	59,6	3 784	2 111	6,8	1 672	0,75	0,12	3
Bollène	4 224	51,5	3 974	2 032	6,6	1 942	0,94	0,02	8
Arles	18 882	76,8	3 057	1 762	5,7	1 295	0,16	0,15	3
Montélimar*	27 161	78,9	4 931	1 733	5,6	3 198	0,18	-0,30	11
St-Paul-Tr-Châteaux*	3 676	48,8	3 371	1 651	5,4	1 719	0,92	-0,02	8
Beaucaire	9 313	65,1	3 828	1 617	5,2	2 211	0,41	-0,16	3
Cruas	1 066	48,2	1 559	1 242	4,0	317	1,46	0,59	1

/// absence de résultat due à la nature des choses * aire urbaine hors Paca

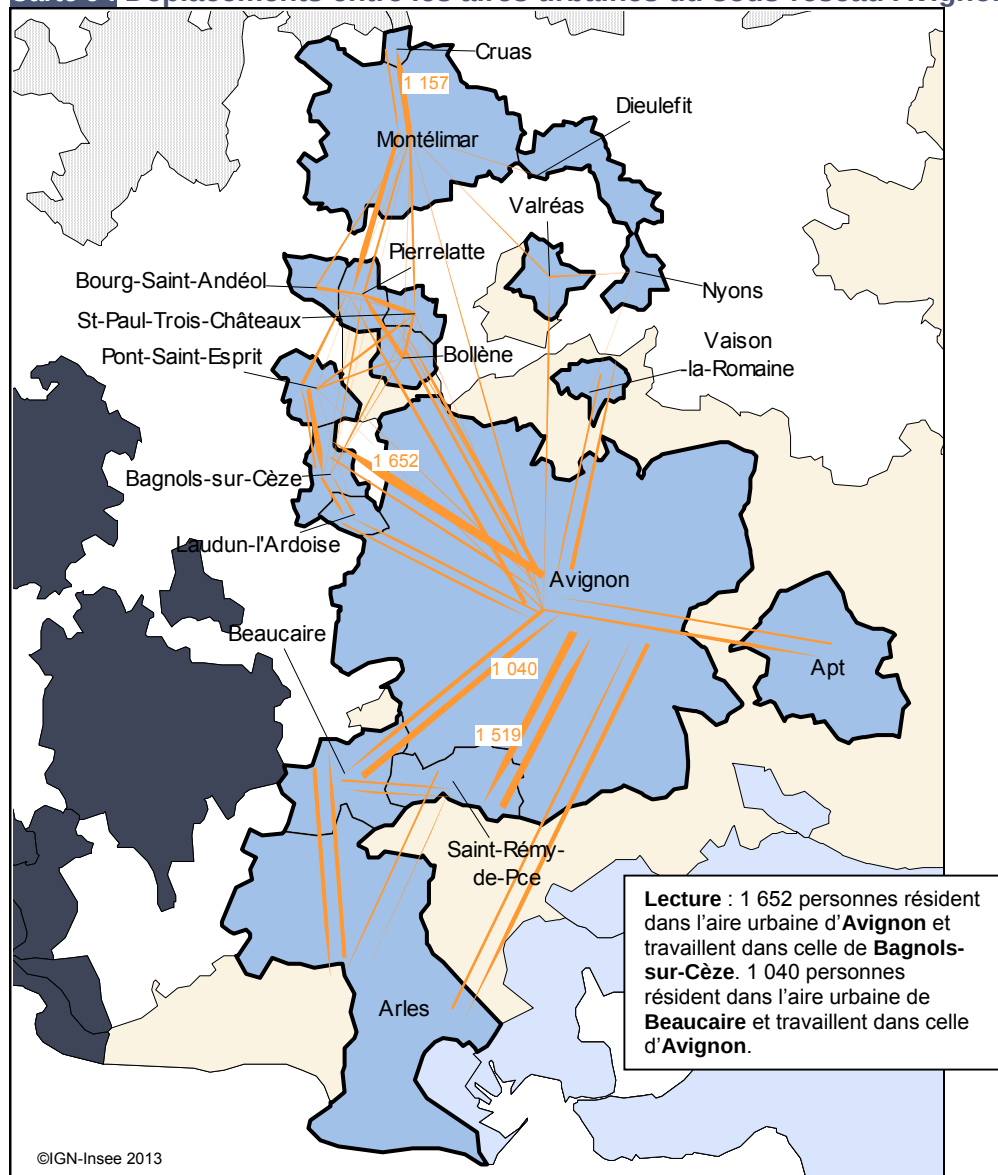
(1) actifs en emploi résidant et travaillant dans l'aire urbaine / actifs en emploi résidant dans l'aire urbaine

(2) (flux entrants + flux sortants) / population active résidente en emploi - (3) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 9 : Déplacements entre les aires urbaines du sous-réseau Avignon-Montélimar



Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine française - flux supérieurs à 250 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2009

III.3-4. Le sous-réseau Gap - Manosque

Le **sous-réseau Gap - Manosque** se compose de 11 aires urbaines. Trois d'entre elles sont des grandes aires urbaines (**Gap**, **Manosque** et **Digne-les-Bains**), une est une moyenne aire (**Briançon**) et 7 sont des petites aires (**Embrun**, **Sisteron**, **Château-Arnoux-Saint-Auban**, **Forcalquier**, **Oraison**, **Laragne-Montéglin** et **Barcelonnette**).

Pour plus de 96 % des 68 070 actifs en emploi qui résident dans ce sous-réseau et travaillent dans une aire urbaine de France métropolitaine, cette dernière se situe elle-même dans le **sous-réseau Gap - Manosque** (Cf. tableau 13)

5 720 personnes, soit 8,4 % des actifs en emploi qui résident dans le **sous-réseau Gap - Manosque**, changent d'aire urbaine au sein du sous-réseau pour aller travailler. Près des trois quarts de ces mobilités ont pour destination l'une des 5 aires urbaines suivantes : **Manosque** (21,6 % des navetteurs entrants), **Sisteron** (14,6 %), **Digne-les-Bains** (14,2 %), **Gap** (11,6 %) et **Château-Arnoux-Saint-Auban** (11,0 %).

Ces 5 aires urbaines sont autant de pôles d'échanges locaux au sein du **sous-réseau Gap - Manosque**. Plus de la moitié des autres aires urbaines du **sous-réseau Gap - Manosque** sont reliées par des déplacements domicile-travail à chacun de ces pôles (Cf. tableau 14 et carte 10).

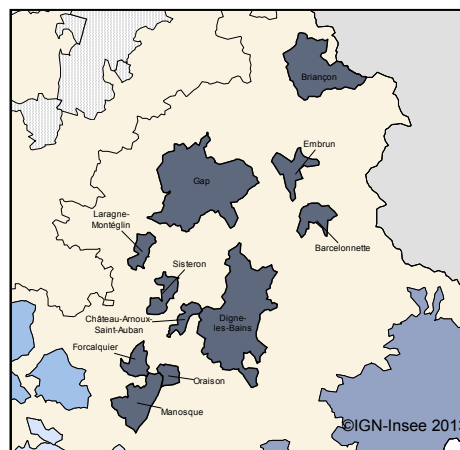


Tableau 13 : Stabilité du sous-réseau Gap - Manosque

	Actifs en emploi résidant dans le sous-réseau	Dont actifs en emploi travaillant dans le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Actifs en emploi exerçant ...				
... une fonction métropolitaine	13 509	12 788	94,7	85,1
... une fonction présentielle	33 716	32 706	97,0	89,4
... une fonction productive	10 824	10 436	96,4	87,8
... une fonction transversale	9 982	9 645	96,6	87,8
Ensemble des actifs en emploi	68 070	65 389	96,1	87,7

(1) actifs en emploi résidant et travaillant dans le sous-réseau / actifs en emploi résidant dans le sous-réseau

(2) actifs en emploi résidant dans le sous-réseau et travaillant dans leur aire urbaine de résidence / actifs en emploi résidant dans le sous-réseau

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 14 : Organisation du sous-réseau Gap - Manosque

Aires urbaines du sous-réseau	Actifs en emploi résidents	Taux de stabilité (1) en %	Échanges avec les aires urbaines du sous-réseau	Dont :			Intensité des échanges (2)	Attractivité des échanges (3)	Nombre de liens avec les 10 aires urbaines (flux > 15)
				flux entrants		flux sortants			
				en nb	en %	en nb			
Manosque	12 092	83,9	2 171	1 233	21,6	938	0,18	0,14	6
Digne-les-Bains	10 039	91,6	1 429	853	14,9	576	0,14	0,19	8
Sisteron	2 700	78,9	1 315	834	14,6	481	0,49	0,27	7
Gap	24 012	94,3	1 398	665	11,6	733	0,06	-0,05	8
Château-Arnoux-St-Auban	2 244	60,9	1 411	628	11,0	783	0,63	-0,11	7
Forcalquier	1 933	66,0	966	452	7,9	514	0,50	-0,06	5
Oraison	2 015	47,8	1 270	383	6,7	887	0,63	-0,40	5
Embrun	2 416	84,3	578	260	4,5	318	0,24	-0,10	2
Laragne-Montéglin	1 387	73,3	542	214	3,7	328	0,39	-0,21	4
Briançon	7 772	96,3	254	124	2,2	130	0,03	-0,02	3
Barcelonnette	1 459	96,4	104	72	1,3	32	0,07	0,38	3
Ensemble du sous-réseau	68 070	96,1	III	5 720	100,0	5 720	III	III	III

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) actifs en emploi résidant et travaillant dans l'aire urbaine / actifs en emploi résidant dans l'aire urbaine

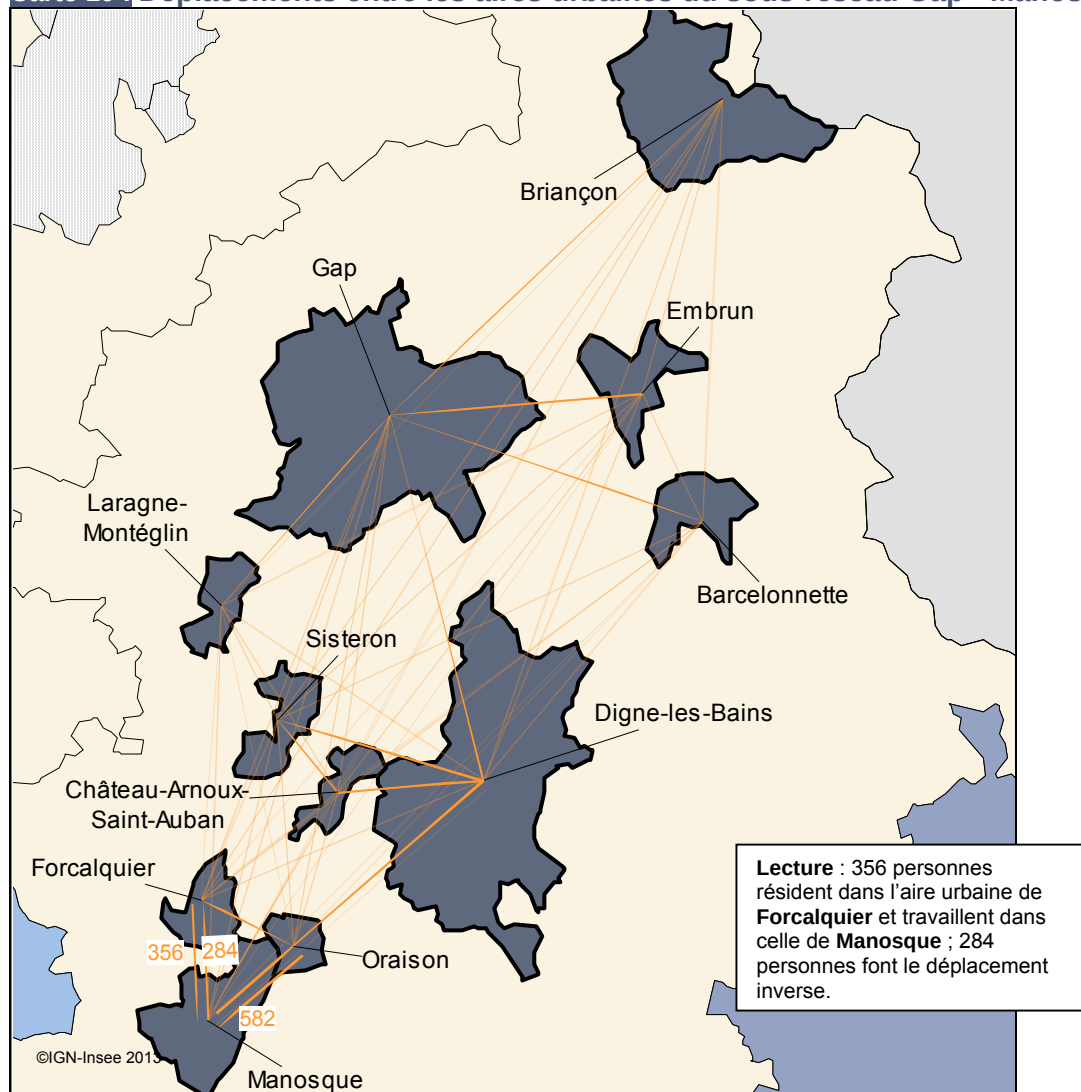
(2) (flux entrants + flux sortants) / population active résidente en emploi

(3) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 10 : Déplacements entre les aires urbaines du sous-réseau Gap - Manosque



Champ : actifs en emploi résidant et travaillant au sein d'une aire urbaine de France métropolitaine - flux supérieurs à 100 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2009

IV. Caractérisation des réseaux et sous-réseaux

1. Population

	Nombre d'aires urbaines	Population (2009)	Taux d'évolution de la population (1999-2009) en %
Ensemble des aires urbaines françaises	770	52 357 490	6,4
Aire urbaine de Paris	1	12 145 720	7,1
Réseau sud-est	67	6 188 479	9,3
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	7	2 432 698	7,6
Sous-réseau Nice - Fréjus	10	1 314 410	8,1
Sous-réseau Avignon - Montélimar	18 (8 en Paca)	819 952	8,6
Sous-réseau Gap - Manosque	11	184 591	11,6

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

2. Emplois « stratégiques » et innovation

	Part des CFM dans l'emploi total (2009) en %	Taux d'évolution des CFM (1999-2009) en %	Indice de spécificité - fonctions métropolitaines (2009)	Indice de spécificité - fonction « conception-recherche » (2009)	Indice de spécificité - fonction « prestations intellectuelles » (2009)	Part des emplois des secteurs innovants dans l'emploi total (2010) en %	Part des emplois des KIS & industries high tech dans l'emploi total (2010) en %
Ensemble des aires urbaines françaises	10,4	43,8	/	/	/	3,9	5,0
Aire urbaine de Paris	19,3	37,4	1,42	1,64	1,57	7,4	8,3
Réseau sud-est	8,3	51,5	0,91	0,80	0,94	2,9	4,1
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	8,9	53,0	0,96	0,87	1,00	3,2	4,6
Sous-réseau Nice - Fréjus	9,2	47,4	0,95	0,96	0,96	3,7	5,2
Sous-réseau Avignon - Montélimar	6,4	44,4	0,80	0,56	0,76	1,1	1,4
Sous-réseau Gap - Manosque	5,2	61,3	0,75	0,32	0,72	2,0	1,0

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009, CLAP 2010

3. Économie, éducation et recherche

	Productivité apparente de l'emploi (2009) en €	Fréquentation de salons et foires de dimension internationale (nombre de visiteurs) (2010)	Effectif total des têtes de groupe et filiales (en France et à l'étranger) (2010)	Part des diplômés (>bac+2) parmi les 25-64 ans (2009) en %	Étudiants (2009)	Part des étudiants Erasmus (2009) en %	Part des étudiants étrangers (2009) en %	Participations au 7 ^{ème} PCRD (2012)
Ensemble des aires urbaines françaises	90 670	11 415 613	7 172 329	17,3	2 254 730	0,9	7,5	7 468
Aire urbaine de Paris	124 782	6 992 526	4 302 699	26,3	597 430	1,1	11,1	5 149
Réseau sud-est	82 712	1 088 002	437 812	16,2	233 283	1,0	6,6	418
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	87 525	423 827	228 934	17,1	102 888	0,9	5,6	180
Sous-réseau Nice - Fréjus	86 021	356 071	92 097	16,7	39 572	1,0	8,8	156
Sous-réseau Avignon - Montélimar	76 939	0	42 915	12,3	15 552	0,7	4,4	7
Sous-réseau Gap - Manosque	69 294	0	8 724	13,8	2 775	0,0	2,4	0

Lecture : les étudiants sont considérés à leur lieu d'études

(1) Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique

Sources : FEE, OJS, LIFI, Insee - recensement de la population 2009, AEEFF, CORDIS

4. Diplomatie, culture, tourisme

	Organisations internationales et européennes (y.c. ONG) (2012)	Ambassades et consulats (2012)	Emplois de la fonction « culture-loisirs » (2009)	Fréquentation des musées (nombre de visiteurs) (2009)	Chambres 4 étoiles (2011)	Chambres 3 étoiles (2011)	Lits touristiques (campings et hôtels) (2011)
Ensemble des aires urbaines françaises	102	722	526 615	52 211 161	64 348	154 936	10 876 981
Aire urbaine de Paris	54	222	226 734	33 311 725	32 407	46 995	928 121
Réseau sud-est	3	119	53 174	4 292 398	14 328	24 142	2 927 220
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	2	74	20 183	1 039 367	2 285	5 242	558 373
Sous-réseau Nice - Fréjus	1	28	12 284	1 642 737	10 298	10 798	1 234 233
Sous-réseau Avignon - Montélimar	0	1	6 133	547 293	949	3 324	132 182
Sous-réseau Gap - Manosque	0	1	1 925	70 472	84	547	121 779

Sources : ONU, Europa, Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de la Culture-Museostat, DGCIS, Insee - Recensement de la population

5. Cohésion sociale, environnement

	Part de familles monoparentales (1) (2009) en %	Revenu médian net déclaré par foyer fiscal (2010) en €	Rapport interdécile (2) (2010)	Part des foyers fiscaux imposables (2009) en %	Émissions de CO ² par les navetteurs (au lieu de travail ou d'études) (2009) en tonnes / an	Émissions de CO ² par les navetteurs (au lieu de travail ou d'études) (2009) en kg / personne (actif ou étudiant) / an
Ensemble des aires urbaines françaises	14,4	19 111	5,9	55,6	14 969 689	592,1
Aire urbaine de Paris	16,4	21 756	7,3	63,3	3 362 238	529,2
Réseau sud-est	16,4	18 345	7,0	52,0	1 509 161	571,5
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	17,4	18 831	7,5	52,9	625 972	600,1
Sous-réseau Nice - Fréjus	15,6	19 527	6,2	56,0	272 131	500,1
Sous-réseau Avignon - Montélimar	15,2	17 073	6,5	48,3	204 888	594,9
Sous-réseau Gap - Manosque	14,9	18 355	4,8	52,5	45 818	549,2

(1) nombre de familles monoparentales / nombre de familles

(2) rapport entre le revenu net déclaré le moins élevé des 10 % de foyers fiscaux les plus aisés et le revenu net déclaré le plus élevé des 10 % de foyers fiscaux les moins aisés

Sources : Insee - recensement de la population 2009, DGI, SOeS, Certu

6. Mobilité

	Passagers aériens (hors transit) et passagers portuaires (2010)
Ensemble des aires urbaines françaises	166 933 211
Aire urbaine de Paris	83 109 989
Réseau sud-est	23 072 814
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	11 730 080
Sous-réseau Nice - Fréjus	9 612 965
Sous-réseau Avignon - Montélimar	28 589
Sous-réseau Gap - Manosque	0

Sources : DGAC, SOeS

Annexe : composition des réseaux et sous-réseaux

Composition du réseau sud-est : 67 aires urbaines

Les 36 aires urbaines contenant au moins une commune de Paca		7 aires urbaines de Rhône-Alpes		24 aires urbaines de Languedoc-Roussillon	
Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010
003 Marseille - Aix-en-Provence	1 718 281	116 Montélimar	73 211	015 Montpellier	549 491
007 Nice	1 001 295	327 Pierrelatte	13 026	040 Nîmes	251 791
013 Toulon	606 947	381 Saint-Paul-Trois-Châteaux	10 081	053 Béziers	160 425
016 Avignon	511 277	451 Nyons	7 374	078 Alès	112 212
094 Fréjus	92 029	463 Bourg-Saint-Andéol	7 264	101 Narbonne	89 005
110 Draguignan	78 938	651 Dieulefit	4 351	102 Sète	88 116
112 Menton	73 354	756 Cruas	2 740	153 Lunel	48 613
136 Gap	60 730			241 Agde	24 567
143 Salon-de-Provence	57 599			240 Bagnols-sur-Cèze	22 331
141 Arles	55 566			282 Le Grau-du-Roi	#N/A
176 Manosque	36 945			295 Bédarieux	15 320
200 Beaucaire	29 243			299 Pont-Saint-Esprit	15 215
218 Digne-les-Bains	25 697			356 Uzès	11 764
244 Brignoles	22 763			378 Lézignan-Corbières	10 539
249 Apt	21 347			385 Lodève	9 986
262 Briançon	18 434			384 Pézenas	9 680
272 Sainte-Maxime	17 109			403 Clermont-l'Hérault	9 546
307 Bollène	13 843			401 Le Vigan	8 911
314 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	13 679			435 Aigues-Mortes	8 341
323 Le Luc	13 568			443 Marseillan	7 883
319 Saint-Rémy-de-Provence	13 369			455 Ganges	7 722
361 Cogolin	11 108			493 Bessan	6 929
379 Cavalaire-sur-Mer	10 313			563 Port-la-Nouvelle	5 713
368 Saint-Tropez	9 568			570 Laudun-l'Ardoise	5 723
380 Valréas	9 800				
412 Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 638				
424 Cadenet	8 497				
431 Vaison-la-Romaine	8 012				
438 Embrun	7 680				
450 Sisteron	7 690				
464 Château-Arnoux-Saint-Auban	7 311				
519 Oraison	6 335				
517 Forcalquier	6 185				
585 Salernes	5 502				
666 Laragne-Montéglin	4 400				
670 Barcelonnette	4 133				

Source : Insee, recensement de la population

Composition des sous-réseaux incluant des aires urbaines de Paca :

Les 7 aires urbaines du sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon		Les 10 aires urbaines du sous-réseau Nice - Fréjus		Les 11 aires urbaines du sous-réseau Gap - Manosque	
Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010
003 Marseille - Aix-en-Provence	1 718 281	007 Nice	1 001 295	136 Gap	60 730
013 Toulon	606 947	094 Fréjus	92 029	176 Manosque	36 945
143 Salon-de-Provence	57 599	110 Draguignan	78 938	218 Digne-les-Bains	25 697
244 Brignoles	22 763	112 Menton	73 354	262 Briançon	18 434
314 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	13 679	272 Sainte-Maxime	17 109	438 Embrun	7 680
412 Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 638	323 Le Luc	13 568	450 Sisteron	7 690
424 Cadenet	8 497	361 Cogolin	11 108	464 Château-Arnoux-Saint-Auban	7 311
		368 Saint-Tropez	9 568	517 Forcalquier	6 185
		379 Cavalaire-sur-Mer	10 313	519 Oraison	6 335
		585 Salernes	5 502	666 Laragne-Montéglin	4 400
				670 Barcelonnette	4 133

Les 18 aires urbaines (dont 8 en Paca) du sous-réseau Avignon - Montélimar			
Paca		Hors Paca	
Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010
016 Avignon	511 277	116 Montélimar	73 211
141 Arles	55 566	240 Bagnols-sur-Cèze	22 331
200 Beaucaire	29 243	299 Pont-Saint-Esprit	15 215
249 Apt	21 347	327 Pierrelatte	13 026
307 Bollène	13 843	381 Saint-Paul-Trois-Châteaux	10 081
319 Saint-Rémy-de-Provence	13 369	451 Nyons	7 374
380 Valréas	9 800	463 Bourg-Saint-Andéol	7 264
431 Vaison-la-Romaine	8 012	570 Laudun-l'Ardoise	5 723
		651 Dieulefit	4 351
		756 Cruas	2 740

Source : Insee, recensement de la population

Déplacements domicile-travail - Cadres des fonctions métropolitaines

I. Vue d'ensemble des réseaux

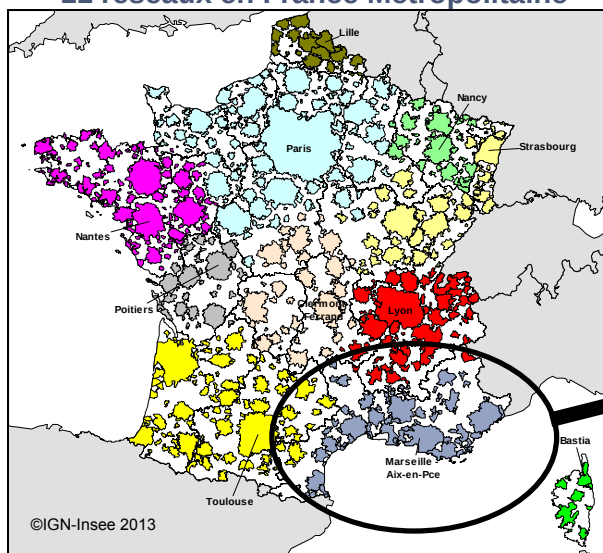
L'emploi des cadres des fonctions métropolitaines (CFM) est concentré au sein des grandes agglomérations. Les déplacements domicile-travail de ces actifs participent ainsi à la structuration des territoires autour des pôles urbains.

Les déplacements domicile-travail des cadres des fonctions métropolitaines entre les 771 aires urbaines de France métropolitaine s'organisent en 11 réseaux. Parmi eux, le **réseau sud-est**, constitué de 73 aires urbaines, regroupe 35 des 36 aires urbaines comportant au moins une commune de Paca. Seule l'aire urbaine de Briançon n'y est pas rattachée : elle figure au sein d'un réseau structuré autour des grandes aires urbaines de Lyon : Grenoble et Saint-Etienne. Le **réseau sud-est** comporte également 34 des 41 aires urbaines situées en Languedoc-Roussillon et 4 aires urbaines du sud de la région Rhône-Alpes. Sa composition est très proche de celle du **réseau sud-est**, formé par les déplacements domicile-travail de l'ensemble des actifs (Cf. *Fiche I.1.*).

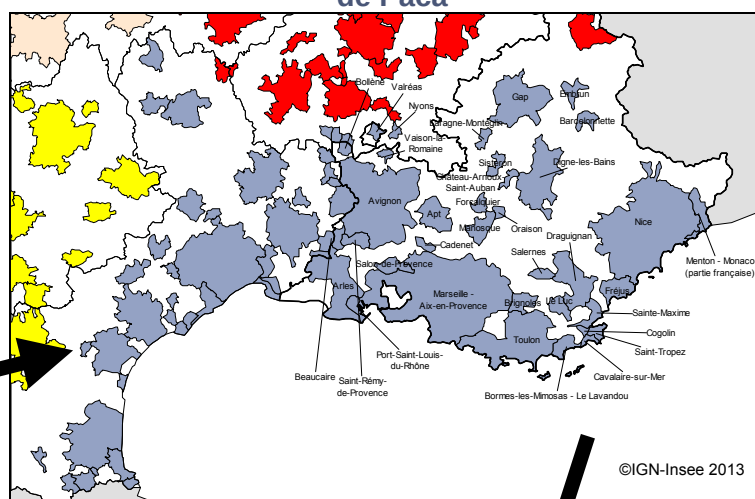
Au sein du **réseau sud-est**, les déplacements domicile-travail des CFM s'organisent en 6 **sous-réseaux**. Trois d'entre eux contiennent des aires urbaines de Paca.

Cartes 1 :

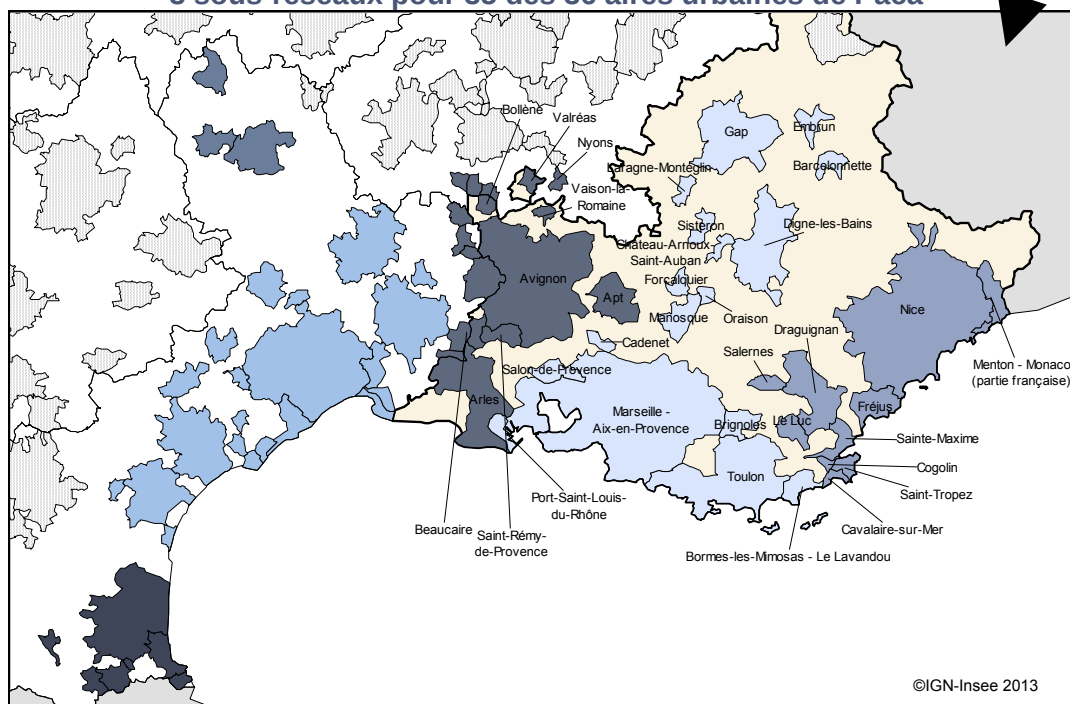
11 réseaux en France Métropolitaine



1 réseau sud-est unique pour 35 des 36 aires urbaines de Paca



3 sous-réseaux pour 35 des 36 aires urbaines de Paca

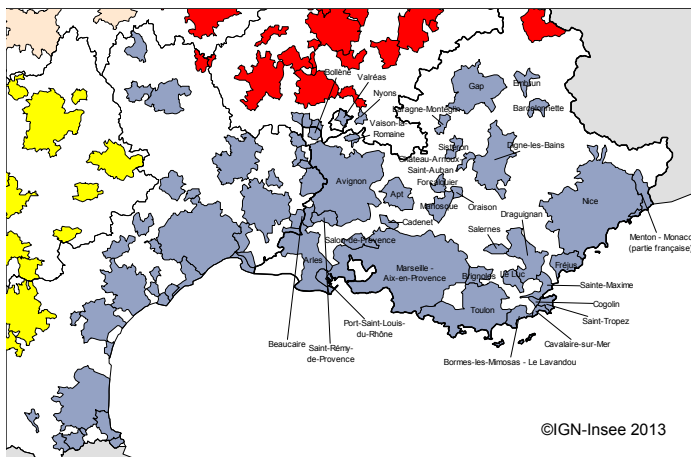


Source : Insee, recensement de la population 2009

II. Le réseau sud-est

199 350 CFM résident dans le **réseau sud-est** et travaillent dans une aire urbaine, qu'elle soit située dans le **réseau sud-est** ou dans un autre réseau. Parmi eux, seules 6 475 personnes (3,2 %) travaillent dans une aire urbaine appartenant à un autre réseau (Cf. *tableaux 1 et 2*).

Le **réseau sud-est** génère davantage de navetteurs vers d'autres aires urbaines qu'il n'en attire. Cela s'explique principalement par le solde négatif des échanges avec l'aire urbaine **parisienne**, principale aire urbaine d'échanges de CFM avec le **réseau sud-est**. 3 820 CFM qui résident dans le réseau exercent ainsi leur activité professionnelle dans cette aire urbaine, tandis qu'à peine 730 CFM habitant la capitale ou ses environs travaillent dans une aire urbaine du réseau (Cf. *carte 2*).



96,8 % des CFM du **réseau sud-est** travaillent dans une aire urbaine du réseau, qui fonctionne ainsi quasiment en circuit fermé. 21 600 personnes, soit environ 11 % des CFM qui résident dans le **réseau sud-est**, changent d'aire urbaine au sein du réseau pour aller travailler. L'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** constitue le pôle principal de ces déplacements : 38 % des échanges entre les 73 aires urbaines du réseau, soit 8 100 CFM, concernent cette aire urbaine, que ce soit en tant que lieu de départ ou d'arrivée. Dans deux tiers des cas (5 430 personnes), l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** est le lieu de travail des navetteurs. Elle accueille ainsi 2 760 personnes de plus qu'elle n'en envoie vers l'extérieur. En outre, l'éventail de territoires avec lesquels **Marseille-Aix-en-Provence** échange est large : 15 des 72 autres aires urbaines du réseau échantent au moins 40 CFM navetteurs avec **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. *tableaux 1 et 3*).

L'aire urbaine de **Montpellier** concentre 21 % des déplacements. Elle attire 860 CFM navetteurs de plus qu'elle n'en génère, et échange avec 17 autres aires urbaines. C'est l'autre pôle, d'influence plus réduite, du **réseau sud-est** (Cf. *tableau 3*).

L'aire urbaine de **Nice**, près de deux fois plus peuplée en CFM que celle de **Montpellier**, concentre pourtant nettement moins de déplacements domicile-travail de CFM (9 %, soit 1 900 personnes), et échange avec seulement 6 des 72 autres aires urbaines du réseau. Par ailleurs, 2 070 CFM résidant au sein de cette aire urbaine vont travailler à Monaco (Cf. *tableau 3*).

5 020 CFM habitant dans le **réseau sud-est** travaillent dans une commune qui ne fait pas partie d'une aire urbaine. En sens contraire, 9 650 CFM résidant en dehors d'une aire urbaine exercent leur activité professionnelle dans une aire urbaine du **réseau sud-est**.

Enfin, 3 500 CFM du **réseau sud-est** travaillent dans un pays limitrophe. La quasi-totalité d'entre eux (3 340) exercent leur activité professionnelle à Monaco (Cf. *tableau 2*).

Tableau 1 : Stabilité du réseau sud-est

	CFM résidant dans le réseau	Dont CFM travaillant dans le réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des CFM	199 347	192 872	96,8	85,9

(1) CFM résidant et travaillant dans le réseau / CFM résidant dans le réseau

(2) CFM résidant dans le réseau et travaillant dans leur aire urbaine de résidence / CFM résidant dans le réseau

Lecture : 96,8 % des CFM qui résident dans le réseau sud-est travaillent dans le réseau sud-est.

85,9 % des CFM qui résident dans le réseau sud-est travaillent dans leur aire urbaine de résidence.

Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 2 : Déplacements externes au réseau sud-est

	Lieu de provenance (ou de destination) des actifs en emploi					
	Entrants d'une	Sortants vers une	Entrants d'une	Sortants vers une	Sortants vers l'étranger	
	aire urbaine externe au réseau		commune externe au réseau (hors aire urbaine)		Pays limitrophes	dont Monaco (1)
Ensemble des CFM	2 944	6 475	9 652	5 017	3 502	3 340

Lecture : 9 652 CFM qui résident dans une commune n'appartenant à aucune aire urbaine (française) travaillent dans une aire urbaine du réseau sud-est ; 5 017 font le déplacement dans l'autre sens. 3 502 CFM qui résident dans une aire urbaine du réseau sud-est travaillent dans un pays limitrophe à la France ; 3 340 d'entre eux travaillent à Monaco.

(1) **Avertissement** : il est probable que les données fournies par le recensement de la population de l'Insee sous-estiment le nombre de personnes qui résident en France et travaillent à Monaco.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 3 : Organisation du réseau sud-est

Principales aires urbaines du réseau	CFM résidents	Échanges avec les aires urbaines du réseau	Dont :			Intensité des échanges (1)	Attractivité des échanges (2)	Nombre de liens avec les 72 aires urbaines du réseau (flux > 40)
			flux entrants		flux sortants			
			en nb	en %	en nb			
Ensemble du réseau	199 347	III	21 596	100,0	21 596	III	III	III
Dont : Marseille-Aix-en-Pce	64 483	8 104	5 433	25,2	2 671	0,13	0,34	15
Montpellier	25 224	4 524	2 691	12,5	1 833	0,18	0,19	17
Toulon	14 220	4 076	1 436	6,6	2 640	0,29	-0,30	6
Nîmes	6 135	2 401	1 215	5,6	1 186	0,39	0,01	9
Nice	40 416	1 896	1 139	5,3	757	0,05	0,20	6
Avignon	13 914	3 530	1 105	5,1	2 425	0,25	-0,37	14
Bagnols-sur-Cèze	420	725	571	2,6	154	1,73	0,57	3
Perpignan	5 833	972	568	2,6	404	0,17	0,17	5

III absence de résultat due à la nature des choses

(1) (flux entrants + flux sortants) / CFM résidents

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Lecture : l'aire urbaine de Toulon échange 4 076 CFM avec les autres aires du réseau : elle en accueille 1 436 et en envoie 2 640.

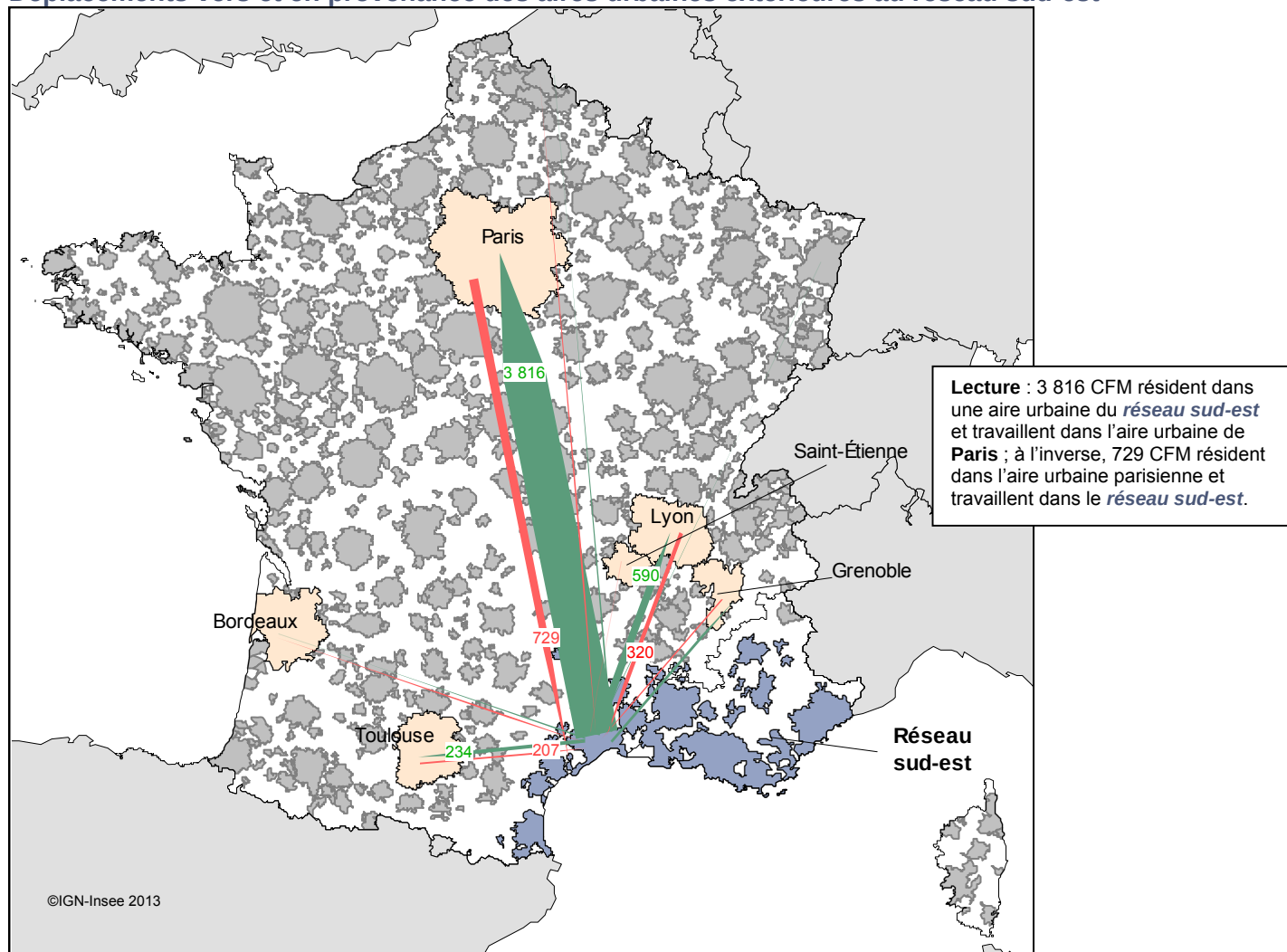
Ainsi, vis-à-vis des déplacements domicile-travail des CFM, son solde des échanges (- 1 204) et donc son attractivité (- 0,30) sont négatifs. Elle échange plus de 40 navetteurs avec 6 des 72 autres aires urbaines du réseau.

Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 2 :

Déplacements vers et en provenance des aires urbaines extérieures au réseau sud-est



Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine française - flux supérieurs à 50 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2009

III. Les sous-réseaux

Au sein du **réseau sud-est**, les déplacements domicile-travail des CFM s'organisent en 6 **sous-réseaux**, dont 3 concernent les 35 aires urbaines de Paca qui appartiennent au réseau : **Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Alpes**, **Nice - Fréjus** et **Avignon - Arles**.

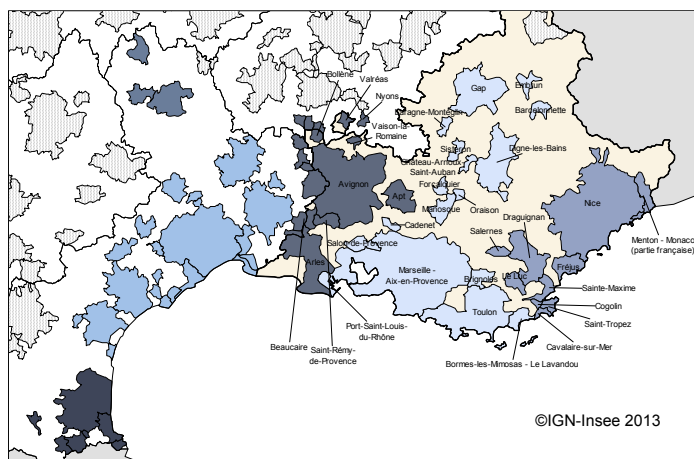
Parmi les CFM qui résident dans le réseau, 5 020 changent de sous-réseau pour aller travailler. Environ 3 040 d'entre eux se déplacent de l'un à l'autre des 3 sous-réseaux situés (en totalité ou partiellement) en Paca (Cf. tableau 5).

Entre les 6 sous-réseaux, le principal axe d'échanges relie **Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Alpes** et **Avignon - Arles** : 1 990 CFM effectuent ce déplacement pour aller travailler (dont les deux tiers depuis **Avignon - Arles** vers **Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Alpes**). Pour 1 220 d'entre eux, ce trajet s'effectue entre les aires urbaines de **Marseille-Aix-en-Provence** et d'**Avignon** (dont 850 dans le sens de la seconde vers la première). 280 CFM se déplacent entre l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** et celle d'**Arles** (Cf. tableau 6 et carte 6).

1 000 déplacements domicile-travail de CFM relient les **sous-réseaux Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Alpes** et **Nice - Fréjus**. Environ 340 de ces déplacements sont des échanges entre l'aire urbaine de **Nice** et celle de **Marseille-Aix-en-Provence**, et 220 entre celle de **Nice** et celle de **Toulon** (Cf. tableau 6 et carte 6).

Le **sous-réseau Avignon - Arles** échange 980 CFM avec le **sous-réseau Montpellier - Nîmes**, situé en Languedoc-Roussillon. Le principal axe de ces déplacements relie les aires urbaines d'**Avignon** et de **Nîmes** (280 mobilités). Seuls 160 CFM se déplacent, pour aller travailler, entre les aires urbaines d'**Avignon** et de **Montpellier** (Cf. tableau 6 et carte 6).

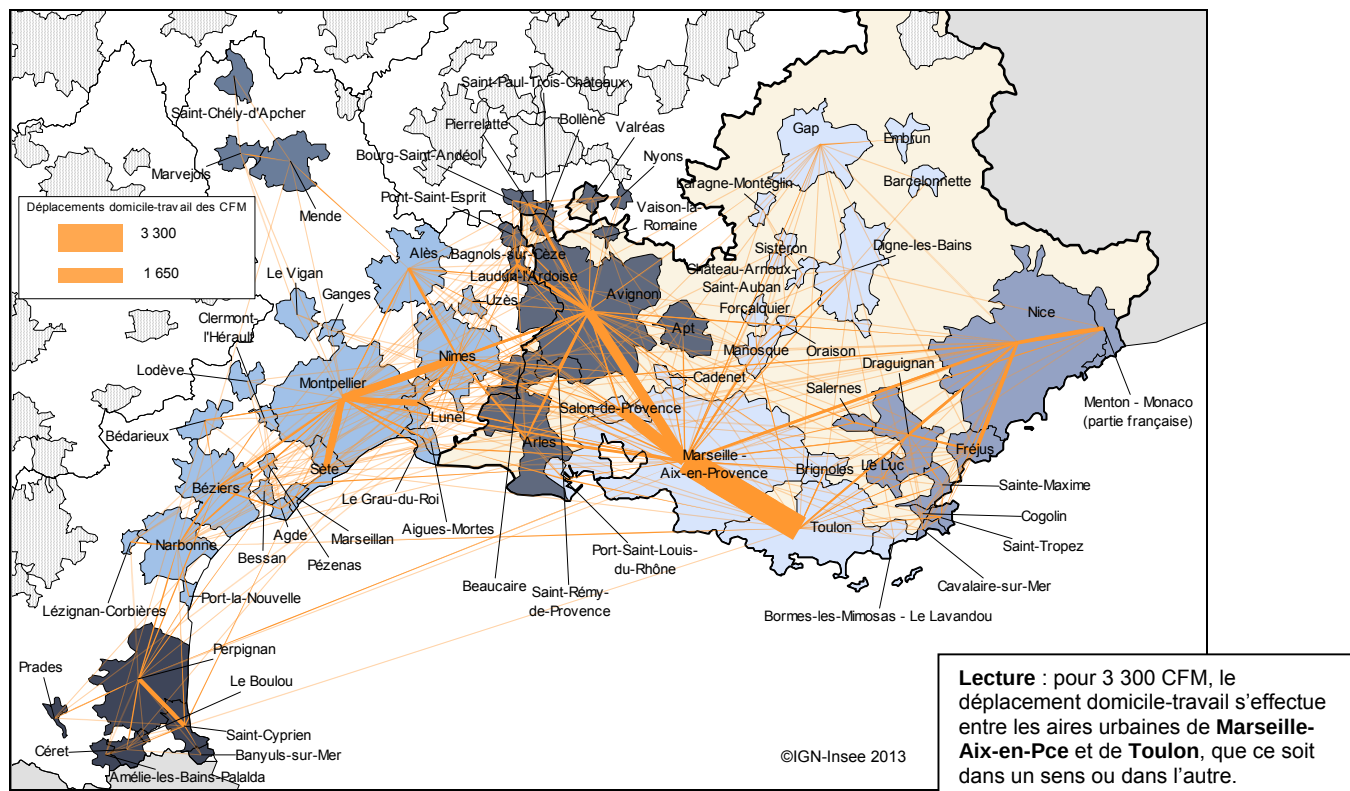
Parmi les 5 550 CFM qui résident dans le **réseau sud-est** et exercent leur activité professionnelle dans l'aire urbaine de **Paris**, près de la moitié habitent dans l'une des 4 plus grandes aires urbaines de la région : **Marseille-Aix-en-Provence** (1 210), **Nice** (680), **Toulon** (345) et **Avignon** (320). À l'inverse, 280 personnes résident dans l'aire urbaine de **Paris** et travaillent dans celle de **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. tableau 4 et carte 5).



III.1. Structuration du réseau sud-est en sous-réseaux

Carte 3 : Principaux déplacements entre les aires urbaines du réseau sud-est

Les déplacements domicile-travail des CFM entre les 73 aires urbaines du **réseau sud-est** structurent ce territoire en 6 **sous-réseaux** :

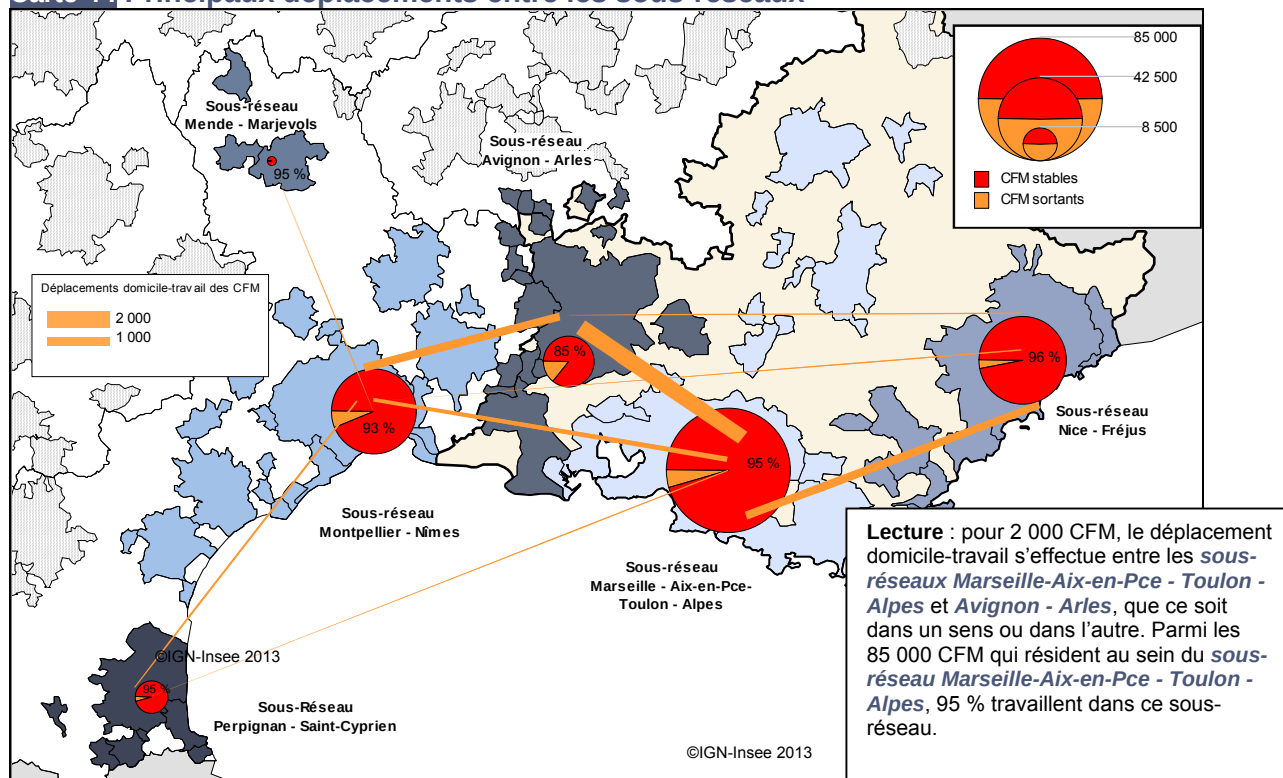


Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine française - ensemble des flux.

Source : Insee, recensement de la population 2009

III.2. Les échanges entre sous-réseaux

Carte 4 : Principaux déplacements entre les sous-réseaux

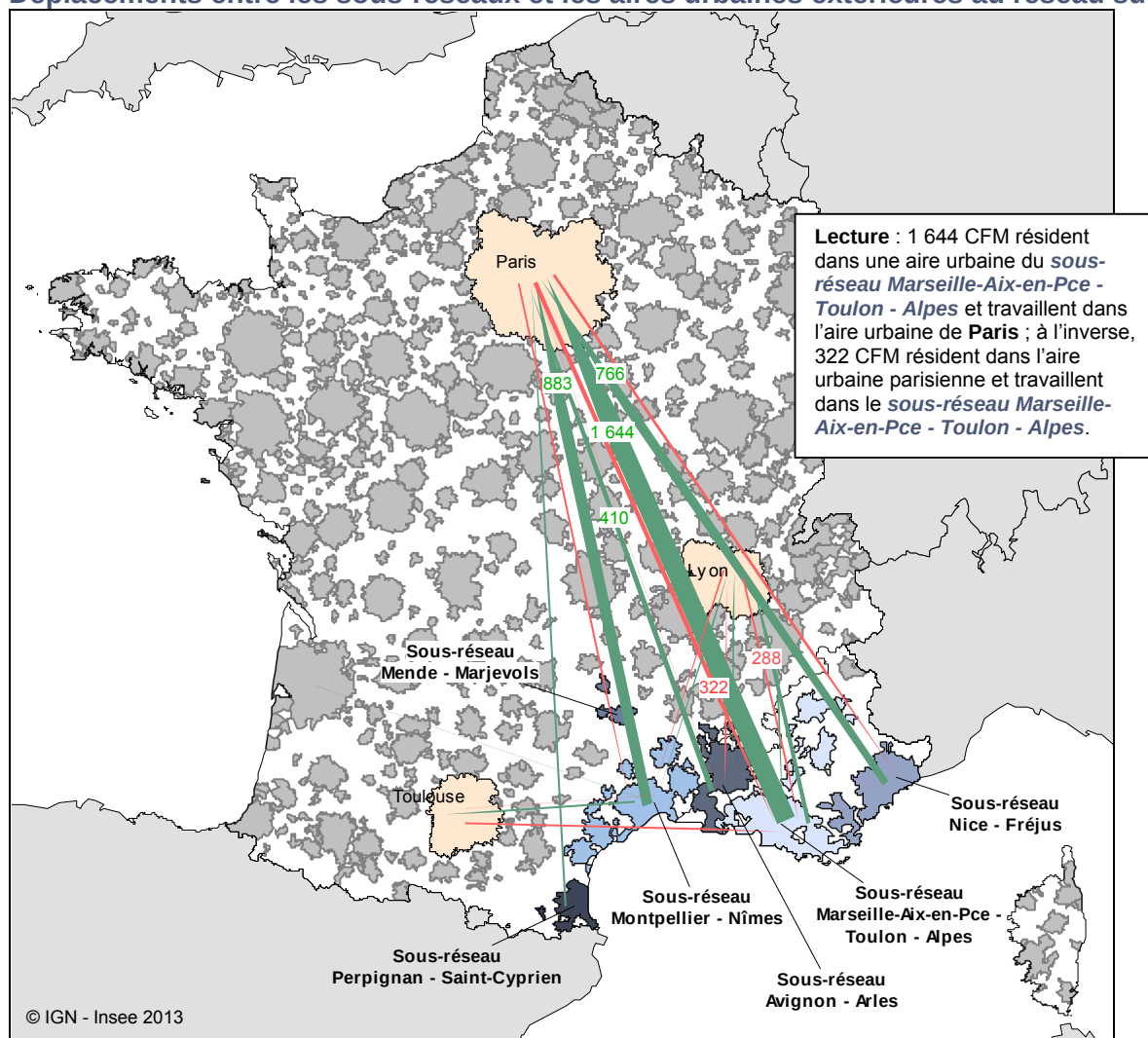


Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine française - ensemble des flux.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 5 :

Déplacements entre les sous-réseaux et les aires urbaines extérieures au réseau sud-est



Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine française - flux supérieurs à 50 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2009

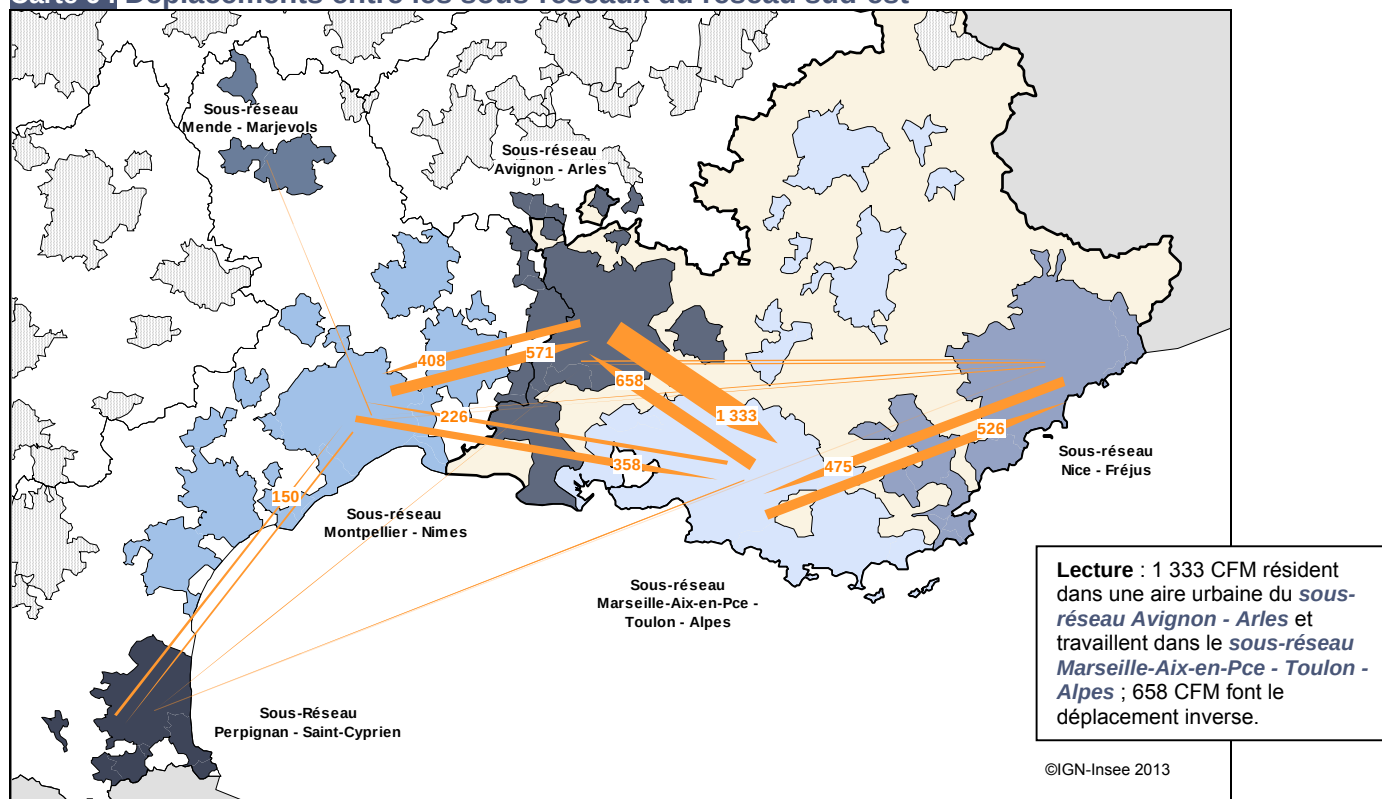
Tableau 4 : Principaux déplacements entre les aires urbaines des sous-réseaux et les grandes aires urbaines de France métropolitaine

Aire urbaine de résidence	Aire urbaine de travail	Nombre de déplacements (flux)
Marseille-Aix-en-Provence	Paris	1 208
Nice	Paris	681
Toulon	Paris	345
Avignon	Paris	320
Paris	Marseille-Aix-en-Provence	278
Marseille-Aix-en-Provence	Lyon	192
Paris	Nice	130
Avignon	Lyon	99
Lyon	Marseille-Aix-en-Provence	84

Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 6 : Déplacements entre les sous-réseaux du réseau sud-est



Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine française - ensemble des flux.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 5 : Organisation du réseau sud-est en sous-réseaux

Sous-réseaux	CFM résidents	Échanges avec les sous- réseaux	Dont :			Intensité des échanges (1)	Attractivité des échanges (2)	Nombre de liens avec les 5 autres sous-réseaux (flux > 2000)
			flux entrants		flux sortants en nb			
			en nb	en %				
Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Alpes	84 717	3 612	2 183	43,5	1 429	0,04	0,21	4
Avignon - Arles	18 151	3 028	1 245	24,8	1 783	0,17	-0,18	3
Montpellier - Nîmes	42 573	1 921	849	16,9	1 072	0,05	-0,12	5
Nice - Fréjus	46 087	1 155	612	12,2	543	0,03	0,06	3
Perpignan - Saint-Cyprien	7 262	288	113	2,3	175	0,04	-0,21	2
Mende - Marjevois	557	25	11	0,2	14	0,05	-0,11	1
Ensemble des 73 AU	199 347	///	5 015	100,0	5 015	///	///	///

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) (flux entrants + flux sortants) / CFM résidents

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 6 : Principaux déplacements entre aires urbaines appartenant à des sous-réseaux différents

Aire urbaine de résidence	Aire urbaine de travail	Nombre de déplacements (flux)	Aire urbaine de résidence	Aire urbaine de travail	Nombre de déplacements (flux)
Avignon	Marseille-Aix-en-Pce	854	Nîmes	Marseille-Aix-en-Pce	119
Marseille-Aix-en-Pce	Avignon	369	Avignon	Salon-de-Provence	94
Arles	Marseille-Aix-en-Pce	224	Nîmes	Arles	88
Nice	Marseille-Aix-en-Pce	191	Avignon	Montpellier	83
Marseille-Aix-en-Pce	Nice	153	Marseille-Aix-en-Pce	Montpellier	80
Avignon	Nîmes	150	Nice	Toulon	76
Toulon	Nice	140	Montpellier	Avignon	74
Montpellier	Marseille-Aix-en-Pce	128	Salon-de-Provence	Avignon	71
Nîmes	Avignon	128	Nîmes	Beaucaire	62

Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

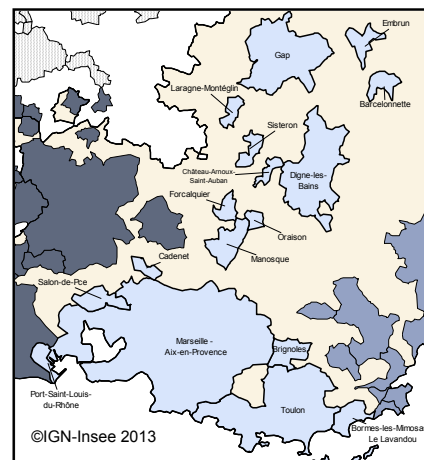
III.3. Les trois sous-réseaux de la région Paca

III.3-1. Le sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Alpes

Le **sous-réseau Marseille - Aix-en-Provence - Toulon - Alpes** se compose de 17 aires urbaines. Sept d'entre elles sont des grandes aires urbaines (**Marseille-Aix-en-Provence**, **Toulon**, **Gap**, **Salon-de-Provence**, **Manosque**, **Digne-les-Bains** et **Brignoles**) et 10 sont des petites aires (**Port-Saint-Louis-du-Rhône**, **Bormes-les-Mimosas-Le Lavandou**, **Cadenet**, **Embrun**, **Sisteron**, **Château-Arnoux-Saint-Auban**, **Forcalquier**, **Oraison**, **Laragne-Montéglin** et **Barcelonnette**).

Pour plus de 95 % des 84 720 CFM qui résident dans ce sous-réseau et travaillent dans une aire urbaine, cette dernière se situe elle-même dans le **sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Alpes**. Le sous-réseau fonctionne donc pratiquement en circuit fermé (Cf. tableau 7).

6 070 personnes, soit 7,2 % des CFM qui résident dans le **sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Alpes**, changent d'aire urbaine au sein du sous-réseau pour aller travailler. 3 640 d'entre elles se déplacent en direction de **Marseille-Aix-en-Provence**, qui attire 6 CFM navetteurs du sous-réseau sur 10. **Marseille-Aix-en-Provence**, qui échange par ailleurs avec 11 des 17 autres aires urbaines, polarise ainsi nettement les déplacements domicile-travail du sous-réseau (Cf. tableau 8 et carte 7).



L'aire urbaine de **Toulon** attire 1 260 CFM navetteurs (20,7 %) mais elle en génère parallèlement 2 310. Ce solde nettement négatif s'explique par la proximité du principal pôle d'influence du sous-réseau : 93 % de ces CFM vont travailler dans l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. tableau 8 et carte 7).

Salon-de-Provence est très ouverte sur **Marseille-Aix-en-Provence**, partenaire d'échange quasiment exclusif de cette aire urbaine. 1 430 CFM se déplacent entre les deux aires urbaines pour se rendre sur leur lieu de travail, dont plus des trois quarts dans le sens de **Salon-de-Provence** vers **Marseille-Aix-en-Provence**. Ce sont donc près de 60 % des CFM résidant dans l'aire urbaine de **Salon-de-Provence** qui vont travailler dans l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. tableau 8 et carte 7).

L'appartenance des 11 aires urbaines alpines au sous-réseau s'explique en grande partie par l'intensité des échanges entre l'aire urbaine de **Manosque** et celle de **Marseille-Aix-en-Provence**. Relativement au nombre d'emplois qu'elle héberge, l'aire urbaine de **Manosque** attire en effet de nombreux CFM venant de celle de **Marseille-Aix-en-Provence** (120), tandis qu'elle en envoie 100 en sens contraire. Ainsi, plus de la moitié des échanges de l'aire urbaine de **Manosque** ont lieu avec celle de **Marseille-Aix-en-Provence** : c'est cet axe d'échanges qui contribue à rattacher les aires urbaines alpines au reste du sous-réseau (Cf. tableau 8 et carte 7).

Tableau 7 : Stabilité du sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Alpes

	CFM résidant dans le sous-réseau	Dont CFM travaillant dans le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des CFM	84 717	80 720	95,3	88,1

(1) CFM résidant et travaillant dans le sous-réseau / CFM résidant dans le sous-réseau

(2) CFM résidant dans le sous-réseau et travaillant dans leur aire urbaine de résidence / CFM résidant dans le sous-réseau

Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 8 : Organisation du sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Alpes

Aires urbaines du sous-réseau	CFM résidents	Taux de stabilité (1) en %	Échanges avec les aires urbaines du réseau	Dont :			Intensité des échanges (2)	Attractivité des échanges (3)	Nombre de liens avec les 17 aires urbaines (flux > 10)
				flux entrants		flux sortants			
				en nb	en %	en nb			
Ensemble du sous-réseau	84 717	III	III	6 072	100,0	6 072	III	III	III
Dont : Marseille-Aix-en-Pce	64 483	93,0	5 444	3 644	60,0	1 800	0,08	0,34	11
Toulon	14 220	77,8	3 564	1 255	20,7	2 309	0,25	-0,30	5
Salon-de-Provence	1 867	29,6	1 457	342	5,6	1 115	0,78	-0,53	2
Manosque	816	72,7	403	235	3,9	168	0,49	0,16	6
Brignoles	399	53,4	304	172	2,8	131	0,76	0,13	2
Sisteron	109	66,8	118	90	1,5	28	1,08	0,52	4
Gap	1 324	89,8	154	74	1,2	79	0,12	-0,03	4

III : absence de résultat due à la nature des choses

(1) CFM résidant et travaillant dans l'aire urbaine / CFM résidant dans l'aire urbaine

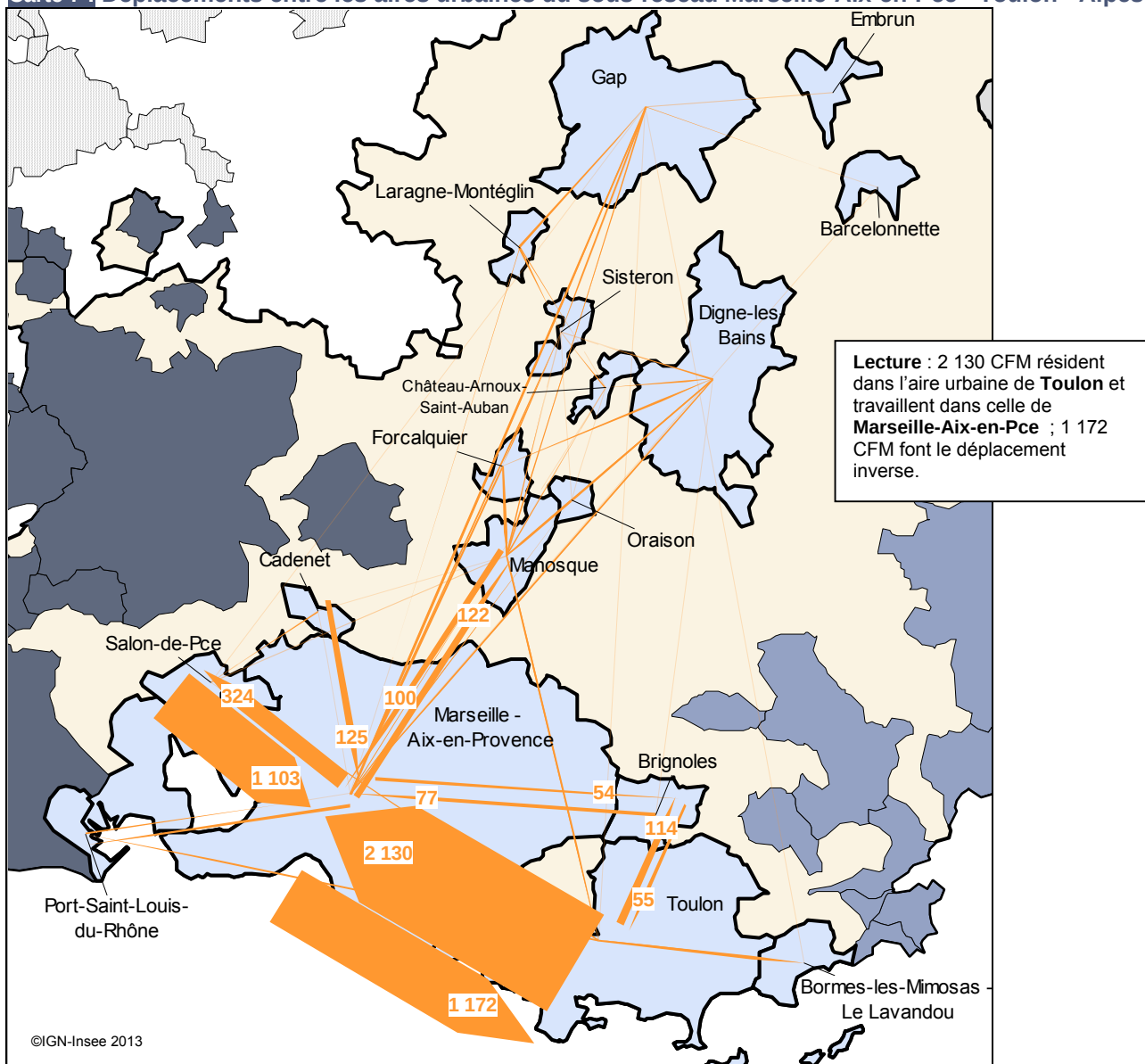
(2) (flux entrants + flux sortants) / CFM résidents

(3) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 7 : Déplacements entre les aires urbaines du sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Alpes



Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine - ensemble des flux.

Source : Insee, recensement de la population 2009

III.3-2. Le sous-réseau Nice - Fréjus

Le **sous-réseau Nice-Fréjus** se compose 10 aires urbaines. Quatre d'entre elles sont des grandes aires urbaines (**Nice**, **Fréjus**, **Draguignan** et **Menton**), 3 sont des moyennes aires (**Sainte-Maxime**, **Saint-Tropez** et **Le Luc**) et 3 sont des petites aires (**Cogolin**, **Cavalaire-sur-Mer** et **Salernes**).

Pour plus de 96 % des 46 090 CFM qui résident dans ce sous-réseau et travaillent dans une aire urbaine, cette dernière se situe elle-même dans ce sous-réseau. Ce dernier fonctionne donc pratiquement en circuit fermé (Cf. tableau 9).

1 890 personnes, soit 4,1 % des CFM qui résident dans le **sous-réseau Nice-Fréjus**, changent d'aire urbaine au sein du sous-réseau pour aller travailler. Environ 750 se déplacent en direction de **Nice**. Cette aire urbaine attire ainsi 4 CFM navetteurs du sous-réseau sur 10, et échange avec 7 des autres aires urbaines du sous-réseau sur 9. Ses principales partenaires sont les deux aires urbaines limitrophes : **Menton** (490 mobilités dont 55 % en direction de Nice) et **Fréjus** (470 dont les deux tiers en direction de Nice).

L'aire urbaine de **Nice** est le principal pôle du sous-réseau, mais pas le seul. De nombreux autres pôles de taille et d'influence plus réduite organisent aussi les déplacements (Cf. tableau 10 et carte 8).

Outre ses liens avec **Nice**, l'aire urbaine de **Fréjus** échange notamment 260 CFM avec **Draguignan**, dont 180 en tant qu'aire urbaine de destination. Au total, l'aire urbaine de **Fréjus** attire près d'un navetteur du sous-réseau sur 5 (19,8 %) (Cf. tableau 10 et carte 8).

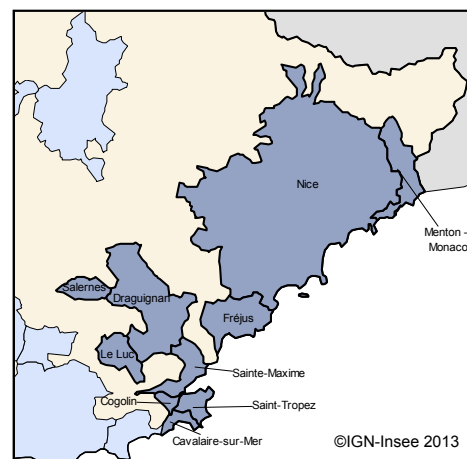


Tableau 9 : Stabilité du sous-réseau Nice - Fréjus

	CFM résidant dans le sous-réseau	Dont CFM travaillant dans le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des CFM	46 087	44 469	96,5	92,4

(1) CFM résidant et travaillant dans le sous-réseau / CFM résidant dans le sous-réseau

(2) CFM résidant dans le sous-réseau et travaillant dans leur aire urbaine de résidence / CFM résidant dans le sous-réseau

Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 10 : Organisation du sous-réseau Nice - Fréjus

Aires urbaines du sous-réseau	CFM résidents	Taux de stabilité (1) en %	Échanges avec les aires urbaines du sous-réseau	Dont :			Intensité des échanges (2)	Attractivité des échanges (3)	Nombre de liens avec les 9 aires urbaines (flux > 50)
				flux entrants		flux sortants			
				en nb	en %	en nb			
Nice	40 416	95,8	1 176	751	39,8	425	0,03	0,28	7
Fréjus	1 993	71,4	813	373	19,8	440	0,41	-0,08	8
Menton	920	68,4	485	215	11,4	271	0,53	-0,12	1
Saint-Tropez	292	81,1	201	172	9,1	29	0,69	0,71	5
Draguignan	1 414	67,6	519	162	8,6	357	0,37	-0,38	7
Sainte-Maxime	432	61,7	254	101	5,3	153	0,59	-0,21	7
Cogolin	196	36,7	170	46	2,4	124	0,87	-0,46	6
Le Luc	173	54,4	62	34	1,8	28	0,36	0,11	5
Cavalaire-sur-Mer	175	63,7	76	32	1,7	44	0,43	-0,15	6
Salernes	74	80,0	15	0	0,0	15	0,20	-1,00	2
Ensemble du sous-réseau	46 087	III	III	1 886	100,0	1 886	III	III	III

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) CFM résidant et travaillant dans l'aire urbaine / CFM résidant dans l'aire urbaine

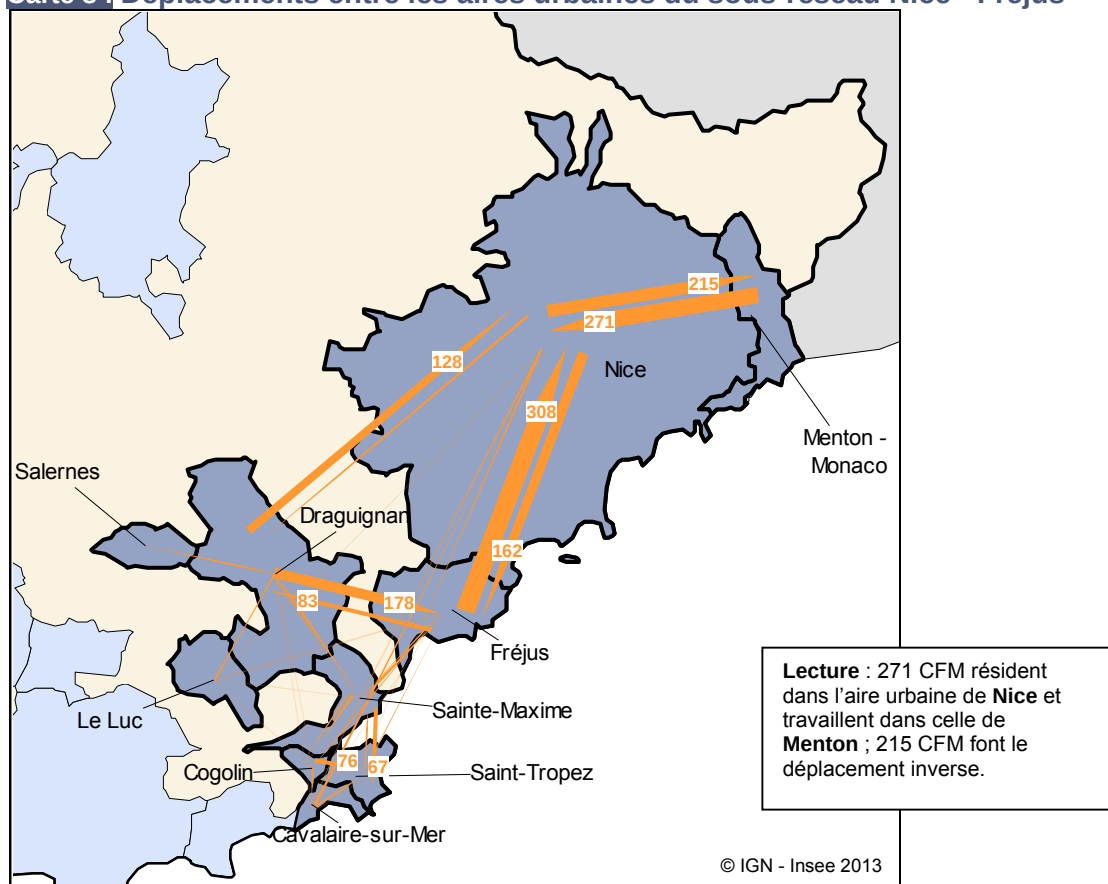
(2) (flux entrants + flux sortants) / CFM résidents

(3) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 8 : Déplacements entre les aires urbaines du sous-réseau Nice - Fréjus



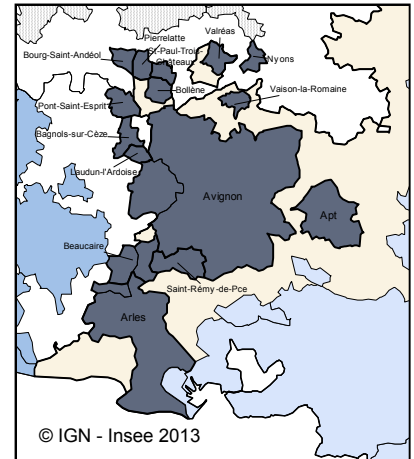
Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine française - ensemble des flux.

Source : Insee, recensement de la population 2009

III.3-3. Le sous-réseau Avignon - Arles

Le **sous-réseau Avignon-Arles** se compose de 15 aires urbaines, dont 8 se situent en Paca (en totalité ou partiellement). Trois de ces 8 aires urbaines sont des grandes aires urbaines : **Avignon, Arles et Beaucaire**. Trois sont des moyennes aires (**Apt, Bollène et Saint-Rémy-de-Provence**) et deux des petites (**Valréas et Vaison-la-Romaine**).

Pour près de 15 % des 18 150 CFM qui résident dans ce sous-réseau et travaillent dans une aire urbaine, cette dernière se situe à l'extérieur du **sous-réseau Avignon-Arles**. Ce sous-réseau est très ouvert aux échanges avec les sous-réseaux **Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Alpes** et dans une moindre mesure **Montpellier - Nîmes**. Ces sous-réseaux attirent à eux deux les deux tiers des 2 670 CFM sortant du **sous-réseau Avignon - Arles** (Cf. tableau 11).



2 350 personnes, soit 12,9 % des CFM qui résident dans le **sous-réseau Avignon - Arles**, changent d'aire urbaine au sein du sous-réseau pour aller travailler. Environ 950 d'entre elles se déplacent en direction des aires urbaines de **Bagnols-sur-Cèze** et **Pierrelatte**, dont les sites nucléaires attirent ainsi 4 déplacements de CFM du sous-réseau sur 10 (Cf. *tableau 12 et carte 9*).

L'aire urbaine d'**Avignon** attire seulement 380 CFM (16,4 %), tandis qu'elle en envoie trois fois plus vers l'extérieur (dont la moitié vers **Bagnols-sur-Cèze** et **Pierrelatte**). Par sa position géographique centrale et sa taille, elle échange des CFM avec toutes les aires urbaines du sous-réseau (*Cf. tableau 12 et carte 9*).

Tableau 11 : Stabilité du sous-réseau Avignon - Arles

Tableau 11 : Stabilité du sous-réseau Avignon - Arles	CFM résidant dans le sous- réseau	Dont CFM travaillant dans le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des CFM	18 151	15 480	85,3	72,4

(1) CFM résidant et travaillant dans le sous-réseau / CFM résidant dans le sous-réseau

(2) CFM résidant dans le sous-réseau et travaillant dans leur aire urbaine de résidence / CFM résidant dans le sous-réseau

Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Tableau 12 : Organisation du sous-réseau Avignon - Arles

Principales aires urbaines du sous-réseau	CFM résidents	Taux de stabilité (1) en %	Échanges avec les aires urbaines du sous-réseau	Dont : flux entrants		flux sortants	Intensité des échanges (2)	Attractivité des échanges (3)	Nombre de liens avec les 14 aires urbaines
				en nb	en %	en nb			
Ensemble du sous-réseau	18 151	III	III	2 346	100,0	2 346	III	II	III
Dont : Bagnols-sur-Cèze*	420	59,3	646	514	21,9	132	1,54	0,59	8
Pierrelatte*	188	51,3	492	438	18,7	54	2,61	0,78	9
Avignon	13 914	78,0	1 526	384	16,4	1 142	0,11	-0,50	14
Arles	1 135	60,3	275	178	7,6	97	0,24	0,30	4
Saint-Rémy-de-Pce	418	42,1	363	178	7,6	185	0,87	-0,02	3
Bollène	221	34,8	241	113	4,8	128	1,09	-0,06	8
Laudun-l'Ardoise*	79	42,0	139	101	4,3	38	1,74	0,46	6
Beaucaire	347	48,6	192	90	3,8	102	0,55	-0,06	3
Vaison-la-Romaine	152	68,5	123	82	3,5	40	0,80	0,35	4
St-Paul-Tr-Châteaux*	356	38,2	250	82	3,5	168	0,70	-0,35	9

III absence de résultat due à la nature des choses

* aire urbaine hors Paca

(1) CFM résidant et travaillant dans l'aire urbaine / CFM résidant dans l'aire urbaine

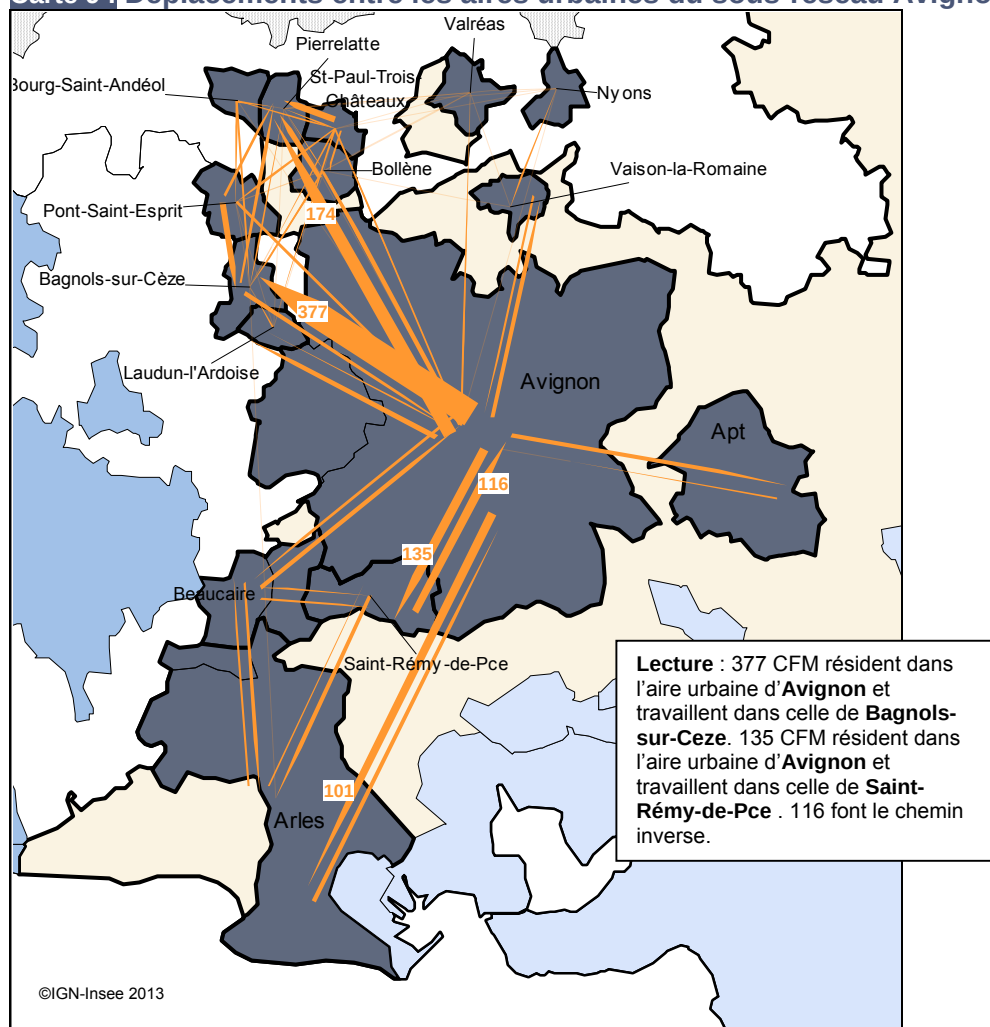
(2) (flux entrants + flux sortants) / CFM résidents

(3) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Carte 9 : Déplacements entre les aires urbaines du sous-réseau Avignon - Arles



Champ : CFM résidant et travaillant dans une aire urbaine française - ensemble des flux.

Source : Insee, recensement de la population 2009

IV. Caractérisation des réseaux et sous-réseaux

1. Population

	Nombre d'aires urbaines	Population (2009)	Taux d'évolution de la population (1999-2009) en %
Ensemble des aires urbaines françaises	770	52 357 490	6,4
Aire urbaine de Paris	1	12 145 720	7,1
Réseau sud-est	73	6 514 299	9,5
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Alpes	17	2 598 950	7,8
Sous-réseau Nice - Fréjus	10	1 314 410	8,1
Sous-réseau Avignon - Arles	15 (8 en Paca)	740 078	8,3

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

2. Emplois « stratégiques » et innovation

	Part des CFM dans l'emploi total (2009) en %	Taux d'évolution des CFM (1999-2009) en %	Indice de spécificité - fonctions métropolitaines (2009)	Indice de spécificité - fonction « conception-recherche » (2009)	Indice de spécificité - fonction « prestations intellectuelles » (2009)	Part des emplois des secteurs innovants dans l'emploi total (2010) en %	Part des emplois des KIS & industries high tech dans l'emploi total (2010) en %
Ensemble des aires urbaines françaises	10,4	43,8	/	/	/	3,9	5,0
Aire urbaine de Paris	19,3	37,4	1,42	1,64	1,57	7,4	8,3
Réseau sud-est	8,2	51,8	0,91	0,77	0,93	2,8	3,9
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Alpes	8,6	53,5	0,94	0,83	0,98	3,1	4,4
Sous-réseau Nice - Fréjus	9,2	47,4	0,95	0,96	0,96	3,7	5,2
Sous-réseau Avignon - Arles	6,5	43,3	0,80	0,58	0,77	1,1	1,5

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009, CLAP 2010

3. Économie, éducation et recherche

	Productivité apparente de l'emploi (2009) en €	Fréquentation de salons et foires de dimension internationale (nombre de visiteurs) (2010)	Effectif total des têtes de groupe et filiales (en France et à l'étranger) (2010)	Part des diplômés (>bac+2) parmi les 25-64 ans (2009) en %	Étudiants (2009)	Part des étudiants Erasmus (2009) en %	Part des étudiants étrangers (2009) en %	Participations au 7 ^{ème} PCRD (2012)
Ensemble des aires urbaines françaises	90 670	11 415 613	7 172 329	17,3	2 254 730	0,9	7,5	7 468
Aire urbaine de Paris	124 782	6 992 526	4 302 699	26,3	597 430	1,1	11,1	5 149
Réseau sud-est	81 868	1 088 002	437 220	16,0	242 811	1,0	6,7	429
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Alpes	86 265	423 827	237 214	16,9	105 440	0,8	5,5	180
Sous-réseau Nice - Fréjus	86 021	356 071	92 097	16,7	39 572	1,0	8,8	156
Sous-réseau Avignon - Arles	76 428	0	29 773	12,4	14 665	0,8	4,4	7

Lecture : les étudiants sont considérés à leur lieu d'études.

(1) Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique

Sources : FEE, OJS, LIFI, Insee - recensement de la population 2009, AEEFF, CORDIS

4. Diplomatie, culture, tourisme

	Organisations internationales et européennes (y.c. ONG) (2012)	Ambassades et consulats (2012)	Emplois de la fonction « culture-loisirs » (2009)	Fréquentation des musées (nombre de visiteurs) (2009)	Chambres 4 étoiles (2011)	Chambres 3 étoiles (2011)	Lits touristiques (campings et hôtels) (2011)
Ensemble des aires urbaines françaises	102	722	526 615	52 211 161	64 348	154 936	10 876 981
Aire urbaine de Paris	54	222	226 734	33 311 725	32 407	46 995	928 121
Réseau sud-est	3	127	55 193	4 427 731	14 556	25 574	3 301 208
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Alpes	2	75	21 622	1 109 839	2 369	5 623	631 896
Sous-réseau Nice - Fréjus	1	28	12 284	1 642 737	10 298	10 798	1 234 233
Sous-réseau Avignon - Arles	0	1	5 625	533 986	927	3 171	119 729

Sources : ONU, Europa, Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de la Culture-Museostat, DGCIS, Insee - Recensement de la population

5. Cohésion sociale, environnement

	Part de familles monoparentales (1) (2009) en %	Revenu médian net déclaré par foyer fiscal (2010) en €	Rapport interdécile (2) (2010)	Part des foyers fiscaux imposables (2009) en %	Émissions de CO ² par les navetteurs (au lieu de travail ou d'études) (2009) en tonnes / an	Émissions de CO ² par les navetteurs (au lieu de travail ou d'études) (2009) en kg / personne (actif ou étudiant) / an
Ensemble des aires urbaines françaises	14,4	19 111	5,9	55,6	14 969 689	592,1
Aire urbaine de Paris	16,4	21 756	7,3	63,3	3 362 238	529,2
Réseau sud-est	16,5	18 230	7,0	51,6	1 564 330	566,7
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Alpes	17,2	18 793	7,3	52,8	668 268	598,0
Sous-réseau Nice - Fréjus	15,6	19 527	6,2	56,0	272 131	500,1
Sous-réseau Avignon - Arles	15,3	16 980	6,7	48,1	182 894	589,7

(1) nombre de familles monoparentales / nombre de familles

(2) rapport entre le revenu net déclaré le moins élevé des 10 % de foyers fiscaux les plus aisés et le revenu net déclaré le plus élevé des 10 % de foyers fiscaux les moins aisés

Sources : Insee - recensement de la population 2009, DGI, SOeS, Certu

6. Mobilité

	Passagers aériens (hors transit) et passagers portuaires (2010)
Ensemble des aires urbaines françaises	166 933 211
Aire urbaine de Paris	83 109 989
Réseau sud-est	23 435 536
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Alpes	11 730 080
Sous-réseau Nice - Fréjus	9 612 965
Sous-réseau Avignon - Arles	28 589

Sources : DGAC, SOeS

Annexe : composition des réseaux et sous-réseaux

Composition du réseau sud-est : 73 aires urbaines

35 des 36 aires urbaines contenant au moins une commune de Paca		4 aires urbaines de Rhône-Alpes		34 aires urbaines de Languedoc-Roussillon	
Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010	Population 2010	
003 Marseille - Aix-en-Provence	1 718 281	327 Pierrelatte	13 026	015 Montpellier	549 491
007 Nice	1 001 295	381 Saint-Paul-Trois-Châteaux	10 081	031 Perpignan	302 185
013 Toulon	606 947	451 Nyons	7 374	040 Nîmes	251 791
016 Avignon	511 277	463 Bourg-Saint-Andéol	7 264	053 Béziers	160 425
094 Fréjus	92 029			078 Alès	112 212
110 Draguignan	78 938			101 Narbonne	89 005
112 Menton	73 354			102 Sète	88 116
136 Gap	60 730			148 Saint-Cyprien	50 424
143 Salon-de-Provence	57 599			153 Lunel	48 613
141 Arles	55 566			240 Bagnols-sur-Cèze	22 331
176 Manosque	36 945			241 Agde	24 567
200 Beaucaire	29 243			271 Mende	18 036
218 Digne-les-Bains	25 697			282 Le Grau-du-Roi	16 618
244 Brignoles	22 763			295 Bédarieux	15 320
249 Apt	21 347			299 Pont-Saint-Esprit	15 215
272 Sainte-Maxime	17 109			316 Céret	13 522
307 Bollène	13 843			356 Uzès	11 764
314 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	13 679			378 Lézignan-Corbières	10 539
323 Le Luc	13 568			382 Prades	9 487
319 Saint-Rémy-de-Provence	13 369			384 Pézenas	9 680
361 Cogolin	11 108			385 Lodève	9 986
379 Cavalaire-sur-Mer	10 313			401 Le Vigan	8 911
368 Saint-Tropez	9 568			402 Marvejols	8 979
380 Valréas	9 800			403 Clermont-l'Hérault	9 546
412 Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 638			435 Aigues-Mortes	8 341
424 Cadenet	8 497			443 Marseillan	7 883
431 Vaison-la-Romaine	8 012			455 Ganges	7 722
438 Embrun	7 680			474 Saint-Chély-d'Apcher	7 000
450 Sisteron	7 690			493 Bessan	6 929
464 Château-Arnoux-Saint-Auban	7 311			499 Amélie-les-Bains-Palac	6 617
519 Oraison	6 335			563 Port-la-Nouvelle	5 713
517 Forcalquier	6 185			570 Laudun-l'Ardoise	5 723
585 Salernes	5 502			583 Le Boulou	5 436
666 Laragne-Montéglin	4 400			627 Banyuls-sur-Mer	4 670
670 Barcelonnette	4 133				

Source : Insee, recensement de la population

Composition des sous-réseaux incluant des aires urbaines de Paca :

Les 17 aires urbaines du sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Alpes		Les 10 aires urbaines du sous-réseau Nice - Fréjus	
Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010
003 Marseille - Aix-en-Provence	1 718 281	007 Nice	1 001 295
013 Toulon	606 947	094 Fréjus	92 029
136 Gap	60 730	110 Draguignan	78 938
143 Salon-de-Provence	57 599	112 Menton	73 354
176 Manosque	36 945	272 Sainte-Maxime	17 109
218 Digne-les-Bains	25 697	323 Le Luc	13 568
244 Brignoles	22 763	361 Cogolin	11 108
314 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	13 679	368 Saint-Tropez	9 568
412 Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 638	379 Cavalaire-sur-Mer	10 313
424 Cadenet	8 497	585 Salernes	5 502
438 Embrun	7 680		
450 Sisteron	7 690		
464 Château-Arnoux-Saint-Auban	7 311		
517 Forcalquier	6 185		
519 Oraison	6 335		
666 Laragne-Montéglin	4 400		
670 Barcelonnette	4 133		

Les 15 aires urbaines (dont 8 en Paca) du sous-réseau Avignon - Arles			
Paca		Hors Paca	
Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010
016 Avignon	511 277	240 Bagnols-sur-Cèze	22 331
141 Arles	55 566	299 Pont-Saint-Esprit	15 215
200 Beaucaire	29 243	327 Pierrelatte	13 026
249 Apt	21 347	381 Saint-Paul-Trois-Châteaux	10 081
307 Bollène	13 843	451 Nyons	7 374
319 Saint-Rémy-de-Provence	13 369	463 Bourg-Saint-Andéol	7 264
380 Valréas	9 800	570 Laudun-l'Ardoise	5 723
431 Vaison-la-Romaine	8 012		

Source : Insee, recensement de la population

Fiche II.1.

Migrations résidentielles - Ensemble de la population

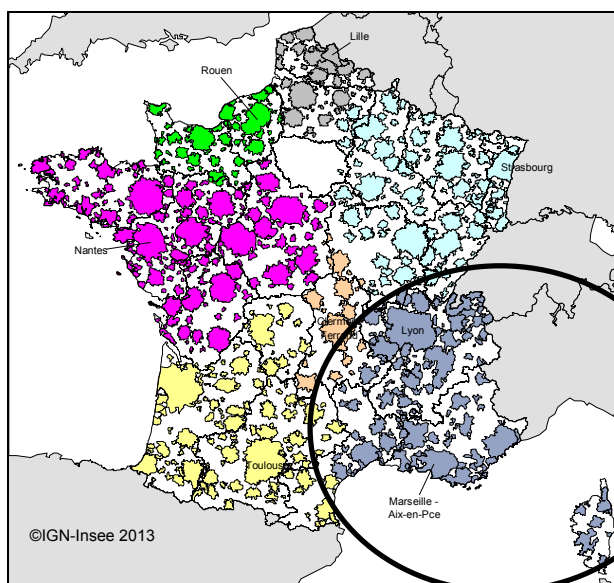
I. Vue d'ensemble des réseaux

Les migrations résidentielles de la population (âgée de cinq ans ou plus) entre les 770 aires urbaines de France métropolitaine hors Paris s'organisent en 7 réseaux. Parmi eux, le vaste **réseau sud-est**, constitué de 142 aires urbaines, regroupe les 36 aires urbaines comportant au moins une commune de Paca. Il comporte également les 67 aires urbaines situées en région Rhône-Alpes, les neuf aires urbaines de Corse et 24 des 42 aires urbaines de Languedoc-Roussillon. Trois aires urbaines situées en Auvergne, 2 en Bourgogne et une en Franche-Comté font également partie de ce réseau.

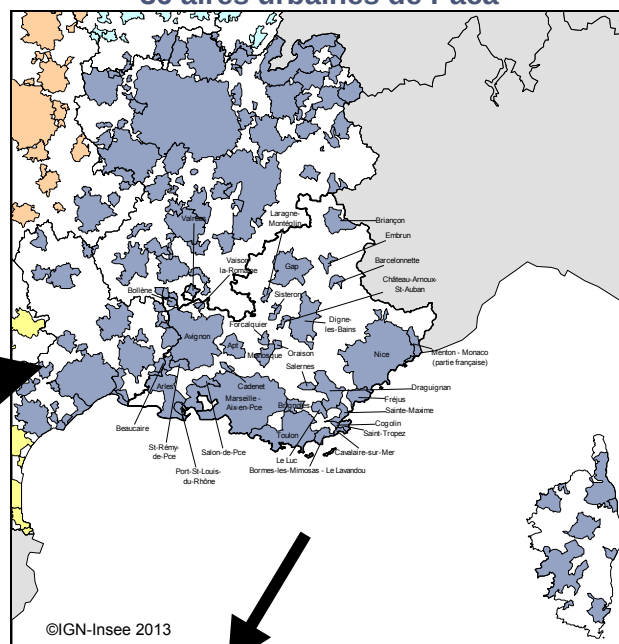
Au sein du **réseau sud-est**, les migrations résidentielles s'organisent en quatre **sous-réseaux**. L'un d'entre eux contient 34 des 36 aires urbaines de Paca, ainsi que les 9 aires urbaines de Corse.

Cartes 1 :

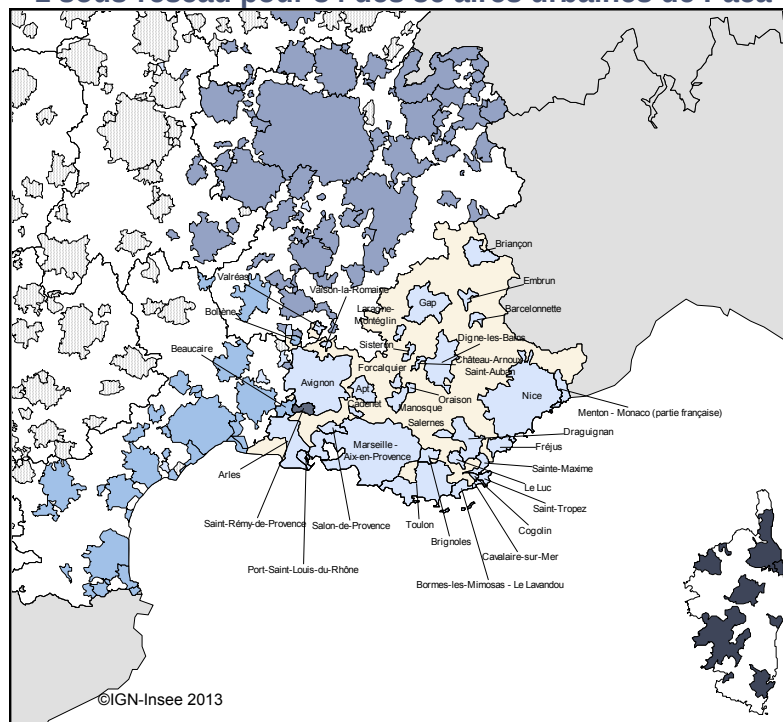
7 réseaux en France Métropolitaine



1 réseau sud-est unique pour les 36 aires urbaines de Paca



1 sous-réseau pour 34 des 36 aires urbaines de Paca



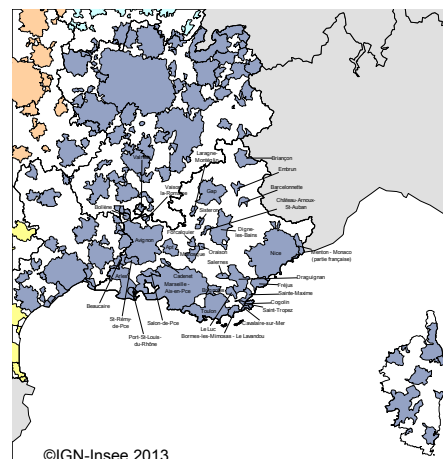
Source : Insee, recensement de la population 2008

II. Le réseau sud-est

10 645 770 personnes de 5 ans ou plus qui résident en 2008 dans le **réseau sud-est** résidaient 5 ans auparavant dans une aire urbaine, du **réseau sud-est** ou d'un autre réseau.

Parmi elles, seules 358 220 personnes (3,4 %) résidaient dans une aire urbaine extérieure au **réseau sud-est** (Cf. tableaux 1 et 2).

Ce réseau attire davantage de migrants en provenance d'autres aires urbaines qu'il n'en génère. Cela s'explique principalement par les migrations provenant de l'aire urbaine **parisienne**, principale aire urbaine d'échanges avec le **réseau sud-est** : 182 100 habitants de Paris et ses alentours ont déménagé dans une aire urbaine du réseau, tandis que seulement 116 800 personnes ont effectué le trajet inverse. L'aire urbaine **toulousaine** est le deuxième espace d'échanges migratoires avec le **réseau sud-est** : 36 010 personnes ont déménagé entre ces deux territoires, dont 57 % vers **Toulouse**. Viennent ensuite les aires urbaines **lilloise** (21 530 migrations dont plus des deux tiers vers le **réseau sud-est**) et **bordelaise** (19 790 dont 52 % vers l'aire urbaine de **Bordeaux**). Les migrations résidentielles sont le plus souvent excédentaires avec les aires urbaines situées au nord du **réseau sud-est** et déficitaires avec celles situées à l'ouest (Cf. carte 2).



Ainsi, 96,6 % des habitants du **réseau sud-est** résidaient déjà au sein du réseau 5 ans auparavant.

Parmi ces 10 287 560 personnes, 578 630 (soit 5,6 %) ont changé d'aire urbaine au sein du réseau.

L'aire urbaine de **Lyon** constitue le pôle principal de ces migrations internes au réseau : un quart des échanges migratoires entre les 142 aires urbaines du réseau, soit 147 410 personnes, ont concerné cette aire urbaine, que ce soit en tant que lieu de départ ou d'arrivée. Dans seulement 48 % des cas (70 180 personnes), l'aire urbaine de **Lyon** a été le lieu de destination des migrants. Elle a ainsi accueilli 7 040 personnes de moins qu'elle n'en a envoyées vers l'extérieur. L'éventail de territoires avec lesquels **Lyon** a échangé des migrants est large : 24 des 141 autres aires urbaines du réseau ont échangé au moins 1 150 personnes avec **Lyon** (Cf. tableaux 1 et 3).

L'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**, qui concentre 110 110 migrations (soit 19,0 % des changements de résidence) et qui a échangé avec 20 autres aires urbaines du réseau, est le deuxième pôle migratoire du réseau. Cette aire urbaine attire moins de migrants qu'elle n'en envoie ailleurs dans le réseau : le solde migratoire avec les 141 autres aires urbaines du réseau s'établit à - 6 750 personnes (Cf. tableau 3).

Les aires urbaines de **Montpellier** et **Grenoble** sont chacune concernées par plus de 10 % des migrations et ont échangé des migrants avec plus d'une dizaine d'aires urbaines au sein du réseau. Parmi les aires urbaines de grande taille de ce réseau, **Montpellier** présente la particularité d'un solde migratoire excédentaire (+ 1 200 personnes) (Cf. tableau 3).

Environ 260 110 personnes qui habitaient le **réseau sud-est** 5 ans auparavant ont migré dans une commune qui ne fait pas partie d'une aire urbaine. En sens contraire, 191 890 personnes qui résidaient en dehors d'une aire urbaine française ont déménagé dans une aire urbaine du **réseau sud-est**. Le solde migratoire des aires urbaines du réseau est donc nettement négatif avec les communes hors aires urbaines : - 68 220 personnes (Cf. tableau 2).

Enfin, 48 050 personnes qui habitaient le **réseau sud-est** 5 ans auparavant ont migré vers un pays limitrophe. 28 % d'entre eux (13 360) ont été accueillis par la Suisse (Cf. tableau 2).

Tableau 1 : Stabilité du réseau sud-est

	Population résidente du réseau (5 ans ou plus)	Dont population qui y résidait 5 ans auparavant	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des résidents (5 ans ou plus)	10 645 772	10 287 556	96,6	91,2
Résidents de 65 ans ou plus	2 026 443	2 006 095	99,0	97,0

(1) population qui résidait dans le réseau 5 ans auparavant / population résidente du réseau

(2) population qui résidait dans la même aire urbaine 5 ans auparavant / population résidente du réseau

Lecture : 96,6 % des personnes qui résident dans le réseau y résidaient déjà cinq ans auparavant

97,0 % des personnes de 65 ans ou plus qui résident dans le réseau résidaient déjà dans leur aire urbaine de résidence actuelle cinq ans auparavant

Champ : population de 5 ans ou plus résidant dans une aire urbaine en 2008 et qui résidait déjà dans une aire urbaine 5 ans auparavant.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Tableau 2 : Migrations externes au réseau sud-est

	Lieu de provenance (ou de destination) des migrants					
	Entrants d'une	Sortants vers une	Entrants d'une	Sortants vers une	Sortants vers l'étranger	
	aire urbaine externe au réseau		commune externe au réseau (hors aire urbaine)		Pays limitrophes	dont Suisse
Ensemble des résidents (5 ans ou plus)	474 391	358 216	191 885	260 105	48 052	13 360
Résidents de 65 ans ou plus	31 137	20 349	16 688	20 861	2 420	759

Lecture : 191 885 personnes qui résidaient cinq ans auparavant dans une commune n'appartenant à aucune aire urbaine (française) ont emménagé dans une aire urbaine du réseau sud-est ; 260 105 personnes ont fait le déplacement dans l'autre sens.

2 420 personnes de 65 ans ou plus qui résidaient cinq ans auparavant dans une aire urbaine du réseau sud-est ont emménagé dans un pays limitrophe (dont 759 en Suisse).

Source : Insee, recensement de la population 2008

Tableau 3 : Organisation du réseau sud-est

Principales aires urbaines du réseau	Population résidente (5 ans ou plus)	Échanges migratoires avec les aires urbaines du réseau	Dont flux entrants			Intensité des migrations (1)	Attractivité migratoire (2)	Nombre de liens avec les 141 aires urbaines du réseau (flux > 1 150)
			flux entrants		flux sortants			
			en nb	en %	en nb			
Ensemble du réseau	10 645 772	III	578 626	100,0	578 626	III	III	III
Dont : Lyon	1 909 052	147 408	70 184	12,1	77 224	0,08	-0,05	24
Marseille-Aix-en-Pce	1 571 814	110 106	51 680	8,9	58 426	0,07	-0,06	20
Montpellier	476 816	63 926	32 563	5,6	31 363	0,13	0,02	13
Grenoble	600 011	62 402	30 152	5,2	32 250	0,10	-0,03	14
Nice	916 171	56 019	27 182	4,7	28 837	0,06	-0,03	9
Toulon	553 933	50 479	26 208	4,5	24 271	0,09	0,04	9
Avignon	454 797	44 856	22 770	3,9	22 086	0,10	0,02	9
Saint-Étienne	465 024	38 281	18 456	3,2	19 825	0,08	-0,04	7
Genève-Annemasse	216 838	30 369	15 360	2,7	15 009	0,14	0,01	6

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) (flux entrants + flux sortants) / population résidente

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Lecture : l'aire urbaine d'Avignon a échangé 44 856 habitants avec les autres aires du réseau : elle en a accueilli 22 770 et en a envoyé 22 086.

Ainsi, son solde migratoire (+ 680) et donc son attractivité (0,02) sont légèrement positifs au sein du réseau.

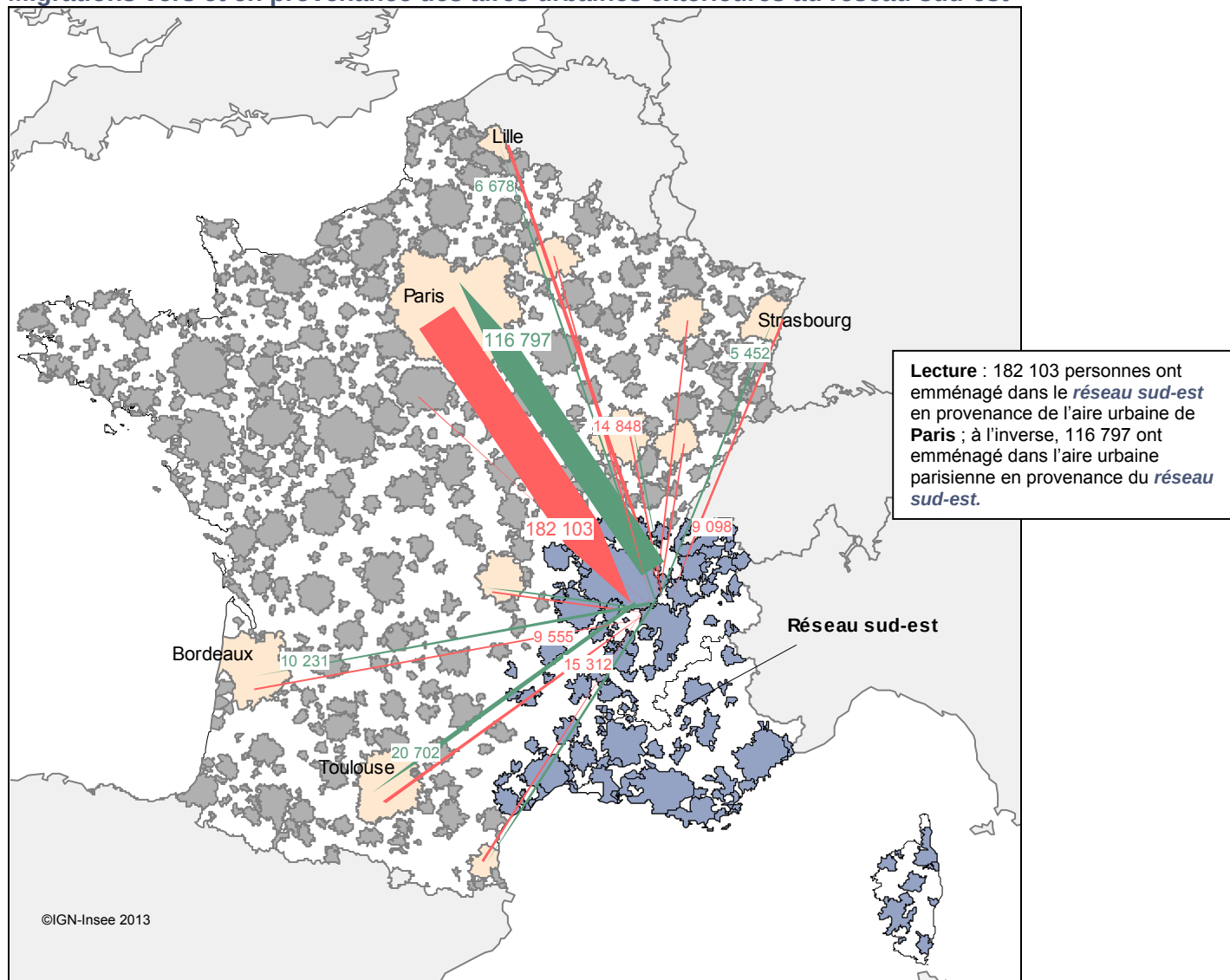
Cette aire urbaine a échangé plus de 1 150 habitants avec 9 des 141 autres aires urbaines du réseau.

Champ : population de 5 ans ou plus résidant dans une aire urbaine en 2008 et qui résidait déjà dans une aire urbaine 5 ans auparavant.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Carte 2 :

Migrations vers et en provenance des aires urbaines extérieures au réseau sud-est



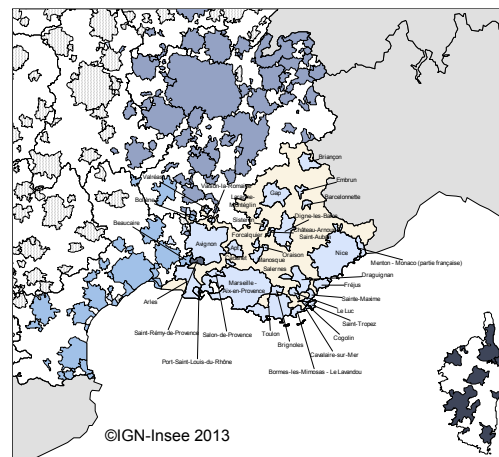
Champ : migrations résidentielles de la population de 5 ans ou plus entre aires urbaines - flux supérieurs à 5 000 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2008

III. Les sous-réseaux

Au sein du **réseau sud-est**, les migrations résidentielles s'organisent en quatre **sous-réseaux**. L'un d'entre eux inclut 34 des 36 aires urbaines de Paca : le **sous-réseau Paca - Corse**. Les deux autres aires urbaines de la région, Bollène et Valréas, sont incluses dans le **sous-réseau Valence - Montélimar**. **Lyon - Grenoble** et **Montpellier - Nîmes** sont les deux autres sous-réseaux du réseau sud-est.

L'âge de la population migrante n'est pas un facteur déterminant de la géographie du sous-réseau **Paca-Corse** : quelle que soit la tranche d'âge considérée, les migrations résidentielles dessinent le même sous-réseau d'aires urbaines. En particulier, les migrations des personnes en âge d'être à la retraite en 2008 (65 ans ou plus) ne font pas apparaître un système de sous-réseaux distinct.



En 5 ans, 177 140 personnes ont migré entre les 4 sous-réseaux du **réseau sud-est**. Le principal axe d'échanges relie **Paca - Corse** et **Lyon - Grenoble** : 64 800 personnes ont effectué ce déplacement pour déménager, dont une majorité (53 %) dans le sens du nord vers le sud. Pour 11 260 d'entre elles, ce déménagement s'est effectué entre les aires urbaines de **Marseille-Aix-en-Provence** et de **Lyon** (dont 56 % dans le sens de la seconde vers la première). Les échanges avec l'aire urbaine **lyonnaise** ont atteint 5 520 personnes pour l'aire urbaine de **Nice** (avec un solde migratoire positif pour l'aire **niçoise**), 4 010 pour celle d'**Avignon** (solde migratoire légèrement négatif pour l'aire **avignonnaise**) et 3 670 pour celle de **Toulon** (solde migratoire positif pour l'aire **toulonnaise**) (Cf. tableaux 5 et 6 et carte 6).

41 850 migrations ont eu lieu entre les sous-réseaux **Paca - Corse** et **Montpellier - Nîmes** dont 57 % dans le sens de l'ouest vers l'est. Le principal axe de ces migrations relie les aires urbaines de **Montpellier** et de **Marseille-Aix-en-Provence** (6 010 échanges dont 52 % dans le sens de la seconde vers la première) (Cf. tableau 6 et carte 6).

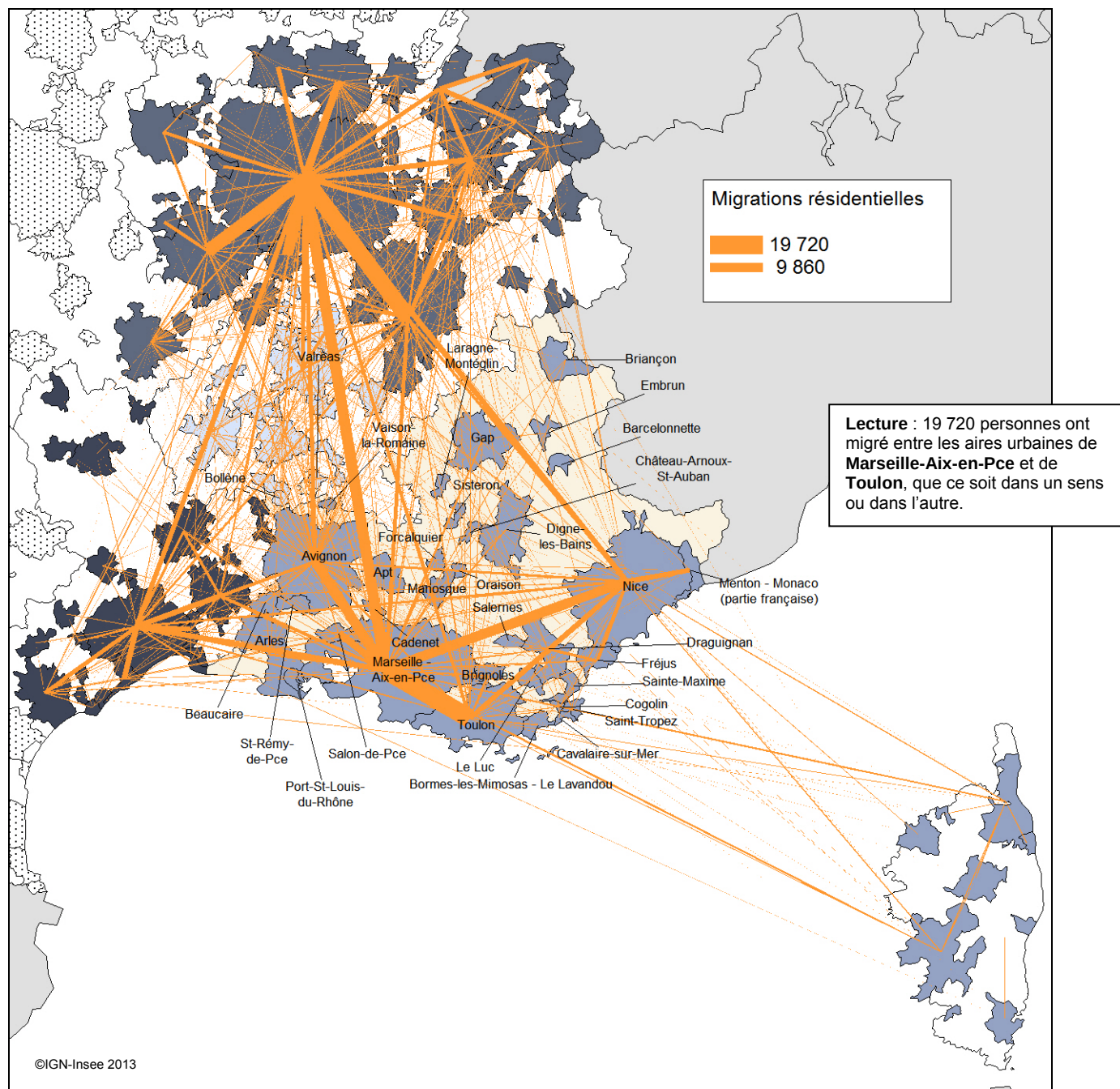
Enfin, 13 100 personnes ont migré entre les sous-réseaux **Paca - Corse** et **Valence - Montélimar** (52 % d'entre eux ont quitté **Paca - Corse**) (Cf. carte 6).

Parmi les 182 100 personnes qui ont migré de l'aire urbaine de Paris vers le **réseau sud-est**, 87 420 ont élu domicile dans le **sous-réseau Paca - Corse**. Un tiers d'entre elles ont emménagé dans l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**, un quart dans celle de **Nice** et 13 % dans celle de **Toulon**. A l'inverse, 50 200 des 116 800 personnes qui ont quitté le **réseau sud-est** pour l'aire urbaine de Paris provenaient du **sous-réseau Paca - Corse**. 39 % d'entre elles ont quitté l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**, et 27 % celle de **Nice** (Cf. tableau 4 et carte 5).

III.1. Structuration du réseau sud-est en sous-réseaux

Carte 3 : Principales migrations entre les aires urbaines du réseau sud-est

Les migrations résidentielles entre les 142 aires urbaines du **réseau sud-est** structurent ce territoire en quatre **sous-réseaux** :

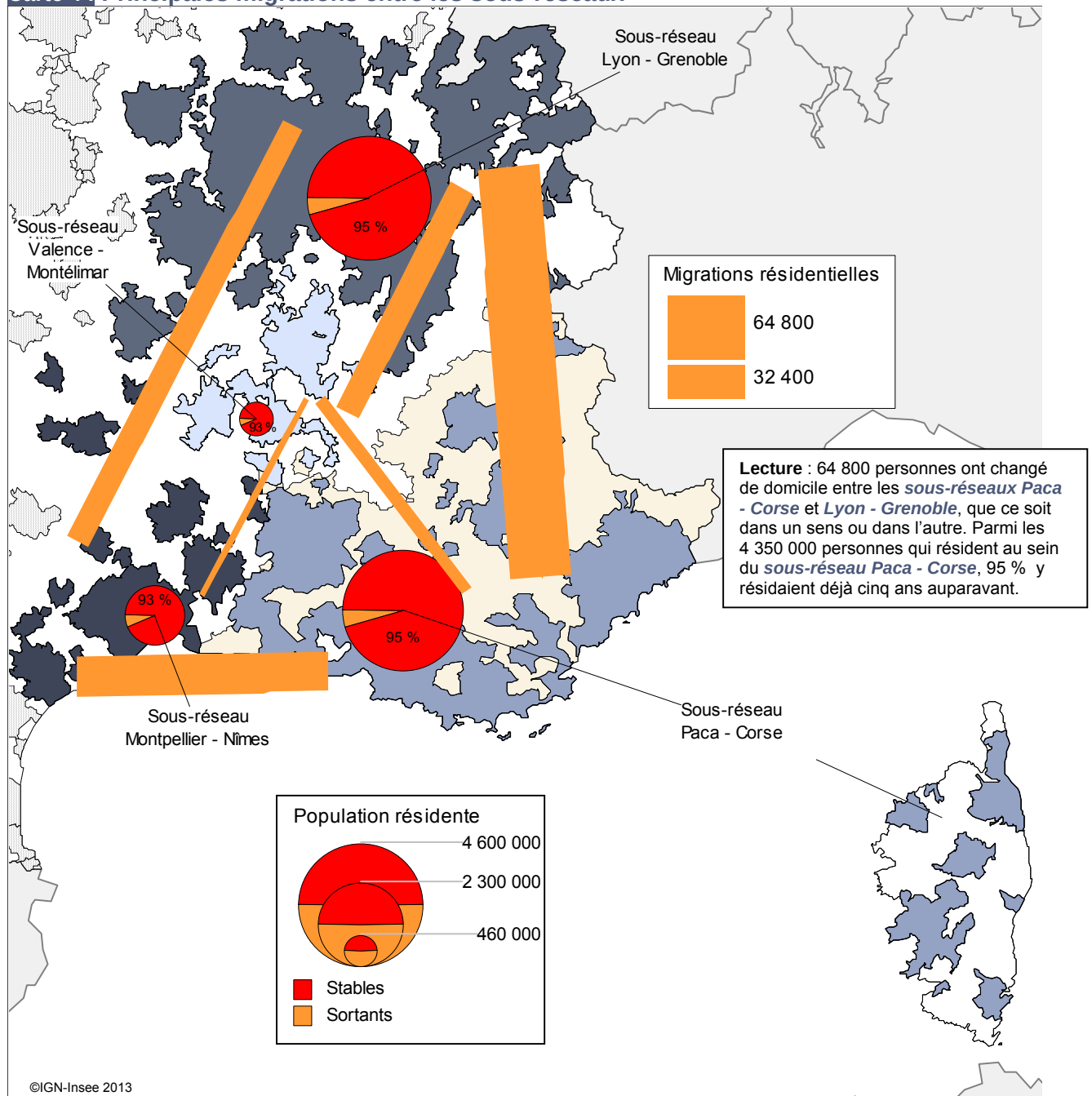


Champ : migrations résidentielles de la population de 5 ans ou plus entre aires urbaines - flux supérieurs à 10 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2008

III.2. Les échanges entre sous-réseaux

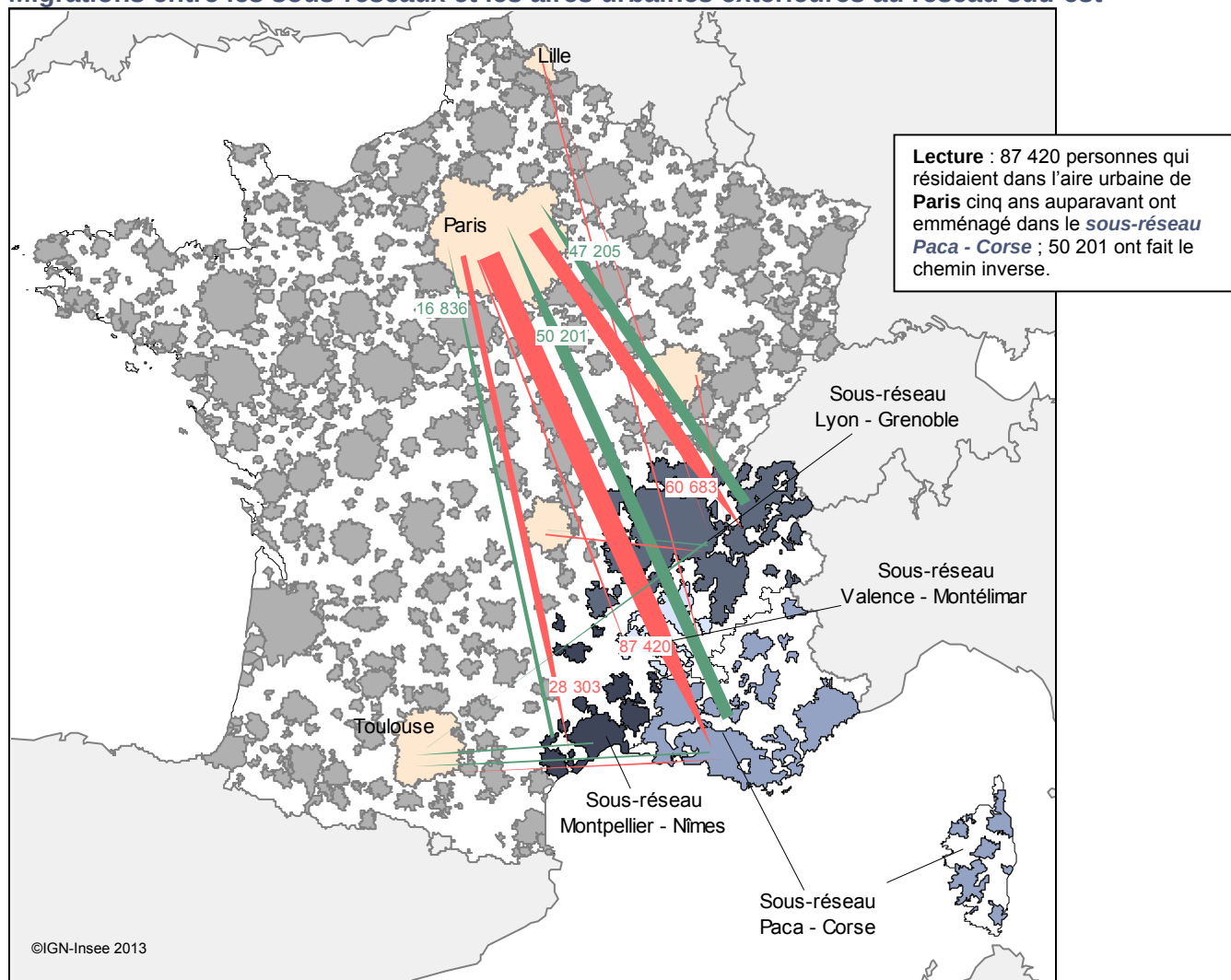
Carte 4 : Principales migrations entre les sous-réseaux



Champ : migrations résidentielles de la population de 5 ans ou plus entre aires urbaines - flux supérieurs à 10 déplacements.
Source : Insee, recensement de la population 2008

Carte 5 :

Migrations entre les sous-réseaux et les aires urbaines extérieures au réseau sud-est



Champ : migrations résidentielles de la population de 5 ans ou plus entre aires urbaines - flux supérieurs à 5 000 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2008

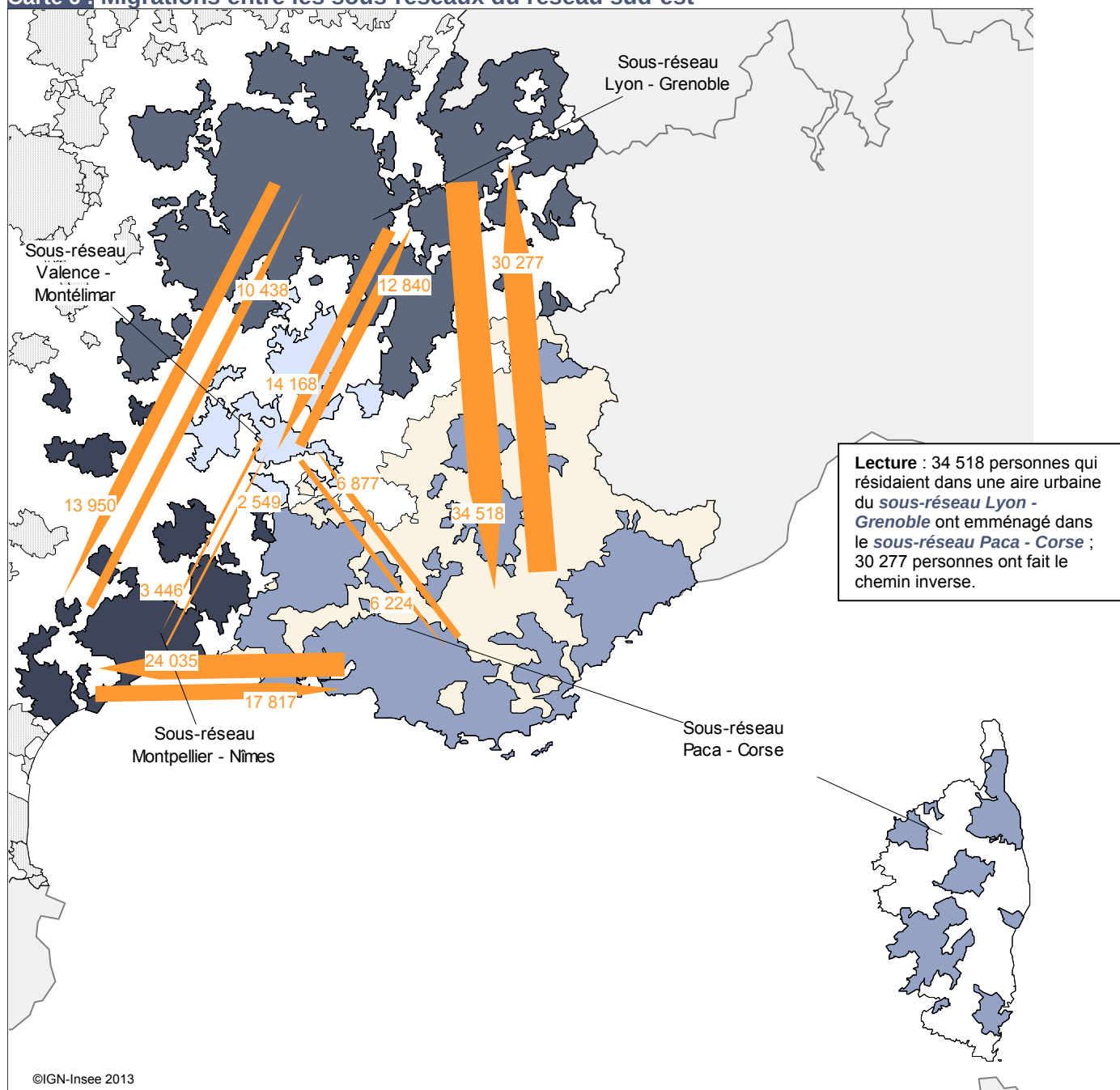
Tableau 4 : Principales migrations entre les aires urbaines des sous-réseaux et les grandes aires urbaines de France métropolitaine

Aire urbaine de départ	Aire urbaine d'arrivée	Nombre de migrations
Paris	Lyon	28 727
Paris	Marseille-Aix-en-Provence	28 721
Lyon	Paris	25 881
Paris	Nice	21 962
Marseille-Aix-en-Provence	Paris	19 500
Nice	Paris	13 439
Paris	Montpellier	13 361
Paris	Toulon	11 237
Montpellier	Paris	11 058

Champ : population de 5 ans ou plus résidant dans une aire urbaine en 2008 et qui résidait déjà dans une aire urbaine 5 ans auparavant.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Carte 6 : Migrations entre les sous-réseaux du réseau sud-est



Champ : migrations résidentielles de la population de 5 ans ou plus entre aires urbaines - ensemble des flux.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Tableau 5 : Organisation du réseau sud-est en sous-réseaux

Sous-réseaux	Population résidente (5 ans ou plus)	Échanges migratoires avec les sous-réseaux	Dont :			Intensité des migrations (1)	Attractivité migratoire (2)	Nombre de liens avec les 4 autres sous-réseaux (flux > 200)
			flux entrants		flux sortants			
			en nb	en %	en nb			
Paca - Corse	4 353 735	119 748	58 558	33,1	61 189	0,03	-0,02	3
Lyon - Grenoble	4 583 757	116 192	53 556	30,2	62 636	0,03	-0,08	3
Montpellier - Nîmes	1 228 565	72 235	41 431	23,4	30 804	0,06	0,15	3
Valence - Montélimar	479 714	46 104	23 594	13,3	22 510	0,10	0,02	3
Ensemble des AU	10 645 772	III	177 139	100,0	177 139	III	III	III

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) (flux entrants + flux sortants) / population résidente

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : population de 5 ans ou plus résidant dans une aire urbaine en 2008 et qui résidait déjà dans une aire urbaine 5 ans auparavant.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Tableau 6 : Principales migrations entre aires urbaines appartenant à des sous-réseaux différents

Aire urbaine de départ	Aire urbaine d'arrivée	Nombre de migrations	Aire urbaine de départ	Aire urbaine d'arrivée	Nombre de migrations
Lyon	Marseille-Aix-en-Pce	6 347	Lyon	Avignon	1 984
Marseille-Aix-en-Pce	Lyon	4 912	Grenoble	Marseille-Aix-en-Pce	1 968
Montpellier	Marseille-Aix-en-Pce	3 111	Marseille-Aix-en-Pce	Nîmes	1 774
Marseille-Aix-en-Pce	Montpellier	2 903	Marseille-Aix-en-Pce	Grenoble	1 679
Lyon	Nice	2 857	Toulon	Lyon	1 547
Nice	Lyon	2 666	Nice	Montpellier	1 536
Avignon	Montpellier	2 344	Nîmes	Marseille-Aix-en-Pce	1 425
Lyon	Toulon	2 120	Grenoble	Nice	1 400
Avignon	Lyon	2 028	Montpellier	Avignon	1 297

Champ : population de 5 ans ou plus résidant dans une aire urbaine en 2008 et qui résidait déjà dans une aire urbaine 5 ans auparavant.

Source : Insee, recensement de la population 2008

III.3. Le sous-réseau Paca - Corse

Le **sous-réseau Paca - Corse** se compose de 43 aires urbaines. 34 de ces aires sont situées en Paca, les neuf autres sont les aires urbaines de Corse.

Plus de 95 % des 4 353 740 habitants de ce sous-réseau résidaient, 5 ans auparavant, au sein de ce même sous-réseau (Cf. tableau 7).

Parmi ces 4 145 370 personnes, 3,2 %, soit 140 610 personnes, ont déménagé d'une aire urbaine à une autre aire urbaine du sous-réseau. Pour 32 210 d'entre elles, l'emménagement s'est effectué dans l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**. Cette aire urbaine a ainsi attiré près d'un migrant du sous-réseau sur 4 (22,9 %) Elle a échangé avec 26 des 42 autres aires urbaines, polarisant nettement les migrations résidentielles au sein du **sous-réseau Paca - Corse**.

Le solde migratoire de **Marseille-Aix-en-Provence** avec les autres aires urbaines du sous-réseau est toutefois nettement négatif : - 5 790 personnes. Le déficit est marqué avec les aires urbaines de **Toulon** (- 1 270 habitants), **Avignon** (- 810) ou encore **Salon-de-Provence** (- 620) (Cf. tableau 8 et carte 7).

Les aires urbaines de **Toulon**, **Nice** et dans une moindre mesure **Avignon** sont d'autres pôles migratoires moins influents. **Toulon** et plus encore **Avignon** ont attiré davantage de migrants qu'elles n'en ont envoyés vers d'autres aires urbaines : + 1 410 personnes pour **Toulon**, + 2 270 pour **Avignon** (Cf. tableau 8 et carte 7).

Le rattachement de la Corse à ce sous-réseau s'explique par l'intensité des échanges entre les aires urbaines corses et les 34 aires urbaines de Paca : 9 680 migrations ont eu lieu entre ces deux entités (dont 60 % dans le sens de Paca vers la Corse). C'est deux fois plus que le nombre de changements de résidence entre les aires urbaines de Corse (4 810 déménagements).

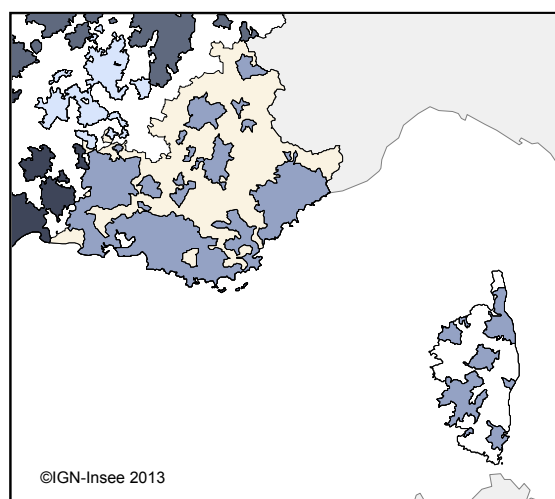


Tableau 7 : Stabilité du sous-réseau Paca - Corse

	Population résidente du sous-réseau (5 ans ou plus)	Dont population qui y résidait 5 ans auparavant	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des résidents (5 ans ou plus)	4 353 735	4 145 369	95,2	92,0
Résidents de 65 ans ou plus	904 066	888 031	98,2	96,9

(1) population qui résidait dans le sous-réseau 5 ans auparavant / population résidente du sous-réseau

(2) population qui résidait dans la même aire urbaine 5 ans auparavant / population résidente du sous-réseau

Champ : population de 5 ans ou plus résidant dans une aire urbaine en 2008 et qui résidait déjà dans une aire urbaine 5 ans auparavant.

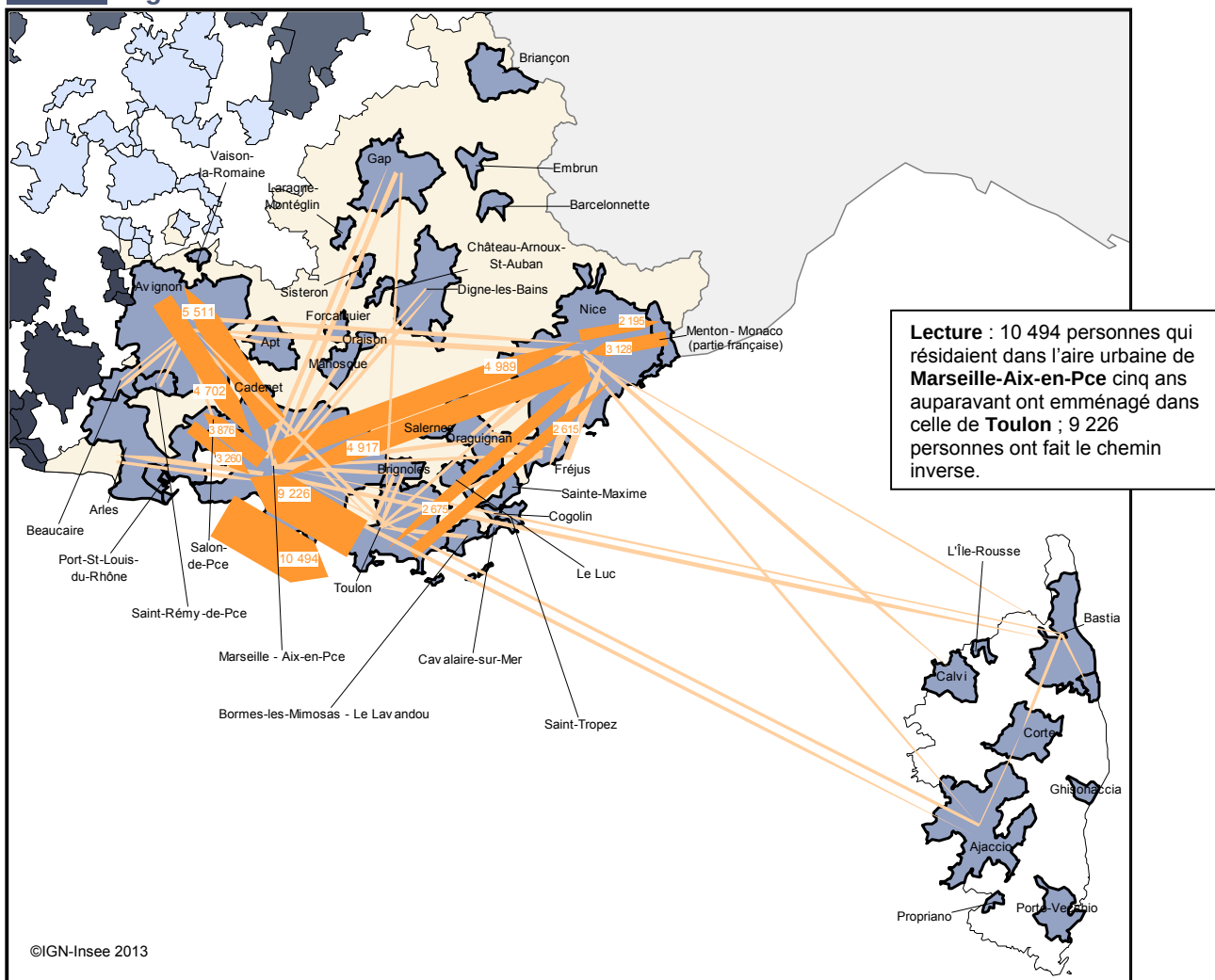
Source : Insee, recensement de la population 2008

Tableau 8 : Organisation du sous-réseau Paca - Corse

Principales aires urbaines du sous-réseau	Population résidente (5 ans ou plus)	Taux de stabilité (1) en %	Échanges migratoires avec les aires urbaines du sous-réseau	Dont :			Intensité des migrations (2)	Attractivité migratoire (3)	Nombre de liens avec les 42 aires urbaines du sous- réseau (flux > 280)
				flux entrants		flux sortants en nb			
				en nb	en %				
Ensemble du sous-réseau	4 353 735	95,2	III	140 607	100,0	140 607	III	III	III
Dont : Marseille-Aix-en-Pce	1 571 814	93,1	70 215	32 213	22,9	38 002	0,04	-0,08	26
Toulon	553 933	91,8	38 098	19 756	14,1	18 342	0,07	0,04	15
Nice	916 171	93,0	36 312	17 476	12,4	18 836	0,04	-0,04	15
Avignon	454 797	92,3	22 811	12 542	8,9	10 269	0,05	0,10	10
Draguignan	66 726	86,6	10 319	5 754	4,1	4 565	0,15	0,12	6
Fréjus	82 425	88,4	10 472	5 080	3,6	5 392	0,13	-0,03	5
Salon-de-Provence	49 812	83,7	9 447	4 761	3,4	4 686	0,19	0,01	4
Bastia	80 825	93,3	6 442	3 333	2,4	3 109	0,08	0,03	6
Menton	67 491	90,3	6 900	2 958	2,1	3 942	0,10	-0,14	2
Gap	51 948	89,2	5 512	2 854	2,0	2 658	0,11	0,04	5

Source : Insee, recensement de la population 2008

Carte 7 : Migrations entre les aires urbaines du sous-réseau Paca - Corse



Source : Insee, recensement de la population 2008

IV. Caractérisation des réseaux et sous-réseaux

1. Population

	Nombre d'aires urbaines	Population (2009)	Taux d'évolution de la population (1999-2009) en %
Ensemble des aires urbaines françaises	770	52 357 490	6,4
Aire urbaine de Paris	1	12 145 720	7,1
Réseau sud-est	142	11 932 055	9,1
Sous-réseau Paca - Corse	43 (34 en Paca)	4 807 743	8,5

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

2. Emplois « stratégiques » et innovation

	Part des CFM dans l'emploi total (2009) en %	Taux d'évolution des CFM (1999-2009) en %	Indice de spécificité - fonctions métropolitaines (2009)	Indice de spécificité - fonction « conception-recherche » (2009)	Indice de spécificité - fonction « prestations intellectuelles » (2009)	Part des emplois des secteurs innovants dans l'emploi total (2010) en %	Part des emplois des KIS & industries high tech dans l'emploi total (2010) en %
Ensemble des aires urbaines françaises	10,4	43,8	/	/	/	3,9	5,0
Aire urbaine de Paris	19,3	37,4	1,42	1,64	1,57	7,4	8,3
Réseau sud-est	8,9	50,8	0,96	0,96	0,96	3,4	4,4
Sous-réseau Paca - Corse	8,3	50,7	0,91	0,77	0,92	2,9	4,0

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009, CLAP 2010

3. Économie, éducation et recherche

	Productivité apparente de l'emploi (2009) en €	Fréquentation de salons et foires de dimension internationale (nombre de visiteurs) (2010)	Effectif total des têtes de groupe et filiales (en France et à l'étranger) (2010)	Part des diplômés (>bac+2) parmi les 25-64 ans (2009) en %	Étudiants (2009)	Part des étudiants Erasmus (2009) en %	Part des étudiants étrangers (2009) en %	Participations au 7 ^{ème} PCRD (1) (2012)
Ensemble des aires urbaines françaises	90 670	11 415 613	7 172 329	17,3	2 254 730	0,9	7,5	7 468
Aire urbaine de Paris	124 782	6 992 526	4 302 699	26,3	597 430	1,1	11,1	5 149
Réseau sud-est	85 192	1 880 710	868 679	16,6	480 695	1,0	7,2	1 038
Sous-réseau Paca - Corse	84 216	779 898	364 182	16,1	165 132	0,8	6,2	343

Lecture : les étudiants sont considérés à leur lieu d'études

(1) Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique

Sources : FEE, OJS, LIFI, Insee - recensement de la population 2009, AEEFF, CORDIS

4. Diplomatie, culture, tourisme

	Organisations internationales et européennes (y.c. ONG) (2012)	Ambassades et consulats (2012)	Emplois de la fonction « culture-loisirs » (2009)	Fréquentation des musées (nombre de visiteurs) (2009)	Chambres 4 étoiles (2011)	Chambres 3 étoiles (2011)	Lits touristiques (campings et hôtels) (2011)
Ensemble des aires urbaines françaises	102	722	526 615	52 211 161	64 348	154 936	10 876 981
Aire urbaine de Paris	54	222	226 734	33 311 725	32 407	46 995	928 121
Réseau Sud-est	10	206	102 180	6 470 066	18 820	42 401	4 196 870
Sous-réseau Paca - Corse	3	115	41 227	3 414 033	14 118	23 341	2 246 862

Sources : ONU, Europa, Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de la Culture-Museostat, DGCIS, Insee - Recensement de la population

5. Cohésion sociale, environnement

	Part de familles monoparentales (1) (2009) en %	Revenu médian net déclaré par foyer fiscal (2010) en €	Rapport interdécile (2) (2010)	Part des foyers fiscaux imposables (2009) en %	Émissions de CO ² par les navetteurs (au lieu de travail ou d'études) (2009) en tonnes / an	Émissions de CO ² par les navetteurs (au lieu de travail ou d'études) (2009) en kg / personne (actif ou étudiant) / an
Ensemble des aires urbaines françaises	14,4	19 111	5,9	55,6	14 969 689	592,1
Aire urbaine de Paris	16,4	21 756	7,3	63,3	3 362 238	529,2
Réseau sud-est	14,9	19 016	6,1	54,3	3 151 564	587,1
Sous-réseau Paca - Corse	16,6	18 679	6,8	53,0	1 149 399	564,3

(1) nombre de familles monoparentales / nombre de familles

(2) rapport entre le revenu net déclaré le moins élevé des 10 % de foyers fiscaux les plus aisés et le revenu net déclaré le plus élevé des 10 % de foyers fiscaux les moins aisés

Sources : Insee - recensement de la population 2009, DGI, SOeS, Certu

6. Mobilité

	Passagers aériens (hors transit) et passagers portuaires (2010)
Ensemble des aires urbaines françaises	166 933 211
Aire urbaine de Paris	83 109 989
Réseau sud-est	38 368 756
Sous-réseau Paca - Corse	28 161 491

Sources : DGAC, SOeS

Annexe : composition des réseaux et sous-réseaux

Composition du réseau sud-est : 142 aires urbaines

Les 36 aires urbaines contenant au moins une commune de Paca		Les 67 aires urbaines de Rhône-Alpes		24 aires urbaines de Languedoc-Roussillon (sur 42)	
Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010
003 Marseille - Aix-en-Provence	1 718 281	002 Lyon	2 165 785	015 Montpellier	549 491
007 Nice	1 001 295	010 Grenoble	669 595	040 Nîmes	251 791
013 Toulon	606 947	017 Saint-Étienne	508 847	053 Béziers	160 425
016 Avignon	511 277	037 Genève (SUI) - Annemasse (partie française)	276 912	078 Alès	112 212
094 Fréjus	92 029	044 Annecy	217 260	102 Sète	88 116
110 Draguignan	78 938	045 Chambéry	213 251	153 Lunel	48 613
112 Menton	73 354	050 Valence	173 973	241 Agde	24 567
136 Gap	60 730	071 Bourg-en-Bresse	120 367	240 Bagnols-sur-Cèze	22 331
143 Salon-de-Provence	57 599	076 Vienne	111 644	271 Mende	18 036
141 Arles	55 566	081 Roanne	107 741	282 Le Grau-du-Roi	16 618
176 Manosque	36 945	088 Mâcon	99 875	295 Bédarieux	15 320
200 Beaucaire	29 243	100 Cluses	89 084	299 Pont-Saint-Esprit	15 215
218 Digne-les-Bains	25 697	103 Thonon-les-Bains	86 394	356 Uzès	11 764
244 Brignoles	22 763	116 Montélimar	73 211	385 Lodève	9 986
249 Apt	21 347	118 Romans-sur-Isère	71 793	384 Pézenas	9 680
262 Briançon	18 434	139 Aubenas	58 042	402 Marvejols	8 979
272 Sainte-Maxime	17 109	157 Annonay	45 577	403 Clermont-l'Hérault	9 546
307 Bollène	13 843	159 Sallanches	44 888	401 Le Vigan	8 911
314 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	13 679	165 Oyonnax	41 621	435 Aigues-Mortes	8 341
323 Le Luc	13 568	170 Albertville	40 169	443 Marseillan	7 883
319 Saint-Rémy-de-Provence	13 369	194 Tournon-sur-Rhône	31 677	455 Ganges	7 722
361 Cogolin	11 108	215 Montbrison	26 818	474 Saint-Chély-d'Apcher	7 000
379 Cavalaire-sur-Mer	10 313	228 Saint-Marcellin	24 822	493 Bessan	6 929
368 Saint-Tropez	9 568	252 Privas	20 436	570 Laudun-l'Ardoise	5 723
380 Valréas	9 800	270 Tarare	18 160	3 aires urbaines d'Auvergne	
412 Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 638	294 Belley	15 889	114 Le Puy en Velay	73 867
424 Cadenet	8 497	309 Crest	14 079	434 Sainte-Sigolène	7 982
431 Vaison-la-Romaine	8 012	312 Saint-Jean-de-Maurienne	13 615	462 Yssingaux	7 418
438 Embrun	7 680	322 Chamonix-Mont-Blanc	12 916	2 aires urbaines de Bourgogne	
450 Sisteron	7 690	327 Pierrelatte	13 026	633 Cluny	4 638
464 Château-Arnoux-Saint-Auban	7 311	340 Bellegarde-sur-Valserine	12 652	711 La Clayette	3 468
519 Oraison	6 335	355 Bourg-Saint-Maurice	11 369	1 aire urbaine de Franche-Comté	
517 Forcalquier	6 185	381 Saint-Paul-Trois-Châteaux	10 081	734 Saint-Amour	3 261
585 Salernes	5 502	392 Feurs	9 887		
666 Laragne-Montéglin	4 400	395 Charlieu	9 348		
670 Barcelonnette	4 133	399 Thônes	9 362		
Les 9 aires urbaines de Corse		407 Saint-Vallier	8 830		
090 Ajaccio	98 827	411 Ugine	8 676		
097 Bastia	91 326	420 La Voulte-sur-Rhône	8 301		
325 Porto-Vecchio	13 120	451 Nyons	7 374		
391 Calvi	9 923	454 Faverges	7 682		
393 Corte	9 712	463 Bourg-Saint-Andéol	7 264		
509 Penta-di-Casinca	6 648	467 La Mure	7 191		
527 L'île-Rousse	6 290	481 Boën	7 224		
695 Propriano	4 034	491 Chauffailles	6 801		
710 Ghisonaccia	3 823	522 Aime	6 144		
		535 Le Cheylard	5 807		
		537 Die	5 892		
		540 Hauteville-Lompnes	5 727		
		545 Montréal-la-Cluse	5 746		
		560 Thizy	5 637		
		567 Modane	5 277		
		575 Beaurepaire	5 581		
		594 Amplepuis	5 205		
		611 Môtiers	4 768		
		649 Morzine	4 434		
		651 Dieulefit	4 351		
		657 Nantua	4 350		
		669 Langogne	4 057		
		681 Villard-de-Lans	4 034		
		688 Le Pouzin	3 862		
		689 Cours-la-Ville	3 857		
		704 Anneyron	3 859		
		709 Samoëns	3 532		
		723 Abondance	3 380		
		744 Culoz	2 909		
		756 Cruas	2 740		

Source : Insee, recensement de la population

Composition du sous-réseau Paca - Corse : 43 aires urbaines

34 aires urbaines contenant au moins une commune de Paca		Les 9 aires urbaines de Corse	
Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010
003 Marseille - Aix-en-Provence	1 714 828	090 Ajaccio	98 827
007 Nice	1 000 275	097 Bastia	91 326
013 Toulon	607 681	325 Porto-Vecchio	13 120
016 Avignon	508 604	391 Calvi	9 923
094 Fréjus	93 194	393 Corte	9 712
110 Draguignan	78 625	509 Penta-di-Casinca	6 648
112 Menton - Monaco (partie française)	74 801	527 L'île-Rousse	6 290
136 Gap	59 783	695 Propriano	4 034
141 Arles	55 876	710 Ghisonaccia	3 823
143 Salon-de-Provence	56 728		
176 Manosque	36 916		
200 Beaucaire	29 009		
218 Digne-les-Bains	25 869		
244 Brignoles	22 661		
249 Apt	20 933		
262 Briançon	18 339		
272 Sainte-Maxime	17 750		
314 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	13 747		
319 Saint-Rémy-de-Provence	13 167		
323 Le Luc	13 283		
361 Cogolin	11 104		
368 Saint-Tropez	10 011		
379 Cavalaire-sur-Mer	10 082		
412 Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 714		
424 Cadenet	8 339		
431 Vaison-la-Romaine	7 990		
438 Embrun	7 769		
450 Sisteron	7 665		
464 Château-Arnoux-Saint-Auban	7 359		
517 Forcalquier	6 139		
519 Oraison	6 219		
585 Salernes	5 285		
666 Laragne-Montéglin	4 372		
670 Barcelonnette	4 161		

Source : Insee, recensement de la population

Fiche II.2. Migrations résidentielles - Actifs en emploi

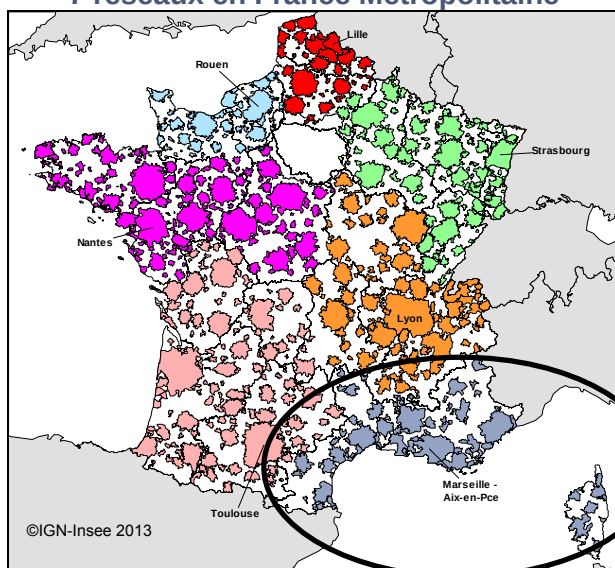
I. Vue d'ensemble des réseaux

Les migrations résidentielles des actifs en emploi entre les 770 aires urbaines de France métropolitaine hors Paris s'organisent en sept réseaux. Parmi eux, le **réseau sud-est**, constitué de 86 aires urbaines, regroupe les 36 aires urbaines comportant au moins une commune de Paca. Il comporte également les 9 aires urbaines de Corse, 37 des 42 aires urbaines de Languedoc-Roussillon et seulement 4 aires urbaines du sud de Rhône-Alpes. Il est ainsi nettement moins étendu que le **réseau sud-est** des migrations de l'ensemble de la population (Cf. *fiche II.1*). En particulier, un grand nombre d'aires urbaines de la région Rhône-Alpes, qui figurent dans le réseau des migrations de l'ensemble de la population, ne figurent pas dans le **réseau sud-est** des migrations d'actifs en emploi. A contrario, quelques aires urbaines de l'ouest de Languedoc-Roussillon (jusqu'à Perpignan) apparaissent dans ce réseau, alors qu'elles n'étaient pas incluses dans le réseau des migrations de l'ensemble de la population.

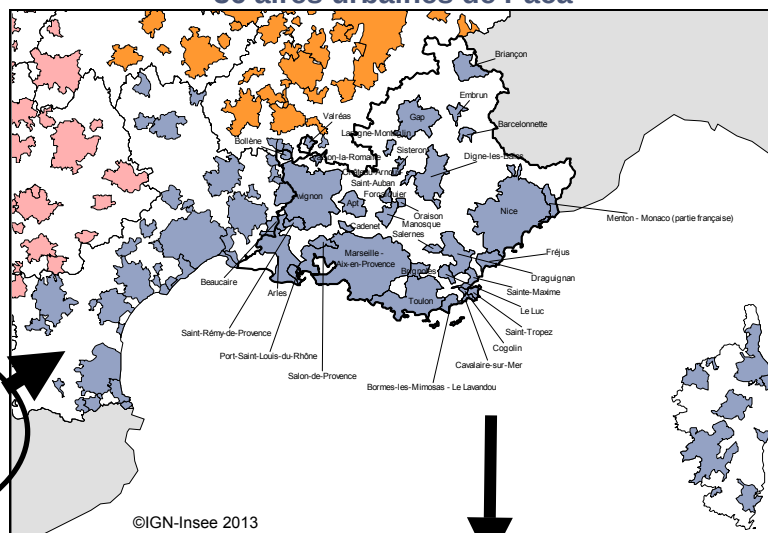
Au sein du **réseau sud-est**, les migrations résidentielles d'actifs en emploi s'organisent en 5 **sous-réseaux**. Deux d'entre eux concentrent 35 des 36 aires urbaines de Paca.

Cartes 1 :

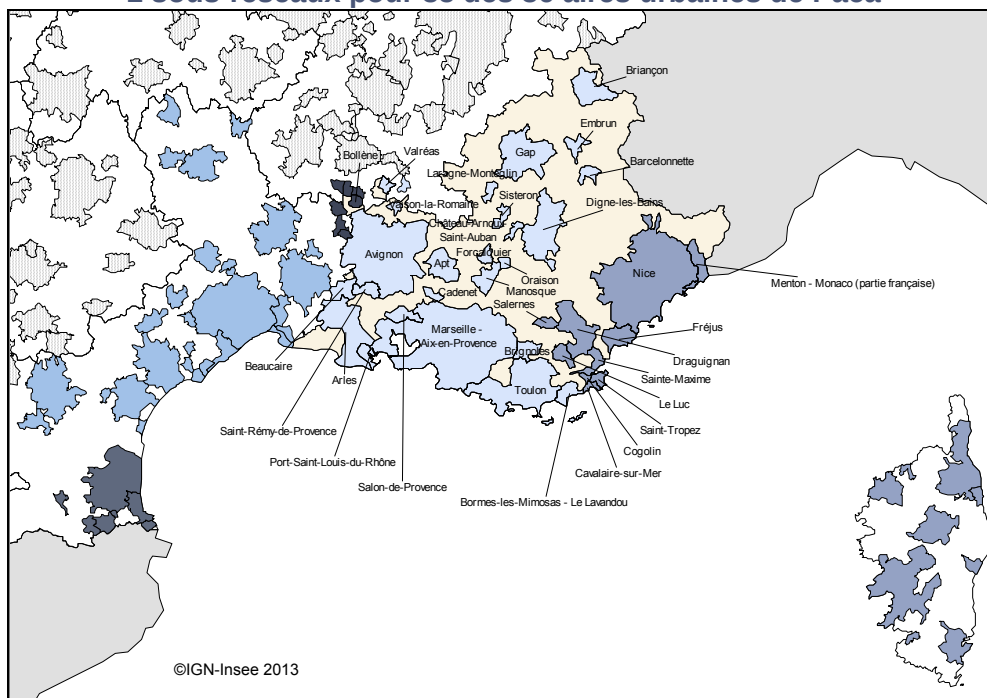
7 réseaux en France Métropolitaine



1 réseau sud-est unique pour les 36 aires urbaines de Paca



2 sous-réseaux pour 35 des 36 aires urbaines de Paca



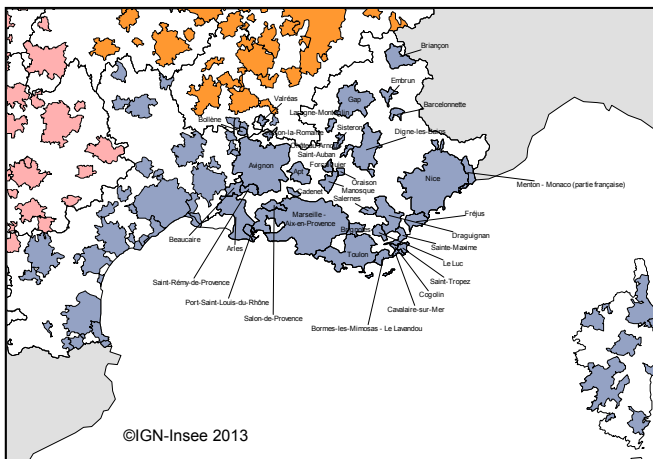
Source : Insee, recensement de la population 2008

II. Le réseau sud-est

2 489 810 actifs en emploi qui résident dans le **réseau sud-est** résidaient 5 ans auparavant dans une aire urbaine, du **réseau sud-est** ou d'un autre réseau.

Parmi elles, 136 300 personnes (5,5 %) résidaient dans une aire urbaine extérieure au **réseau sud-est** (Cf. tableaux 1 et 2).

Ce réseau attire davantage de migrants actifs en emploi venus d'autres aires urbaines qu'il n'en génère. Cela s'explique principalement par le solde positif des migrations avec l'aire urbaine **parisienne**, principale aire urbaine d'échanges avec le **réseau sud-est** : 57 840 actifs en emploi habitant Paris et ses alentours ont déménagé dans une aire urbaine du réseau, tandis que seulement 43 880 actifs en emploi effectuaient le trajet inverse. L'aire urbaine **lyonnaise** est le deuxième espace d'échanges migratoires avec le **réseau sud-est** : 21 420 actifs en emploi ont déménagé entre ces deux territoires, dont 56 % dans le sens de l'aire urbaine de **Lyon** vers le **réseau sud-est**. Viennent ensuite les aires urbaines **toulousaine** (16 670 migrations dont 56 % vers **Toulouse**), **grenobloise** (8 240 migrations dont 57 % vers le **réseau sud-est**) et **bordelaise** (7 400 dont 51 % vers **Bordeaux**). Le plus souvent, les migrations résidentielles d'actifs en emploi sont excédentaires avec les aires urbaines situées au nord du **réseau sud-est** et déficitaires avec celles situées à l'ouest (Cf. carte 2).



Ainsi, 94,5 % des actifs en emploi habitant le **réseau sud-est** résidaient déjà au sein du réseau 5 ans auparavant. Parmi ces 2 353 510 personnes, 130 870 (soit 5,6 %) ont changé d'aire urbaine de résidence au sein du réseau. L'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** constitue le pôle principal de ces migrations internes : près d'un tiers des échanges migratoires d'actifs en emploi entre les 86 aires urbaines du réseau, soit 41 370 personnes, ont concerné cette aire urbaine, que ce soit en tant que lieu de départ ou d'arrivée. Dans seulement 44 % des cas (18 230 personnes), l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** a été le lieu de destination des migrants. Elle a ainsi accueilli 4 910 actifs en emploi de moins qu'elle n'en a envoyé vers l'extérieur. L'éventail de territoires avec lesquels **Marseille-Aix-en-Provence** a échangé est large : 22 des 85 autres aires urbaines du réseau ont échangé au moins 260 actifs en emploi avec **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. tableaux 1 et 3).

L'aire urbaine de **Montpellier**, qui concentre 27 500 migrations d'actifs en emploi (soit 21,0 %) et qui a échangé avec 19 autres aires urbaines du réseau, est le deuxième pôle migratoire du réseau. Cette aire urbaine attire aussi moins de migrants qu'elle n'en envoie ailleurs dans le réseau : le solde migratoire avec les 85 autres aires urbaines du réseau s'établit à - 3 110 actifs en emploi (Cf. tableau 3).

Les aires urbaines de **Nice**, **Toulon** et **Avignon** sont chacune concernées par plus de 13 % des migrations et ont échangé des actifs en emploi avec 10 à 15 aires urbaines au sein du réseau. Contrairement à **Nice**, les aires urbaines de **Toulon** et **Avignon** présentent la particularité d'un solde migratoire excédentaire (respectivement + 240 et + 740) (Cf. tableau 3).

Environ 70 580 actifs en emploi qui habitaient le **réseau sud-est** 5 ans auparavant ont migré dans une commune qui ne fait pas partie d'une aire urbaine. En sens contraire, 51 000 actifs en emploi qui résidaient en dehors d'une aire urbaine française ont déménagé dans une aire urbaine du **réseau sud-est**. Le solde migratoire des aires urbaines du réseau est donc nettement négatif avec les communes hors aires urbaines : - 19 580 actifs en emploi (Cf. tableau 2).

Enfin, 8 590 actifs en emploi qui habitaient le **réseau sud-est** 5 ans auparavant ont migré vers un pays limitrophe. Près de la moitié d'entre eux (3 890 personnes) ont été accueillis par l'Italie et le Royaume-Uni (Cf. tableau 2).

Tableau 1 : Stabilité du réseau sud-est

	Actifs en emploi résidant dans le réseau	Dont actifs en emploi qui y résidaient 5 ans auparavant	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des actifs en emploi	2 489 811	2 353 509	94,5	89,3
Ouvriers	471 913	455 607	96,5	92,2
Employés	780 245	742 779	95,2	90,2

(1) actifs en emploi qui résidaient dans le réseau 5 ans auparavant / actifs en emploi résidant dans le réseau

(2) actifs en emploi qui résidaient dans la même aire urbaine 5 ans auparavant / actifs en emploi résidant dans le réseau

Lecture : 94,5 % des actifs en emploi qui résident dans le réseau y résidaient déjà cinq ans auparavant

90,2 % des employés qui résident dans le réseau résidaient déjà dans leur aire urbaine de résidence actuelle cinq ans auparavant

Champ : actifs en emploi résidant dans une aire urbaine et qui résidaient déjà dans une aire urbaine 5 ans auparavant.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Tableau 2 : Migrations externes au réseau sud-est

	Lieu de provenance (ou de destination) des migrants					
	Entrants d'une	Sortants vers une	Entrants d'une	Sortants vers une	Sortants vers l'étranger	
	aire urbaine externe au réseau		commune externe au réseau (hors aire urbaine)		Pays limitrophes	dont Italie
Ensemble des actifs en emploi	171 700	136 302	50 996	70 576	8 592	1 953
Ouvriers	20 272	16 306	10 891	14 219	1 119	385
Employés	46 844	37 466	16 317	20 457	1 772	438

Lecture : 50 996 actifs en emploi qui résidaient cinq ans auparavant dans une commune n'appartenant à aucune aire urbaine (française) ont emménagé dans une aire urbaine du réseau sud-est ; 70 576 personnes ont fait le déplacement dans l'autre sens.

1 119 ouvriers qui résidaient cinq ans auparavant dans une aire urbaine du réseau sud-est ont emménagé dans un pays limitrophe (dont 385 en Italie).

Source : Insee, recensement de la population 2008

Tableau 3 : Organisation du réseau sud-est

Principales aires urbaines du réseau	Actifs en emploi résidents	Échanges migratoires avec les aires urbaines du réseau	Dont flux entrants			Intensité des migrations (1)	Attractivité migratoire (2)	Nombre de liens avec les 85 aires urbaines du réseau (flux > 260)
			flux entrants		flux sortants			
			en nb	en %	en nb			
Ensemble du réseau	2 489 811	III	130 865		130 865	III	III	III
Dont : Marseille-Aix-en-Pce	639 926	41 372	18 232	13,9	23 140	0,06	-0,12	22
Montpellier	210 161	27 503	12 195	9,3	15 308	0,13	-0,11	19
Nice	386 647	21 192	10 477	8,0	10 715	0,05	-0,01	12
Toulon	217 273	19 871	10 053	7,7	9 818	0,09	0,01	10
Avignon	187 655	17 335	9 035	6,9	8 300	0,09	0,04	15
Nîmes	87 131	11 587	5 849	4,5	5 737	0,13	0,01	11
Perpignan	98 613	9 332	4 742	3,6	4 590	0,09	0,02	10
Béziers	50 201	5 552	3 105	2,4	2 447	0,11	0,12	5
Sète	28 947	5 383	3 048	2,3	2 335	0,19	0,13	1
Salon-de-Pce	20 672	5 550	2 896	2,2	2 653	0,27	0,04	2

III : absence de résultat due à la nature des choses

(1) (flux entrants + flux sortants) / actifs en emploi résidents

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Lecture : l'aire urbaine d'Avignon a échangé 17 335 actifs en emploi avec les autres aires du réseau : elle en a accueilli 9 035 et en a envoyé 8 300. Ainsi, son solde migratoire (+ 735) et donc son attractivité (0,04) sont positifs au sein du réseau.

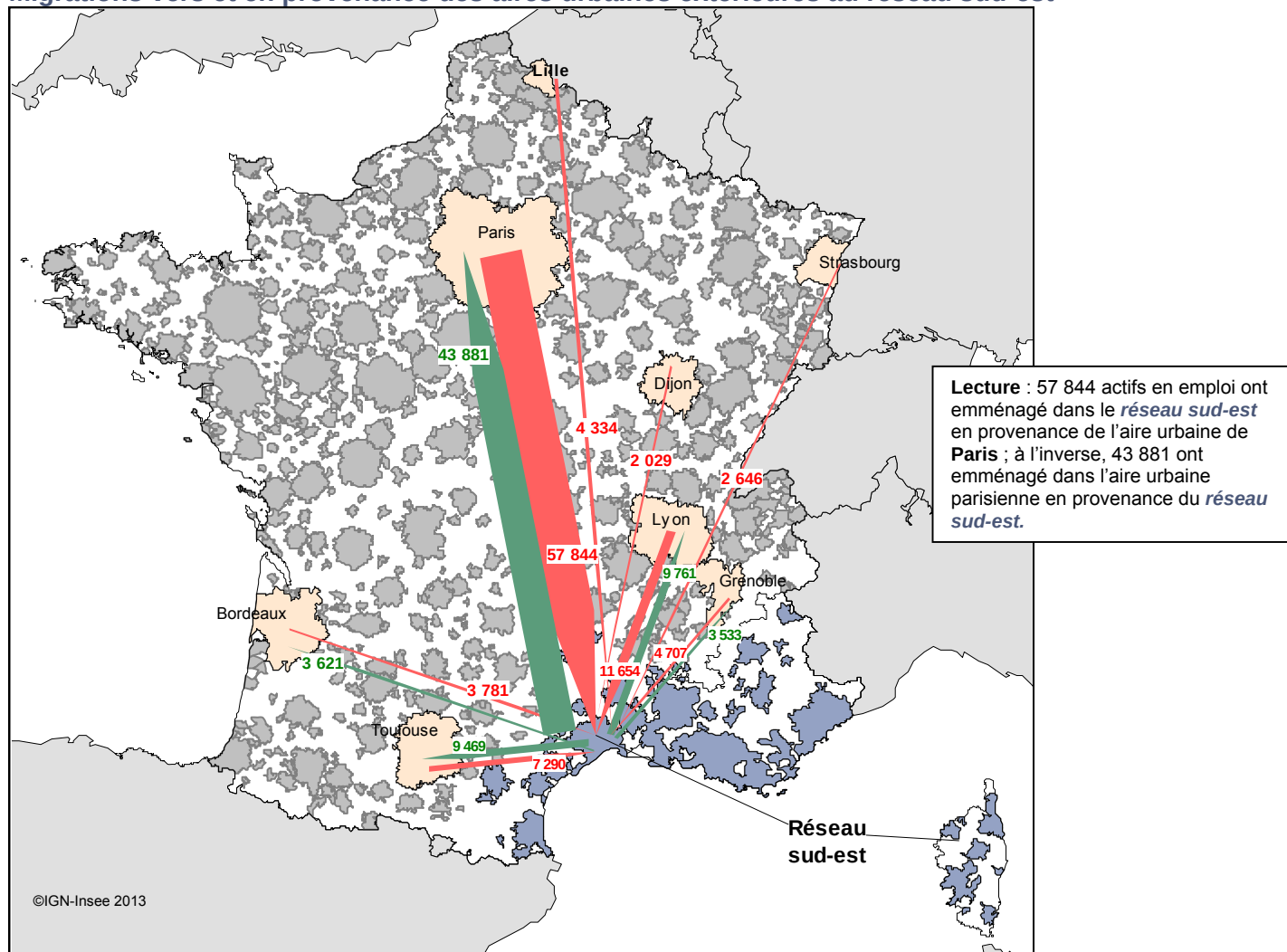
Cette aire urbaine a échangé plus de 260 actifs en emploi avec 7 des 85 autres aires urbaines du réseau.

Champ : actifs en emploi résidant dans une aire urbaine et qui résidaient déjà dans une aire urbaine 5 ans auparavant.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Carte 2 :

Migrations vers et en provenance des aires urbaines extérieures au réseau sud-est



Champ : migrations résidentielles d'actifs en emploi entre aires urbaines - flux supérieurs à 2 000 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2008

III. Les sous-réseaux

Au sein du **réseau sud-est**, les migrations résidentielles d'actifs en emploi s'organisent en 5 **sous-réseaux**. Deux d'entre eux concentrent 35 des 36 aires urbaines de Paca : le **sous-réseau Marseille - Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes** et le **sous-réseau Nice - Fréjus - Corse**. Les trois autres sous-réseaux sont **Montpellier - Nîmes**, **Perpignan - Saint-Cyprien** et **Bagnols-sur-Cèze - Bollène**.

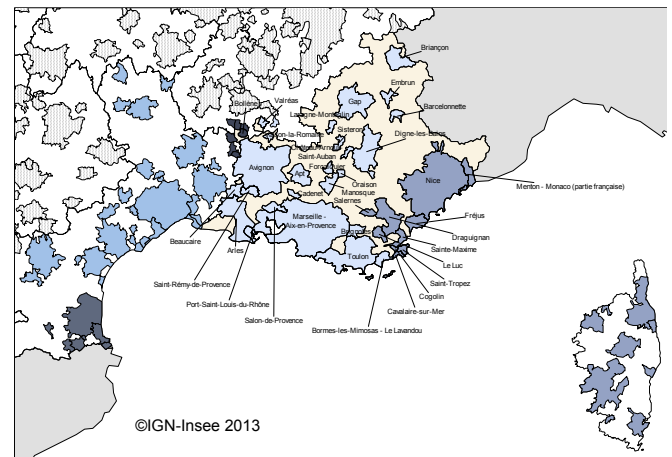
En 5 ans, 47 430 actifs en emploi ont migré entre les 5 sous-réseaux. Le principal axe d'échanges relie **Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes** et **Nice - Fréjus - Corse** : 18 030 personnes ont effectué ce déplacement pour déménager, dont une majorité (55 %) en direction du sous-réseau **Nice - Fréjus - Corse** (Cf. tableau 5 et carte 6).

Pour 4 820 d'entre eux, ce déménagement s'est effectué entre les aires urbaines de **Marseille-Aix-en-Provence** et de **Nice** (dont 56 % dans le sens de la première vers la seconde). 2 560 actifs en emploi ont changé de résidence entre l'aire urbaine de **Toulon** et celle de **Nice** (dont 52 % dans le sens de **Toulon** vers **Nice**) (Cf. tableau 6 et carte 6).

15 400 migrations d'actifs en emploi ont eu lieu entre les sous-réseaux **Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes** et **Montpellier - Nîmes**, dont 53 % dans le sens de l'est vers l'ouest. Le principal axe de ces migrations relie les aires urbaines de **Montpellier** et de **Marseille-Aix-en-Provence** (3 110 échanges dont 55 % dans le sens de la première vers la seconde) (Cf. tableau 6 et carte 6).

Enfin, 4 090 actifs en emploi ont migré entre les sous-réseaux **Nice - Fréjus - Corse** et **Montpellier - Nîmes** (à parts quasiment égales dans les deux sens) (Cf. carte 6).

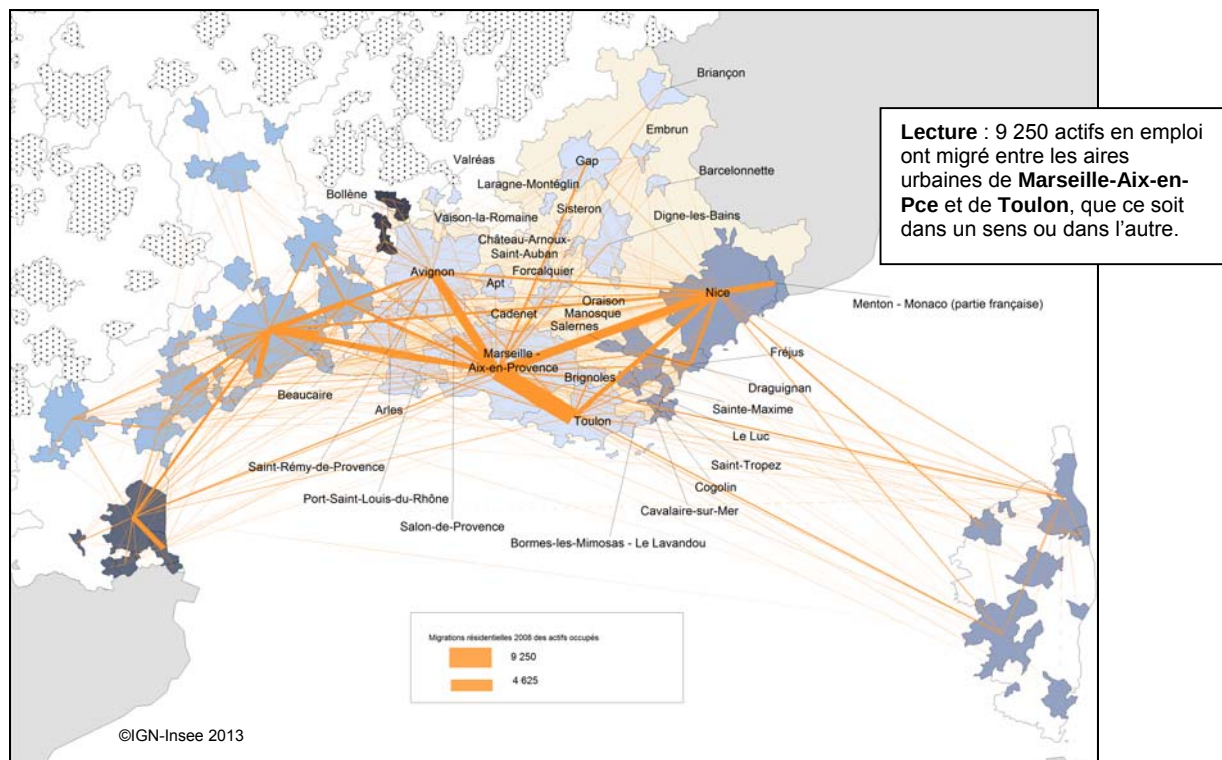
Parmi les 57 840 personnes en emploi qui ont migré de l'aire urbaine de **Paris** vers le **réseau sud-est**, 26 230 ont élu domicile dans le **sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes**. 58 % d'entre elles ont emménagé dans l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**, 18 % dans celle de **Toulon** et 13 % dans celle d'**Avignon**. A l'inverse, 20 050 des 43 880 actifs en emploi qui ont quitté le **réseau sud-est** pour l'aire urbaine de **Paris** provenaient du **sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes**. Près des deux tiers d'entre eux ont quitté l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**, et 18 % celle de **Toulon** (Cf. tableau 4 et carte 5).



III.1. Structuration du réseau sud-est en sous-réseaux

Carte 3 : Principales migrations entre les aires urbaines du réseau sud-est

Les migrations résidentielles d'actifs en emploi entre les 86 aires urbaines du **réseau sud-est** structurent ce territoire en cinq **sous-réseaux** :

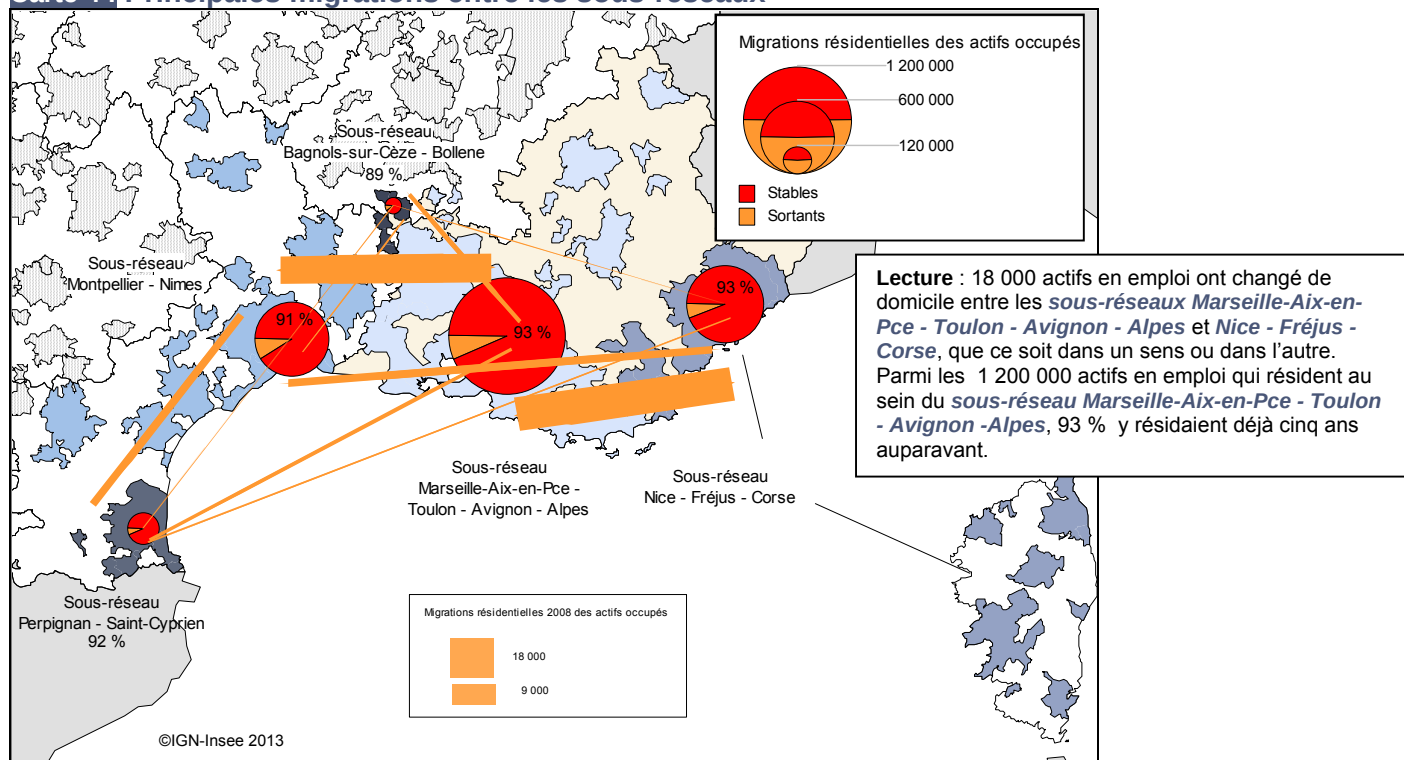


Champ : migrations résidentielles d'actifs en emploi entre aires urbaines - ensemble des flux.

Source : Insee, recensement de la population 2008

III.2. Les migrations entre sous-réseaux

Carte 4 : Principales migrations entre les sous-réseaux

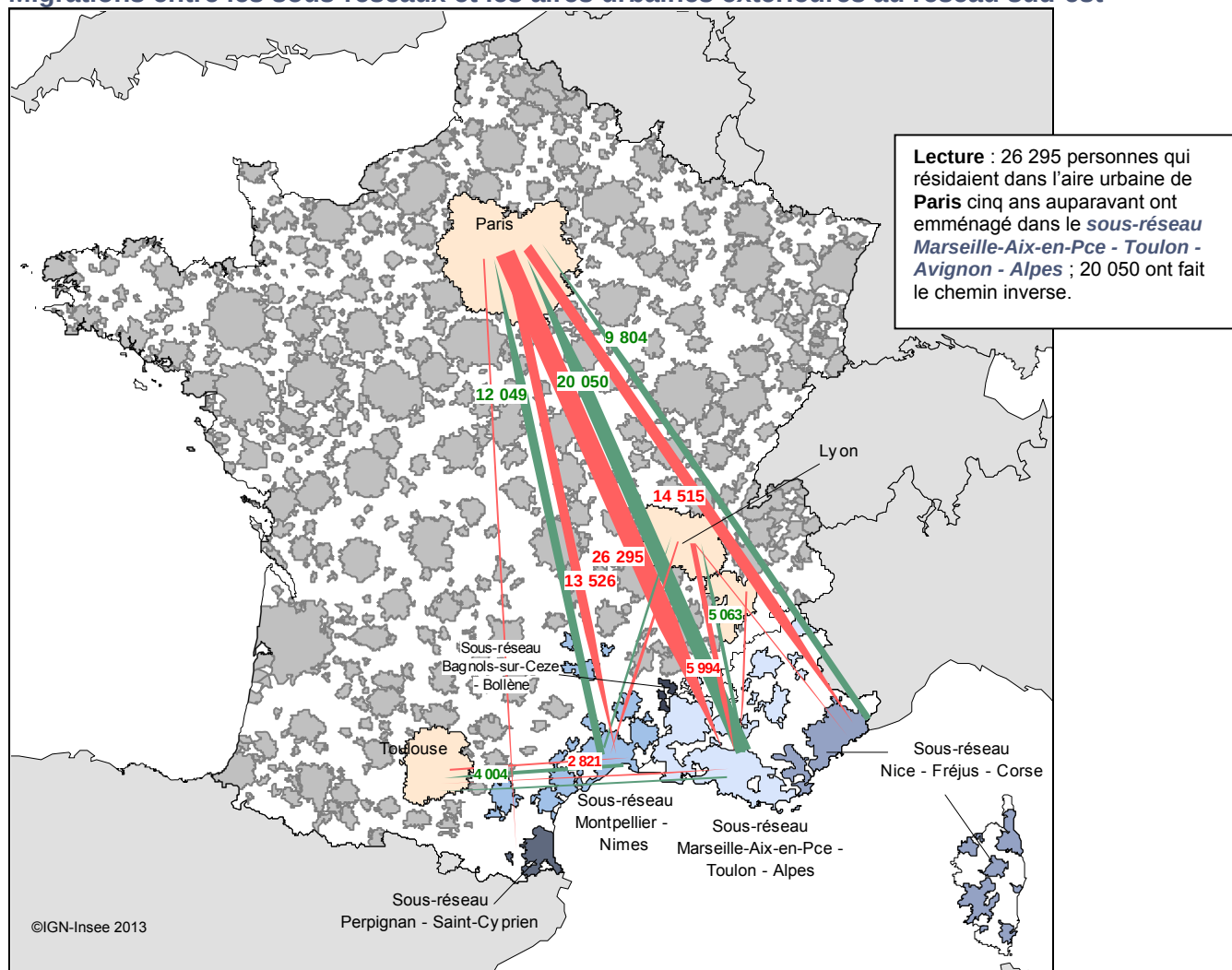


Champ : migrations résidentielles d'actifs en emploi entre aires urbaines - ensemble des flux.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Carte 5 :

Migrations entre les sous-réseaux et les aires urbaines extérieures au réseau sud-est



Champ : migrations résidentielles d'actifs en emploi entre aires urbaines - flux supérieurs à 2 000 déplacements.

Source : Insee, recensement de la population 2008

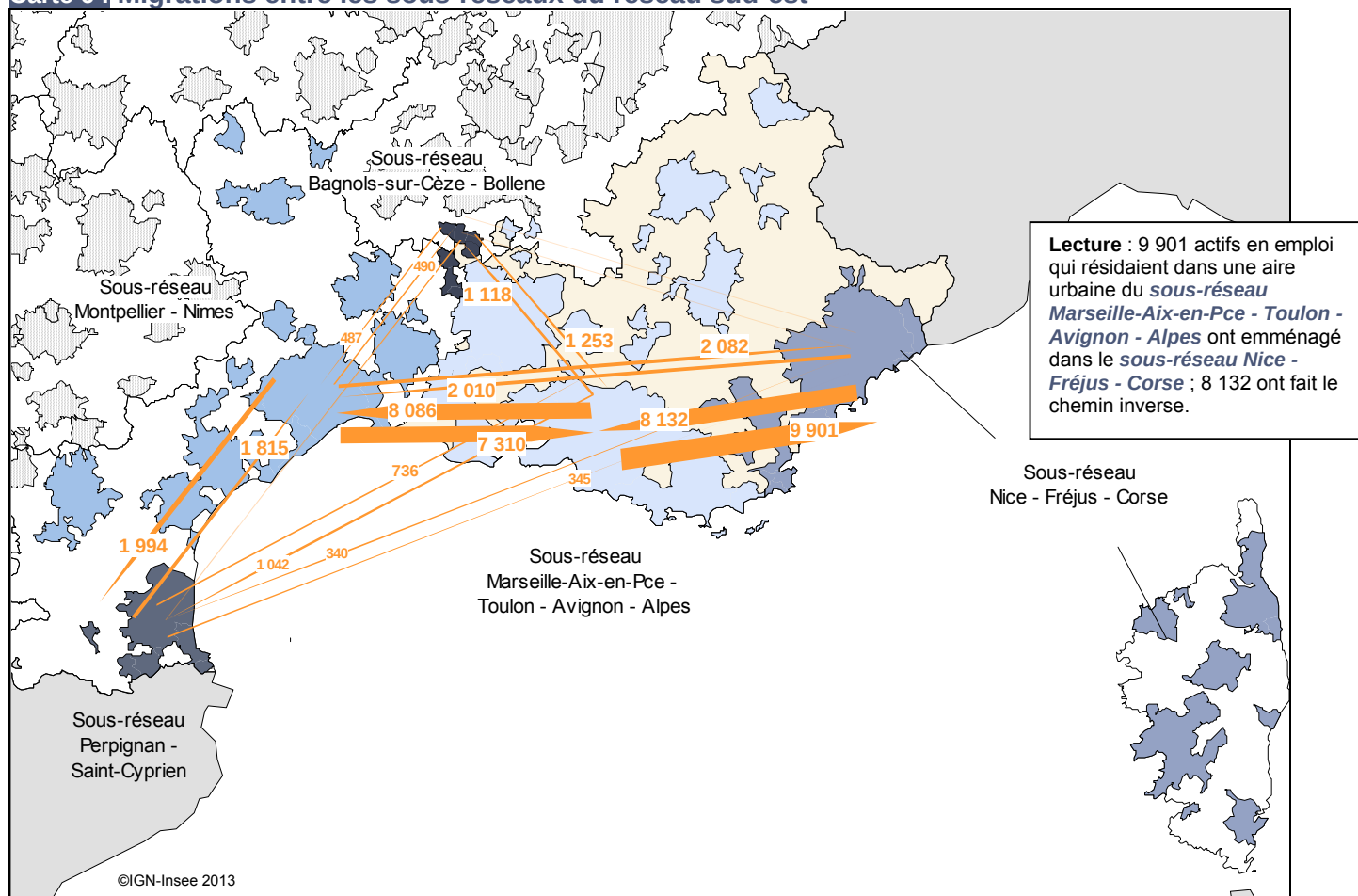
Tableau 4 : Principales migrations entre les aires urbaines des sous-réseaux et les grandes aires urbaines de France métropolitaine

Aire urbaine de départ	Aire urbaine d'arrivée	Nombre de migrations
Paris	Marseille-Aix-en-Provence	15 239
Marseille-Aix-en-Provence	Paris	12 633
Paris	Nice	10 186
Montpellier	Paris	7 852
Nice	Paris	7 596
Paris	Montpellier	6 496
Paris	Toulon	4 649
Toulon	Paris	3 595
Paris	Avignon	3 422

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Carte 6 : Migrations entre les sous-réseaux du réseau sud-est



Champ : migrations résidentielles d'actifs en emploi entre aires urbaines - ensemble des flux.
Source : Insee, recensement de la population 2008

Tableau 5 : Organisation du réseau sud-est en sous-réseaux

Sous-réseaux	Actifs en emploi résidents	Échanges migratoires avec les sous-réseaux	Dont :		flux sortants en nb	Intensité des migrations (1)	Attractivité migratoire (2)	Nombre de liens avec les 4 autres sous-réseaux (flux > 100)
			flux entrants					
			en nb	en %				
Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Avignon - Alpes	1 197 522	37 578	17 431	36,8	20 147	0,03	-0,07	4
Nice - Fréjus - Corse	584 900	22 996	12 427	26,2	10 569	0,04	0,08	4
Montpellier - Nîmes	553 477	24 274	12 398	26,1	11 876	0,04	0,02	4
Perpignan - Saint-Cyprien	124 548	6 371	3 443	7,3	2 927	0,05	0,08	3
Bagnols-sur-Cèze - Bollène	29 365	3 632	1 726	3,6	1 907	0,12	-0,05	3
Ensemble des AU	2 489 811	III	47 425	100,0	47 425	III	III	III

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) (flux entrants + flux sortants) / actifs en emploi résidents

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Tableau 6 : Principales migrations entre les aires urbaines des sous-réseaux Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Avignon - Alpes, Nice - Fréjus - Corse et les aires urbaines des autres sous-réseaux

Aire urbaine de départ	Aire urbaine d'arrivée	Nombre de migrations	Aire urbaine de départ	Aire urbaine d'arrivée	Nombre de migrations
Marseille-Aix-en-Pce	Nice	2 707	Nîmes	Marseille-Aix-en-Pce	673
Nice	Marseille-Aix-en-Pce	2 110	Montpellier	Nice	654
Montpellier	Marseille-Aix-en-Pce	1 717	Nice	Montpellier	644
Marseille-Aix-en-Pce	Montpellier	1 393	Nice	Avignon	599
Toulon	Nice	1 331	Avignon	Nice	568
Nice	Toulon	1 228	Avignon	Nîmes	552
Avignon	Montpellier	884	Nîmes	Avignon	485
Marseille-Aix-en-Pce	Nîmes	809	Marseille-Aix-en-Pce	Bastia	445
Montpellier	Avignon	761	Marseille-Aix-en-Pce	Ajaccio	409

Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008

III.3. Les deux sous-réseau de la région Paca

III.3-1. Le sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes

Le **sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes** se compose de 26 aires urbaines. 25 de ces aires sont situées en Paca : les aires urbaines du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, ainsi qu'une partie des aires urbaines varoises. Une est située à l'extérieur de Paca : Nyons, en Rhône-Alpes.

Plus de 93 % des 1 197 520 actifs en emploi habitant ce sous-réseau résidaient déjà, 5 ans auparavant, au sein de ce même sous-réseau (Cf. tableau 7).

3 % d'entre eux, soit 35 520 personnes, ont déménagé d'une aire urbaine à une autre aire urbaine du sous-réseau. Pour 10 810 de ces actifs en emploi, l'emménagement s'est effectué dans l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**. Cette aire urbaine a ainsi attiré près d'un migrant du sous-réseau sur trois (30,4 %), et échangé avec 21 des 25 autres aires urbaines, polarisant nettement les migrations résidentielles d'actifs en emploi au sein du **sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes**. Le solde migratoire de **Marseille-Aix-en-Provence** avec les autres aires urbaines du sous-réseau est toutefois nettement négatif : - 3 170 actifs en emploi. Le déficit est marqué avec les aires urbaines de **Toulon** (- 610 actifs en emploi), d'**Avignon** (- 580) ou encore de **Salon-de-Provence** (- 390) (Cf. tableau 8 et carte 7).

Les aires urbaines de **Toulon** et **Avignon** sont d'autres pôles migratoires moins influents. Elles ont attiré davantage d'actifs en emploi qu'elle n'en ont envoyé ailleurs dans le sous-réseau : + 640 pour **Toulon**, + 1 070 pour **Avignon** (Cf. tableau 8 et carte 7).

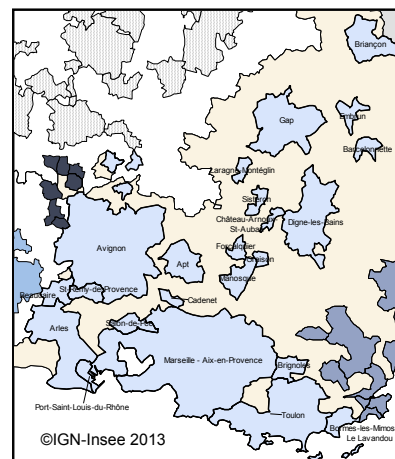


Tableau 7 : Stabilité du sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Avignon - Alpes

	Actifs en emploi résidents du sous-réseau	Dont actifs en emploi qui y résidaient 5 ans auparavant	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des actifs en emploi	1 197 522	1 115 869	93,2	90,2
Ouvriers	229 396	219 419	95,7	93,1
Employés	369 290	346 886	93,9	91,2

(1) actifs en emploi qui résidaient dans le sous-réseau 5 ans auparavant / actifs en emploi résidant dans le sous-réseau

(2) actifs en emploi qui résidaient dans la même aire urbaine 5 ans auparavant / actifs en emploi résidant dans le sous-réseau

Champ : actifs en emploi résidant dans une aire urbaine et qui résidaient déjà dans une aire urbaine 5 ans auparavant.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Tableau 8 : Organisation du sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Avignon - Alpes

Aires urbaines du sous-réseau	Actifs en emploi résidents	Taux de stabilité (1) en %	Échanges migratoires avec les aires urbaines du sous-réseau	Dont :		flux sortants en nb	Intensité des migrations (2)	Attractivité migratoire (3)	Nombre de liens avec les 25 aires urbaines du sous-réseau (flux > 70)
				flux entrants en nb	en %				
Ensemble du sous-réseau	1 197 522	93,2	III	35 522	100,0	35 522	III	III	III
Dont : Marseille-Aix-en-Pce	639 926	91,2	24 783	10 809	30,4	13 974	0,04	-0,13	21
Toulon	217 273	89,8	12 390	6 516	18,3	5 874	0,06	0,05	9
Avignon	187 655	91,1	9 718	5 393	15,2	4 325	0,05	0,11	13
Salon-de-Pce	20 672	79,8	4 840	2 533	7,1	2 307	0,23	0,05	4
Gap	22 576	88,2	2 277	1 326	3,7	951	0,10	0,16	9
Arles	18 719	88,5	2 101	1 107	3,1	994	0,11	0,05	5
Brignoles	7 193	80,3	1 737	1 072	3,0	665	0,24	0,23	2
Manosque	12 666	86,8	2 009	960	2,7	1 049	0,16	-0,04	8
Beaucaire	9 081	87,7	1 339	859	2,4	480	0,15	0,28	4
Saint-Rémy-de-Pce	4 896	82,4	1 242	631	1,8	611	0,25	0,02	4

III absence de résultat due à la nature des choses

(1) actifs en emploi résidents 5 ans auparavant / actifs en emploi résidents

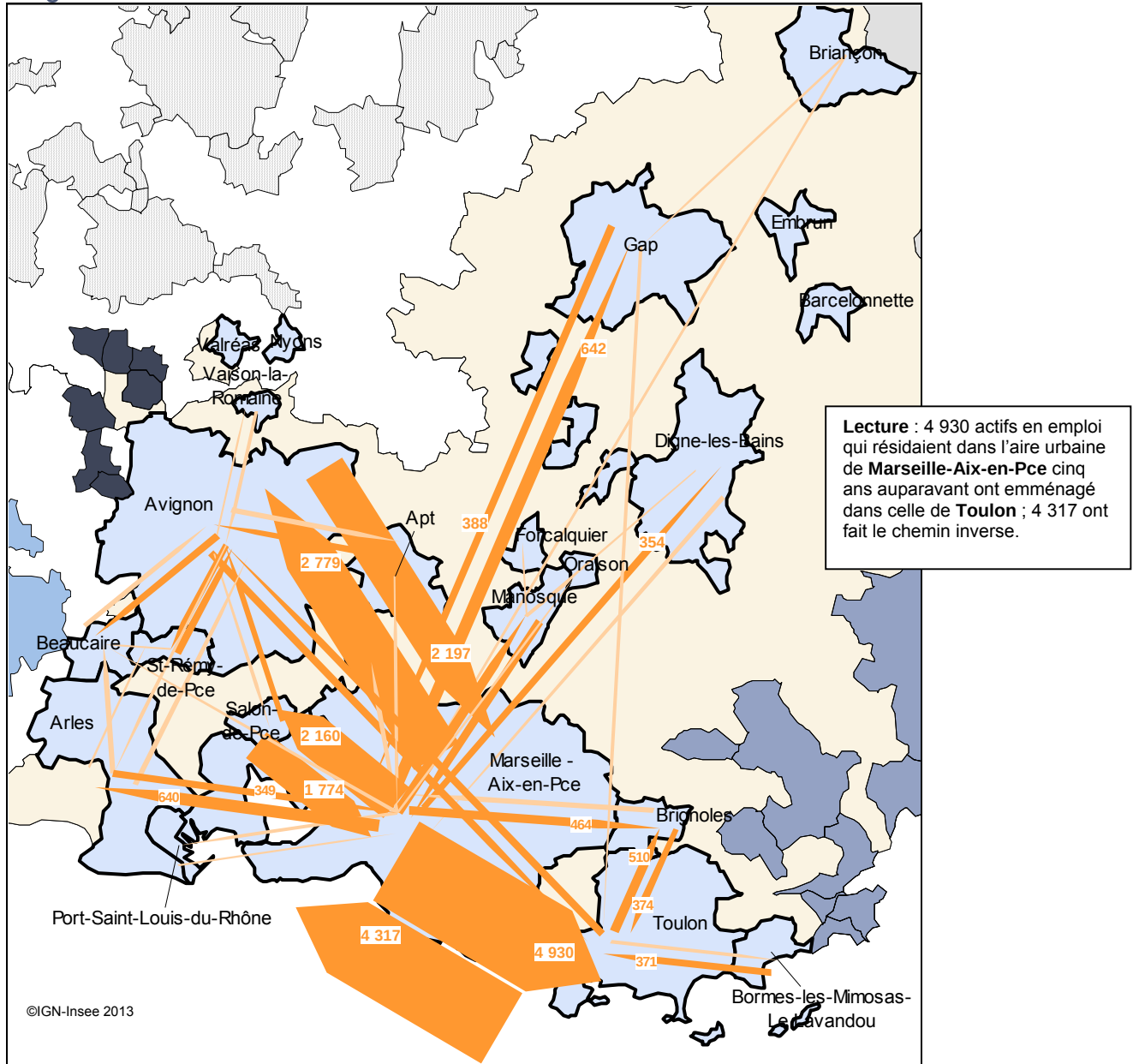
(2) (flux entrants + flux sortants) / actifs en emploi résidant dans le réseau

(3) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : actifs en emploi résidant dans une aire urbaine et qui résidaient déjà dans une aire urbaine 5 ans auparavant.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Carte 7 : Migrations entre les aires urbaines du sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon - Avignon



Champ : migrations résidentielles d'actifs en emploi entre aires urbaines - flux supérieurs à 100 déplacements.
Source : Insee, recensement de la population 2008

III.3-2. Le sous-réseau Nice - Fréjus - Corse

Le **sous-réseau Nice - Fréjus - Corse** se compose de 19 aires urbaines. 10 de ces aires sont situées en Paca : une partie des aires urbaines varoises et les aires urbaines des Alpes-Maritimes. Les neuf autres sont les aires urbaines de Corse.

Plus de 93 % des 584 900 actifs en emploi habitant ce sous-réseau résidaient déjà, 5 ans auparavant, au sein de ce même sous-réseau (Cf. *tableau 9*).

2,4 % d'entre eux, soit 14 040 actifs en emploi, ont déménagé d'une aire urbaine à une autre aire urbaine du sous-réseau. Pour 3 500 de ces personnes, l'emménagement s'est effectué dans l'aire urbaine de **Nice**. Cette aire urbaine a ainsi attiré près d'un actif en emploi migrant du sous-réseau sur 4 (24,9 %), et échangé avec 13 des 18 autres aires urbaines, polarisant nettement les migrations résidentielles d'actifs en emploi au sein du **sous-réseau Nice - Fréjus - Corse**.

Le solde migratoire de **Nice** avec les autres aires urbaines du sous-réseau est toutefois nettement négatif : - 1 020 actifs en emploi. Ce déficit s'explique notamment par les échanges avec les aires urbaines de **Draguignan** (- 250 actifs en emploi) et **Menton** (- 160) (Cf. *tableau 10 et carte 8*).

L'aire urbaine de **Draguignan** est un autre pôle migratoire, moins influent, du sous-réseau. Elle a attiré nettement plus d'actifs en emploi qu'elle n'en a envoyé ailleurs dans le sous-réseau : + 590 (Cf. *tableau 10 et carte 8*).

Le principal axe d'échanges migratoires entre le continent et la Corse relie l'aire urbaine de **Nice** à celle de **Calvi** : 690 actifs en emploi ont déménagé de l'une de ces 2 aires urbaines à l'autre. Cela explique en partie le rattachement des aires urbaines corses aux aires urbaines des Alpes-Maritimes et d'une partie du Var. Les migrations entre **Nice** et **Calvi** se font quasiment tous dans le même sens : 95 % de ces personnes ont emménagé à **Calvi**, aire urbaine dont le solde migratoire est ainsi nettement excédentaire au sein du sous-réseau (+ 590).

Les 2 principales aires urbaines de Corse (**Bastia** et **Ajaccio**) accueillent elles aussi davantage de migrants actifs en emploi qu'elles n'en envoient ailleurs dans le sous-réseau (+ 180 à elles deux) (Cf. *tableau 10 et carte 8*).

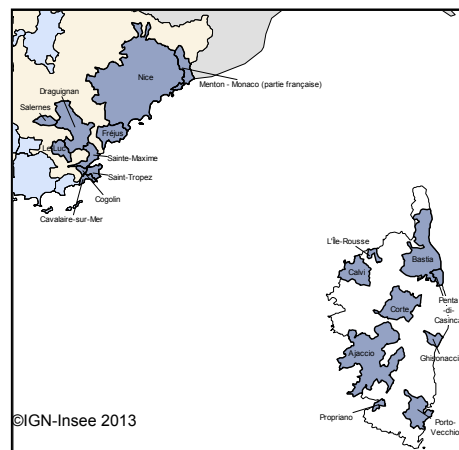


Tableau 9 : Stabilité du sous-réseau Nice - Fréjus - Corse

	Actifs en emploi résidents du sous-réseau	Dont actifs en emploi qui y résidaient 5 ans auparavant	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des actifs en emploi	584 900	546 628	93,5	91,1
Ouvriers	105 437	100 787	95,6	93,3
Employés	191 660	180 785	94,3	91,7

(1) actifs en emploi qui résidaient dans le sous-réseau 5 ans auparavant / actifs en emploi résidant dans le sous-réseau

(2) actifs en emploi qui résidaient dans la même aire urbaine 5 ans auparavant / actifs en emploi résidant dans le sous-réseau

Champ : actifs en emploi résidant dans une aire urbaine et qui résidaient déjà dans une aire urbaine 5 ans auparavant.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Tableau 10 : Organisation du sous-réseau Nice - Fréjus - Corse

Aires urbaines du sous-réseau	Actifs en emploi résidents	Taux de stabilité (1) en %	Échanges migratoires avec les aires urbaines du sous-réseau	Dont :		flux sortants en nb	Intensité des migrations (2)	Attractivité migratoire (3)	Nombre de liens avec les 18 aires urbaines du sous-réseau (flux > 30)
				flux entrants					
				en nb	en %				
Ensemble du sous-réseau	584 900	93,5	///	14 039	100,0	14 039	///	///	///
Nice	386 647	92,2	8 024	3 502	24,9	4 522	0,02	-0,13	13
Draguignan	26 605	85,1	3 210	1 902	13,5	1 308	0,12	0,19	7
Fréjus	30 371	85,6	3 660	1 685	12,0	1 975	0,12	-0,08	7
Menton	29 400	90,1	3 041	1 416	10,1	1 625	0,10	-0,07	2
Bastia	33 540	93,5	1 782	924	6,6	858	0,05	0,04	8
Calvi	3 236	82,0	914	751	5,4	163	0,28	0,64	4
Ajaccio	37 753	94,1	1 324	717	5,1	607	0,04	0,08	7
Cogolin	4 305	79,2	1 129	648	4,6	481	0,26	0,15	6
Sainte-Maxime	6 359	82,3	1 169	528	3,8	641	0,18	-0,10	6
Le Luc	3 586	82,4	654	411	2,9	243	0,18	0,26	3

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) actifs en emploi résidents 5 ans auparavant / actifs en emploi résidents

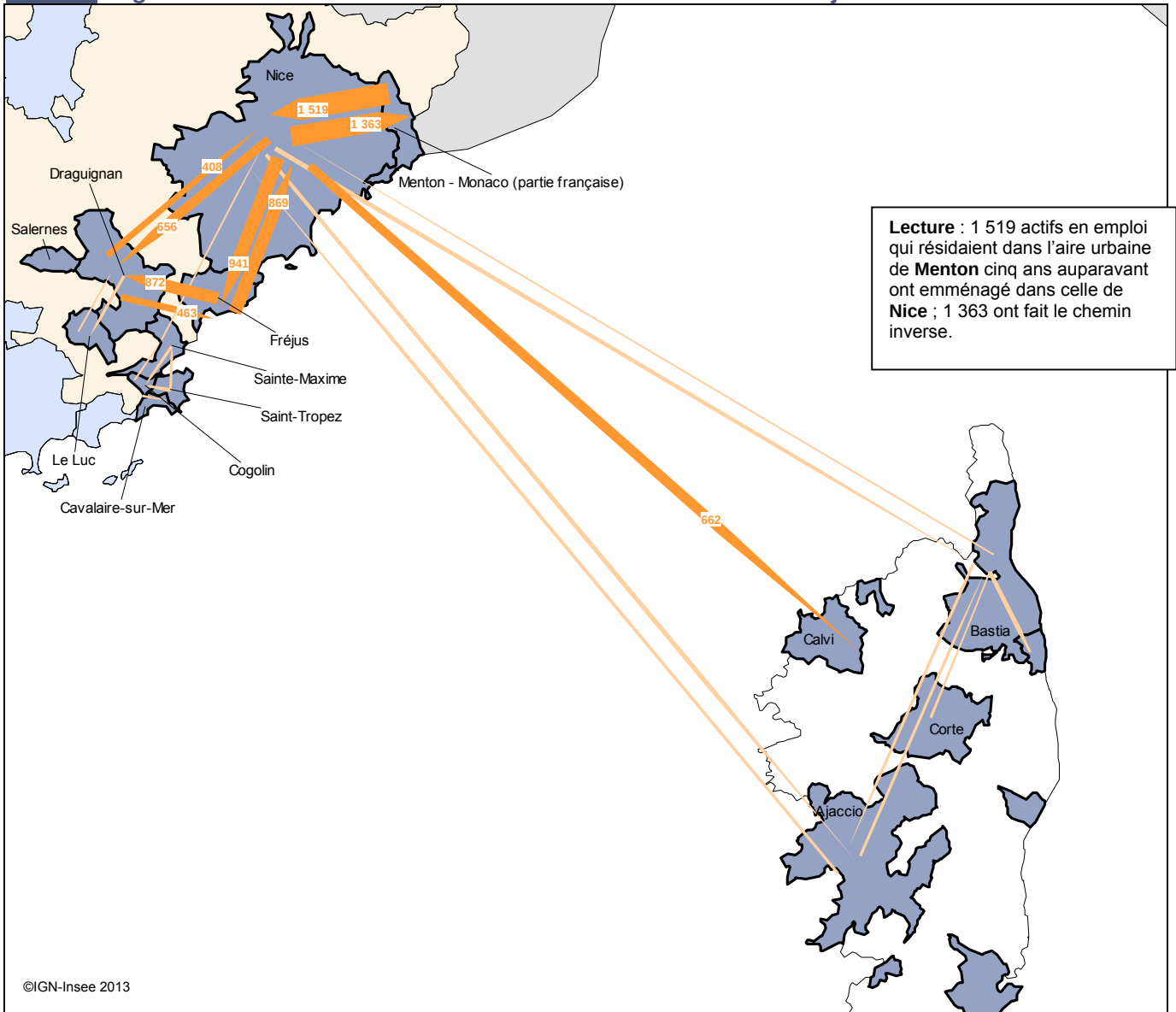
(2) (flux entrants + flux sortants) / actifs en emploi résidents

(3) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : actifs en emploi résidant dans une aire urbaine et qui résidaient déjà dans une aire urbaine 5 ans auparavant.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Carte 8 : Migrations entre les aires urbaines du sous-réseau Nice - Fréjus - Corse



Champ : migrations résidentielles d'actifs en emploi entre aires urbaines - flux supérieurs à 100 déplacements.
Source : Insee, recensement de la population 2008

IV. Caractérisation des réseaux et sous-réseaux

1. Population

	Nombre d'aires urbaines	Population (2009)	Taux d'évolution de la population (1999-2009) en %
Ensemble des aires urbaines françaises	770	52 357 490	6,4
Aire urbaine de Paris	1	12 145 720	7,1
Réseau sud-est	86	6 889 064	9,9
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes	26 (25 en Paca)	1 554 875	9,6
Sous-réseau Nice - Fréjus - Corse	19 (10 en Paca)	3 270 331	8,0
Sous-réseau Bagnols-sur-Ceze - Bollène	7 (1 en Paca)	87 036	4,7

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

2. Emplois « stratégiques » et innovation

	Part des CFM dans l'emploi total (2009) en %	Taux d'évolution des CFM (1999-2009) en %	Indice de spécificité - fonctions métropolitaines (2009)	Indice de spécificité - fonction « conception - recherche » (2009)	Indice de spécificité - fonction « prestations intellectuelles » (2009)	Part des emplois des secteurs innovants dans l'emploi total (2010) en %	Part des emplois des KIS & industries high tech dans l'emploi total (2010) en %
Ensemble des aires urbaines françaises	10,4	43,8	/	/	/	3,9	5,0
Aire urbaine de Paris	19,3	37,4	1,42	1,64	1,57	7,4	8,3
Réseau sud-est	8,0	52,1	0,89	0,74	0,91	2,7	3,8
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes	8,1	51,2	0,91	0,74	0,93	2,7	3,8
Sous-réseau Nice - Fréjus - Corse	8,5	49,5	0,90	0,83	0,90	3,3	4,6
Sous-réseau Bagnols-sur-Ceze - Bollène	7,6	61,7	0,90	1,70	0,98	1,3	1,7

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009, CLAP 2010

3. Économie, éducation et recherche

	Productivité apparente de l'emploi (2009) en €	Fréquentation de salons et foires de dimension internationale (nombre de visiteurs) (2010)	Effectif total des têtes de groupe et filiales (en France et à l'étranger) (2010)	Part des diplômés (>bac+2) parmi les 25-64 ans (2009) en %	Étudiants (2009)	Part des étudiants Erasmus (2009) en %	Part des étudiants étrangers (2009) en %	Participations au 7 ^{ème} PCRD (2012)
Ensemble des aires urbaines françaises	90 670	11 415 613	7 172 329	17,3	2 254 730	0,9	7,5	7 468
Aire urbaine de Paris	124 782	6 992 526	4 302 699	26,3	597 430	1,1	11,1	5 149
Réseau sud-est	81 278	1 088 002	447 868	15,8	250 916	1,0	6,6	429
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes	83 936	423 827	264 758	16,0	119 486	0,8	5,4	187
Sous-réseau Nice - Fréjus - Corse	84 434	356 071	99 617	16,1	45 752	0,9	8,2	156
Sous-réseau Bagnols-sur-Cèze - Bollène	83 343	0	2 673	9,6	843	0,0	2,5	0

Lecture : les étudiants sont considérés à leur lieu d'études

(1) Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique

Sources : FEE, OJS, LIFI, Insee - recensement de la population 2009, AEEFF, CORDIS

4. Diplomatie, culture, tourisme

	Organisations internationales et européennes (y.c. ONG) (2012)	Ambassades et consulats (2012)	Emplois de la fonction « culture-loisirs » (2009)	Fréquentation des musées (nombre de visiteurs) (2009)	Chambres 4 étoiles (2011)	Chambres 3 étoiles (2011)	Lits touristiques (campings et hôtels) (2011)
Ensemble des aires urbaines françaises	102	722	526 615	52 211 161	64 348	154 936	10 876 981
Aire urbaine de Paris	54	222	226 734	33 311 725	32 407	46 995	928 121
Réseau sud-est	3	138	58 337	4 631 413	15 210	29 996	3 599 979
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes	2	76	27 213	1 622 860	3 272	8 870	791 813
Sous-réseau Nice - Fréjus - Corse	1	39	14 122	1 795 268	10 846	14 523	1 461 321
Sous-réseau Bagnols-sur-Cèze - Bollène	0	0	520	20 965	24	90	8 069

Sources : ONU, Europa, Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de la Culture-Museostat, DGCIS, Insee - Recensement de la population

5. Cohésion sociale, environnement

	Part de familles monoparentales (1) (2009) en %	Revenu médian net déclaré par foyer fiscal (2010) en €	Rapport interdécile (2) (2010)	Part des foyers fiscaux imposables (2009) en %	Émissions de CO ² par les navetteurs (au lieu de travail ou d'études) (2009) en tonnes / an	Émissions de CO ² par les navetteurs (au lieu de travail ou d'études) (2009) en kg / personne (actif ou étudiant) / an
Ensemble des aires urbaines françaises	14,4	19 111	5,9	55,6	14 969 689	592,1
Aire urbaine de Paris	16,4	21 756	7,3	63,3	3 362 238	529,2
Réseau sud-est	16,5	18 180	7,0	51,5	1 649 674	564,2
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes	16,9	18 393	7,1	51,9	826 414	592,9
Sous-réseau Nice - Fréjus - Corse	16,0	19 263	6,3	55,1	326 958	502,9
Sous-réseau Bagnols-sur-Ceze - Bollène	14,0	16 959	6,7	48,4	28 271	661,3

(1) nombre de familles monoparentales / nombre de familles

(2) rapport entre le revenu net déclaré le moins élevé des 10 % de foyers fiscaux les plus aisés et le revenu net déclaré le plus élevé des 10 % de foyers fiscaux les moins aisés

Sources : Insee - recensement de la population 2009, DGI, SOeS, Certu

6. Mobilité

	Passagers aériens (hors transit) et passagers portuaires (2010)
Ensemble des aires urbaines françaises	166 933 211
Aire urbaine de Paris	83 109 989
Réseau sud-est	30 618 280
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Avignon - Alpes	11 758 669
Sous-réseau Nice - Fréjus - Corse	16 402 822
Sous-réseau Bagnols-sur-Ceze - Bollène	0

Sources : DGAC, SOeS

Annexe : composition des réseaux et sous-réseaux

Composition du réseau sud-est : 86 aires urbaines

36 aires urbaines contenant au moins une commune de Paca		4 aires urbaines de Rhône-Alpes		37 aires urbaines de Languedoc-Roussillon	
Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010	Population 2010	
003 Marseille - Aix-en-Provence	1 718 281	327 Pierrelatte	13 026	015 Montpellier	549 491
007 Nice	1 001 295	381 Saint-Paul-Trois-Châteaux	10 081	031 Perpignan	302 185
013 Toulon	606 947	451 Nyons	7 374	040 Nîmes	251 791
016 Avignon	511 277	463 Bourg-Saint-Andéol	7 264	053 Béziers	160 425
094 Fréjus	92 029			078 Alès	112 212
110 Draguignan	78 938			092 Carcassonne	96 559
112 Menton - Monaco (partie française)	73 354			101 Narbonne	89 005
136 Gap	60 730			102 Sète	88 116
141 Arles	55 566			148 Saint-Cyprien	50 424
143 Salon-de-Provence	57 599			153 Lunel	48 613
176 Manosque	36 945			240 Bagnols-sur-Cèze	22 331
200 Beaucaire	29 243			241 Agde	24 567
218 Digne-les-Bains	25 697			271 Mende	18 036
244 Brignoles	22 763			282 Le Grau-du-Roi	16 618
249 Apt	21 347			295 Bédarieux	15 320
262 Briançon	18 434			296 Limoux	15 502
272 Sainte-Maxime	17 109			299 Pont-Saint-Esprit	15 215
307 Bollène	13 843			316 Céret	13 522
314 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	13 679			356 Uzès	11 764
319 Saint-Rémy-de-Provence	13 369			378 Lézignan-Corbières	10 539
323 Le Luc	13 568			382 Prades	9 487
361 Cogolin	11 108			384 Pézenas	9 680
368 Saint-Tropez	9 568			385 Lodève	9 986
379 Cavalaire-sur-Mer	10 313			401 Le Vigan	8 911
380 Valréas	9 800			402 Marvejols	8 979
412 Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 638			403 Clermont-l'Hérault	9 546
424 Cadenet	8 497			435 Aigues-Mortes	8 341
431 Vaison-la-Romaine	8 012			443 Marseillan	7 883
438 Embrun	7 680			455 Ganges	7 722
450 Sisteron	7 690			474 Saint-Chély-d'Apcher	7 000
464 Château-Arnoux-Saint-Auban	7 311			493 Bessan	6 929
517 Forcalquier	6 185			499 Amélie-les-Bains-Palac	6 617
519 Oraison	6 335			563 Port-la-Nouvelle	5 713
585 Salernes	5 502			570 Laudun-l'Ardoise	5 723
666 Laragne-Montéglin	4 400			583 Le Boulou	5 436
670 Barcelonnette	4 133			627 Banyuls-sur-Mer	4 670
				669 Langogne	4 057

Source : Insee, recensement de la population

Composition des sous-réseaux incluant des aires urbaines de Paca :

Les 26 aires urbaines du sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon - Alpes		Les 19 aires urbaines du sous-réseau Nice - Fréjus- Corse		Les 7 aires urbaines du sous-réseau Bagnols-sur-Cèze - Bollène	
Aire urbaine 2010		Paca		Paca	
Population 2010		Aire urbaine 2010		Population 2010	
003	Marseille - Aix-en-Provence	1 718 281	007	Nice	1 001 295
013	Toulon	606 947	094	Fréjus	92 029
016	Avignon	511 277	110	Draguignan	78 938
136	Gap	60 730	112	Menton - Monaco (partie franç	73 354
141	Arlès	55 566	272	Sainte-Maxime	17 109
143	Salon-de-Provence	57 599	323	Le Luc	13 568
176	Manosque	36 945	361	Cogolin	11 108
200	Beaucaire	29 243	368	Saint-Tropez	9 568
218	Digne-les-Bains	25 697	379	Cavalaire-sur-Mer	10 313
244	Brignoles	22 763	585	Salernes	5 502
249	Apt	21 347	Hors Paca (Corse)		
262	Briançon	18 434	090	Ajaccio	98 827
314	Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	13 679	097	Bastia	91 326
319	Saint-Rémy-de-Provence	13 369	325	Porto-Vecchio	13 120
380	Valréas	9 800	391	Calvi	9 923
412	Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 638	393	Corte	9 712
424	Cadenet	8 497	509	Penta-di-Casınca	6 648
431	Vaison-la-Romaine	8 012	527	L'Île-Rousse	6 290
438	Embrun	7 680	695	Propriano	4 034
450	Sisteron	7 690	710	Ghisonaccia	3 823
464	Château-Arnoux-Saint-Auban	7 311			
517	Forcalquier	6 185			
519	Oraison	6 335			
666	Laragne-Montéglin	4 400			
670	Barcelonnette	4 133			
Hors Paca (Rhônes-Alpes)					
451	Nyons	7 374			

Source : Insee, recensement de la population

Fiche III Transferts d'établissements

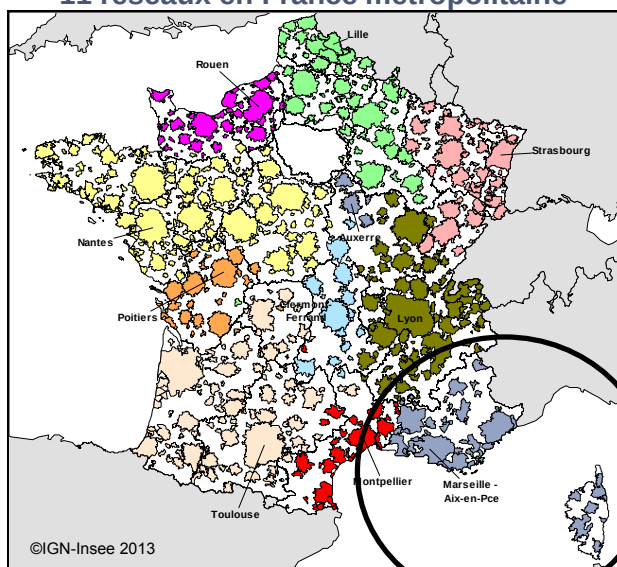
I. Vue d'ensemble des réseaux

Le transfert d'établissement est le transfert complet de ses moyens de production, d'un lieu géographique vers un autre. Il se traduit par une cessation d'établissement au lieu de provenance et par une création d'établissement au lieu d'implantation. Les transferts d'établissements entre les 770 aires urbaines de France métropolitaine hors Paris s'organisent en 11 réseaux. Parmi eux, le **réseau sud-est**, constitué de 46 aires urbaines, regroupe les 36 aires urbaines comportant au moins une commune de Paca. Ce réseau comporte également les 9 aires urbaines de Corse et une aire urbaine située en région Rhône-Alpes.

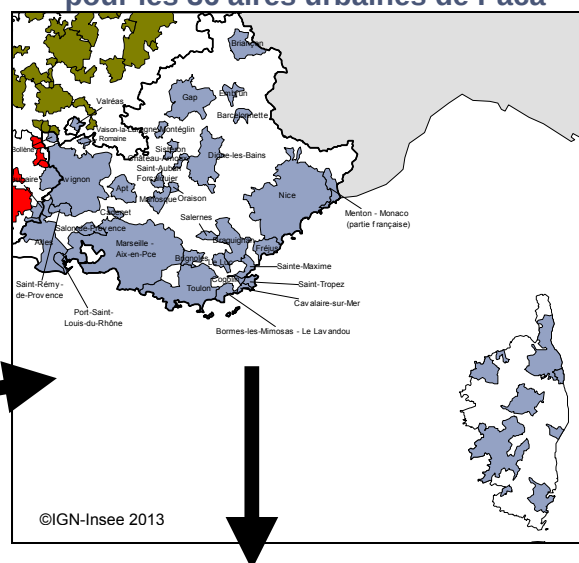
Au sein du **réseau sud-est**, les transferts d'établissements s'organisent en six **sous-réseaux**. Cinq d'entre eux concentrent les 36 aires urbaines de Paca.

Cartes 1 :

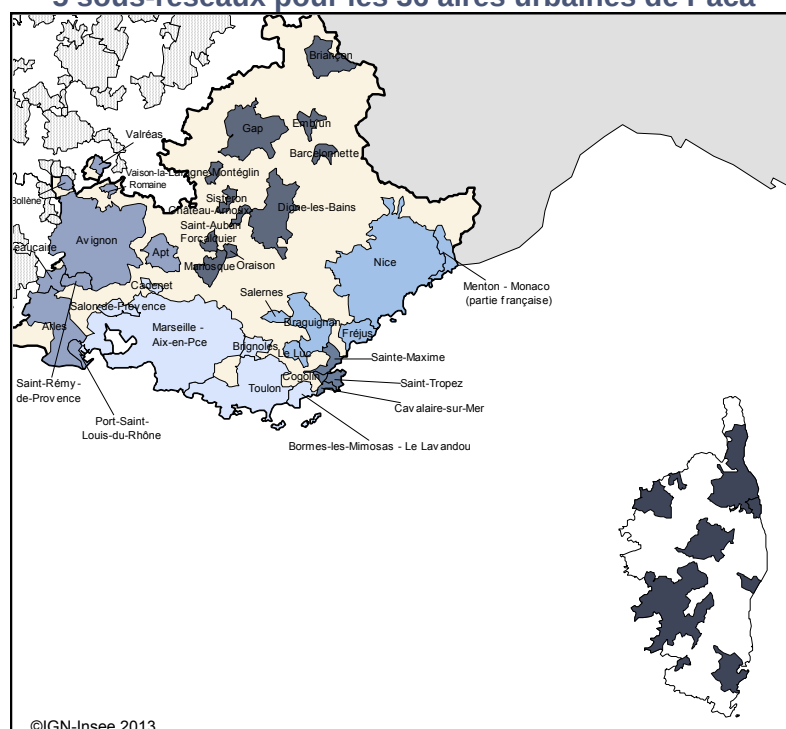
11 réseaux en France métropolitaine



1 réseau sud-est unique pour les 36 aires urbaines de Paca



5 sous-réseaux pour les 36 aires urbaines de Paca



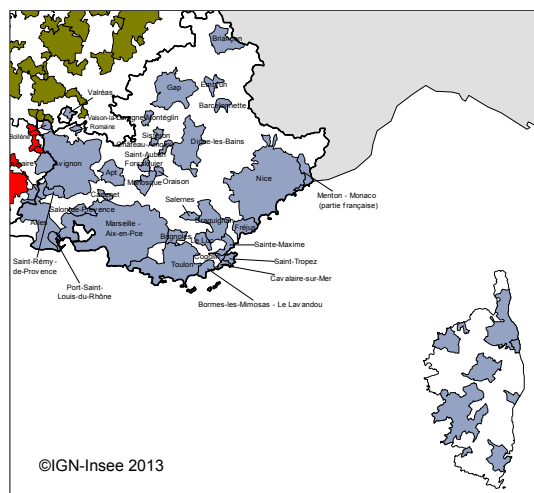
Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

II. Le réseau sud-est

25 130 établissements implantés dans le **réseau sud-est** en 2008 ont été transférés dans une aire urbaine entre 2009 et 2011. Parmi eux, 2 740 établissements (10,9 %) ont été transférés dans une aire urbaine extérieure au **réseau sud-est** (Cf. tableau 1 et 2).

Ce réseau attire davantage de transferts d'établissements en provenance d'autres aires urbaines qu'il n'en génère. Cela s'explique principalement par le solde positif des transferts avec l'aire urbaine **parisienne**, principale aire d'échanges de transferts d'établissements avec le **réseau sud-est** : 1 450 établissements de Paris et ses alentours ont été transférés dans une aire urbaine du réseau, tandis que seulement 900 établissements effectuaient le mouvement inverse.

L'aire urbaine **lyonnaise** est le deuxième espace d'échanges avec le **réseau sud-est** : 425 établissements ont été transférés entre ces 2 territoires, dont 55 % dans le sens de **Lyon** vers le **réseau sud-est** (Cf. carte 2).



Ainsi, 89,1 % des établissements du **réseau sud-est** qui ont été transférés entre 2009 et 2011 sont restés au sein de ce réseau. Parmi ces 22 385 établissements, 3 530 (soit 15,8 %) ont changé d'aire urbaine.

L'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** constitue le pôle principal de ces échanges internes : 40 % des transferts d'établissements entre les 46 aires urbaines du réseau, soit 1 570 transferts, ont concerné cette aire urbaine, que ce soit en tant que lieu de départ ou d'arrivée. Dans seulement 43 % des cas (670 établissements), l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** a été le lieu de destination des transferts. Elle a ainsi accueilli 220 établissements transférés de moins qu'elle n'en a envoyé vers l'extérieur. L'éventail de territoires avec lesquels **Marseille-Aix-en-Provence** a échangé des transferts d'établissements est large : 16 des 45 autres aires urbaines du réseau ont échangé au moins 10 transferts avec **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. tableaux 1 et 3).

L'aire urbaine de **Toulon**, qui concentre 990 transferts d'établissements (soit 28 % des transferts au sein du réseau avec changement d'aire urbaine) et qui a échangé avec 8 aires urbaines du réseau, est le deuxième pôle du réseau. Cette aire urbaine attire davantage d'établissements transférés qu'elle n'en envoie ailleurs dans le réseau : son solde des échanges avec les 45 autres aires urbaines s'établit à + 140 établissements (Cf. tableau 3).

Les aires urbaines de **Nice** et **Avignon** polarisent respectivement 24 % et 15 % des transferts au sein du réseau avec changement d'aire urbaine. Elles ont en outre échangé avec une dizaine d'aires urbaines. **Avignon** a attiré 20 établissements transférés de plus qu'elle n'en a envoyés ailleurs dans le réseau (Cf. tableau 3).

1 665 établissements du **réseau sud-est** ont été transférés dans une commune qui ne fait pas partie d'une aire urbaine. En sens contraire, 1 335 établissements implantés en dehors d'une aire urbaine française ont été transférés dans une aire urbaine du **réseau sud-est**. Le solde des transferts du réseau avec les communes hors aires urbaines est donc négatif : - 230 établissements (Cf. tableau 2).

Tableau 1 : Stabilité du réseau sud-est

	Établissements du réseau transférés	Dont transferts vers le réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des transferts	25 126	22 385	89,1	75,0

(1) transferts au sein du réseau / établissements du réseau transférés

(2) transferts d'une aire urbaine vers la même aire urbaine du réseau / établissements du réseau transférés

Lecture : 89,1 % des établissements du réseau qui ont été transférés sont restés au sein du réseau

75,0 % des établissements du réseau qui ont été transférés sont restés au sein de la même aire urbaine à l'intérieur du réseau

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

**Tableau 2 : Transferts
d'établissements externes au
réseau sud-est**

Lieu de provenance (ou de destination) des transferts			
Entrants d'une	Sortants vers une	Entrants d'une	Sortants vers une
aire urbaine externe au réseau		commune externe au réseau (hors aire urbaine)	
3 318	2 741	1 336	1 664

Lecture : 1 336 établissements implantés dans une commune n'appartenant pas à une aire urbaine (française) ont été transférés vers une aire urbaine du réseau ; 1 664 ont été transférés dans l'autre sens.

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Tableau 3 : Organisation du réseau sud-est

Principales aires urbaines du réseau	Établis- sements transférés	Échanges avec les aires urbaines du réseau	Dont :			Intensité des échanges (1)	Attractivité des échanges (2)	Nombre de liens avec les 45 aires urbaines du réseau (flux > 10)
			flux entrants		flux sortants			
			en nb	en %	en nb			
Ensemble du réseau	25 126	III	3 533	100,0	3 533	III	III	III
Dont : Marseille-Aix-en-Pce	10 022	1 570	674	19,1	896	0,16	-0,14	16
Toulon	2 898	987	564	16,0	423	0,34	0,14	8
Nice	6 194	870	404	11,4	466	0,14	-0,07	11
Avignon	2 343	544	282	8,0	262	0,23	0,04	10
Fréjus	531	375	206	5,8	169	0,71	0,10	5
Draguignan	321	281	155	4,4	126	0,88	0,10	8
Salon-de-Pce	200	253	130	3,7	123	1,27	0,03	2
Menton	298	256	126	3,6	130	0,86	-0,02	1
Sainte-Maxime	95	161	89	2,5	72	1,69	0,11	5
Brignoles	93	134	70	2,0	64	1,44	0,04	3
Cogolin	65	124	66	1,9	58	1,91	0,06	3
Saint-Rémy-de-Pce	73	116	61	1,7	55	1,59	0,05	3
Bastia	358	116	59	1,7	57	0,32	0,02	4

III absence de résultat due à la nature des choses

(1) (flux entrants + flux sortants) / établissements transférés

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

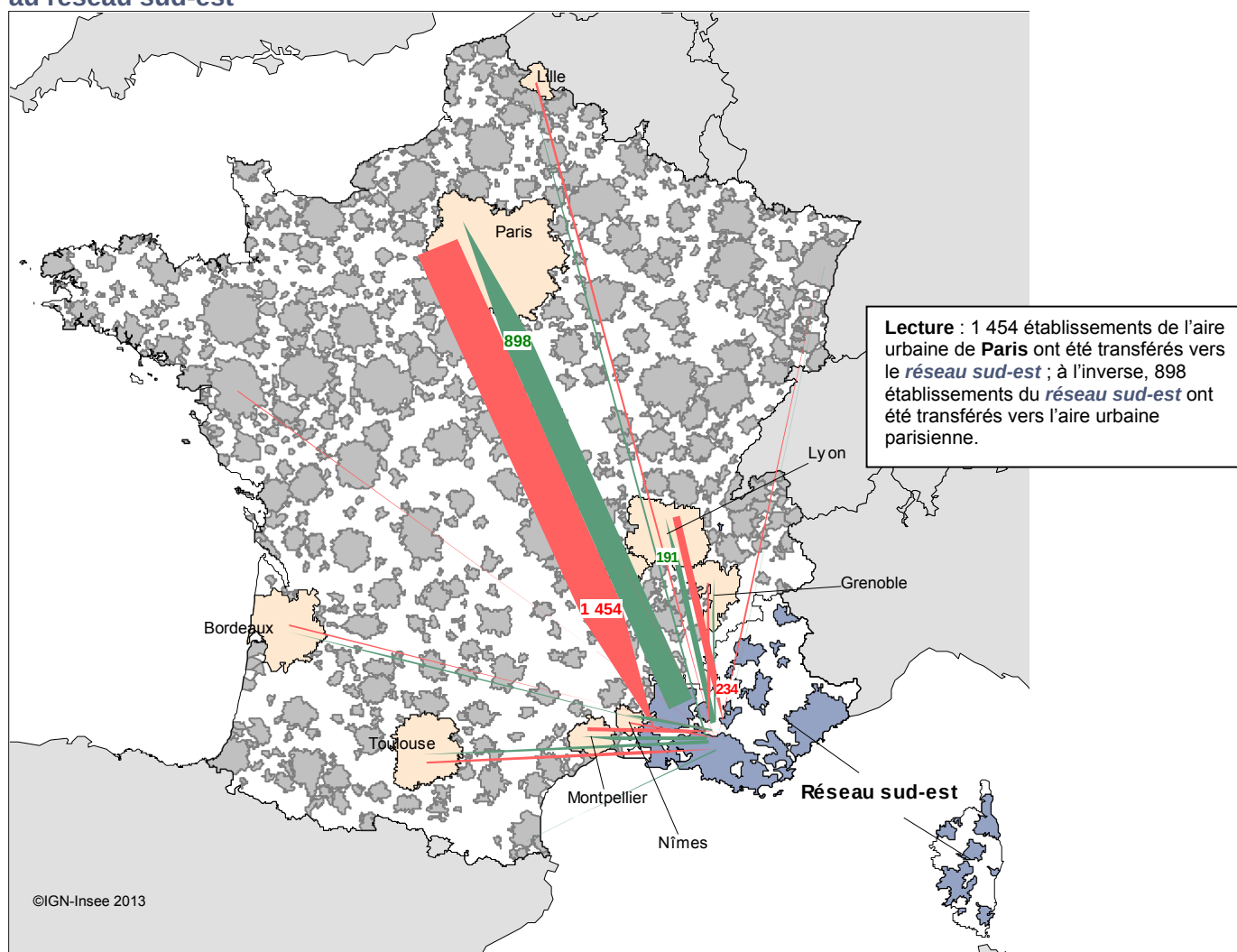
Lecture : l'aire urbaine d'Avignon a échangé 544 transferts d'établissements avec les autres aires du réseau : elle en a accueilli 282 et en a envoyé 262. Ainsi, vis-à-vis des transferts d'établissements, son solde des échanges (+ 20) et donc son attractivité (+ 0,23) sont positifs. Cette aire urbaine a échangé plus de 10 transferts d'établissements avec 10 des 45 autres aires urbaines du réseau.

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Carte 2 :

Transferts d'établissements vers et en provenance des aires urbaines extérieures au réseau sud-est



Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011 - flux supérieurs à 30 déplacements.
Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

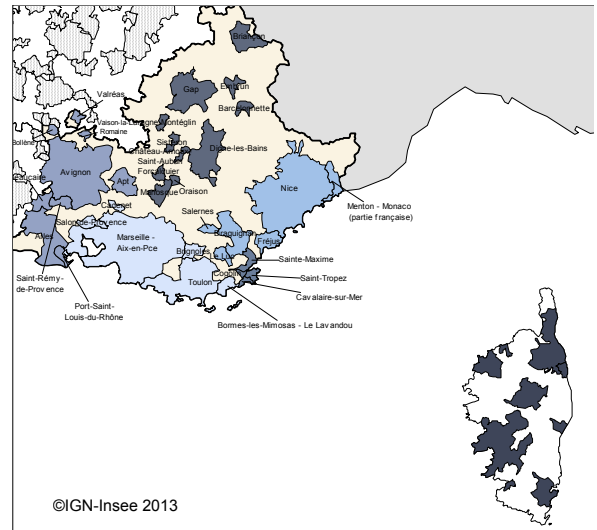
III. Les sous-réseaux

Au sein du **réseau sud-est**, les transferts d'établissements s'organisent en 6 **sous-réseaux**.

5 d'entre eux incluent les 36 aires urbaines de Paca : les **sous-réseaux Marseille-Aix-en-Pce - Toulon, Nice - Fréjus, Avignon - Arles, Gap - Manosque et Saint-Tropez - Sainte-Maxime**.

1 350 établissements ont été transférés entre les 6 sous-réseaux du **réseau sud-est** entre 2009 et 2011 (Cf. tableau 5). Le principal axe d'échanges relie **Marseille-Aix-en-Pce - Toulon** et **Nice - Fréjus** : 460 transferts ont eu lieu entre ces 2 sous-réseaux, dont une majorité (52 %) dans le sens de **Marseille-Aix-en-Pce - Toulon** vers **Nice - Fréjus**.

Pour 180 d'entre eux (40 %), ce déménagement s'est effectué entre les aires urbaines de **Marseille-Aix-en-Provence** et de **Nice** (la moitié dans chaque sens) (Cf. tableau 6 et carte 6).



©IGN-Insee 2013

370 établissements ont été transférés entre les sous-réseaux **Marseille-Aix-en-Pce - Toulon** et **Avignon - Arles** dont 53 % dans le sens de l'est vers l'ouest. Le principal axe de ces migrations relie les aires urbaines de **Marseille-Aix-en-Provence** et d'**Avignon** (210 échanges dont 54 % dans le sens de la première vers la seconde) (Cf. tableau 6 et carte 6).

Enfin, 130 établissements ont été transférés entre les sous-réseaux **Marseille-Aix-en-Pce - Toulon** et **Gap-Manosque** (55 % d'entre eux ont quitté **Marseille-Aix-en-Pce - Toulon**) (Cf. carte 6).

Parmi les 1 450 établissements qui ont été transférés de l'aire urbaine de Paris vers le **réseau sud-est**, la moitié se sont implantés dans le **sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon**. 7 sur 10 de ces 720 établissements ont eu pour destination l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**, 2 sur 10 celle de **Toulon**. A l'inverse, 40 % des 900 établissements qui ont été transférés du **réseau sud-est** vers l'aire urbaine de Paris provenaient du **sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon**. Un tiers d'entre eux ont quitté l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**, et 7 % celle de **Toulon** (Cf. tableau 4 et carte 5).

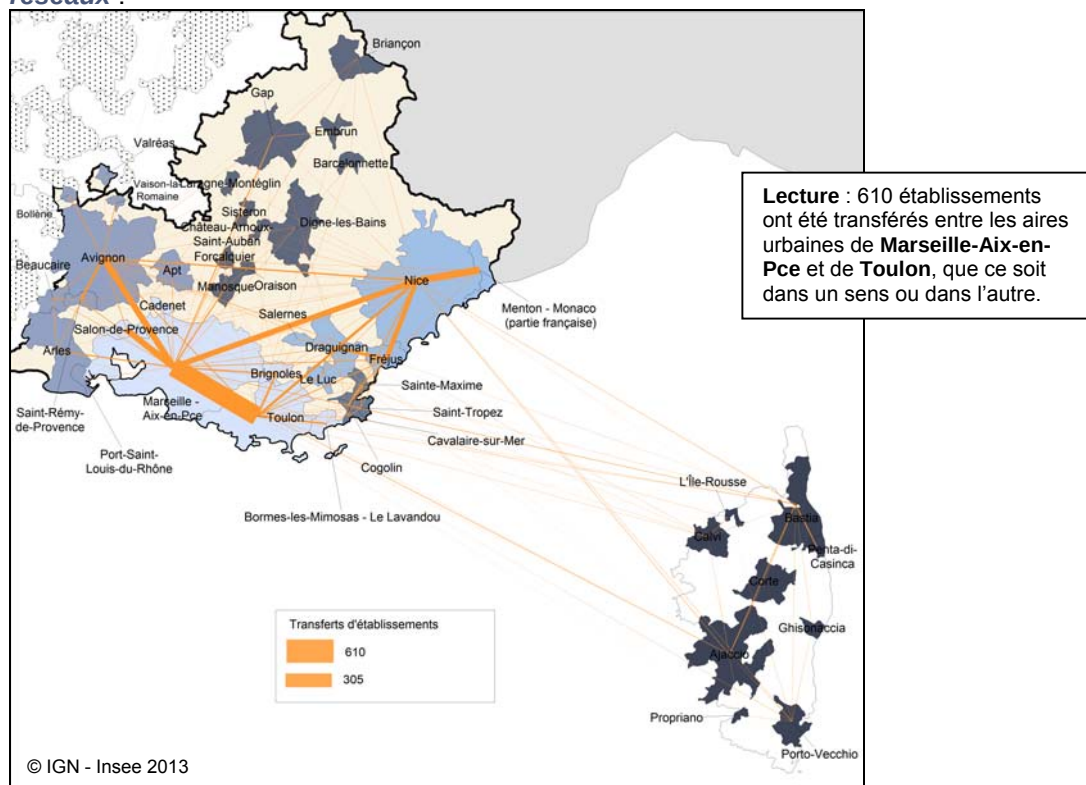
Le **sous-réseau Nice - Fréjus** est également excédentaire vis-à-vis de l'aire urbaine de Paris : il a accueilli 490 établissements transférés en provenance de Paris et ses environs et en a envoyé 400 en retour (soit un solde de + 90 établissements). 410 établissements de l'aire parisienne se sont implantés dans l'aire urbaine de **Nice** (Cf. tableau 4 et carte 5).

Enfin, 140 établissements ont été transférés de Paris et ses environs vers le **sous-réseau Avignon - Arles** contre 80 dans l'autre sens, soit un solde positif de + 60 établissements pour **Avignon - Arles** (Cf. carte 5).

III.1. Structuration du réseau sud-est en sous-réseaux

Carte 3 : Principaux transferts d'établissements entre les aires urbaines du réseau sud-est

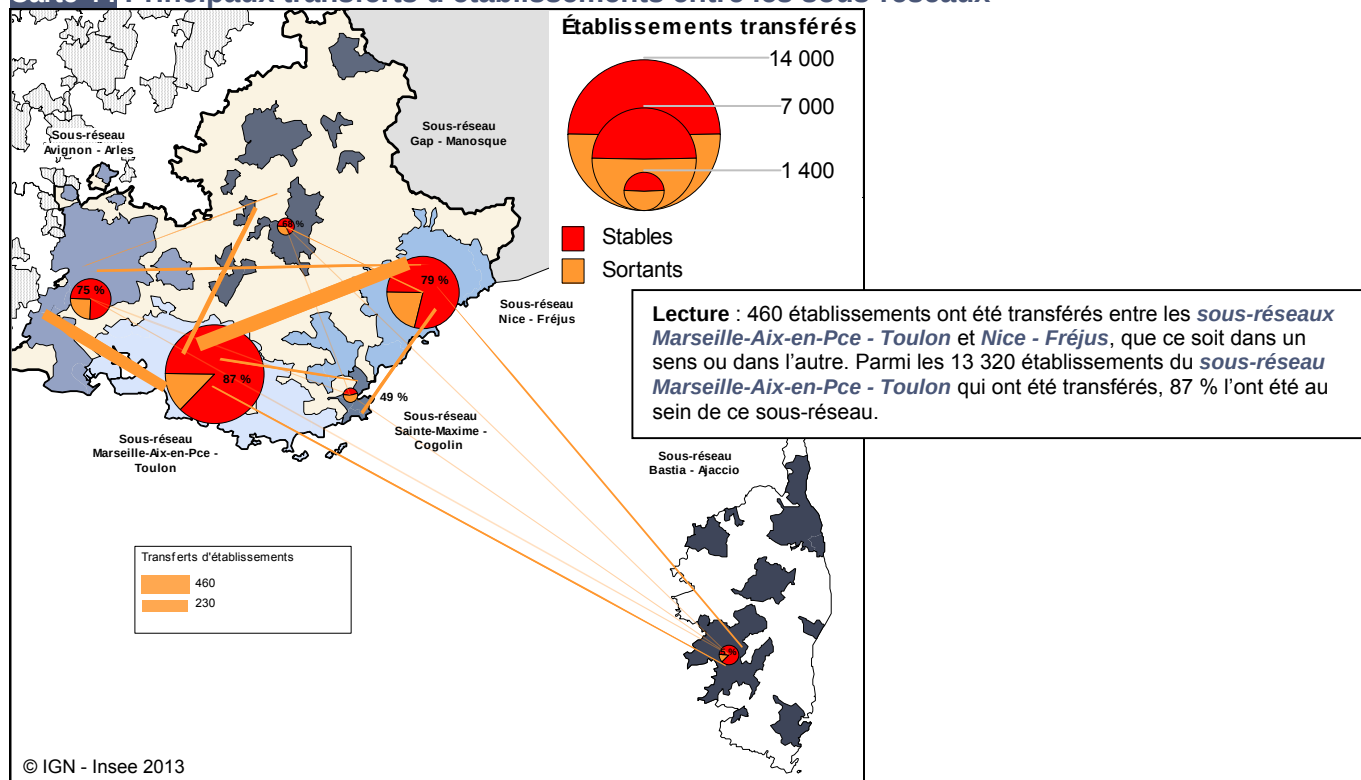
Les transferts d'établissements entre les 67 aires urbaines du **réseau sud-est** structurent ce territoire en six **sous-réseaux** :



Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011 - ensemble des flux.
Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

III.2. Les échanges entre sous-réseaux

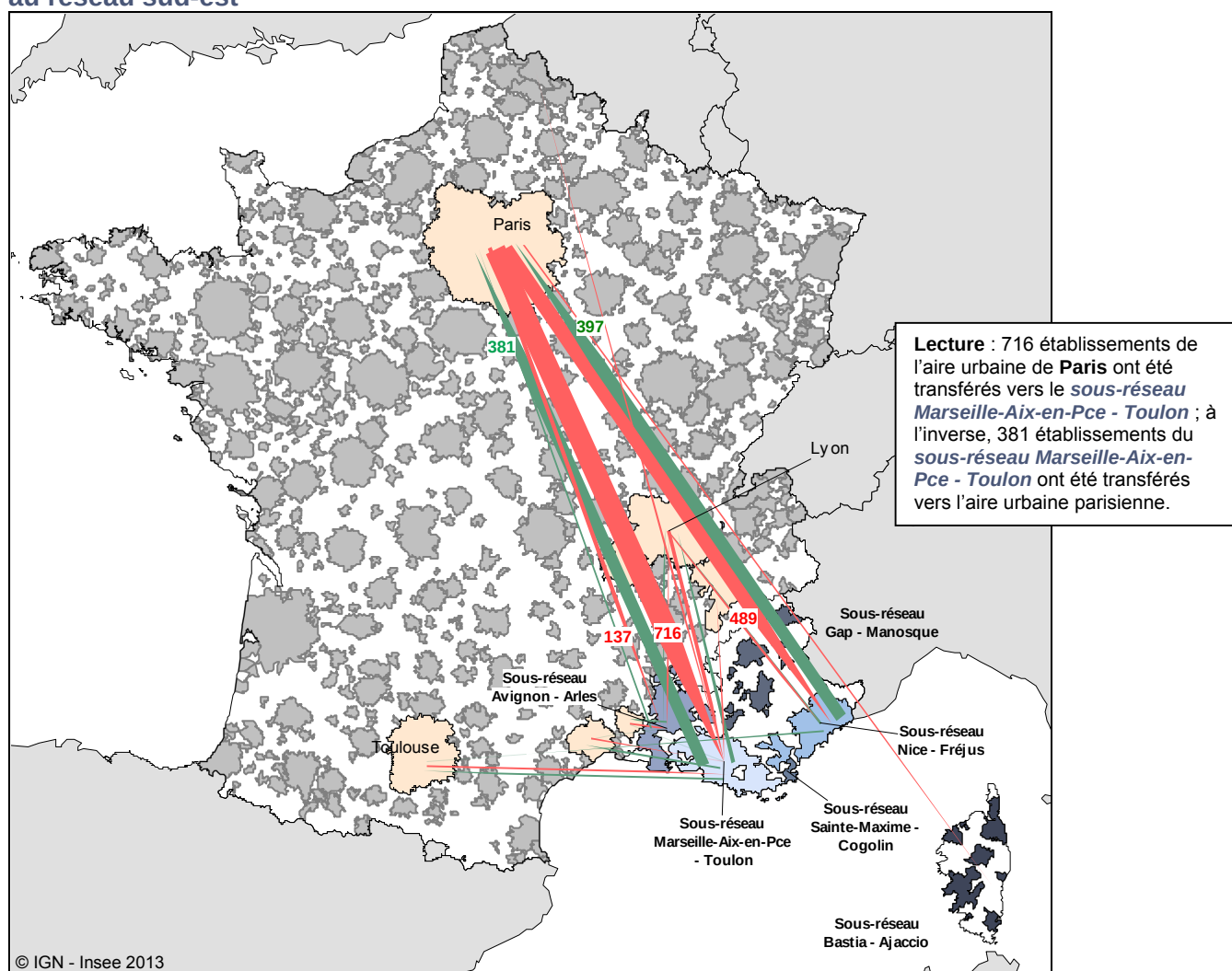
Carte 4 : Principaux transferts d'établissements entre les sous-réseaux



Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011 - ensemble des flux.
Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Carte 5 :

Transferts d'établissements entre les sous-réseaux et les aires urbaines extérieures au réseau sud-est



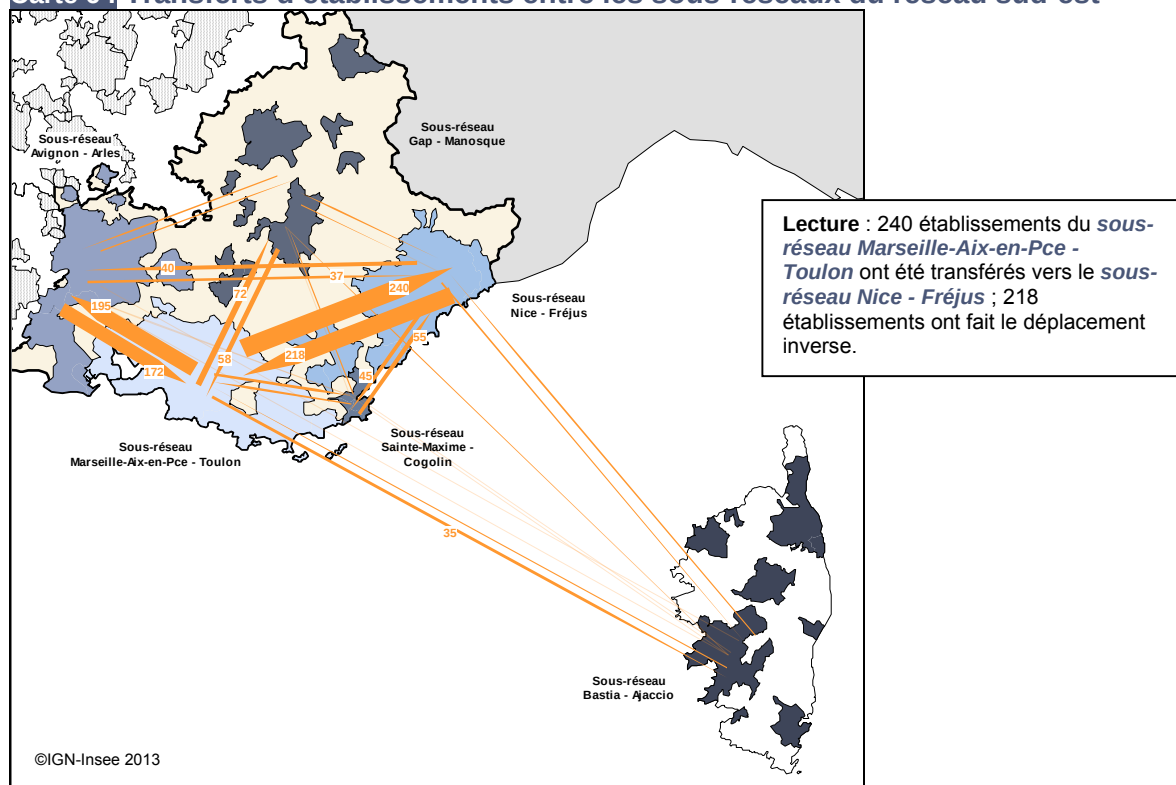
Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011 - flux supérieurs à 30 déplacements.
Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Tableau 4 : Principaux transferts d'établissements entre les aires urbaines des sous-réseaux et les grandes aires urbaines de France métropolitaine

Aire urbaine de départ	Aire urbaine d'arrivée	Nombre de transferts (flux)
Paris	Marseille-Aix-en-Provence	510
Paris	Nice	407
Nice	Paris	340
Marseille-Aix-en-Provence	Paris	309
Paris	Toulon	173
Paris	Avignon	102
Lyon	Marseille-Aix-en-Provence	79
Marseille-Aix-en-Provence	Lyon	66
Toulon	Paris	63

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.
Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Carte 6 : Transferts d'établissements entre les sous-réseaux du réseau sud-est



Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011 - ensemble des flux.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Tableau 5 : Organisation du réseau sud-est en sous-réseaux

Sous-réseaux	Établisse- -ments transférés	Échanges avec les sous- réseaux	Dont :			Intensité des échanges (1)	Attractivité des échanges (2)	Nombre de liens avec les 5 autres sous-réseaux (flux > 3)
			flux entrants		flux sortants en nb			
			en nb	en %				
Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	13 318	1 070	496	36,8	574	0,08	-0,07	5
Nice - Fréjus	7 417	689	357	26,5	332	0,09	0,04	5
Avignon - Arles	2 726	479	254	18,9	225	0,18	0,06	4
Gap - Manosque	514	186	99	7,4	87	0,36	0,06	5
Sainte-Maxime - Cogolin	353	169	81	6,0	88	0,48	-0,04	3
Ajaccio - Bastia	798	99	59	4,4	40	0,12	0,19	4
Ensemble des AU	25 126	///	1 346	100,0	1 346	///	///	///

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) (flux entrants + flux sortants) / établissements transférés

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Tableau 6 : Principaux transferts d'établissements entre aires urbaines appartenant à des sous-réseaux différents

Aire urbaine de départ	Aire urbaine d'arrivée	Nombre de transferts (flux)	Aire urbaine de départ	Aire urbaine d'arrivée	Nombre de transferts (flux)
Marseille-Aix-en-Pce	Avignon	111	Toulon	Avignon	19
Avignon	Marseille-Aix-en-Pce	95	Marseille-Aix-en-Pce	Manosque	19
Nice	Marseille-Aix-en-Pce	90	Marseille-Aix-en-Pce	Fréjus	18
Marseille-Aix-en-Pce	Nice	90	Toulon	Fréjus	18
Nice	Toulon	47	Gap	Marseille-Aix-en-Pce	17
Toulon	Nice	38	Manosque	Marseille-Aix-en-Pce	17
Nice	Avignon	23	Marseille-Aix-en-Pce	Arles	17
Arles	Marseille-Aix-en-Pce	22	Toulon	Draguignan	16
Avignon	Nice	20	Draguignan	Toulon	14

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

III.3. Les quatre sous-réseaux de la région Paca

III.3-1. Le sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon

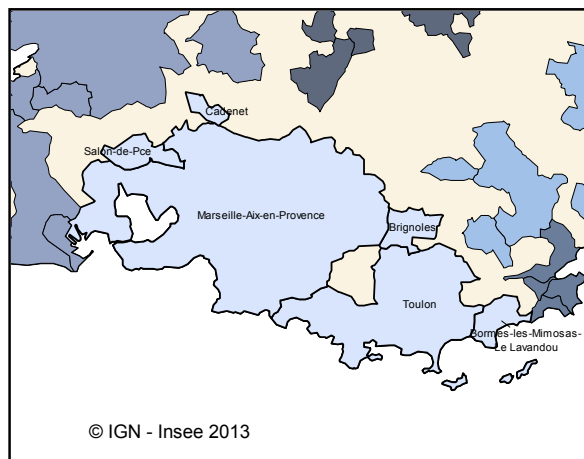
Le **sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon** se compose de 6 aires urbaines, toutes situées en Paca : **Marseille-Aix-en-Provence**, **Toulon**, **Salon-de-Provence**, **Brignoles**, **Bormes-les-Mimosas-Le-Lavandou** et **Cadenet**.

Près de 87 % des 13 320 établissements de ce sous-réseau qui ont été transférés entre 2009 et 2011 l'ont été au sein de ce sous-réseau (Cf. *tableau 7*).

990 de ces 11 560 établissements (soit 7,4 %), ont fait l'objet d'un transfert d'une aire urbaine à une autre aire urbaine du sous-réseau.

Pour 440 d'entre eux, le transfert s'est effectué vers l'aire urbaine de **Toulon**. Cette aire a ainsi attiré plus de 4 transferts sur 10 au sein du sous-réseau (44,3 %), et échangé avec 4 des 5 autres aires urbaines, polarisant nettement les transferts d'établissements au sein du **sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon**. Le solde des transferts de **Toulon** avec les autres aires urbaines du sous-réseau est en outre nettement positif : + 150 établissements. En particulier, l'excédent de transferts d'établissements avec l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** est important : 380 établissements de cette aire se sont implantés dans l'aire **toulonnaise**, seulement 230 ont fait le déplacement inverse (Cf. *tableau 8 et carte 7*).

L'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** a attiré plus d'un tiers des transferts (35,8 %) et échangé avec l'ensemble des autres aires du sous-réseau. En raison de son déficit de transferts avec l'aire urbaine de **Toulon**, son solde global est toutefois nettement négatif : - 165 établissements (Cf. *tableau 8 et carte 7*).



© IGN - Insee 2013

Tableau 7 : Stabilité du sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon

	Établissements du sous-réseau transférés	Dont établissements transférés vers le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des transferts	13 318	11 561	86,8	79,4

(1) (flux entrants + flux sortants) / établissements transférés

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Tableau 8 : Organisation du sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon

Aires urbaines du sous-réseau	Établisse- ments transférés	Taux de stabilité (1) en %	Échanges avec les aires urbaines du réseau	Dont :			Intensité des échanges (2)	Attractivité des échanges (3)	Nombre de liens avec les 5 aires urbaines (flux > 2)
				flux entrants		flux sortants en nb			
				en nb	en %				
Toulon	2 898	77,0	725	439	44,3	286	0,25	0,21	4
Marseille - Aix-en-Pce	10 022	82,2	873	354	35,8	519	0,09	-0,19	5
Salon-de-Pce	200	25,5	206	108	10,9	98	1,03	0,05	2
Brignoles	93	15,1	95	51	5,2	44	1,02	0,07	2
Bormes-les-M-Le Lavandou	87	39,1	61	28	2,8	33	0,70	-0,08	2
Cadenet	18	16,7	20	10	1,0	10	1,11	0,00	1
Ensemble du sous-réseau	13 318	86,8	///	990	100,0	990	///	///	///

/// absence de résultat due à la nature des choses

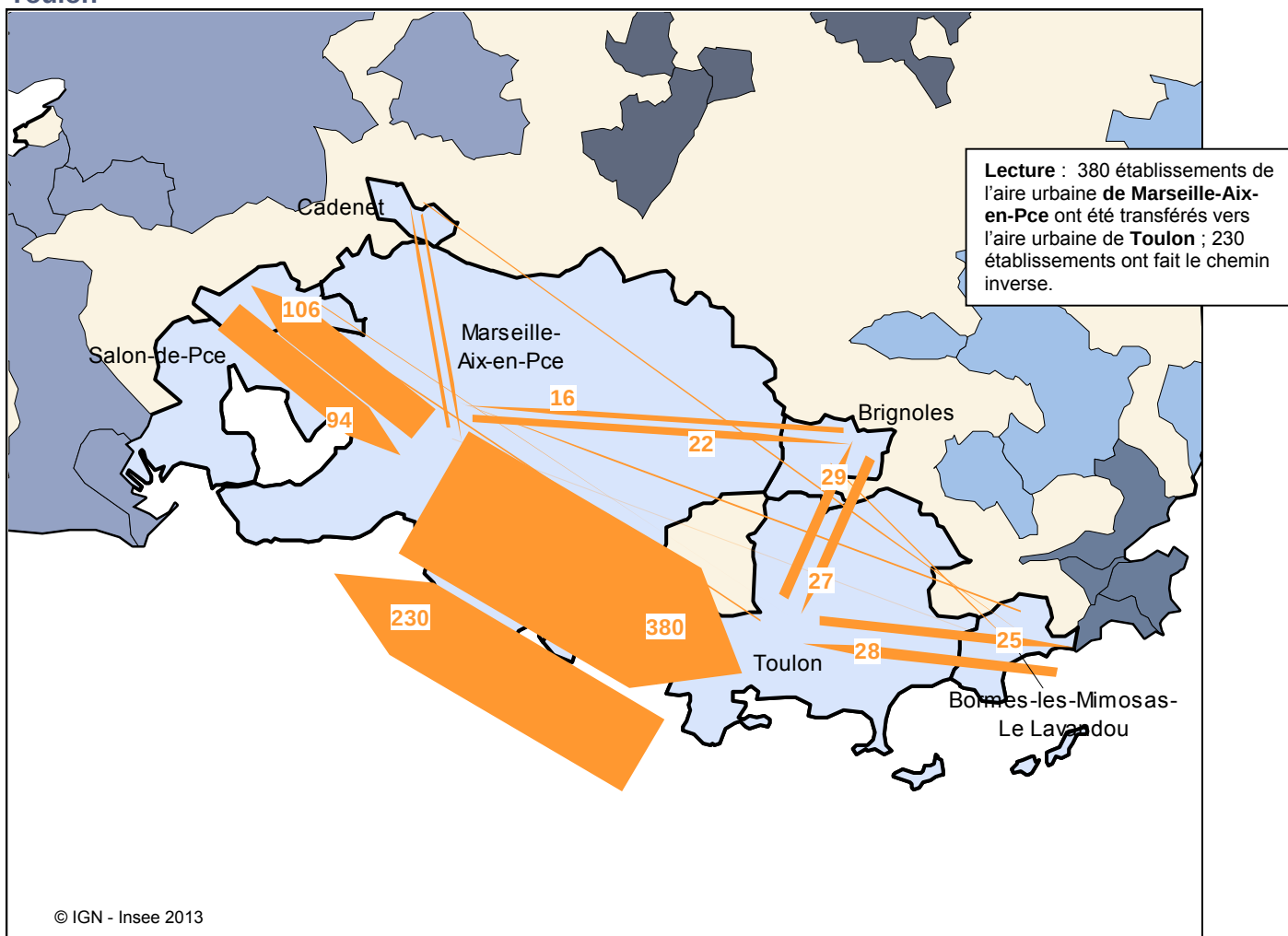
(1) (flux entrants + flux sortants) / établissements transférés

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Carte 7 : Transferts d'établissements entre les aires urbaines du sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon



Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011 - ensemble des flux.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

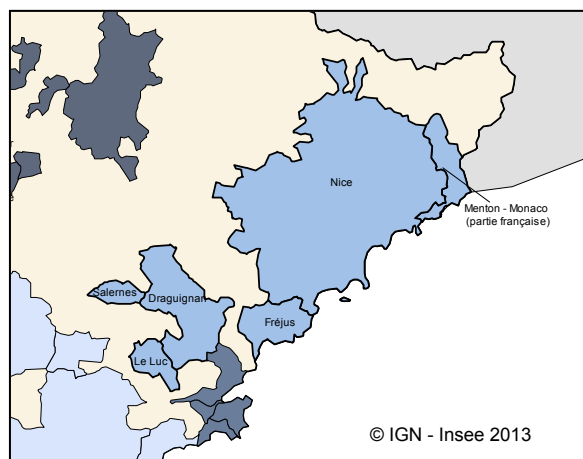
III.3-2. Le sous-réseau Nice - Fréjus

Le **sous-réseau Nice - Fréjus** se compose de 6 aires urbaines, toutes situées en Paca : **Nice**, **Fréjus**, **Draguignan**, **Menton**, **Le Luc** et **Salernes**.

Plus de 83 % des 7 420 établissements de ce sous-réseau qui ont été transférés entre 2009 et 2011 l'ont été au sein de ce sous-réseau (Cf. *tableau 9*).

600 de ces 6 185 établissements (soit 8,1 %), ont fait l'objet d'un transfert d'une aire urbaine à une autre aire urbaine du sous-réseau.

Pour 195 d'entre eux, le transfert s'est effectué vers l'aire urbaine de **Nice**. Cette aire a ainsi attiré près d'un tiers des transferts au sein du sous-réseau (32,5 %), et échangé avec les 5 autres aires urbaines, polarisant nettement les transferts d'établissements au sein du **sous-réseau Nice - Fréjus**. Le solde des transferts de **Nice** avec les autres aires urbaines du sous-réseau est toutefois négatif : - 50 établissements. En particulier, le déficit de transferts d'établissements est important avec les aires urbaines de **Fréjus** et de **Draguignan** : respectivement - 30 et - 20 établissements (Cf. *tableau 10 et carte 8*).



Les aires urbaines de **Fréjus** et **Draguignan** ont attiré à elles deux plus de 4 transferts sur 10 (41,6 %) et échangé avec l'ensemble des autres aires du sous-réseau. Leur solde des transferts est positif au sein du sous-réseau : + 20 établissements pour chacune de ces 2 aires (Cf. *tableau 10*).

Près d'un transfert au sein du sous-réseau sur 5 s'est effectué vers l'aire urbaine de **Menton** (19,2 %). La quasi-totalité de ces 120 établissements provenaient de l'aire urbaine de **Nice** (Cf. *tableau 10 et carte 8*).

Tableau 9 : Stabilité du sous-réseau Nice - Fréjus

	Établissements du sous-réseau transférés	Dont établissements transférés vers le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des transferts	7 417	6 185	83,4	75,3

(1) (flux entrants + flux sortants) / établissements transférés

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Tableau 10 : Organisation du sous-réseau Nice - Fréjus

Aires urbaines du sous-réseau	Établissements transférés	Taux de stabilité (1) en %	Échanges avec les aires urbaines du sous-réseau	Dont :			Intensité des échanges (2)	Attractivité des échanges (3)	Nombre de liens avec les 5 aires urbaines (flux > 1)
				flux entrants		flux sortants			
				en nb	en %	en nb			
Nice	6 194	80,4	441	195	32,5	246	0,07	-0,12	5
Fréjus	531	52,9	264	143	23,8	121	0,50	0,08	5
Menton	298	49,0	239	115	19,2	124	0,80	-0,04	3
Draguignan	321	47,7	195	107	17,8	88	0,61	0,10	5
Le Luc	51	35,3	36	23	3,8	13	0,71	0,28	3
Salernes	22	40,9	25	17	2,8	8	1,14	0,36	3
Ensemble du sous-réseau	7 417	83,4	///	600	100,0	600	///	///	///

/// absence de résultat due à la nature des choses

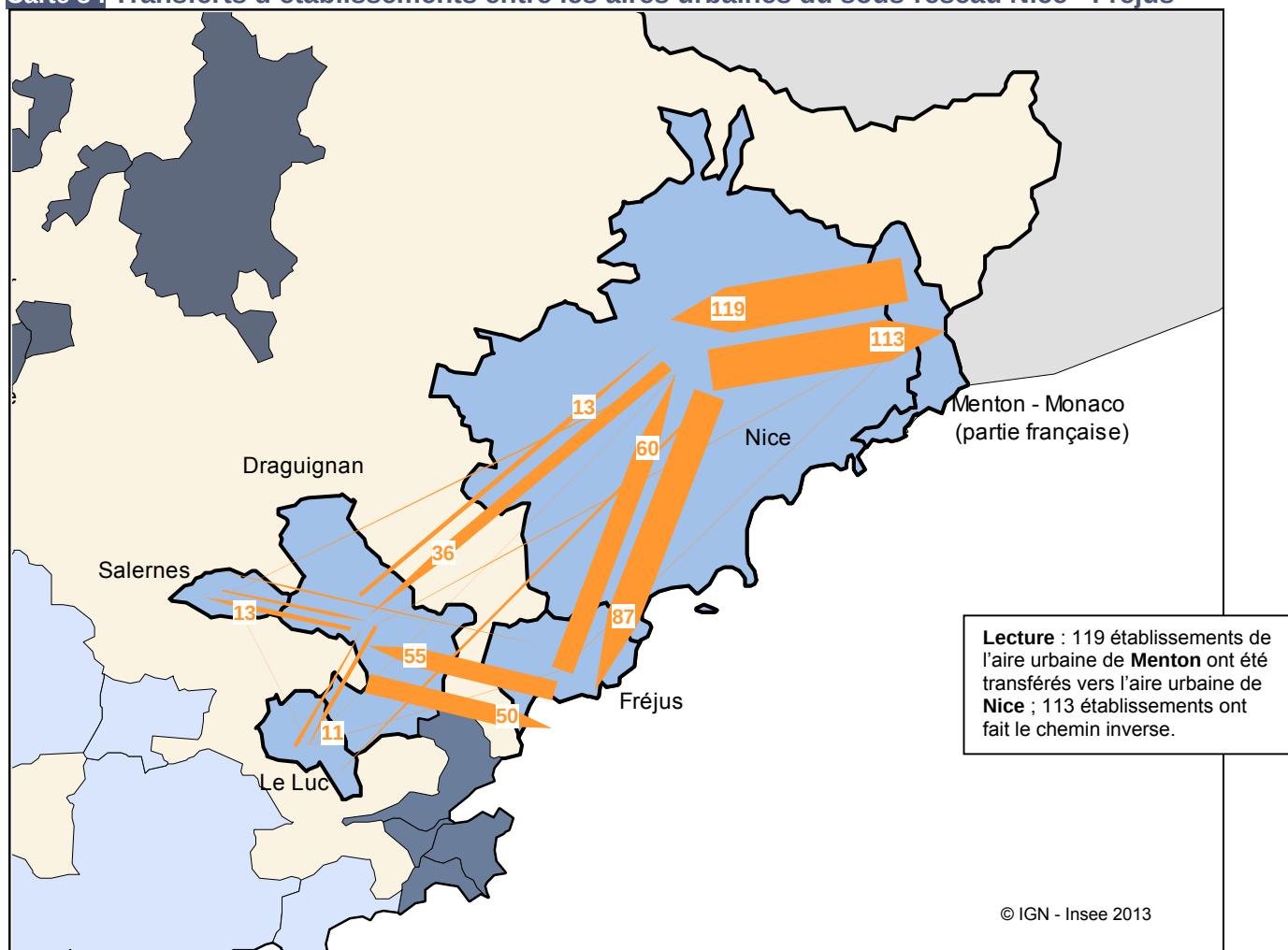
(1) (flux entrants + flux sortants) / établissements transférés

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Carte 8 : Transferts d'établissements entre les aires urbaines du sous-réseau Nice - Fréjus



Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011 - ensemble des flux.

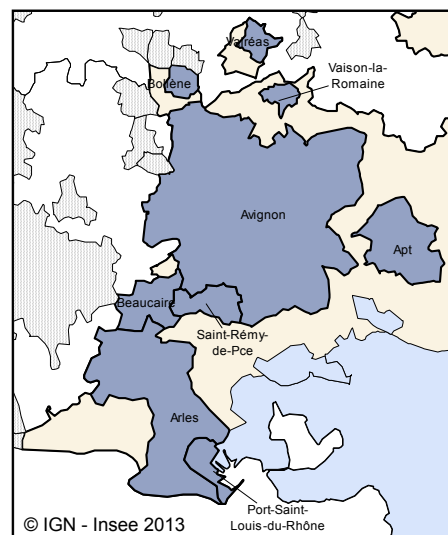
Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

III.3-3. Le sous-réseau Avignon - Arles

Le **sous-réseau Avignon - Arles** se compose de 10 aires urbaines. 9 d'entre elles sont situées en Paca, totalement ou partiellement : **Avignon**, **Arles**, **Beaucaire**, **Apt**, **Bollène**, **Saint-Rémy-de-Provence**, **Valréas**, **Port-Saint-Louis-du-Rhône** et **Vaison-la-Romaine**. Une est située en Rhône-Alpes : **Culoz**.

Plus de 75 % des 2 730 établissements de ce sous-réseau qui ont été transférés entre 2009 et 2011 l'ont été au sein de ce sous-réseau (Cf. tableau 11).

240 de ces 2 050 établissements (soit 8,4 %), ont fait l'objet d'un transfert d'une aire urbaine à une autre aire urbaine du sous-réseau. Pour 95 d'entre eux, le transfert s'est effectué vers l'aire urbaine d'**Avignon**. Cette aire a ainsi attiré 39,3 % des transferts au sein du sous-réseau, et échangé avec 7 des 9 autres aires urbaines, polarisant nettement les transferts d'établissements au sein du **sous-réseau Avignon - Arles**. Le solde des transferts d'**Avignon** avec les autres aires urbaines du sous-réseau est quasiment nul. Ses échanges avec chacune des aires urbaines sont le plus souvent équilibrés (Cf. tableau 12 et carte 9).



L'aire urbaine d'**Arles**, deuxième aire du sous-réseau par sa taille, n'a attiré que moins d'un transfert d'établissements sur 10 (8,3 % soit 20 établissements). Son solde des échanges est déficitaire au sein du sous-réseau et elle n'a échangé qu'avec 4 aires urbaines (Cf. tableau 12).

Tableau 11 : Stabilité du sous-réseau Avignon - Arles

	Établissements du sous-réseau transférés	Dont établissements transférés vers le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des transferts	2 726	2 051	75,2	66,4

(1) (flux entrants + flux sortants) / établissements transférés

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Tableau 12 : Organisation du sous-réseau Avignon - Arles

Aires urbaines du sous-réseau	Établissements transférés	Taux de stabilité (1) en %	Échanges avec les aires urbaines du sous-réseau	Dont :			Intensité des échanges (2)	Attractivité des échanges (3)	Nombre de liens avec les 9 aires urbaines (flux > 1)
				flux entrants		flux sortants			
				en nb	en %	en nb			
Avignon	2 343	74,2	193	95	39,3	98	0,08	-0,02	7
Saint-Rémy-de-Provence	73	9,6	92	48	19,8	44	1,26	0,04	3
Beaucaire	70	21,4	53	28	11,6	25	0,76	0,06	3
Arles	96	7,3	46	20	8,3	26	0,48	-0,13	4
Apt	70	55,7	32	14	5,8	18	0,46	-0,13	1
Bollène	26	0,0	26	14	5,8	12	1,00	0,08	1
Vaison-la-Romaine	24	8,3	26	13	5,4	13	1,08	0,00	2
Valréas	13	0,0	12	7	2,9	5	0,92	0,17	2
Port-Saint-Louis-du-Rhône	8	0,0	3	2	0,8	1	0,38	0,33	1
Culoz*	3	0,0	1	1	0,2	0	0,33	1,00	0
Ensemble du sous-réseau	2 726	75,2	///	242	100,0	242	///	///	///

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) (flux entrants + flux sortants) / établissements transférés

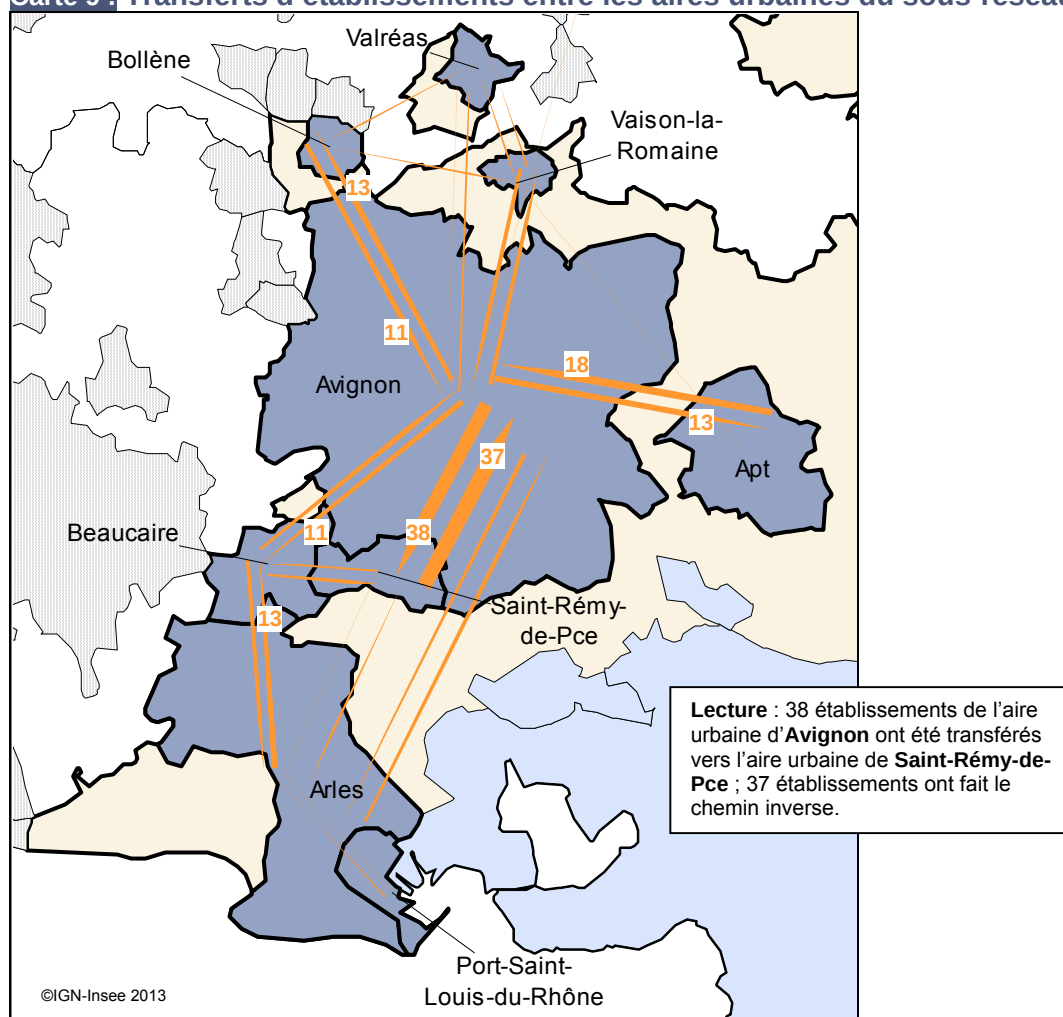
(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

* aire urbaine de Rhône-Alpes

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Carte 9 : Transferts d'établissements entre les aires urbaines du sous-réseau Avignon-Arles



Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011 - ensemble des flux.

NB : l'aire urbaine de Culoz, située en Rhône-Alpes et qui fait partie du sous-réseau Avignon - Arles, ne figure pas sur cette carte.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

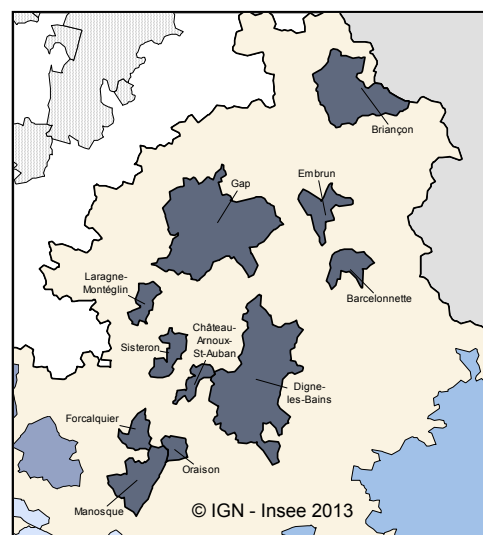
III.3-4. Le sous-réseau Gap - Manosque

Le **sous-réseau Gap - Manosque** se compose de 11 aires urbaines, toutes situées en Paca : **Gap**, **Manosque**, **Digne-les-Bains**, **Briançon**, **Embrun**, **Sisteron**, **Château-Arnoux-Saint-Auban**, **Forcalquier**, **Oraison**, **Laragne-Montéglin** et **Barcelonnette**.

Plus des deux tiers des 514 établissements de ce sous-réseau qui ont été transférés entre 2009 et 2011 l'ont été au sein de ce sous-réseau (Cf. tableau 13).

89 de ces 347 établissements (soit 17,3 %), ont fait l'objet d'un transfert d'une aire urbaine à une autre aire urbaine du sous-réseau.

Pour 22 établissements, le transfert s'est effectué vers l'aire urbaine de **Gap**. Cette aire a ainsi attiré près d'un quart des transferts au sein du sous-réseau (24,7 %), et échangé avec 9 des 11 autres aires urbaines du **sous-réseau Gap - Manosque**. Le solde des transferts de **Gap** avec les autres aires urbaines du sous-réseau est positif : + 9 établissements (Cf. tableau 14 et carte 10).



L'aire urbaine de **Manosque** a attiré près d'un transfert d'établissements sur cinq (18 % soit 16 établissements). Son solde d'échanges au sein du sous-réseau est nul (Cf. tableau 14).

Tableau 13 : Stabilité du sous-réseau Gap - Manosque

	Établissements du sous-réseau transférés	Dont établissements transférés vers le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des transferts	514	347	67,5	50,2

(1) (flux entrants + flux sortants) / établissements transférés

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Tableau 14 : Organisation du sous-réseau Gap - Manosque

Aires urbaines du sous-réseau	Établissements transférés	Taux de stabilité (1) en %	Échanges avec les aires urbaines du sous-réseau	Dont :			Intensité des échanges (2)	Attractivité des échanges (3)	Nombre de liens avec les 10 aires urbaines
				flux entrants		flux sortants			
				en nb	en %	en nb			
Gap	179	67,0	35	22	24,7	13	0,20	0,26	9
Manosque	109	39,4	32	16	18,0	16	0,29	0,00	5
Forcalquier	22	13,6	21	11	12,4	10	0,95	0,05	4
Oraison	9	11,1	16	9	10,1	7	1,78	0,13	5
Digne-les-Bains	51	52,9	19	8	9,0	11	0,37	-0,16	6
Embrun	29	55,2	15	7	7,9	8	0,52	-0,07	2
Sisteron	15	0,0	14	6	6,7	8	0,93	-0,14	5
Briançon	67	62,7	8	3	3,4	5	0,12	-0,25	3
Château-Arnoux-St-Auban	14	14,3	11	3	3,4	8	0,79	-0,45	5
Laragne-Montéglin	5	20,0	4	2	2,2	2	0,80	0,00	3
Barcelonnette	14	21,4	3	2	2,2	1	0,21	0,33	3
Ensemble du sous-réseau	514	67,5	III	89	100,0	89	III	III	III

III absence de résultat due à la nature des choses

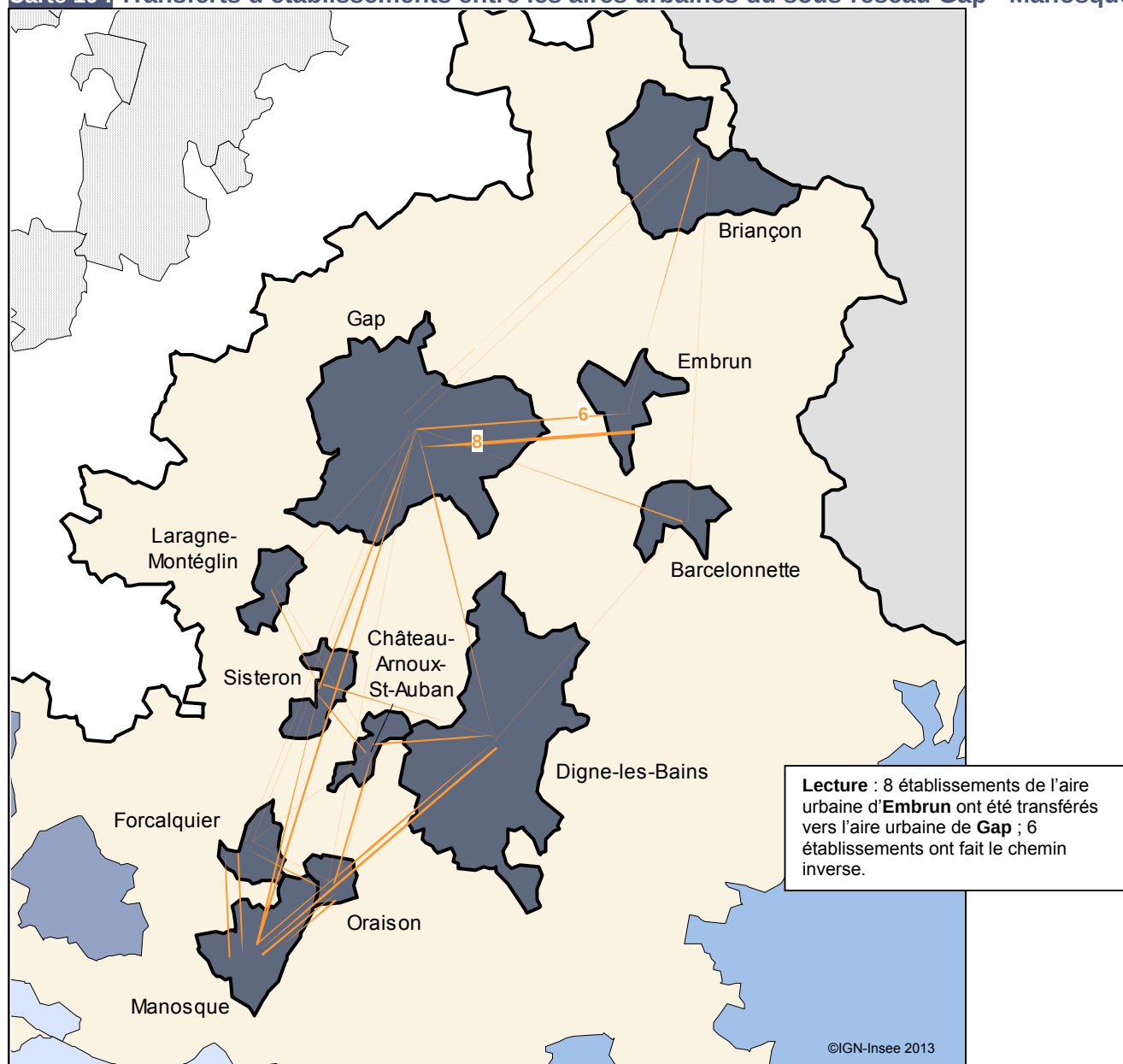
(1) (flux entrants + flux sortants) / établissements transférés

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Carte 10 : Transferts d'établissements entre les aires urbaines du sous-réseau Gap - Manosque



Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011 - ensemble des flux.
Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

III.3-5. Le sous-réseau Sainte-Maxime - Cogolin

Le **sous-réseau Sainte-Maxime - Cogolin** se compose de 4 aires urbaines situées sur la Côte-d'Azur : **Sainte-Maxime**, **Cogolin**, **Saint-Tropez** et **Cavalaire-sur-Mer**.

Plus de la moitié des 350 établissements de ce sous-réseau qui ont été transférés entre 2009 et 2011 l'ont été au sein de ce sous-réseau (Cf. *tableau 15*).

La grande majorité d'entre eux, à savoir 153 de ces 203 établissements, ont fait l'objet d'un transfert d'une aire urbaine à une autre aire urbaine du sous-réseau.

Les aires urbaines de **Sainte-Maxime** et **Cogolin** ont chacune attiré une cinquantaine d'établissements, soit environ un tiers des transferts au sein du sous-réseau (respectivement 35,3 % et 32,7 %). Le solde des transferts de **Sainte-Maxime** avec les autres aires urbaines du sous-réseau est nettement positif : + 18 établissements (Cf. *tableau 16 et carte 11*).

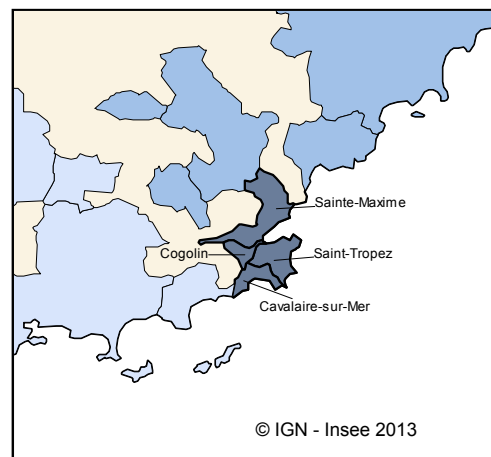


Tableau 15 : Stabilité du sous-réseau Sainte-Maxime - Cogolin

	Établissements du sous-réseau transférés	Dont établissements transférés vers le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Ensemble des transferts	353	203	57,5	14,2

(1) (flux entrants + flux sortants) / établissements transférés

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Tableau 16 : Organisation du sous-réseau Sainte-Maxime - Cogolin

Aires urbaines du sous-réseau	Établissements transférés	Taux de stabilité (1) en %	Échanges avec les aires urbaines du sous-réseau	Dont :			Intensité des échanges (2)	Attractivité des échanges (3)	Nombre de liens avec les 3 aires urbaines
				flux entrants		flux sortants			
				en nb	en %				
Sainte-Maxime	95	9,5	90	54	35,3	36	0,95	0,20	3
Cogolin	65	0,0	97	50	32,7	47	1,49	0,03	3
Saint-Tropez	137	22,6	77	29	19,0	48	0,56	-0,25	3
Cavalaire-sur-Mer	56	17,9	42	20	13,1	22	0,75	-0,05	3
Ensemble du sous-réseau	353	57,5	III	153	100,0	153	III	III	III

/// absence de résultat due à la nature des choses

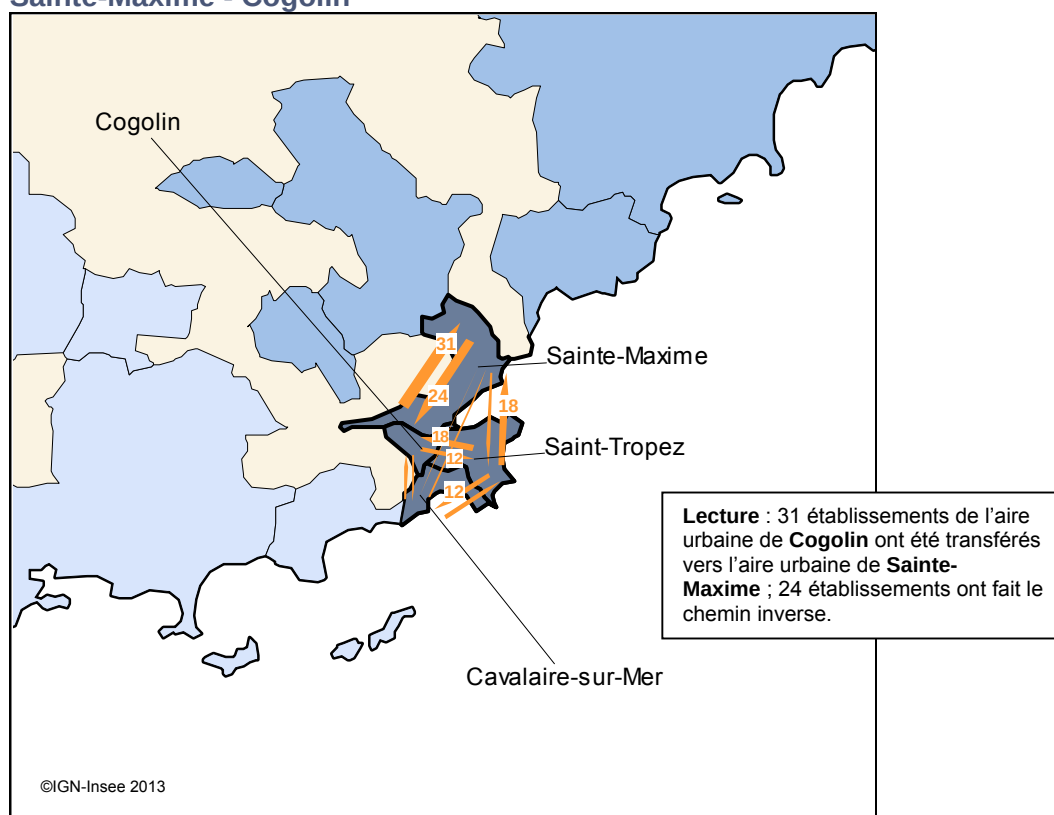
(1) (flux entrants + flux sortants) / établissements transférés

(2) (flux entrants - flux sortants) / (flux entrants + flux sortants)

Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

Carte 11 : Transferts d'établissements entre les aires urbaines du sous-réseau Sainte-Maxime - Cogolin



Champ : établissements ayant fait l'objet d'un transfert d'aire urbaine à aire urbaine entre 2009 et 2011 - ensemble des flux.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements 2009-2011

IV. Caractérisation des réseaux et sous-réseaux

1. Population

	Nombre d'aires urbaines	Population (2009)	Taux d'évolution de la population (1999-2009) en %
Ensemble des aires urbaines	770	52 357 490	6,4
Aire urbaine de Paris	1	12 145 720	7,1
Réseau sud-est	46	4 834 483	8,5
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	6	2 423 984	7,6
Sous-réseau Nice - Fréjus	6	1 265 463	7,9
Sous-réseau Avignon - Arles	10 (9 en Paca)	671 033	8,5
Sous-réseau Gap - Manosque	11	184 591	11,6
Sous-réseau Ste-Maxime - Cogolin	4	48 947	13,9

Source : Insee , recensements de la population 1999 et 2009

2. Emplois « stratégiques » et innovation

	Part des CFM dans l'emploi total (2009) en %	Taux d'évolution des CFM (1999-2009) en %	Indice de spécificité - fonctions métropolitaines (2009)	Indice de spécificité - fonction « conception -recherche » (2009)	Indice de spécificité - fonction « prestations intellectuelles » (2009)	Part des emplois des secteurs innovants dans l'emploi total (2010) en %	Part des emplois des KIS & industries high tech dans l'emploi total (2010) en %
Ensemble des aires urbaines	10,4	43,8	/	/	/	3,9	5,0
Aire urbaine de Paris	19,3	37,4	1,42	1,64	1,57	7,4	8,3
Réseau sud-est	8,2	50,6	0,91	0,77	0,92	2,9	4,0
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	8,9	53,1	0,96	0,87	1,00	3,2	4,6
Sous-réseau Nice - Fréjus	9,4	47,1	0,95	0,99	0,97	3,8	5,4
Sous-réseau Avignon - Arles	6,3	40,1	0,79	0,41	0,73	1,1	1,5
Sous-réseau Gap - Manosque	5,2	61,3	0,75	0,32	0,72	2,0	1,0
Sous-réseau Ste-Maxime - Cogolin	5,6	58,4	0,77	0,21	0,81	0,6	0,3

Source : Insee , recensements de la population 1999 et 2009, CLAP 2010

3. Économie, éducation et recherche

	Productivité apparente de l'emploi (2009) en €	Fréquentation de salons et foires de dimension internationale (nombre de visiteurs) (2010)	Effectif total des têtes de groupe et filiales (en France et à l'étranger) (2010)	Part des diplômés (>bac+2) parmi les 25-64 ans (2009) en %	Étudiants (2009)	Part des étudiants Erasmus (2009) en %	Part des étudiants étrangers (2009) en %	Participations au 7 ^{ème} PCDT (2012)
Ensemble des aires urbaines	90 670	11 415 613	7 172 329	17,3	2 254 730	0,9	7,5	7 468
Aire urbaine de Paris	124 782	6 992 526	4 302 699	26,3	597 430	1,1	11,1	5 149
Réseau sud-est	84 131	779 898	365 403	16,0	165 240	0,8	6,2	344
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	87 596	423 827	228 890	17,1	102 831	0,9	5,6	180
Sous-réseau Nice - Fréjus	85 685	356 071	89 266	16,9	39 455	1,0	8,8	156
Sous-réseau Avignon - Arles	75 569	0	28 172	12,5	13 882	0,8	4,5	8
Sous-réseau Gap - Manosque	69 294	0	8 724	13,8	2 775	0,0	2,4	0
Sous-réseau Ste-Maxime - Cogolin	93 473	0	2 831	10,1	117	0,0	5,2	0

Lecture : les étudiants sont considérés à leur lieu d'études

(1) Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique

Sources : FEE, OJS, LIFI, Insee - recensement de la population 2009, AEEFF, CORDIS

4. Diplomatie, culture, tourisme

	Organisations internationales et européennes (y.c. ONG) (2012)	Ambassades et consulats (2012)	Emplois de la fonction « culture-loisirs » (2009)	Fréquentation des musées (nombre de visiteurs) (2009)	Chambres 4 étoiles (2011)	Chambres 3 étoiles (2011)	Lits touristiques (campings et hôtels) (2011)
Ensemble des aires urbaines	102	722	526 615	52 211 161	64 348	154 936	10 876 981
Aire urbaine de Paris	54	222	226 734	33 311 725	32 407	46 995	928 121
Réseau sud-est	3	115	41 343	3 418 128	14 118	23 360	2 250 086
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	2	74	20 118	1 039 367	2 285	5 242	556 985
Sous-réseau Nice - Fréjus	1	28	11 737	1 605 727	9 309	9 355	1 007 945
Sous-réseau Avignon - Arles	0	1	5 178	513 021	903	3 048	110 001
Sous-réseau Gap - Manosque	0	1	1 925	70 472	84	547	121 779
Sous-réseau Ste-Maxime - Cogolin	0	0	547	37 010	989	1 443	226 289

Sources : ONU, Europa, Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de la Culture-Museostat, DGCIS, Insee - Recensement de la population

5. Cohésion sociale, environnement

	Part de familles monoparentales (1) (2009) en %	Revenu médian net déclaré par foyer fiscal (2010) en €	Rapport interdécile (2) (2010)	Part des foyers fiscaux imposables (2009) en %	Émissions de CO ² par les navetteurs (au lieu de travail ou d'études) (2009) en tonnes / an	Émissions de CO ² par les navetteurs (au lieu de travail ou d'études) (2009) en kg / personne (actif ou étudiant) / an
Ensemble des aires urbaines	14,4	19 111	5,9	55,6	14 969 689	592,1
Aire urbaine de Paris	16,4	21 756	7,3	63,3	3 362 238	529,2
Réseau sud-est	16,6	18 657	6,8	53,0	1 156 553	564,6
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	17,4	18 842	7,5	52,9	623 069	599,1
Sous-réseau Nice - Fréjus	15,6	19 531	6,2	56,0	260 920	499,6
Sous-réseau Avignon - Arles	15,5	16 947	6,7	48,0	160 708	584,6
Sous-réseau Gap - Manosque	14,9	18 355	4,8	52,5	45 818	549,2
Sous-réseau Ste-Maxime - Cogolin	13,4	19 441	5,9	56,3	11 211	513,4

(1) nombre de familles monoparentales / nombre de familles

(2) rapport entre le revenu net déclaré le moins élevé des 10 % de foyers fiscaux les plus aisés et le revenu net déclaré le plus élevé des 10 % de foyers fiscaux les moins aisés

Sources : Insee - recensement de la population 2009, DGI, SOeS, Certu

6. Mobilité

	Passagers aériens (hors transit) et passagers portuaires (2010)
Ensemble des aires urbaines	166 933 211
Aire urbaine de Paris	83 109 989
Réseau sud-est	28 161 491
Sous-réseau Marseille-Aix-en-Pce - Toulon	11 730 080
Sous-réseau Nice - Fréjus	9 601 179
Sous-réseau Avignon - Arles	28 589
Sous-réseau Gap - Manosque	0
Sous-réseau Ste-Maxime - Cogolin	11 786

Sources : DGAC, SOeS

Annexe : composition des réseaux et sous-réseaux

Composition du réseau sud-est : 46 aires urbaines

Les 36 aires urbaines contenant au moins une commune de Paca		9 aires urbaines de Corse	
Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010
003 Marseille - Aix-en-Provence	1 718 281	090 Ajaccio	98 827
007 Nice	1 001 295	097 Bastia	91 326
013 Toulon	606 947	325 Porto-Vecchio	13 120
016 Avignon	511 277	391 Calvi	9 923
094 Fréjus	92 029	393 Corte	9 712
110 Draguignan	78 938	509 Penta-di-Casinca	6 648
112 Menton - Monaco (partie française)	73 354	527 L'Île-Rousse	6 290
136 Gap	60 730	695 Propriano	4 034
141 Arles	55 566	710 Ghisonaccia	3 823
143 Salon-de-Provence	57 599		
176 Manosque	36 945	Une aire urbaine de Rhône-Alpes	
200 Beaucaire	29 243	744 Culoz	2 909
218 Digne-les-Bains	25 697		
244 Brignoles	22 763		
249 Apt	21 347		
262 Briançon	18 434		
272 Sainte-Maxime	17 109		
307 Bollène	13 843		
314 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	13 679		
319 Saint-Rémy-de-Provence	13 369		
323 Le Luc	13 568		
361 Cogolin	11 108		
368 Saint-Tropez	9 568		
379 Cavalaire-sur-Mer	10 313		
380 Valréas	9 800		
412 Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 638		
424 Cadenet	8 497		
431 Vaison-la-Romaine	8 012		
438 Embrun	7 680		
450 Sisteron	7 690		
464 Château-Arnoux-Saint-Auban	7 311		
517 Forcalquier	6 185		
519 Oraison	6 335		
585 Salernes	5 502		
666 Laragne-Montéglin	4 400		
670 Barcelonnette	4 133		

Source : Insee, recensement de la population

Composition des sous-réseaux incluant des aires urbaines de Paca :

Les 6 aires urbaines du sous-réseau Marseille-Aix-en-Provence - Toulon		
Aire urbaine 2010		Population 2010
003	Marseille - Aix-en-Provence	1 718 281
013	Toulon	606 947
143	Salon-de-Provence	57 599
244	Brignoles	22 763
314	Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	13 679
424	Cadenet	8 497

Les 6 aires urbaines du sous-réseau Nice - Fréjus		
Aire urbaine 2010		Population 2010
007	Nice	1 001 295
094	Fréjus	92 029
110	Draguignan	78 938
112	Menton - Monaco (partie française)	73 354
323	Le Luc	13 568
585	Salernes	5 502

Les 10 aires urbaines du sous-réseau Avignon - Arles (dont 9 en Paca)		
Aire urbaine 2010		Population 2010
016	Avignon	511 277
141	Arles	55 566
200	Beaucaire	29 243
249	Apt	21 347
307	Bollène	13 843
319	Saint-Rémy-de-Provence	13 369
380	Valréas	9 800
412	Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 638
431	Vaison-la-Romaine	8 012
Hors Paca (Rhônes-Alpes)		
744	Culoz	2 909

Les 11 aires urbaines du sous-réseau Gap - Manosque		
Aire urbaine 2010		Population 2010
136	Gap	60 730
176	Manosque	36 945
218	Digne-les-Bains	25 697
262	Briançon	18 434
438	Embrun	7 680
450	Sisteron	7 690
464	Château-Arnoux-Saint-Auban	7 311
517	Forcalquier	6 185
519	Oraison	6 335
666	Laragne-Montéglin	4 400
670	Barcelonnette	4 133

Les 4 aires urbaines du sous-réseau Sainte-Maxime - Cogolin		
Hors Paca		
Aire urbaine 2010		Population 2010
272	Sainte-Maxime	17 109
361	Cogolin	11 108
368	Saint-Tropez	9 568
379	Cavalaire-sur-Mer	10 313

Source : Insee, recensement de la population

Fiche IV

I. Vue d'ensemble des réseaux

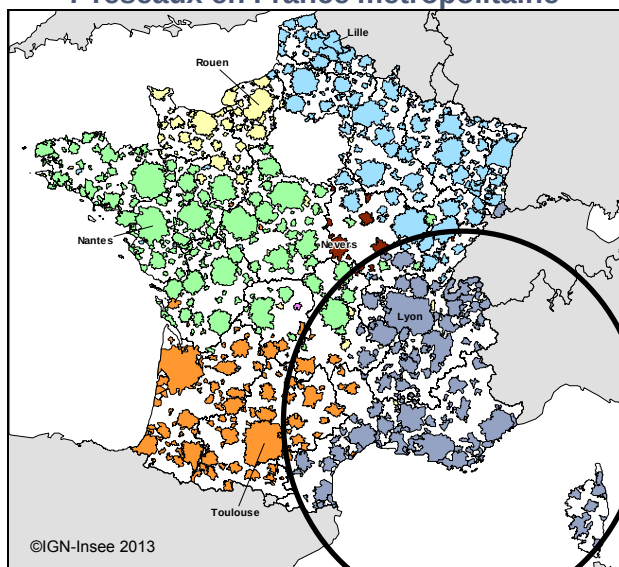
Le nombre d'emplois total des établissements situés à une adresse différente de celle du siège dont ils dépendent définit le lien établissement-siège.

Les liens établissements-sièges entre les 770 aires urbaines de France métropolitaine hors Paris s'organisent en 7 réseaux. Parmi eux, le vaste **réseau sud-est**, constitué de 160 aires urbaines, regroupe les 36 aires urbaines comportant au moins une commune de Paca. Ce réseau comporte également les 9 aires urbaines de Corse, 63 des 67 aires urbaines de Rhône-Alpes et 32 des 42 aires urbaines de Languedoc-Roussillon. 20 autres aires urbaines complètent le réseau, dont 7 en Bourgogne et 6 en Auvergne.

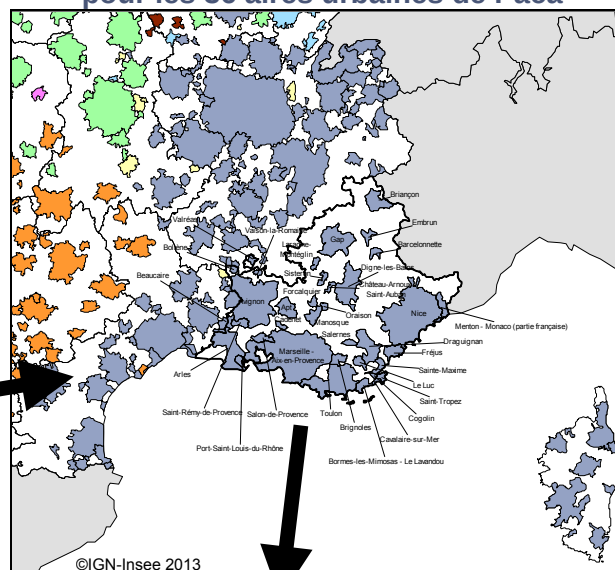
Au sein du **réseau sud-est**, les liens établissements-sièges révèlent cinq **sous-réseaux**. L'un d'entre eux concentre 33 des 36 aires urbaines de Paca.

Cartes 1 :

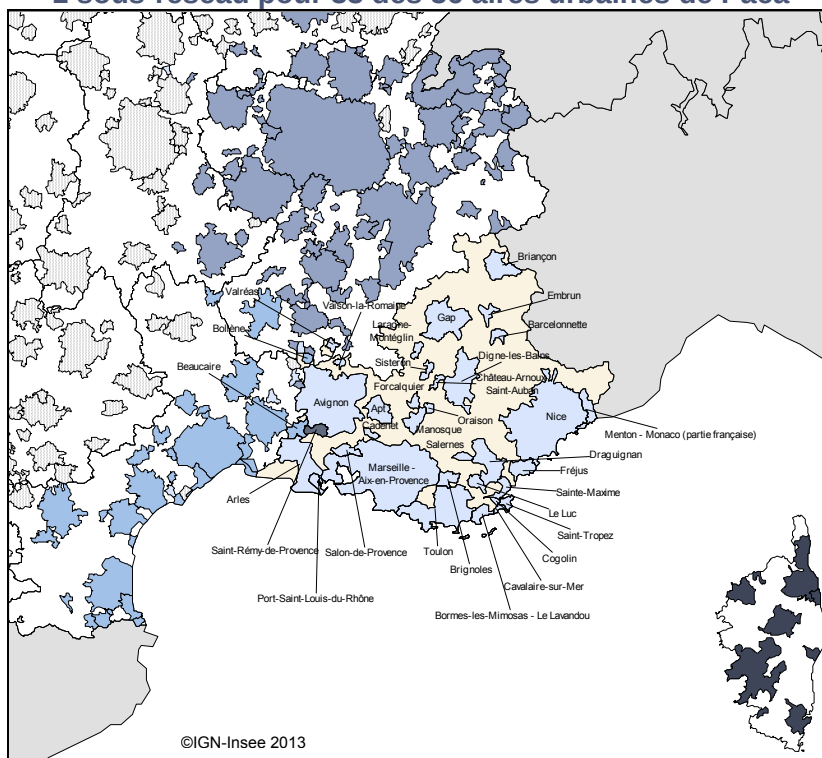
7 réseaux en France métropolitaine



1 réseau sud-est unique pour les 36 aires urbaines de Paca



1 sous-réseau pour 33 des 36 aires urbaines de Paca



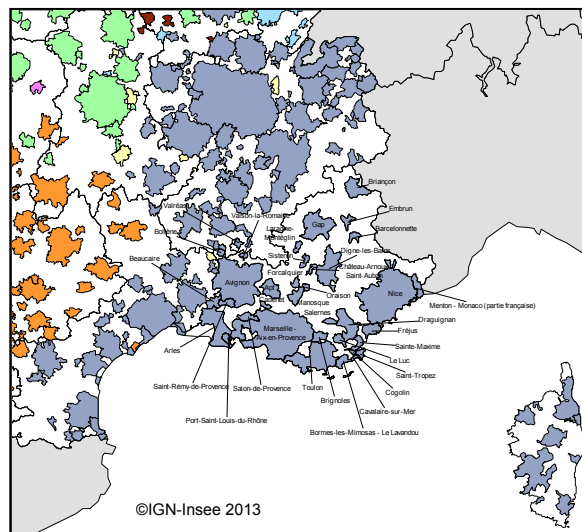
Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

II. Le réseau sud-est

945 940 emplois du **réseau sud-est** sont liés à un siège situé à une adresse différente de l'établissement qui les héberge. Parmi eux, la grande majorité (592 260 emplois soit 62,6 %) sont liés à un siège situé dans une aire urbaine extérieure au **réseau sud-est** (Cf. tableaux 1 et 2).

Le nombre d'emplois situés dans des aires urbaines extérieures au **réseau sud-est** et dont le siège est implanté à l'intérieur du réseau (emplois "entrants") est nettement inférieur au nombre d'emplois du réseau liés à un siège extérieur au réseau (emplois "sortants"). Cela s'explique principalement par le solde très négatif des liens avec l'aire urbaine **parisienne** : 468 430 emplois du **réseau sud-est** sont liés à un siège situé dans Paris (ou ses alentours), tandis que seulement 66 670 emplois sont dans le cas inverse.

L'aire urbaine **lilloise** comporte également des liens nettement excédentaires avec le **réseau sud-est** : 44 840 emplois "relient" ces deux territoires, dont 85 % sont situés dans le **réseau sud-est** et dépendent d'un siège situé à **Lille** (Cf. carte 2).



Ainsi, parmi les emplois d'établissements du **réseau sud-est** qui sont liés à un siège situé à une adresse différente de l'établissement, 37,4 % dépendent d'un siège implanté ailleurs dans le réseau. Pour plus de la moitié de ces 353 680 emplois (57,2 %), le siège est implanté dans une aire urbaine différente de celle où est situé l'établissement (Cf. tableau 1).

L'aire urbaine de **Lyon** constitue le pôle principal de ces liens établissements-sièges internes au **réseau sud-est** : plus d'un quart des 202 450 emplois concernés dépendent d'un siège situé dans cette aire urbaine (soit 54 305 emplois). Seulement 20 640 emplois sont dans le cas inverse. Ainsi, le solde des liens établissements-sièges de l'aire urbaine **lyonnaise** au sein du **réseau sud-est** est nettement positif : + 33 670 emplois. Le nombre de liens de cette aire au sein du réseau est en outre plus important que pour n'importe quelle autre des 159 aires urbaines : 27 d'entre elles sont liées par plus de 400 emplois avec l'aire **lyonnaise** (aires urbaines "partenaires") (Cf. tableau 3).

L'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence**, qui concentre 30 950 emplois entrants au sein du réseau (soit 15,3 %) et présente un solde excédentaire (+ 10 880 emplois), est un deuxième pôle du réseau. Elle compte également de nombreuses aires urbaines partenaires (22) (Cf. tableau 3).

L'aire urbaine de **Saint-Étienne** polarise plus d'un emploi entrant sur dix (11,3 %) et son solde est nettement positif, davantage encore que celui de l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** : + 15 850 emplois. Elle compte des liens avec 14 autres aires urbaines du réseau (Cf. tableau 3).

30 080 emplois entrants du réseau sont situés dans des communes qui ne font pas partie d'une aire urbaine française. A l'inverse, 14 120 emplois sortants du **réseau sud-est** sont liés à un siège situé dans une commune de ce type. Le solde des liens établissements-sièges du réseau avec les communes hors aires urbaines est donc nettement positif : + 15 960 emplois (Cf. tableau 2).

Tableau 1 : Stabilité du réseau sud-est

	Établissements du réseau	Dont le siège est dans le réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Emploi (en ETP)	945 937	353 676	37,4	16,0
Masse salariale (en million d'euros)	32 227	11 133	34,5	15,3

(1) établissements du réseau dont le siège est dans le réseau / établissements du réseau

(2) établissements du réseau dont le siège est dans la même aire urbaine que l'établissement / établissements du réseau

Lecture : pour 37,4 % de l'emploi des établissements du réseau, le siège de l'établissement est situé au sein du réseau

pour 15,3 % de la masse salariale des établissements du réseau, le siège de l'établissement est situé dans la même aire urbaine que l'établissement

Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

Tableau 2 : Liens établissements-sièges entre le réseau sud-est et l'extérieur

	Lieu d'implantation de l'établissement ou du siège			
	dans une aire urbaine externe au réseau		dans une commune externe au réseau (hors aire urbaine)	
	Établissement	Siège	Établissement	Siège
Emploi (en ETP)	218 799	592 261	30 079	14 124
Masse salariale (en million d'euros)	7 211	21 094	923	431

Lecture : 218 799 emplois d'établissements situés dans une aire urbaine externe au réseau sont liés à un siège situé dans le réseau ;

à l'inverse, 592 261 emplois d'établissements situés dans une aire urbaine du réseau sont liés à un siège situé dans une aire urbaine externe au réseau ;

30 079 emplois d'établissements situés dans une commune qui ne fait pas partie d'une aire urbaine sont liés à un siège situé dans le réseau ; à l'inverse, 14 124 emplois d'établissements situés dans une aire urbaine du réseau sont liés à un siège situé dans une commune qui ne fait pas partie d'une aire urbaine

Champ : établissements dotés d'un siège (différent de l'établissement).

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

Tableau 3 : Organisation du réseau sud-est

Principales aires urbaines du réseau	Emploi des établisse- ments du réseau (ETP)	Liens avec les aires urbaines du réseau (ETP)	Dont :			Intensité des liens (3)	Attractivité des liens (4)	Nombre de liens avec les 159 aires urbaines du réseau (ETP > 400)
			entrants (1)		sortants (2)			
			en nb	en %	en nb			
Ensemble du réseau	945 937	III	202 447	100,0	202 447	III	III	III
Dont : Lyon	221 946	74 944	54 305	26,8	20 639	0,34	0,45	27
Marseille-Aix-en-Pce	146 188	51 026	30 954	15,3	20 072	0,35	0,21	22
Saint-Étienne	28 904	29 717	22 785	11,3	6 932	1,03	0,53	14
Grenoble	59 770	24 713	13 190	6,5	11 523	0,41	0,07	9
Montpellier	41 569	16 081	8 519	4,2	7 562	0,39	0,06	11
Nice	70 774	19 660	7 694	3,8	11 966	0,28	-0,22	9
Annecy	17 961	12 098	6 889	3,4	5 209	0,67	0,14	8
Avignon	32 617	13 737	5 753	2,8	7 984	0,42	-0,16	7
Chambéry	17 886	9 185	3 736	1,8	5 449	0,51	-0,19	4
Draguignan	3 390	4 591	3 240	1,6	1 351	1,35	0,41	4
Toulon	31 705	11 416	2 949	1,5	8 467	0,36	-0,48	5

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) emplois d'établissements situés ailleurs dans le réseau dont le siège est situé dans l'aire urbaine considérée

(2) emplois d'établissements de l'aire urbaine considérée dont le siège est situé ailleurs dans le réseau

(3) (entrants + sortants) / emploi des établissements

(4) (entrants - sortants) / (entrants + sortants)

Lecture : 5 753 emplois d'établissements situés en-dehors de l'aire urbaine d'Avignon sont liés à un siège situé dans cette aire urbaine ;

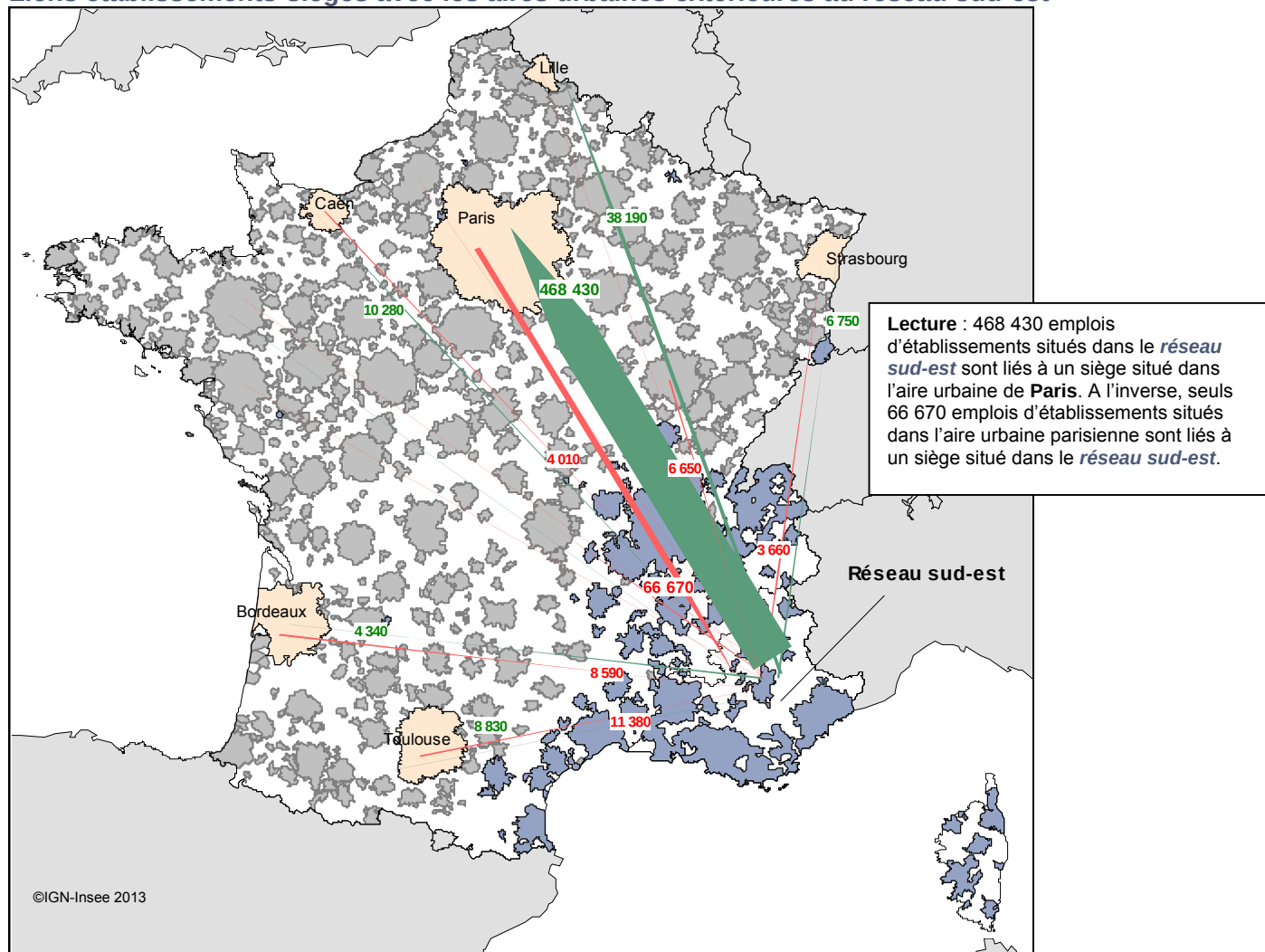
à l'inverse, 7 984 emplois d'établissements situés dans l'aire urbaine d'Avignon sont liés à un siège situé en-dehors de cette aire urbaine ; ainsi, le solde des liens établissements-sièges de l'aire urbaine d'Avignon (- 2 231) et donc son attractivité (- 0,16) sont négatifs au sein du réseau ; cette aire urbaine entretient des liens établissements-sièges avec 7 des 159 autres aires urbaines du réseau

Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

Carte 2 :

Liens établissements-sièges avec les aires urbaines extérieures au réseau sud-est



Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine - liens supérieurs à 3 000 ETP.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

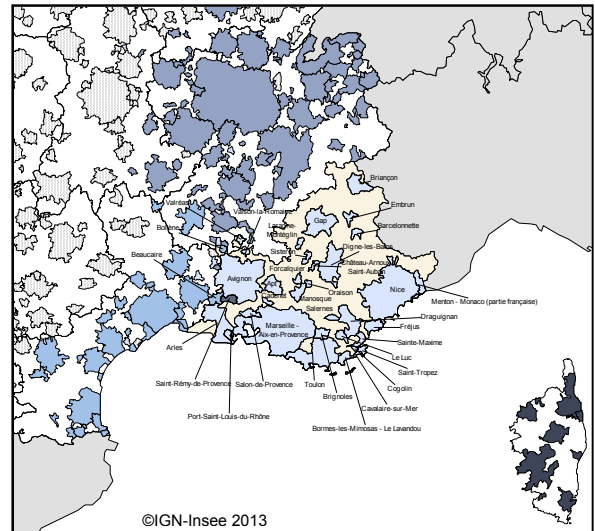
III. Les sous-réseaux

Au sein du **réseau sud-est**, les liens établissements-sièges s'organisent en cinq **sous-réseaux**.

Le **sous-réseau Paca** inclut 33 des 36 aires urbaines de Paca. Les quatre autres sous-réseaux sont **Rhône-Alpes** (auquel appartient **Bollène**), **Languedoc-Roussillon** (auquel appartient **Beaucaire**), **Corse** et le "micro-réseau" **Vernon - Saint-Rémy-de-Provence** composé de deux aires seulement.

69 580 emplois sont concernés par des liens établissements-sièges entre les 5 sous-réseaux du **réseau sud-est**.

Le principal axe de ces liens relie **Paca** et **Rhône-Alpes** : 29 120 emplois situés dans le **sous-réseau Paca** dépendent d'un siège implanté dans le **sous-réseau Rhône-Alpes**, et 13 850 sont dans le cas inverse. Le **sous-réseau Paca** est donc nettement déficitaire vis-à-vis de **Rhône-Alpes** (- 15 270 emplois). En particulier, l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** présente un solde très négatif avec les aires de **Lyon** (- 2 380 emplois) et plus encore de **Saint-Étienne** (- 3 600). Les aires urbaines de **Nice**, **Toulon** et **Avignon** sont également très déficitaires vis-à-vis des aires **lyonnaise** et **stéphanoise** (Cf. tableaux 5 et 6 et carte 6).



13 340 emplois relient les sous-réseaux **Paca** et **Languedoc-Roussillon**, dont les deux tiers dépendent d'un siège situé dans **Paca**. Le principal axe de ces liens relie les aires urbaines de **Marseille-Aix-en-Provence** et de **Montpellier** : 3 105 emplois dont les deux tiers dépendent d'un siège situé dans l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. tableau 6 et carte 6).

Les liens entre le **sous-réseau Paca** et le **sous-réseau Corse** sont réduits : 1 200 emplois dont 58 % dépendent d'un siège implanté dans **Paca** (Cf. carte 6).

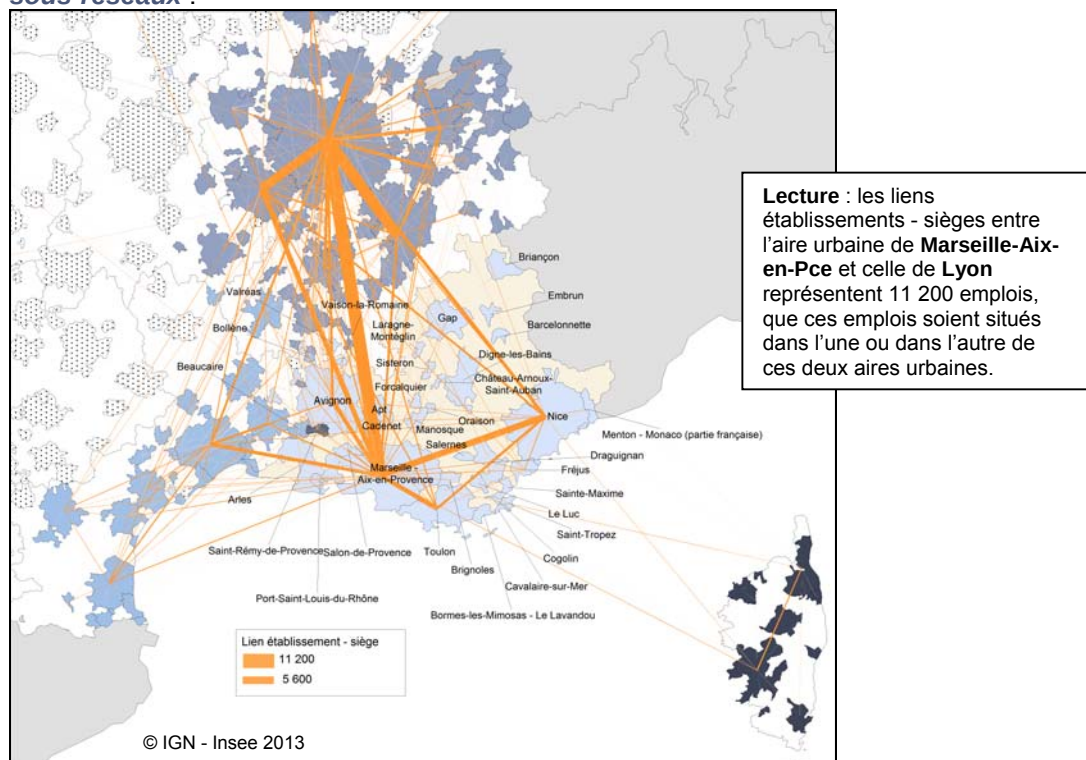
Parmi les 468 430 emplois du **réseau sud-est** qui sont liés à un siège situé dans l'aire urbaine de **Paris**, 169 910 sont situés dans le **sous-réseau Paca** (36 %). La moitié de ces emplois sont localisés dans l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** (83 480 emplois), 22 % dans celle de **Nice** (38 220) et 9 % dans celle de **Toulon** (16 050).

A l'inverse, pour 20 990 des 66 670 emplois de l'aire urbaine **parisienne** qui dépendent d'un siège situé dans le **réseau sud-est**, ce siège est situé dans le sous-réseau **Paca**. Pour deux tiers d'entre eux (13 800 emplois), le siège figure dans l'aire urbaine de **Marseille-Aix-en-Provence** (Cf. carte 5).

III.1. Structuration du réseau sud-est en sous-réseaux

Carte 3 : Liens établissements-sièges entre les aires urbaines du réseau sud-est

Les liens établissements-sièges entre les 160 aires urbaines du **réseau sud-est** structurent ce territoire en cinq **sous-réseaux** :

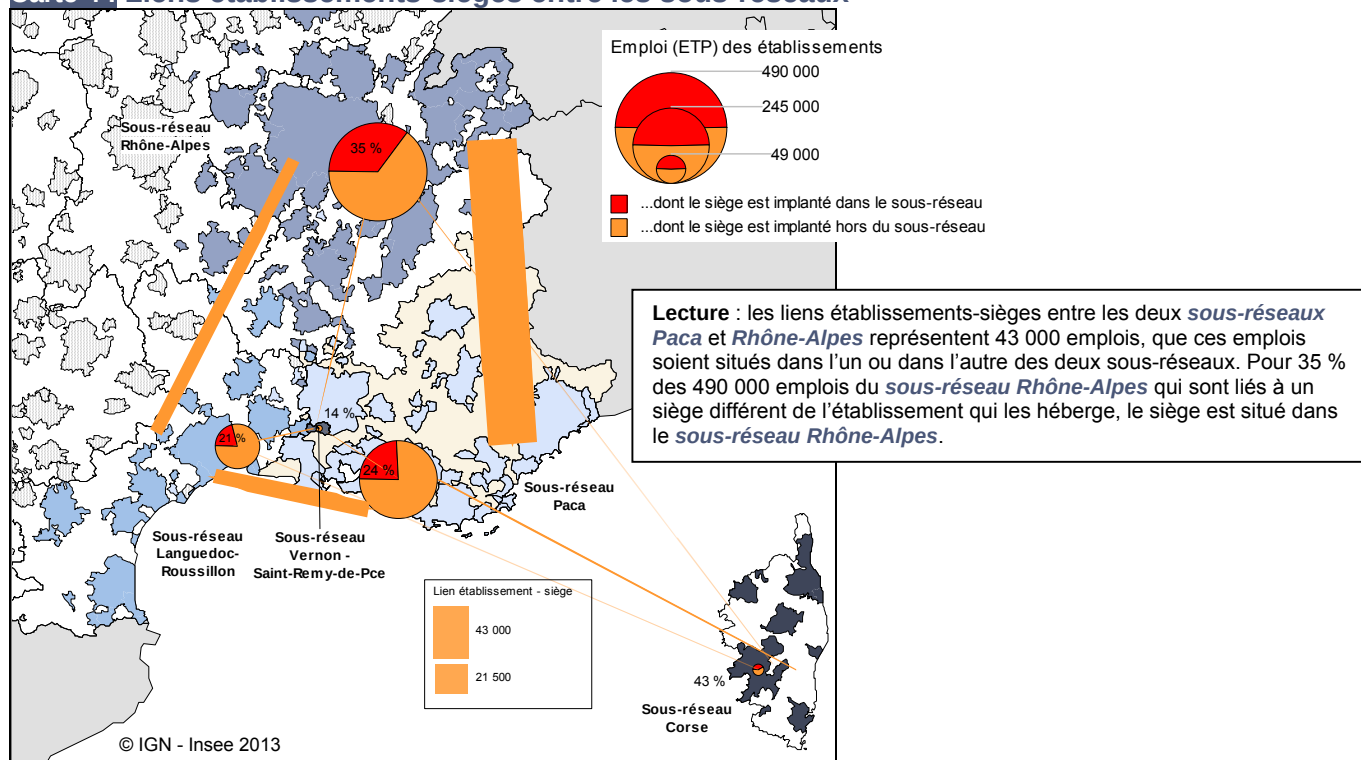


Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine - ensemble des liens.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

III.2. Les échanges entre sous-réseaux

Carte 4 : Liens établissements-sièges entre les sous-réseaux

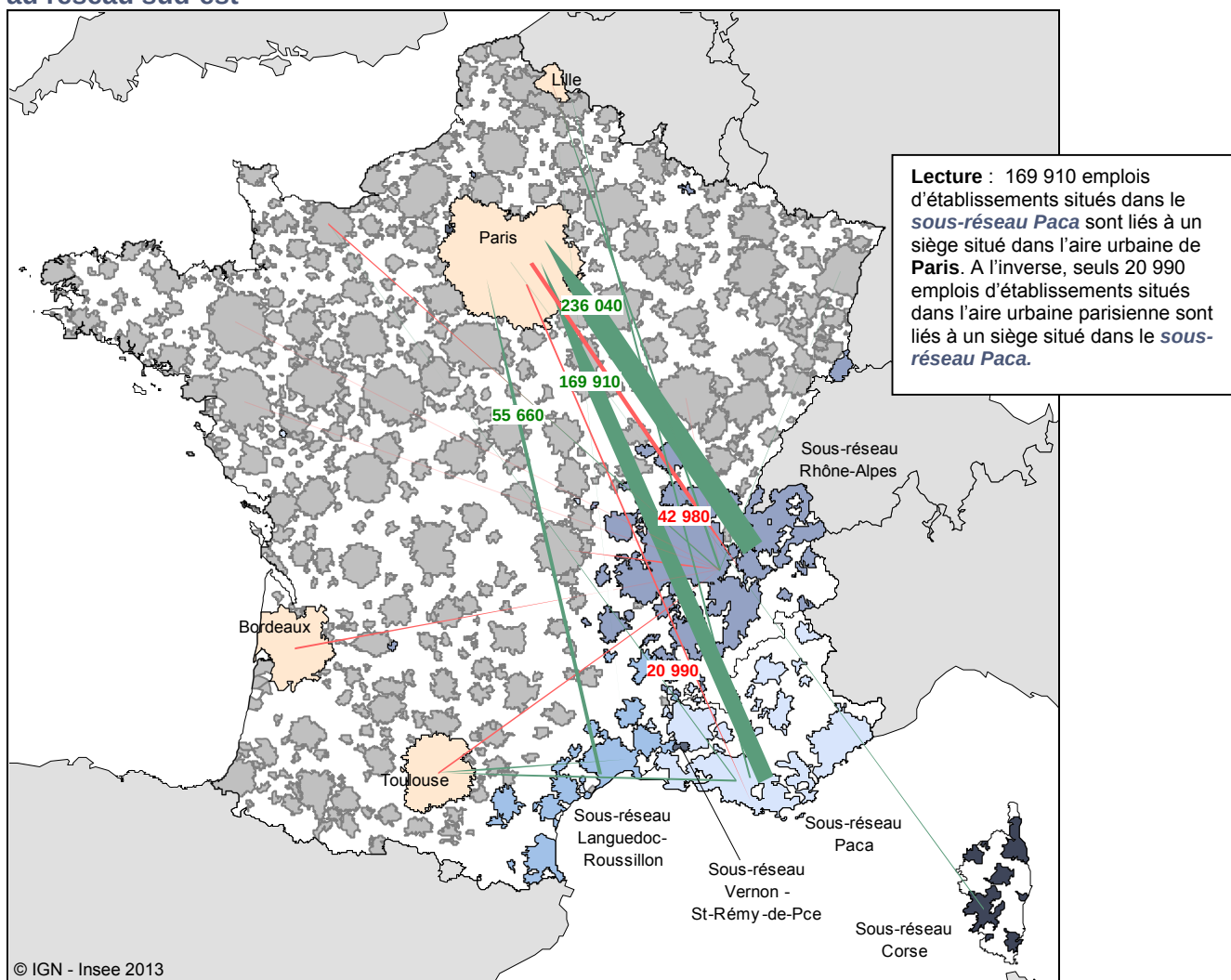


Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine - ensemble des liens.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

Carte 5 :

Liens établissements-sièges entre les sous-réseaux et les aires urbaines extérieures au réseau sud-est



Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine - liens supérieurs à 3 000 ETP.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

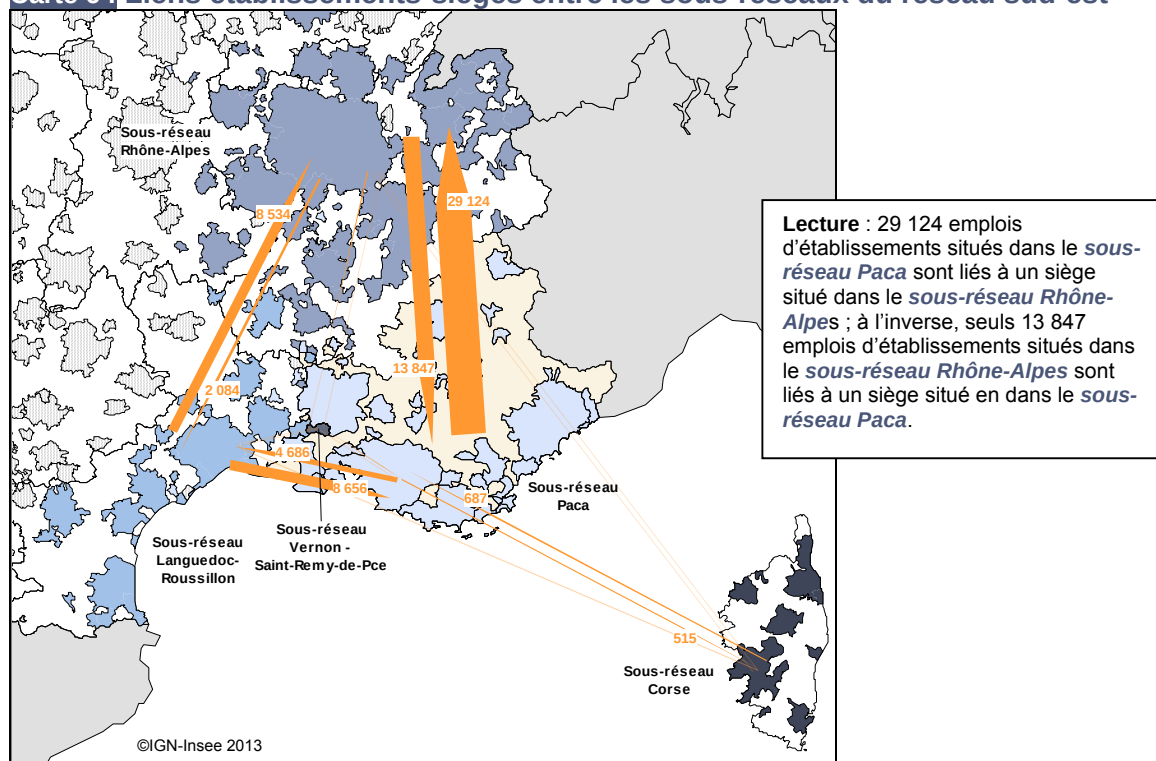
Tableau 4 : Principaux liens entre les aires urbaines des sous-réseaux et les grandes aires urbaines de France métropolitaine

Aire urbaine de l'établissement	Aire urbaine du siège	Liens (emploi en ETP)
Lyon	Paris	121 594
Marseille-Aix-en-Provence	Paris	83 482
Nice	Paris	38 218
Grenoble	Paris	34 447
Paris	Lyon	26 402
Montpellier	Paris	23 060
Toulon	Paris	16 052
Paris	Marseille-Aix-en-Provence	13 800
Avignon	Paris	13 130

Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

Carte 6 : Liens établissements-sièges entre les sous-réseaux du réseau sud-est



Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine - ensemble des liens.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

Tableau 5 : Organisation du réseau sud-est en sous-réseaux

Sous-réseaux	Emploi des établissements du sous-réseau (ETP)	Liens avec les sous-réseaux (ETP)	Dont :		Intensité des liens (3)	Attractivité des liens (4)	Nombre de liens avec les 4 autres sous-réseaux (ETP > 140)	
			entrants (1)	sortants (2)				
			en nb	en %	en nb			
Rhône-Alpes	487 749	54 495	38 091	54,7	16 404	0,11	0,40	4
Paca	326 286	57 869	23 422	33,7	34 447	0,18	-0,19	4
Languedoc-Roussillon	118 265	24 144	6 799	9,8	17 345	0,20	-0,44	3
Vernon - Saint-Rémy-de-Pce	4 115	1 205	733	1,1	472	0,29	0,22	3
Corse	9 522	1 441	532	0,8	909	0,15	-0,26	2
Ensemble des AU	945 937	///	69 577	100,0	69 577	///	///	///

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) emplois d'établissements situés ailleurs dans le réseau dont le siège est situé dans le sous-réseau considéré

(2) emplois d'établissements du sous-réseau considéré dont le siège est situé ailleurs dans le réseau

(3) (entrants + sortants) / emploi des établissements du sous-réseau

(4) (entrants - sortants) / (entrants + sortants)

Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

Tableau 6 : Liens établissements-sièges entre aires urbaines appartenant à des sous-réseaux différents

Aire urbaine de l'établissement	Aire urbaine du siège	Liens (emploi en ETP)	Aire urbaine de l'établissement	Aire urbaine du siège	Liens (emploi en ETP)
Marseille-Aix-en-Pce	Lyon	6 803	Toulon	Lyon	1 031
Lyon	Marseille-Aix-en-Pce	4 420	Grenoble	Marseille-Aix-en-Pce	1 027
Marseille-Aix-en-Pce	Saint-Étienne	3 930	Marseille-Aix-en-Pce	Montpellier	998
Nice	Lyon	2 278	Nîmes	Marseille-Aix-en-Pce	937
Montpellier	Marseille-Aix-en-Pce	2 107	Perpignan	Marseille-Aix-en-Pce	910
Nice	Saint-Étienne	1 634	Avignon	Montpellier	719
Avignon	Lyon	1 461	Lyon	Nice	714
Toulon	Saint-Étienne	1 158	Valence	Marseille-Aix-en-Pce	683
Marseille-Aix-en-Pce	Grenoble	1 031	Lyon	Avignon	669

Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

Tableau 7 : Stabilité du sous-réseau Paca

	Établissements du sous-réseau	Dont le siège est dans le sous-réseau	Taux de stabilité (1) en %	Taux de stabilité intra aires urbaines (2) en %
Emploi (en ETP)	326 286	80 308	24,6	14,7
Masse salariale (en million d'euros)	11 081	2 521	33,4	13,9

(1) établissements du sous-réseau dont le siège est dans le sous-réseau / établissements du sous-réseau

(2) établissements du sous-réseau dont le siège est dans la même aire urbaine que l'établissement / établissements du sous-réseau

Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

Tableau 8 : Organisation du sous-réseau Paca

Aires urbaines du sous-réseau	Emploi des établissements du sous-réseau (ETP)	Taux de stabilité (1) en %	Liens avec les aires urbaines du sous-réseau (ETP)	Dont :			Intensité des liens (3)	Attractivité des liens (4)	Nombre de liens avec les 39 aires urbaines (ETP > 65)
				entrants (1)		sortants (2) en nb			
				en nb	en %				
Marseille- Aix-en-Pce	146 188	17,4	19 944	15 182	47,0	4 762	0,14	0,52	23
Nice	70 774	15,9	11 806	5 650	17,5	6 156	0,17	-0,04	11
Draguignan	3 390	13,2	4 176	3 038	9,4	1 138	1,23	0,45	8
Toulon	31 705	11,0	8 293	2 568	8,0	5 725	0,26	-0,38	7
Avignon	32 617	13,4	5 746	2 268	7,0	3 478	0,18	-0,21	13
Gap	2 987	8,2	1 150	666	2,1	484	0,39	0,16	4
Fréjus	6 127	7,6	2 234	566	1,8	1 668	0,36	-0,49	5
Manosque	2 147	4,2	1 298	428	1,3	870	0,60	-0,34	5
Brignoles	1 735	6,6	937	353	1,1	584	0,54	-0,25	4
Salon-de-Pce	3 523	3,3	1 161	228	0,7	933	0,33	-0,61	2
Ensemble du sous-réseau	326 286	24,6	///	32 286	100,0	32 286	///	///	///

/// absence de résultat due à la nature des choses

(1) emplois d'établissements situés ailleurs dans le sous-réseau dont le siège est situé dans l'aire urbaine considérée

(2) emplois d'établissements de l'aire urbaine considérée dont le siège est situé ailleurs dans le sous-réseau

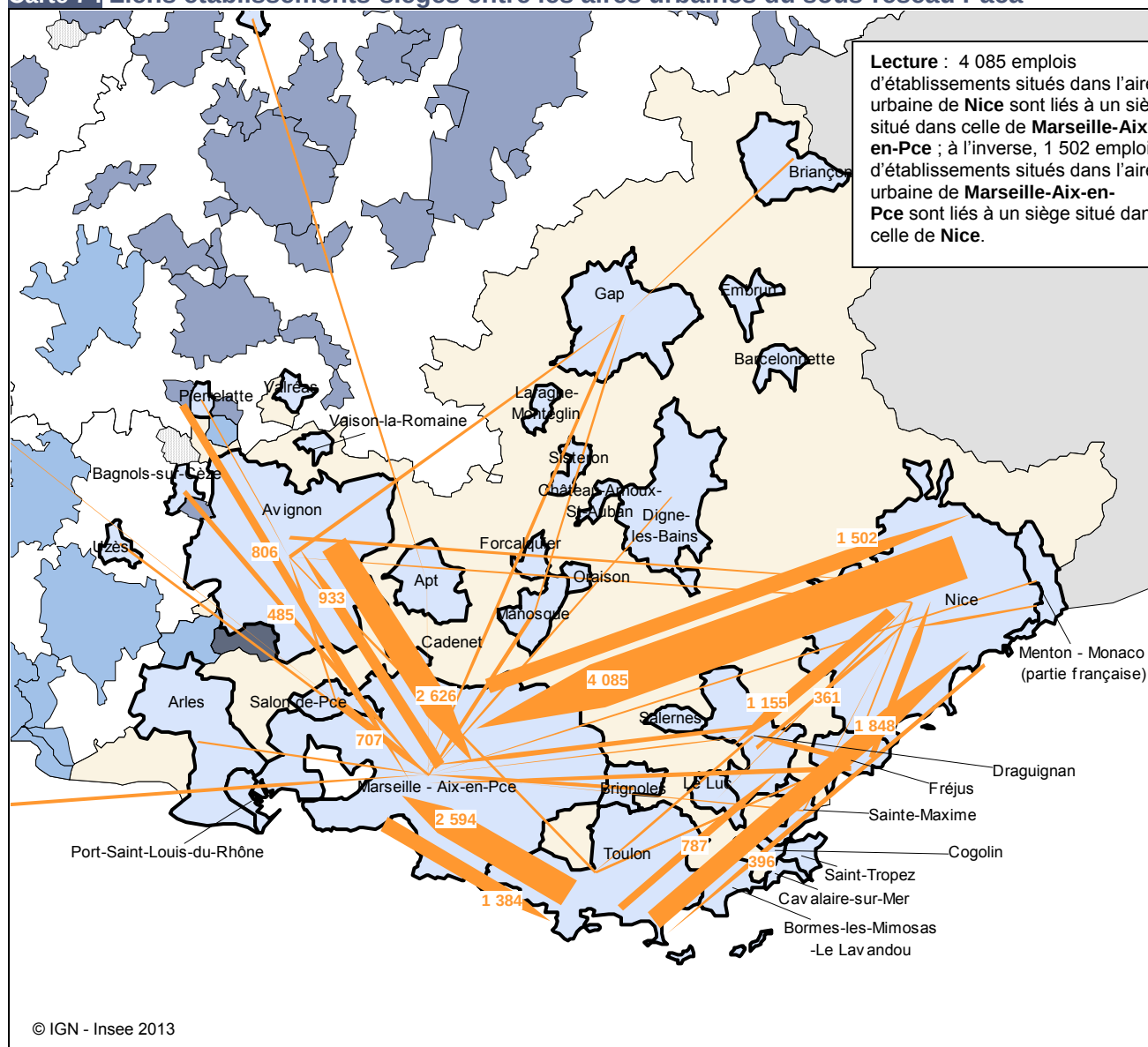
(3) (entrants + sortants) / emploi des établissements du sous-réseau

(4) (entrants - sortants) / (entrants + sortants)

Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

Carte 7 : Liens établissements-sièges entre les aires urbaines du sous-réseau Paca



Champ : établissements implantés dans une aire urbaine dont le siège (différent de l'établissement) est implanté dans une aire urbaine - liens supérieurs à 100 ETP.

Sources : Insee - CLAP 2010, LIFI 2010

IV. Caractérisation des réseaux et sous-réseaux

1. Population

	Nombre d'aires urbaines	Population (2009)	Taux d'évolution de la population (1999-2009) en %
Ensemble des aires urbaines	770	52 357 490	6,4
Aire urbaine de Paris	1	12 145 720	7,1
Réseau sud-est	160	12 810 369	9,1
Sous-réseau Paca	40 (33 en Paca)	4 599 869	8,0

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

2. Emplois « stratégiques » et innovation

	Part des CFM dans l'emploi total (2009) en %	Taux d'évolution des CFM (1999-2009) en %	Indice de spécificité - fonctions métropolitaines (2009)	Indice de spécificité - fonction « conception -recherche » (2009)	Indice de spécificité - fonction « prestations intellectuelles » (2009)	Part des emplois des secteurs innovants dans l'emploi total (2010) en %	Part des emplois des KIS & industries high tech dans l'emploi total (2010) en %
Ensemble des aires urbaines	10,4	43,8	/	/	/	3,9	5,0
Aire urbaine de Paris	19,3	37,4	1,42	1,64	1,57	7,4	8,3
Réseau sud-est	8,7	50,5	0,95	0,93	0,94	3,3	4,3
Sous-réseau Paca	8,5	50,4	0,92	0,82	0,94	3,0	4,2

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009, CLAP 2010

3. Économie, éducation et recherche

	Productivité apparente de l'emploi (2009) €	Fréquentation de salons et foires de dimension internationale (nombre de visiteurs) (2010)	Effectif total des têtes de groupe et filiales (en France et à l'étranger) (2010)	Part des diplômés (>bac+2) parmi les 25-64 ans (2009) en %	Étudiants (2009)	Part des étudiants Erasmus (2009) en %	Part des étudiants étrangers (2009) en %	Participations au 7 ^{ème} PCRDT (2012)
Ensemble des aires urbaines	90 670	11 415 613	7 172 329	17,3	2 254 730	0,9	7,5	7 468
Aire urbaine de Paris	124 782	6 992 526	4 302 699	26,3	597 430	1,1	11,1	5 149
Réseau sud-est	84 330	1 880 710	899 581	16,3	496 589	1,0	7,2	1 057
Sous-réseau Paca	84 544	779 898	358 129	16,2	159 739	0,9	6,2	343

Lecture : les étudiants sont considérés à leur lieu d'études

(1) Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique

Sources : FEE, OJS, LIFI, Insee - recensement de la population 2009, AEEFF, CORDIS

4. Diplomatie, culture, tourisme

	Organisations internationales et européennes (y.c. ONG) (2012)	Ambassades et consulats (2012)	Emplois de la fonction « culture-loisirs » (2009)	Fréquentation des musées (nombre de visiteurs) (2009)	Chambres 4 étoiles (2011)	Chambres 3 étoiles (2011)	Lits touristiques (campings et hôtels) (2011)
Ensemble des aires urbaines	102	722	526 615	52 211 161	64 348	154 936	10 876 981
Aire urbaine de Paris	54	222	226 734	33 311 725	32 407	46 995	928 121
Réseau sud-est	10	214	107 938	6 944 003	19 176	45 085	4 685 315
Sous-réseau Paca	3	104	39 661	3 246 535	13 453	19 417	2 023 654

Sources : ONU, Europa, Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de la Culture-Museostat, DGCIS, Insee - Recensement de la population

5. Cohésion sociale, environnement

	Part de familles monoparentales (1) (2009) en %	Revenu médian net déclaré par foyer fiscal (2010) en €	Rapport interdécile (2) (2010)	Part des foyers fiscaux imposables (2009) en %	Émissions de CO ² par les navetteurs (au lieu de travail ou d'études) (2009) en tonnes / an	Émissions de CO ² par les navetteurs (au lieu de travail ou d'études) (2009) en kg / personne (actif ou étudiant) / an
Ensemble des aires urbaines	14,4	19 111	5,9	55,6	14 969 689	592,1
Aire urbaine de Paris	16,4	21 756	7,3	63,3	3 362 238	529,2
Réseau sud-est	14,9	18 905	6,1	54,0	3 346 702	585,6
Sous-réseau Paca	16,5	18 728	6,8	53,2	1 111 915	568,7

(1) nombre de familles monoparentales / nombre de familles

(2) rapport entre le revenu net déclaré le moins élevé des 10 % de foyers fiscaux les plus aisés et le revenu net déclaré le plus élevé des 10 % de foyers fiscaux les moins aisés

Sources : Insee - recensement de la population 2009, DGI, SOeS, Certu

6. Mobilité

	Passagers aériens (hors transit) et passagers portuaires (2010)
Ensemble des aires urbaines	166 933 211
Aire urbaine de Paris	83 109 989
Réseau sud-est	39 124 613
Sous-réseau Paca	21 371 634

Sources : DGAC, SOeS

Annexe : composition des réseaux et sous-réseaux

Composition du réseau sud-est : 160 aires urbaines

Les 36 aires urbaines contenant au moins une commune de Paca		63 aires urbaines de Rhône-Alpes		32 aires urbaines de Languedoc-Roussillon	
Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010
003 Marseille - Aix-en-Provence	1 718 281	002 Lyon	2 165 785	015 Montpellier	549 491
007 Nice	1 001 295	010 Grenoble	669 595	031 Perpignan	302 185
013 Toulon	606 947	017 Saint-Étienne	508 847	040 Nîmes	251 791
016 Avignon	511 277	037 Genève (SUI) - Annemasse (partie française)	276 912	053 Béziers	160 425
094 Fréjus	92 029	044 Annecy	217 260	078 Alès	112 212
110 Draguignan	78 938	045 Chambéry	213 251	092 Carcassonne	96 559
112 Menton - Monaco (partie française)	73 354	050 Valence	173 973	101 Narbonne	89 005
136 Gap	60 730	071 Bourg-en-Bresse	120 367	102 Sète	88 116
141 Arles	55 566	076 Vienne	111 644	148 Saint-Cyprien	50 424
143 Salon-de-Provence	57 599	081 Roanne	107 741	153 Lunel	48 613
176 Manosque	36 945	100 Cluses	89 084	240 Bagnols-sur-Cèze	22 331
200 Beaucaille	29 243	103 Thonon-les-Bains	86 394	241 Agde	24 567
218 Digne-les-Bains	25 697	116 Montélimar	73 211	282 Le Grau-du-Roi	16 618
244 Brignoles	22 763	118 Romans-sur-Isère	71 793	295 Bédarieux	15 320
249 Apt	21 347	139 Aubenas	58 042	296 Limoux	15 502
262 Briançon	18 434	157 Annonay	45 577	316 Cérét	13 522
272 Sainte-Maxime	17 109	159 Sallanches	44 888	356 Uzès	11 764
307 Bollène	13 843	165 Oyonnax	41 621	378 Lézignan-Corbières	10 539
314 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	13 679	170 Albertville	40 169	382 Prades	9 487
319 Saint-Rémy-de-Provence	13 369	194 Tourmon-sur-Rhône	31 677	384 Pézenas	9 680
323 Le Luc	13 568	215 Montbrison	26 818	385 Lodève	9 986
361 Cogolin	11 108	228 Saint-Marcellin	24 822	401 Le Vigan	8 911
368 Saint-Tropez	9 568	252 Privas	20 436	403 Clermont-l'Hérault	9 546
379 Cavalaire-sur-Mer	10 313	270 Tarare	18 160	435 Aigues-Mortes	8 341
380 Valréas	9 800	294 Belley	15 889	455 Ganges	7 722
412 Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 638	309 Crest	14 079	493 Bessan	6 929
424 Cadenet	8 497	312 Saint-Jean-de-Maurienne	13 615	499 Amélie-les-Bains-Pala	6 617
431 Vaison-la-Romaine	8 012	322 Chamonix-Mont-Blanc	12 916	563 Port-la-Nouvelle	5 713
438 Embrun	7 680	327 Pierrelatte	13 026	570 Laudun-l'Ardoise	5 723
450 Sisteron	7 690	340 Bellegarde-sur-Valserine	12 652	583 Le Boulou	5 436
464 Château-Arnoux-Saint-Auban	7 311	355 Bourg-Saint-Maurice	11 369	627 Banyuls-sur-Mer	4 670
517 Forcalquier	6 185	381 Saint-Paul-Trois-Châteaux	10 081	669 Langogne	4 057
519 Oraison	6 335	392 Feurs	9 887		
585 Salernes	5 502	395 Charlieu	9 348	Les 9 aires urbaines de Corse	
666 Laragne-Montéglin	4 400	399 Thônes	9 362	Aire urbaine 2010	Population 2010
670 Barcelonnette	4 133	407 Saint-Vallier	8 830	090 Ajaccio	98 827
		411 Ugine	8 676	097 Bastia	91 326
		420 La Voulte-sur-Rhône	8 301	325 Porto-Vecchio	13 120
		451 Nyons	7 374	391 Calvi	9 923
		454 Faverges	7 682	393 Corte	9 712
		463 Bourg-Saint-Andéol	7 264	509 Penta-di-Casınca	6 648
		467 La Mure	7 191	527 L'Île-Rousse	6 290
		481 Boën	7 224	695 Propiano	4 034
		522 Aime	6 144	710 Ghisonaccia	3 823
		535 Le Cheylard	5 807		
		537 Die	5 892		
		545 Montréal-la-Cluse	5 746		
		560 Thizy	5 637		
		567 Modane	5 277		
		575 Beaurepaire	5 581		
		594 Amplepuis	5 205		
		611 Moûtiers	4 768		
		649 Morzine	4 434		
		651 Dieulefit	4 351		
		657 Nantua	4 350		
		681 Villard-de-Lans	4 034		
		688 Le Pouzin	3 862		
		689 Cours-la-Ville	3 857		
		704 Anneyron	3 859		
		709 Samoëns	3 532		
		723 Abondance	3 380		
		744 Culoz	2 909		
		756 Cruas	2 740		

20 aires urbaines situées dans d'autres régions

Aire urbaine 2010	Population 2010	Région
747 Feuquières	2 953	Picardie
187 Vernon	32 851	Haute-Normandie
060 Chalon-sur-Saône	132 939	Bourgogne
088 Mâcon	99 875	Bourgogne
172 Le Creusot	38 201	Bourgogne
353 Paray-le-Monial	11 679	Bourgogne
491 Chauffailles	6 801	Bourgogne
711 La Clayette	3 468	Bourgogne
741 Charolles	3 031	Bourgogne
665 Stenay	4 188	Lorraine
098 Bâle (SUI) - Saint-Louis (partie française)	91 405	Alsace
734 Saint-Amour	3 261	Franche-Comté
707 La Verrie	3 747	Pays-de-la-Loire
593 Lalinde	5 071	Aquitaine
114 Le Puy-en-Velay	73 867	Auvergne
357 Ambert	11 185	Auvergne
462 Yssingaux	7 418	Auvergne
652 Langeac	4 402	Auvergne
702 Varennes-sur-Allier	3 600	Auvergne
732 Lapalisie	3 150	Auvergne

Source : Insee, recensement de la population

Composition du sous-réseau Paca : 40 aires urbaines

33 aires urbaines de Paca		7 aires urbaines hors Paca		
Aire urbaine 2010	Population 2010	Aire urbaine 2010	Population 2010	Région
003 Marseille - Aix-en-Provence	1 718 281	240 Bagnols-sur-Cèze	22 331	Languedoc-Roussillon
007 Nice	1 001 295	356 Uzès	11 764	Languedoc-Roussillon
013 Toulon	606 947	493 Bessan	6 929	Languedoc-Roussillon
016 Avignon	511 277	327 Pierrelatte	13 026	Rhône-Alpes
094 Fréjus	92 029	704 Anneyron	3 859	Rhône-Alpes
110 Draguignan	78 938	707 La Verrie	3 747	Pays-de-la-Loire
112 Menton - Monaco (partie française)	73 354	702 Varennes-sur-Allier	3 600	Auvergne
136 Gap	60 730			
141 Arles	55 566			
143 Salon-de-Provence	57 599			
176 Manosque	36 945			
218 Digne-les-Bains	25 697			
244 Brignoles	22 763			
249 Apt	21 347			
262 Briançon	18 434			
272 Sainte-Maxime	17 109			
314 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	13 679			
323 Le Luc	13 568			
361 Cogolin	11 108			
368 Saint-Tropez	9 568			
379 Cavalaire-sur-Mer	10 313			
380 Valréas	9 800			
412 Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 638			
424 Cadenet	8 497			
431 Vaison-la-Romaine	8 012			
438 Embrun	7 680			
450 Sisteron	7 690			
464 Château-Arnoux-Saint-Auban	7 311			
517 Forcalquier	6 185			
519 Oraison	6 335			
585 Salernes	5 502			
666 Laragne-Montéglin	4 400			
670 Barcelonnette	4 133			

Source : Insee, recensement de la population

ANNEXES

I. Définitions	118
I.1 Le Zonage en Aires Urbaines 2010.....	118
I.2 L'analyse fonctionnelle des emplois et les cadres des fonctions métropolitaines (CFM).....	120
II. Quelques éléments méthodologiques sur la théorie des graphes.....	121
III. Les différents flux étudiés	122
III.1 Déplacements Domicile-Travail.....	122
III.1.1 Ensemble des actifs en emploi.....	122
III.1.2 Grandes fonctions (métropolitaines, présentes, etc.)	122
III.2 Migrations résidentielles.....	122
III.2.1 Ensemble de la population de 5 ans et plus, population de 65 ans et plus.....	122
III.2.2 Actifs occupés, employés, ouvriers, CFM	122
III.3 Transferts d'établissements	122
III.4 Liens établissement-siège.....	123
IV. Les indicateurs de métropolisation	124
V. Bibliographie - Pour en savoir plus	128

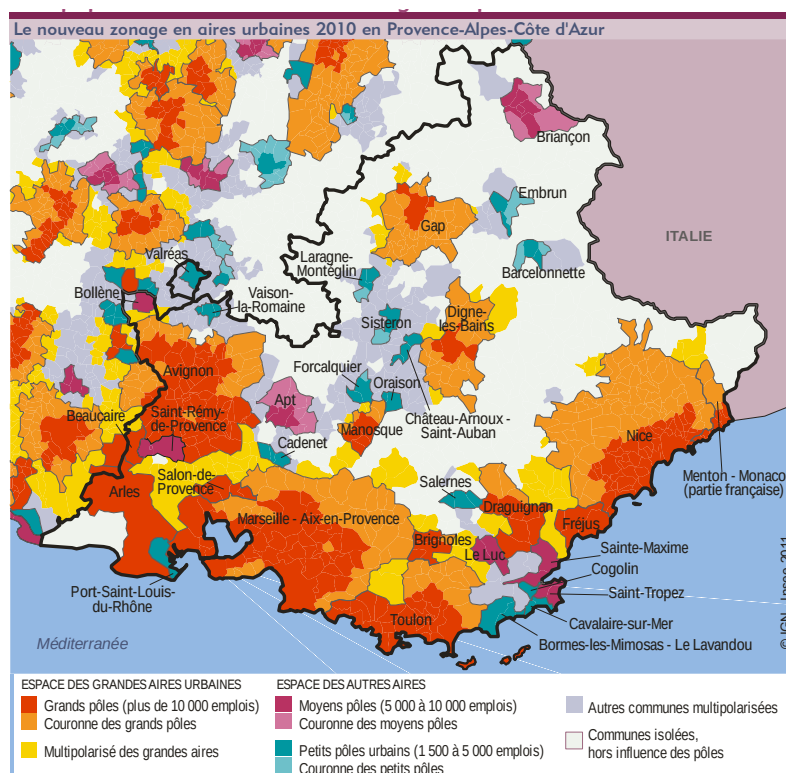
I. Définitions

I.1 Le Zonage en Aires Urbaines 2010

(Extrait de l'Analyse n°12 d'octobre 2011 - Nouveau zonage en aires urbaines 2010 : Avignon s'étend fortement)

Le **zonage en aires urbaines 2010** a pour objectif d'apprécier les aires d'influences des villes (au sens des agglomérations ou unités urbaines) sur le territoire. Ce nouveau zonage est basé sur les données du recensement de population 2008 et plus particulièrement l'emploi et les déplacements domicile travail.

La méthode d'élaboration de ce nouveau zonage consiste dans un premier temps à retenir les unités urbaines de plus de 1 500 emplois qualifiés de pôles. Parmi ceux-ci, on distingue les **grands pôles urbains** (unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les **moyens pôles** (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les **petits pôles** (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois). La seconde étape consiste à définir les **couronnes des grands pôles urbains**, c'est-à-dire l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci par un processus itératif.



L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé « **grande aire urbaine** ».

Certaines communes ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs. On définit le concept de **communes multipolarisées des grandes aires**, comme les communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. L'ensemble constitué par les couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires constituent l'**espace périurbain**.

On définit par ailleurs les **couronnes des moyens pôles et des petits pôles** de la même manière que les couronnes des grands pôles. L'ensemble formé par un moyen pôle et sa couronne est appelé « **moyenne aire** » et l'ensemble formé par un petit pôle et sa couronne « **petite aire** ». Seules les aires basées sur les pôles de plus de 10 000 emplois sont qualifiées d'urbaines.

Parmi les communes non présentes dans les aires et qui ne sont pas multipolarisées des grandes aires, on détermine les « **autres communes multipolarisées** » dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans au moins deux aires. Les communes restantes sont nommées « **communes hors influence des pôles** ».

On dénombre ainsi sur le territoire métropolitain 230 grandes aires urbaines, 126 moyennes aires et 415 petites aires. En Paca, on compte treize grandes aires urbaines, sept moyennes et quinze petites.

Unité urbaine : on appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Pour appartenir à l'unité urbaine, la commune doit en outre avoir plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu correspondante.

Sont considérées comme **rurales** les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine.

Aires urbaines de la région Paca

Code aire 2010	Libellé de l'aire en 2010	Typologie Aire	S'étendant sur une autre région
003	Marseille - Aix-en-Provence	Grande Aire Urbaine	
007	Nice	Grande Aire Urbaine	
013	Toulon	Grande Aire Urbaine	
016	Avignon	Grande Aire Urbaine	Languedoc-Roussillon
094	Fréjus	Grande Aire Urbaine	
110	Draguignan	Grande Aire Urbaine	
112	Menton - Monaco (partie française)	Grande Aire Urbaine	
136	Gap	Grande Aire Urbaine	
141	Arles	Grande Aire Urbaine	Languedoc-Roussillon
143	Salon-de-Provence	Grande Aire Urbaine	
176	Manosque	Grande Aire Urbaine	
218	Digne-les-Bains	Grande Aire Urbaine	
244	Brignoles	Grande Aire Urbaine	
249	Apt	Moyenne Aire	
262	Briançon	Moyenne Aire	
272	Sainte-Maxime	Moyenne Aire	
307	Bollène	Moyenne Aire	
319	Saint-Rémy-de-Provence	Moyenne Aire	
323	Le Luc	Moyenne Aire	
368	Saint-Tropez	Moyenne Aire	
314	Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou	Petite Aire	
361	Cogolin	Petite Aire	
379	Cavalaire-sur-Mer	Petite Aire	
380	Valréas	Petite Aire	
412	Port-Saint-Louis-du-Rhône	Petite Aire	
424	Cadenet	Petite Aire	
431	Vaison-la-Romaine	Petite Aire	
438	Embrun	Petite Aire	
450	Sisteron	Petite Aire	
464	Château-Arnoux-Saint-Auban	Petite Aire	
517	Forcalquier	Petite Aire	
519	Oraison	Petite Aire	
585	Salernes	Petite Aire	
666	Laragne-Montéglin	Petite Aire	
670	Barcelonnette	Petite Aire	

Source : Insee, zonage en aires urbaines 2010, recensement de la population 2008.

Aires urbaines s'étendant sur la région Paca

Code Aire 2010	Libellé de l'aire en 2010	Typologie Aire	Région
200	Beaucaire	Grande Aire Urbaine	Languedoc-Roussillon

Source : Insee, zonage en aires urbaines 2010, recensement de la population 2008.

1.2 L'analyse fonctionnelle des emplois et les cadres des fonctions métropolitaines (CFM)

(Extrait de l'Analyse n°4 de février 2011 - Faible développement des emplois stratégiques dans les grandes agglomérations régionales)

L'analyse fonctionnelle de l'emploi fournit une lecture inédite du tissu productif. Elle est complémentaire de l'approche usuelle qui repose sur l'activité économique principale exercée par les établissements. Transversale aux secteurs d'activités, elle s'affranchit également du statut (indépendant ou salarié, public ou privé) et du niveau de qualification des individus.

Pour analyser la répartition de l'emploi sur le territoire, les 486 professions existantes ont été regroupées en quinze fonctions. Ces fonctions se distinguent entre elles par le rôle qu'elles remplissent au sein du processus de production. L'évolution du nombre d'emplois par fonction permet de mettre en évidence les mutations du système productif au cours du temps. Une telle analyse complète les approches par secteur d'activité en s'affranchissant des choix d'organisation des entreprises. Ainsi, un ingénieur de recherche ou un cadre d'études peut exercer la même fonction de conception dans une entreprise industrielle, dans un établissement de recherche (public ou privé) ou encore dans une société de services.

- L'**agriculture** (y compris les métiers de la pêche et de l'exploitation forestière), la **fabrication** (dans la production industrielle ou artisanale, intégrant les opérateurs de saisie et les techniciens de télécommunications) et le **BTP** sont des fonctions dites de **PRODUCTION** concrète : elles concourent directement à la production de biens matériels ou mettent en œuvre, concrètement, des processus techniques.
- Cinq fonctions, liées aux services à la population, sont qualifiées d'essentiellement **PRESENTIELLES**, dans la mesure où au moins 90 % des emplois qui en relèvent sont dédiés à la population présente sur le territoire : l'**administration publique**, qui regroupe les emplois liés aux activités de l'État et des collectivités locales (hors éducation et santé-action sociale) ; la **distribution**, qui concerne les professionnels de la vente aux particuliers (petits commerçants, vendeurs, caissiers), y compris l'artisanat commercial (boulangers, bouchers) ; les **services de proximité**, qui rassemblent des métiers assurant des prestations de la vie courante (cuisiniers, serveurs, aides à domicile, coiffeurs, etc.) ; la **santé et l'action sociale** ; et enfin l'**éducation et la formation**. Il est à noter que le BTP est également une fonction dont l'essentiel des emplois sont orientés vers la population présente localement. Son caractère de « production concrète » est toutefois privilégié dans cette étude.
- Cinq fonctions sont plus présentes dans les territoires urbains qu'ailleurs, raison pour laquelle on les qualifie de fonctions **MÉTROPOLITAINES** : la **gestion**, qui rassemble les professions liées à l'administration des entreprises (cadres administratifs et financiers, secrétaires et employés administratifs) et les métiers de la banque et de l'assurance ; le **commerce inter-entreprises**, très présent dans le commerce de gros, mais également dans l'industrie, pour l'achat comme pour la vente ; la **conception-recherche**, qui comprend des chercheurs, des techniciens de recherche, des ingénieurs et des cadres d'études et de recherche-développement, notamment dans les nouvelles technologies ; les **prestations intellectuelles**, à savoir le conseil, l'analyse et l'expertise (ingénieurs-conseils, avocats, architectes, etc.) ; et enfin la **culture** et les **loisirs**, qui concernent les professionnels des arts, des spectacles, de l'information, mais aussi les moniteurs sportifs. Les **Cadres des Fonctions Métropolitaines (CFM)** sont les cadres et les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus relevant de ces fonctions. Leurs emplois, par nature concentrés dans les grandes agglomérations, sont considérés comme un indicateur du développement et de l'attractivité des grandes villes.
- Les deux dernières fonctions de cette nomenclature recensent des professions en relation directe aussi bien avec les entreprises qu'avec les ménages : l'**entretien-réparation** (le nettoyage, la maintenance et certains métiers liés à l'environnement) et les **transports** et la **logistique**. Ce sont des fonctions très **TRANSVERSALES** aux secteurs d'activité.

II. Quelques éléments méthodologiques sur la théorie des graphes

Les méthodes utilisées dans cette étude pour déterminer les réseaux et les sous-réseaux d'aires urbaines sont issues de la théorie des graphes (analyse des réseaux, partitionnement de graphe - théorie spectrale des graphes). Voici quelques éléments/définitions autour de ces notions :

Le terme générique **réseau** définit un ensemble d'entités (objets, personnes, etc.) interconnectées les unes avec les autres. Ici, nous nous intéressons aux réseaux de villes (aires urbaines) reliées entre elles par des flux.

Utiliser le **graphe** pour symboliser un réseau est fréquent. Afin d'étudier et de comprendre la structure des relations entre les entités, on les modélise généralement par un graphe, c'est-à-dire par un ensemble de sommets (les entités du réseau) et d'arêtes (les relations entre ces entités).

Graphe

Un graphe est un ensemble de points, dont certaines paires sont directement reliées par un (ou plusieurs) lien(s).

Dans la littérature récente de la théorie des graphes, les points sont appelés les *sommets* ou les *nœuds*. Les liens sont appelés *arêtes* dans les graphes non orientés et *arcs* dans un graphe orienté.

Ces liens peuvent être orientés, c'est-à-dire qu'un lien entre deux points U et V relie soit U vers V, soit V vers U : dans ce cas, le graphe est dit *orienté*. Sinon, les liens sont symétriques, et le graphe est *non orienté*.

Il est question de graphe valué (ou pondéré) lorsque par exemple, à tout arc (respectivement arête) est associée une valeur. On représente souvent un graphe par une matrice.

Dans notre cas : les sommets sont des villes (Aire Urbaine), les liens sont des flux. Un graphe peut être représenté par exemple par une matrice communale de flux dans laquelle chaque sommet est représenté par une commune. Les arêtes reliant les sommets sont les flux. On dit que le graphe est orienté si les flux de la commune A vers la commune B et de la commune B vers la commune A sont différenciés.

Degré d'un sommet

C'est le nombre de liens à partir d'un sommet.

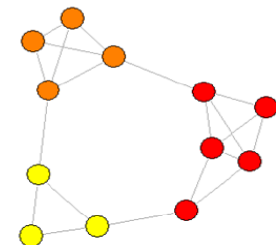
Structure en réseau

Dans l'analyse d'un réseau, on s'intéresse à la détection de sous-ensembles de sommets plus fortement connectés entre eux que vers les autres sommets du graphe, appelés des **(sous)-réseaux**.

L'identification de ce type de structure est intéressante d'une part car elle existe dans de nombreux réseaux réels et d'autre part, car la plupart du temps, elle a une signification concrète en termes d'organisation.

Dans des graphes aléatoires, la distribution des arêtes entre les sommets est très homogène mais dans les graphes réels, on constate une forte hétérogénéité, traduisant une organisation complexe où un grand nombre de sommets de faible degré coexistent avec un petit nombre de sommets de degré élevé : c'est la **structure en réseau**.

Exemple : un graphe avec trois réseaux



Dans la recherche de (sous)-réseaux dans un réseau, on fait appel à la notion de **modularité**. Intuitivement, une sous-division est modulaire lorsque les nœuds de cette sous-division sont fortement reliés entre eux et faiblement reliés avec les autres.

Modularité

La **modularité** est une mesure de la qualité d'un partitionnement des nœuds d'un graphe en réseaux. L'objectif des partitionnements est de maximiser (sous contrainte ou non) la modularité.

La modularité se calcule par différence entre la somme des flux internes d'un réseau et la somme des flux reliant les mêmes sommets de ce réseau dans un graphe aléatoire mais sous contrainte de conservation des degrés des sommets. Le poids de chaque flux est re-pondéré pour conserver le degré des nœuds.

Méthode de partitionnement en réseaux

Il s'agit, à partir de la matrice de flux, de détecter des regroupements privilégiés. La méthode utilisée ici partitionne le territoire par optimisation de la modularité. Elle est ascendante (agglomérative). Le point de départ est l'ensemble des singletons (sommets). A chaque étape, et tant que la modularité croît, deux classes sont réunies, telles que la partition résultante offre un gain de modularité maximum. L'algorithme s'arrête lorsque les classes ne peuvent plus être fusionnées sans faire décroître la modularité.

III. Les différents flux étudiés

III.1 Déplacements Domicile-Travail

III.1.1 Ensemble des actifs en emploi

Source : Insee - Recensement de la Population (RP) 2009 (exploitation principale)

Description : les **déplacements domicile-travail** sont les déplacements entre la commune du domicile et la commune du lieu de travail. Ne sont donc concernées que les personnes en emploi.

III.1.2 Grandes fonctions (métropolitaines, présentes etc.)

Source : Insee - RP2009 (exploitation complémentaire)

Description : (Cf. chapitre I.2)

III.2 Migrations résidentielles

III.2.1 Ensemble de la population de 5 ans et plus, population de 65 ans et plus

Source : Insee - RP2008 (exploitation principale)

Description : les **migrations résidentielles** sont les déplacements correspondant aux changements de résidence principale, mesurés entre la commune du domicile antérieur (commune de résidence cinq ans auparavant) et la commune du domicile actuel. Ces flux concernent les personnes en emploi ou non résidant sur le territoire national au moment du RP2008.

III.2.2 Actifs occupés, employés, ouvriers, CFM

Source : Insee - RP2008 (exploitation complémentaire)

Description : cf. ci-dessus.

NB : lorsque l'on considère les migrations résidentielles d'une sous-population donnée, la situation de celle-ci 5 ans auparavant n'est pas connue. Par exemple, le champ des migrations résidentielles des personnes en emploi concerne les personnes qui sont en emploi en 2008. Rien ne permet de dire qu'elles étaient en déjà en situation d'emploi 5 ans auparavant, ni au moment où elles ont déménagé.

III.3 Transferts d'établissements

Source : Insee - Répertoire Économique des Établissements (REE) 2009-2011

Le système informatisé du **répertoire national des entreprises et des établissements** (Sirene) enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole ou dans les Dom. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées. Il attribue à chaque entreprise et à chaque établissement un numéro d'immatriculation (SIREN pour l'entreprise, SIRET pour l'établissement) et une activité principale exercée (code APE) à partir de la nomenclature d'activités française (NAF). L'Insee met à jour annuellement les effectifs salariés du secteur privé à partir de sources multiples et améliore régulièrement le répertoire à l'aide de plusieurs enquêtes.

Depuis le 1er janvier 2007, le champ marchand non agricole remplace le champ ICS. Suite à cet élargissement du champ économique, les activités financières et les activités immobilières ont été ajoutées et une partie de l'administration a été intégrée aux services aux entreprises.

Description : il s'agit des données bilocalisées, en nombre d'établissements, entre la commune du lieu de l'établissement au départ et la commune du lieu de l'établissement à l'arrivée.

Le **transfert d'établissement** correspond au transfert complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre.

Concrètement, au niveau économique, le transfert s'accompagne :

- au lieu de départ : du déménagement, et donc de la suppression de la totalité des moyens de production de l'établissement ;
- au lieu d'arrivée : de l'installation de ces moyens de production, et donc de la création par transfert de moyens de production nouveaux pour le site d'accueil.

Au niveau administratif, il s'accompagne :

- au lieu de départ : de la cessation de l'unité SIRET ou de sa désactivation économique (le SIRET passe d'unité ordinaire à unité singulière) ;
- au lieu d'arrivée : de la création d'une nouvelle unité SIRET ou de l'activation économique d'une unité SIRET existante (l'unité SIRET passe de singulier à ordinaire).

Cette sélection des transferts d'établissements exclut donc tous les mouvements de transfert qui ne se traduisent pas en même temps par une cessation et une création d'établissement au sens économique du terme au lieu de départ et d'arrivée.

III.4 Liens établissement-siège

Source : Insee - enquête sur les liaisons financières entre sociétés (Lifi) 2010

Description : le **lien établissement-siège** entre la commune d'un établissement et la commune de son siège correspond aux effectifs équivalents temps plein (ou à la rémunération brute de ces effectifs) de cet établissement. **Ne sont considérés que les établissements qui dépendent d'un siège à une adresse différente de la leur.**

Les bases de données sont construites par appariement entre les informations issues des fichiers Lifi et celles issues des fichiers CLAP. Le fichier Lifi (base de données sur les liaisons financières) est issu d'une enquête qui consiste à interroger les entreprises françaises du secteur privé dont le portefeuille de titres de participation est supérieur à 1,2 million d'euros ou dont le chiffre d'affaires est supérieur à 60 millions d'euros ou dont l'effectif salarié est supérieur à 500 personnes, quel que soit le secteur d'activité. De plus, sont interrogées les têtes de groupe de l'année précédente ou les entreprises détenues directement par une entreprise étrangère. Par ailleurs, les entreprises contrôlées majoritairement par l'État sont soumises à une enquête spécifique similaire. Depuis 1999, le fichier Lifi est enrichi avec la base de données DIANE. Cette base est une coédition Coface / Bureau Van-Dijk. DIANE est constituée à partir des obligations de publicité légale auprès du greffe du tribunal. Elle permet de compléter le champ de l'enquête Lifi au niveau des entreprises étrangères et surtout, au niveau des entreprises situées en-deçà des seuils fixés pour l'enquête, notamment aux micro-groupes de moins de 500 salariés.

Les sources CLAP et Lifi permettent de « hiérarchiser » schématiquement les établissements dans des entreprises puis dans une structure de groupe. Les échanges de biens, de services et d'informations entre les établissements d'une même entreprise, notamment entre son siège social et ses autres établissements, tissent des réseaux aux configurations pas toujours bien connues. La prise en compte de ces liens permet de mettre en exergue des réseaux d'acteurs économiques localisés et de révéler ainsi les différentiels d'attractivité des espaces pris en compte dans les stratégies de localisation des groupes. De manière plus globale, ces liens renseignent sur la relation entre économie et territoire.

IV. Les indicateurs de métropolisation

Part des CFM dans l'emploi total

Rapport du nombre de Cadres des Fonctions métropolitaines (cf. chapitre I.2) dans l'emploi total

Source : Insee - RP2009

Indice de spécificité par fonction

Rapport entre la part des emplois de la fonction considérée dans l'emploi total de la zone et cette même part dans l'ensemble des Aires Urbaines de France métropolitaines

Source : Insee - RP2009

Part des emplois des secteurs innovants dans l'emploi total

Rapport entre le nombre d'emplois dans les secteurs innovants et l'emploi total.

Le périmètre des secteurs innovants correspond aux secteurs d'activités liés aux technologies de l'information (TIC), aux produits pharmaceutiques, aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux. Ces secteurs sont définis à partir des activités exercées par l'entreprise. Les codes NAF rev2 2008 concernés sont les suivants :

- dans l'industrie chimique : 2011Z, 2013B, 2014Z, 2016Z
- dans l'industrie pharmaceutique : 2110Z, 2120Z
- dans la fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques et la fabrication de produits électriques : 2611Z, 2612Z, 2620Z, 2630Z, 2640Z, 2651A, 2651B, 2670Z, 2731Z, 2732Z
- dans le commerce de gros : 4651Z, 4666Z
- dans l'édition, l'audiovisuel et la promotion et diffusion : 5821Z 2829A 5829B 5829C 5911A 5911B 5911C 5912Z 5913A 5913B 5914Z 5920Z 6010Z 6020A 6020B
- dans les télécommunications : 6110Z 6120Z 6130Z 6190Z
- dans la programmation, le conseil, les autres activités informatiques et les services d'information : 6201Z 6202A 6202B 6203Z 6209Z 6311Z 6312Z
- dans les activités de location et location bail : 7733Z

L'emploi de ces secteurs est comptabilisé pour l'ensemble des professions qui leur sont rattachées, quel que soit le poste occupé.

Source : Insee - Clap2010

Part des emplois des KIS & industries high tech dans l'emploi total

Nombre et part de l'emploi dans les KIS (*High-Tech Knowledge Intensive Services*) de haute-technologie ou dans les industries de haute-technologie (*High-Tech Manufacturing*)

L'OCDE-Eurostat et l'Insee ont créé la catégorie statistique des secteurs à forte intensité de connaissance (*Knowledge Intensive Services*, KIS). L'emploi de ces secteurs est comptabilisé pour l'ensemble des professions qui leur sont rattachées, quel que soit le poste occupé. Les secteurs retenus ici sont uniquement les secteurs High-Tech, services ou industries. Les codes retenus sont les suivants :

KIS de haute technologie

59.11 Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
 59.12 Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
 59.13 Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
 59.14 Projection de films cinématographiques
 59.20 Enregistrement sonore et édition musicale
 60.10 Édition et diffusion de programmes radio
 60.20 Programmation de télévision et télédiffusion
 61.10 Télécommunications filaires
 61.20 Télécommunications sans fil
 61.30 Télécommunications par satellite
 61.90 Autres activités de télécommunication
 62.01 Programmation informatique
 62.02 Conseil informatique
 62.03 Gestion d'installations informatiques
 62.09 Autres activités informatiques
 63.11 Traitement de données, hébergement et activités connexes
 63.12 Portails Internet
 63.91 Activités des agences de presse
 63.99 → Autres services d'information n.c.a.
 72.11 Recherche-développement en biotechnologie
 72.19 Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
 72.20 Recherche-développement en sciences humaines et sociales

Industries de haute technologie

21.10 Fabrication de produits pharmaceutiques de base
 21.20 Fabrication de préparations pharmaceutiques
 26.11 Fabrication de composants électroniques
 26.12 Fabrication de cartes électroniques assemblées
 26.20 Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
 26.30 Fabrication d'équipements de communication
 26.40 Fabrication de produits électroniques grand public
 26.51 Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation
 26.52 Horlogerie
 26.60 Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
 26.70 Fabrication de matériaux optiques et photographiques
 26.80 Fabrication de supports magnétiques et optiques
 30.30 Construction aéronautique et spatiale

Source : Insee - Clap2010

Productivité apparente de l'emploi

Rapport entre la richesse dégagée des établissements du territoire et l'emploi total

La richesse dégagée correspond à une valeur ajoutée ventilée des entreprises.

Source : Insee - Fichier Économique Enrichi 2009

Fréquentation de salons et de foires de dimension internationale (nombre de visiteurs)

Source : Office de Justification Statistique des Foires et Salons

Effectif total des têtes de groupe et filiales (en France et à l'étranger)

Les effectifs totaux des têtes de groupes implantées sur le territoire d'étude (têtes de groupe + filiales, que les filiales soient sur le territoire d'étude ou non) représentent tous les emplois qui « dépendent » d'un décisionnel implanté sur le territoire.

Source : Insee - Lifi2010

Étudiants au lieu d'études

Au sens du recensement, un étudiant est défini comme un jeune de 16 à 29 ans, titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, inscrit dans un établissement d'enseignement (supérieur ou non).

Source : Insee - RP2009

Part des étudiants Erasmus

Rapport entre les étudiants Erasmus accueillis pour études et les étudiants au lieu d'études

Un **étudiant Erasmus** est un étudiant ayant préalablement achevé sa première année d'études qui étudie gratuitement*, pour une durée de 3 à 12 mois, dans un établissement d'enseignement supérieur d'accueil en Europe qui possède la charte universitaire Erasmus.

*L'étudiant acquitte ses droits de scolarité habituels à son université d'origine, et est exonéré de ceux de l'établissement d'accueil où il est considéré comme un de ses étudiants réguliers.

Participations au 7^{ème} PCRDT

Projets de coopération scientifique inscrits au 7e programme-cadre de Recherche et Développement Technologique européen (PCRDT).

Source : CORDIS2012

Organisations internationales et européennes (y.c. ONG)

Nombre d'organisations internationales : Institutions ONU, Organisations mondiales hors ONU et européennes hors UE, Institutions, agences et organes de l'UE, Organisations bénéficiant d'un statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe

Source : ONU, Wikipédia, Europa 2012

Ambassades et consulats

Source : fichier du Ministère des Affaires Étrangères, en date du 7 juillet 2012

Emplois de la fonction Culture-Loisirs

Cf. chapitre I.2

Source : Insee - RP2009

Fréquentation des musées

Nombre de visiteurs

Source : fichier du Ministère de la Culture, Museostat2009.

Chambres 3-4 étoiles

Nombre de chambres d'hôtels en catégorie 3 ou 4 étoiles

Source : Insee - Pôle de compétence Tourisme 2011

Lits touristiques

Nombre de lits touristiques (hôtel, camping, résidence secondaire) selon la convention suivante :

- nombre de chambres d'hôtel x 2
- nombre d'emplacements de camping x 3
- nombre de résidence secondaires x 5

Sources : Insee - Pôle de compétence Tourisme 2011 et RP2008

Revenu fiscal médian par unité de consommation

Niveau du revenu fiscal déclaré par unité de consommation tel que 50 % des ménages déclarent un revenu inférieur et 50 % un revenu supérieur.

Unité de consommation :

Le revenu fiscal par unité de consommation est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Les "ménages fiscaux" sont constitués par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un "ménage fiscal" est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.
- 0,2 supplémentaire pour les familles monoparentales (différence par rapport à l'échelle utilisée par l'Enquête Revenus Fiscaux)

Le revenu fiscal exprimé par UC présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe. Les comparaisons de niveau de vie entre ménages de différentes tailles sont facilitées.

Revenu fiscal déclaré par les ménages :

Les revenus fiscaux des ménages sont établis à partir des fichiers exhaustifs des déclarations de revenus des personnes physiques et de la taxe d'habitation. Les "ménages fiscaux" sont constitués par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Le revenu fiscal est la somme des ressources déclarées au fisc sur la déclaration des revenus n°2042, avant abattement. Il comprend les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine, ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA). Le revenu fiscal n'est pas un revenu disponible : il s'agit d'un revenu avant redistribution qui ne comprend pas les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux, prestations familiales, aides au logement).

Source : Direction Générale des Finances 2010

Rapport interdécile des revenus fiscaux déclarés par unité de consommation

Rapport entre le niveau de revenu des 10 % des ménages ayant les revenus fiscaux les plus élevés et le niveau de revenu des 10 % des ménages ayant les revenus fiscaux les moins élevés

Source : Direction Générale des Finances 2010

Part des foyers fiscaux imposables

Rapport entre le nombre de foyers fiscaux imposables et le nombre de foyers total

Source : Direction Générale des Finances 2010

Émissions de CO2 par les navetteurs

Rapport entre les émissions de Co2 au lieu de travail ou d'études pour tout type de transport et le nombre d'emplois et d'étudiants au lieu d'étude

Sources : Insee, RP2007 ; Ministère du développement durable - Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) ; Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu)

Passagers aériens et portuaires

Nombre de passagers aériens locaux (hors transit) et nombre de passagers portuaires

Sources : Direction Générale de l'Aviation Civile, SOeS2010

V. Bibliographie - Pour en savoir plus

Insee

Paca - Analyse n°4, février 2011 - Faible développement des emplois stratégiques dans les grandes agglomérations régionales

Paca - Analyse n°12, octobre 2011 - Nouveau zonage en aires urbaines 2010 : Avignon s'étend fortement

Insee Première n°1333, janvier 2011 - Un maillage du territoire français - 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines

Datar

« Les systèmes urbains français - synthèse », Sandrine Berroir, Nadine Cattan, Marianne Guérois, Fabien Paulus, Céline Vacchiani-Marcuzzo, Travaux en ligne n°10, Datar

Tendances longues de l'évolution économique des métropoles françaises
Un regard sur la notion de « taille critique », Datar, Vincent Fouchier, 2005
<http://territoires.gouv.fr/>

Pour un rayonnement européen des métropoles françaises, Datar, 2004
<http://www.datar.gouv.fr/pour-un-rayonnement-europeen-des-metropoles-francaises-2004>

Parution du n°16 de la collection Travaux de la Datar
Quelles métropoles en Europe ? Des villes en réseau.
Ludovic Halbert, Patricia Cicille et Céline Rozenblat, 2012

Autres

La métropolisation 15 ans après, Gretha, 2011
<http://cahiersdugretha.u-bordeaux4.fr/2011/2011-13.pdf>

« Des aires urbaines... aux systèmes métropolitains, une première approche », Fédération nationale des agences d'urbanisme, septembre 2006.
<http://www.fnau.org/publications/etude-rapports.asp?annee=2006>